40D
Fr
942.08
Bla/Dix
100004

THE

ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY

Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

DIX ANS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE

VIII

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

DIX ANS

DE L'HISTOIRE

D'ANGLETERRE

PAR

LOUIS BLANC

10000

VIII

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

RUE AUBER 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1880

Droits de reproduction et de traduction réservés.

00100004

DIX ANS

DE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE

ANNÉE 1868.

I.

UNE LETTRE DES FÉNIANS D'AMÉRIQUE AU PEUPLE ANGLAIS.

2 janvier.

Les fénians d'Amérique viennent d'adresser au peuple anglais une lettre de nature à aggraver singulièrement, si je ne me trompe, les soucis qui assiègent les classes gouvernantes.

Cette lettre n'a rien de violent; elle est écrite en termes pleins d'une émotion contenue; elle est même touchante, et c'est ce qui la rend dangereuse pour l'aristocratie anglaise, contre qui elle est dirigée.

Ceux qui l'ont signée, « au nom de la fraternité féniane d'Amérique », ne s'emportent pas en menaces; ils

se gardent bien de maudire l'Angleterre, en tant qu'elle est l'Angleterre; ils n'opposent pas l'orgueil outragé d'une race à l'oppressive suprématie d'une autre race plus heureuse ou plus forte; ils ne jettent pas l'anathème à la nationalité saxonne : non. Ce qu'ils invoquent, c'est cette loi de justice qui, disent-ils, parle au cœur de tous les hommes. Le sentiment auquel ils font appel est celui qui doit unir les membres épars de la grande famille humaine. Ils remercient avec effusion ceux des Anglais en qui la cause de l'Irlande a trouvé de généreux défenseurs. Ils appellent les bénédictions d'en haut sur ceux des Anglais qui ont courageusement disputé au bourreau les trois suppliciés de Manchester. Ils parlent sur le ton d'un attendrissement profond et d'une reconnaissance sans bornes, de cette marquise de Queensberry, ange de miséricorde à qui Allen, Gould et Larkin durent de mourir raffermis et consolés.

Mais ce qui caractérise surtout le document dont il s'agit, c'est la distinction qu'il établit entre la classe gouvernante et la classe gouvernée. Aux Anglais de cette dernière catégorie, les fénians d'Amérique donnent le nom de frères, et ils leurs crient : « Pendant sept cents ans, nous avons eu à subir tous les maux, tous les outrages qui peuvent être infligés à une nation subjuguée, quoique invaincue : eh bien, pendant cette longue période marquée par notre asservissement, qu'avez-vous reçu, vous, comme prix des torrents de sang anglais versés pour nous faire esclaves? Les rapines dont nous avons été victimes n'ont servi qu'à fortifier cette aristocratie qui se nourrit de votre substance. »

Ce langage, grave, élevé, religieux presque, et habilement pathétique, met vivement en relief — quand on le rapproche de certains actes récents — l'attentat de Clerkenwell, par exemple, la variété des éléments dont le fénianisme est composé. Il est clair qu'il renferme, à côté

de natures brutales, des esprits cultivés, et, à côté d'hommes qui combattent avec le bras, des hommes qui s'étudient à combattre avec la pensée.

Il y a là matière, pour le gouvernement, à des préoccupations sérieuses; et rien n'est plus propre à lui donner raison contre ceux qui affectent de déclarer ses alarmes chimériques et de tourner en ridicule les précautions dont il s'entoure.

C'est ce que faisait l'autre jour le *Morning Post*, dans un article tout gonflé de puérile arrogance. A entendre ce journal, le ministère se livrait en risée au monde entier par l'importance qu'il attachait à une misère; le fénianisme! qu'était-ce que cela? Quoi! on armait la police, on transformait les citoyens en « special constables »; on mettait Somerset house à l'abri d'un coup de main; on envoyait des troupes à Osborne pour protéger les jours de la reine; pour se garder... d'une poignée de vauriens auxquels il suffisait de dire, pour qu'ils n'osassent plus bouger : « Nous vous avertissons que, si vous êtes pris, nous vous échaufferons chaque matin, par le froid qu'il fait, les épaules à coups de corde! » Allons, trêve d'inquiétude. Il ne convenait pas à l'Angleterre, et il n'était pas digne de son bon sens, de prendre des moulins à vent pour des guerriers gigantesques et un plat à barbe pour l'armet de Mambrin.

Cela est bon à dire. Mais, n'en déplaise aux observateurs, si dédaigneusement optimistes, du *Morning Post*, la situation ne prête pas à rire et ce n'est pas en haussant les épaules que l'Angleterre conjurera le péril.

Il est certain que, loin de se ralentir, le mouvement paraît devenir de jour en jour plus énergique, et que l'audace des hommes d'action du fénianisme va croissant.

Vous en avez une preuve frappante — et, cette fois, plus comique que tragique, fort heureusement! — dans la prise de la tour de Martello à Foati. C'est une bien

curieuse histoire qui, selon la remarque très juste du *Daily News*, ne figurerait pas mal dans une des pantomimes de la saison.

Vos lecteurs savent-ils ce qu'on entend par Martello tower? C'est un bâtiment circulaire à deux étages, dont le premier est divisé en chambres qui contiennent des munitions, et dont le second sert de casemate pour des troupes. Le mur environnant se termine en haut par un parapet, et sur le terre-plein de la toiture, des pièces d'artillerie sont disposées de manière à faire feu dans toutes les directions. Les ouvertures qui donnent entrée dans la tour sont placées bien au-dessus du sol et dominées par des machicoulis. Le tout est généralement entouré d'un fossé et d'un glacis. Le nom sous lequel on désigne ce genre de fortification vient d'un fort situé dans la baie de Martello, en Corse, lequel fut emporté par les Anglais, en 1794, après une vigoureuse résistance, et fournit le modèle de ceux que l'Angleterre a, depuis, élevés sur divers points des côtes, pour se garantir d'une invasion. C'est une tour de cette espèce qu'un petit détachement de fénians vient de piller. Elle était gardée par deux canonniers. L'un deux, à Christmas, était tranquillement occupé à savourer son thé, en compagnie de sa femme et de ses enfants, lorsque, soudain, un homme qui n'avait pu monter jusqu'à la porte qu'au moyen d'une échelle, se présenta, un sourire bon enfant sur les lèvres et un revolver à la main. D'autres suivirent, au nombre de quatre. Femme et enfants furent fort effrayés et les canonniers eux-mêmes se sentaient mal à l'aise. Mais le premier visiteur : « Ne vous dérangez pas, braves gens, dit-il avec une courtoisie rassurante, nous n'en voulons qu'aux munitions que cette tour renferme. » Cet aimable petit discours était commenté par le revolver de façon à produire l'impression désirée. Les canonniers n'en demandèrent pas davantage. Deux des visiteurs restèrent là

pour les tenir en respect. Les trois autres allèrent fouiller la tour et s'emparèrent de ce qu'ils étaient venus chercher : poudre et fusils. De retour dans la pièce où leurs compères les attendaient, les voilà qui s'attablent avec les canonniers, engagent la conversation, se montrent charmants. Un d'eux démonte son revolver pour en faire admirer la construction intérieure. Un autre, qui avait combattu dans la guerre d'Amérique, se met à raconter ses aventures militaires. Enfin ils se retirent, laissant, Dieu me pardonne, quelques cadeaux pour les enfants, mais emportant les munitions de guerre, bien entendu.

Vous objecterez peut-être que la conquête d'une tour ayant deux hommes pour garnison n'exige pas, après tout, beaucoup d'audace ; soit : mais que penser de la façon dégagée avec laquelle huit fénians entraient, vers la même époque, dans une boutique d'armurier, forçaient le maître de la maison de leur indiquer ce qu'il y avait à prendre en fait de poudre et de fusils, et ne quittaient la place que chargés de dépouilles opimes ; — le tout, remarquez bien, en pleine ville de Cork, à la lumière du jour, dans une rue très fréquentée ? Dira-t-on qu'ils savaient n'avoir rien à craindre des habitants ? Le fait n'en serait certes pas moins grave !

En vérité, plus on réfléchit à la situation étrange dans laquelle l'Angleterre se trouve à l'égard de l'Irlande, plus on se demande s'il y a un dénouement possible. Hier, un Anglais de mes amis, homme d'une intelligence supérieure et qui occupe ici une position officielle importante, laissa échapper ce mot terrible : « Je crains beaucoup que l'Irlande ne soit un fléau pour l'Angleterre aussi longtemps qu'il y restera des Irlandais. — Et les Irlandais d'Amérique ? » m'écriai-je. Il poussa un soupir et ne répondit rien.

II.

LES ANGLAIS DANS LES INDES.

7 janvier.

En vérité, l'année 1868 s'annonce assez mal pour l'Angleterre. Le fénianisme au dedans, l'expédition d'Abyssinie au dehors constituaient, ce semble, une suffisante somme d'embarras! Eh bien, non : voici qu'on commence à parler d'une troisième guerre de l'Afghanistan comme d'une chose sinon nécessaire, du moins fort possible.

Qu'est-ce donc? La domination des Anglais dans les Indes est-elle menacée? Le sirdar de Caboul a-t-il tiré l'épée contre eux, ou conclu avec leurs ennemis quelque dangereuse alliance? Y a-t-il lieu de craindre qu'il ne favorise les approches de la Russie, impatiente de venir frapper aux portes de l'empire indien? Rien de tel. Mais les têtes brûlées de Calcutta s'ennuient de n'avoir point assez à faire. Ces grands chercheurs d'aventures ont évidemment oublié le désastre de 1837-1839, bien qu'il soit d'effroyable et impérissable mémoire.

Alors comme aujourd'hui, le gouvernement de Calcutta était entouré d'esprits inquiets, qui ne rêvaient qu'agrandissements, brûlaient de franchir l'Indus, et demandaient qu'on reculât les limites de l'Inde anglaise, sous prétexte qu'il n'existait pas de meilleur moyen de la défendre. C'était surtout la conquête de l'Afghanistan qui les tentait. De Caboul on aurait poussé jusqu'à Hérat; de Hérat jusqu'en Perse. Où se serait-on arrêté? Dieu le sait.

Par malheur, le prince qui régnait, à cette époque, sur l'Afghanistan, était on ne peut mieux disposé pour l'An-

gleterre. La Russie, cela va sans dire, avait cherché à le gagner, mais en vain; il avait toujours fermé l'oreille aux avances venues de Saint-Pétersbourg; et voilà ce qu'on savait à merveille, non seulement à Calcutta, mais à Londres. Comment aurait-on pu l'ignorer? Sir Alexandre Burnes, qui représentait l'Angleterre à Caboul, ne cessait d'écrire que Dost Mohammet était tout dévoué à l'Angleterre; qu'il attachait infiniment de prix à l'amitié des Anglais; qu'il était bien résolu à ne jamais séparer sa fortune de la leur. Le prétexte de l'attaquer manquait donc. Que faire? Lord Auckland, alors gouverneur général des Indes, se plut à croire ou affecta de croire que son subordonné était dupe d'assurances mensongères. Il régla sa politique sur le dicton populaire : « Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'avoir la gale. » Il s'agissait de déposséder Dost Mohammet. Impossible, dès lors, que ses affirmations ne fussent pas autant de pièges, et ses bons offices autant de perfidies. La guerre fut déclarée... Non jamais on ne vit pareille catastrophe. Pour trouver une humiliation comparable à celle que subit alors l'Angleterre, il faut remonter à cette page de l'histoire ancienne qui nous montre les Romains passant dans les Fourches Caudines. Des sommes énormes furent englouties dans cette entreprise inique. Les envahisseurs de l'Afghanistan ne réussirent qu'à rougir de leur sang le territoire envahi et n'y conquirent que la place de leurs tombeaux.

Et ce ne fut pas tout. Le pauvre sir Alexandre Burnes avait été tué, victime de la guerre qu'il s'était, avec tant de zèle et de clairvoyance, efforcé de conjurer. Qui le croirait? Sa mémoire fut officiellement calomniée. Pour échapper au reproche de n'avoir pas écouté ses conseils, le gouvernement anglais ne rougit pas d'en altérer la teneur dans les dépêches qu'il publia et qui avaient été falsifiées avec autant d'art que de hardiesse. La famille du mort réclama, produisit les dépêches véritables. Lord Palmerston eut à

répondre d'un faux — ce fut le terme dont se servit M. Bright — en pleine Chambre des communes, et il ne dut qu'à la gravité même de la dénonciation de n'y pas succomber : le Parlement aima mieux étouffer l'affaire que de donner au monde un pareil scandale à commenter. Ainsi, fausses allégations à l'appui d'une politique de conquête, dépenses ruineuses, défaite sanglante, et, pour voiler de honteuses fautes, des fraudes plus honteuses encore, voilà ce que rappellent ces trois mots : guerre de l'Afghanistan.

Mais, je le répète, la clique guerroyante de Calcutta se trouve avoir oublié tout cela, ou, si elle s'en souvient, elle se dit sans doute que, si les Romains passèrent sous les Fourches Caudines, ils ne s'en emparèrent pas moins ensuite de Samnium. Aussi ne négligent-ils rien, assure-t-on, pour précipiter dans une politique aggressive le gouverneur actuel des Indes, sir John Lawrence, qui leur résiste, paraît-il, mais sans qu'on sache bien au juste s'il leur résistera jusqu'au bout.

L'occasion est si tentante pour les esprits légers de scrupules! Afzul, sirdar de Caboul, est mort et son fils aîné, Abdherrahman, est réduit à défendre le trône sur lequel il vient de monter contre le chef du Turkistan, qui le lui dispute. Ce dernier — Amar Shere Ali — a, il est vrai, perdu naguère une grande bataille; mais il se prépare à frapper un nouveau coup. Rien n'est donc encore décidé; de sorte que le moment est favorable pour le gouvernement de Calcutta, si tant est qu'il ait envie de pêcher en eau trouble.

Mais à quoi cela le conduira-t-il? Les Afghans ont prouvé que les vaincre n'est pas jeu d'enfant. Supposons, toutefois, qu'ils soient écrasés; que la fortune couronne une aggression désavouée par la justice; que les Anglais se rendent maîtres de Caboul. Et après? N'est-ce donc pas assez pour cette poignée d'enfants de Japhet perdus dans

les Indes que d'avoir à y contenir et à y gouverner 200 000 000 d'hommes.

Depuis quand ajoute-t-on aux moyens de garder un domaine déjà immense, en ajoutant à son immensité? L'Indus est la limite naturelle et historique de la vaste péninsule régie par les Anglais; en essayant de reculer cette limite jusqu'à Caboul, ils ne feraient que se rapprocher des Russes, dont, en Orient, ils redoutent si fort le voisinage. Aller au-devant de quelqu'un quand on craint qu'il ne vienne au-devant de vous, ce n'est pas éviter la rencontre, c'est tout simplement en faire les frais.

L'Angleterre ne saurait s'étendre aux Indes sans s'y affaiblir : il suffit pour en être convaincu de remarquer la disproportion, presque fabuleuse, qu'y présente la force numérique de la race gouvernante, comparée à celle de la race gouvernée.

Le mal est que ce ne sont point là des considérations de nature à toucher ceux qui, à Calcutta, tiennent le haut du pavé. Une fois aux Indes, les Anglais sont bien vite conduits, par le spectacle même de la soumission extraordinaire où vit la population indigène, à se croire d'une espèce divine; à force de voir tout plier devant eux, ils arrivent naturellement à s'estimer capables de tout, ou le mépris que les Orientaux leur inspirent les dispose à ne s'arrêter devant rien.

A la vérité, ils ne sont pas sans avoir à compter avec la mère patrie, qui a ses raisons pour ne pas se laisser aller aussi facilement qu'eux sur la pente qu'ils aiment à descendre. Mais, il faut bien le dire, quoiqu'il soit d'une importance suprême pour l'Angleterre de se tenir au courant de ce qui se passe aux Indes, le public, en général, ne prête aux affaires de cette lointaine contrée qu'une attention distraite, et ne regarde de ce côté que lorsqu'il y a eu quelque sorte été forcé par un événement d'une gravité particulière. De là, en ce qui concerne le gouvernement

indien, une absence de contrôle dont je n'ai pas besoin de vous signaler les inconvénients et le danger. On s'endort; et le tonnerre gronde quand on se réveille.

III.

LE MÉCONTENTEMENT DE L'IRLANDE.

13 janvier.

Qu'est-ce que la mort? C'est l'enfantement de la vie. Qu'est-ce que le progrès? Son histoire est celle des maux qui l'ont rendu nécessaire.

Les craintes que le fénianisme avait éveillées commencent à se calmer : l'épreuve a été douloureuse, et, qui sait? peut-être ne sera-t-elle pas sans fruit; peut-être allons-nous voir se produire un phénomène analogue à celui auquel la famine irlandaise de 1846-1847 donna naissance.

Terribles souvenirs! date effroyable! La pomme de terre ayant manqué, dans un pays où la vie du peuple dépendait absolument de la pomme de terre, une population entière fut tout à coup réduite à l'agonie. On frémit quand on songe aux horreurs qu'il contenait, ce chiffre de 400 000 000 de francs auquel le gouvernement évalue la perte de la pomme de terre et des avoines. On mangea les chevaux, on mangea les ânes, on mangea toute chose vivante, et, bientôt, il n'y eut plus rien de vivant à manger. Qui entrait dans un cottage, risquait d'y trouver, étendus côte à côte, et pour jamais immobiles, le père, la mère, les enfants. Les cadavres pourrissaient sur place, faute de gens pour les enterrer. Les workhouses, qu'on multiplia le plus possible, étaient

aussitôt vidés que remplis : pour chaque homme qu'on y voyait entrer, on en voyait sortir un cercueil. Un père se présenta aux distributeurs d'aumônes, portant deux paniers, l'un sur son épaule, l'autre sur sa poitrine, et, dans chacun d'eux, un enfant mort. On eut le spectacle étrange d'un personnage issu d'une ancienne famille qui, dans sa maison transformée en workhouse, présidait à la distribution des secours donnés aux pauvres de sa paroisse, parmi lesquels ses propres enfants. Sombre histoire, dans laquelle les traits de ce genre abondent!

Et pourtant, si l'Irlande est aujourd'hui mieux cultivée ; si elle a fait un pas hors du système qui couvrait entièrement le sol de misérables cabanes habitées par de misérables *cotters;* si le divorce entre l'agriculture et le capital n'y apparaît plus comme un mal tout à fait incurable ; si l'on est parvenu à y diminuer les obstacles qui s'opposaient fatalement à la libre disposition des propriétés par les propriétaires, ces résultats ont eu leur source dans des mesures législatives rendues inévitables par la crise affreuse qui vient d'être rappelée.

Certes, c'était un procédé bien cruel en apparence, que cet acte de 1847 qui rayait de la liste des pauvres à secourir quiconque occuperait plus d'un quart d'acre de terre. Il donnait à la charité publique les dehors de la spoliation. L'on semblait crier aux *cotters* les plus pauvres : « La terre, ou la vie! » Mais ceux à qui ce cri s'adressait préférant, à la chétive cabane où ils mouraient de faim, des workhouses où ils avaient du moins de quoi manger, et un mouvement, devenu excessif depuis, mais qui alors était salutaire, ayant été imprimé à l'émigration, le *cotter system*, fléau de l'Irlande et du travailleur, tendit à disparaître, laissant le terrain libre pour un système moins ruineux, moins oppressif.

Ce fut aussi la famine de 1846-1847 qui donna lieu au *land improvement act*, lequel autorisait le gouverne-

ment à faire un prêt de cinquante millions de francs, ayant pour objet d'améliorer le sol et de fournir du travail aux pauvres valides.

Jusqu'alors, l'Irlande avait eu beaucoup à souffrir du régime des tenures superposées l'une à l'autre : l'acte passé, en 1849, et connu sous le nom de *leasehold conversion act*, prépara les voies à la suppression définitive de ces sortes de sous-propriétaires, appelés *middlemen*, classe intermédiaire, se divisant en deux couches : une couche supérieure, composée d'oisifs rapaces, et une couche inférieure, composée de vulgaires tyrans.

Mais une révolution aussi salutaire que considérable fut celle qui sortit de l'*encumbered estates act*, en substituant à l'impuissante et lourde juridiction des cours d'équité, une juridiction libre de ses mouvements, alerte, investie du pouvoir d'attacher à la transmission des biens celle d'un titre garanti par le fait même de la transmission. L'acte fameux dont je parle facilita au plus haut degré la vente des terres grevées de substitutions et chargées d'hypothèques; il mit le propriétaire en état de disposer de sa propriété, devenue un fardeau; il abaissa la barrière qui avait jusqu'alors existé entre l'agriculture et le capital; il créa un marché pour ce genre de marchandise : la terre. Il remplaça, dans la possession d'une partie du sol, certains descendants des familles dont l'opulence avait son origine dans les conquêtes et les confiscations successives d'Élisabeth, de Cromwell, de Guillaume III, par des acheteurs d'origine celtique ou des capitalistes anglais, ayant des titres un peu plus respectables que ceux qui sont marqués au coin de la violence militaire et des succès de la force!

Oui, voilà le bien qui naquit de maux dont le seul souvenir fait frissonner. Eh bien, il serait possible, je le répète, que la crise actuelle conduisît à des résultats plus heureux encore, en forçant le gouvernement anglais à se

préoccuper davantage des moyens de concilier l'Irlande.

Je me borne à dire *possible*, parce qu'en vérité j'ignore si l'Angleterre, quoi qu'elle fasse, arrivera jamais à déraciner dans le cœur des Irlandais ce sentiment d'indépendance nationale qui, même en dehors du fénianisme, se manifeste, chaque fois que l'occasion s'en présente, par tant et de si frappants symptômes.

Il est juste de le reconnaître, toutes les libertés dont la jouissance constitue le glorieux apanage du peuple anglais, l'Irlande les possède. Elle a, tant qu'il lui plaît de se considérer comme partie intégrante du Royaume-Uni, la liberté de la presse, la liberté individuelle, la liberté de réunion, la liberté de conscience. Depuis longtemps, le principe de l'admissibilité de tous aux emplois a été proclamé en sa faveur et mis en pratique. Pas de carrière où un Irlandais ne puisse, aussi bien qu'un Anglais, faire son chemin. Pas de poste élevé où le regard ne s'arrête sur un Irlandais. L'Irlande, à des moments donnés, se trouve avoir, par quelques-uns de ses enfants, dirigé d'une façon presque souveraine les destinées de l'Angleterre. Le plus impérieux soldat qui ait jamais manié les forces militaires de la race saxonne — le duc de Wellington — n'était-il pas issu d'une famille à moitié irlandaise? Et n'était-ce pas à la noblesse irlandaise qu'appartenait celui de tous les hommes d'État contemporains qui a façonné le plus complètement à sa guise la politique de l'Angleterre, lord Palmerston?

Il ne faut pas non plus s'exagérer l'importance du mécontentement causé en Irlande par les privilèges injustes dont y jouit, dans la personne de ses représentants ecclésiastiques, la religion d'une infime minorité. Nul doute que l'ascendant officiel, la domination, les richesses d'une Église établie, ou plutôt campée au milieu d'une population dont ses croyances semblent insulter les croyances, ne constituent un grief réel. Et, toutefois, ce

n'est pas sans raison qu'on l'a qualifié de « grief sentimental ». L'existence de l'Église établie est digne de réprobation et offense les Irlandais, parce que, indépendamment de ce qu'elle a en soi d'injustifiable, elle rappelle des souvenirs de conquête; et fait, pour ainsi dire, continuellement passer sous les yeux du peuple l'image d'une longue oppression : mais, depuis la commutation des dîmes en une redevance payable par les landlords, la question de l'Église établie a certainement perdu de sa gravité aux yeux du paysan irlandais; et, quant aux fénians, ce n'est point là ce qui les préoccupe : ils l'ont assez souvent et assez nettement déclaré.

D'ailleurs, pour le redressement de ce grief, comme pour le triomphe des réformes partielles les plus urgentes, l'Irlande peut compter, non seulement sur le bon vouloir, mais sur les sympathies ardentes et l'appui d'une portion notable de la nation anglaise. La cause de l'Irlande, sous ce rapport, est celle du parti libéral tout entier, en Angleterre. Quel orateur irlandais s'est jamais exprimé avec plus d'éloquence à cet égard que le grand tribun de Rochdale? Quelle feuille irlandaise a dénoncé l'abus inhérent à l'existence de l'Église établie avec plus de force que le *Daily News* ou le *Spectator?* En 1845, O'Connell, pour bien faire comprendre qu'il n'attendait rien de l'Angleterre, disait : « Je hais le whig encore plus que le tory, et, quant à ce qu'on nomme le libéral, cela me fait mal au cœur. » Je ne sais si, aujourd'hui, O'Connell parlerait ainsi; mais ce que je sais bien, c'est qu'un pareil langage serait le comble de l'absurdité et de l'injustice, appliqué à des libéraux de la trempe de M. John Stuart Mill ou de M. Bright.

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine : c'est qu'il règne dans la masse du peuple irlandais une fermentation qu'on pourrait appeler chronique, et qui s'allie à des aspirations nationales dont on ne saurait nier la persis-

tance. N'y a-t-il rien de frappant dans ce fait, que, après plusieurs siècles d'une domination absolue, l'Angleterre en est encore à suspendre l'*habeas corpus* en Irlande?

A qui la faute?

D'ou vient le mal?

Y a-t-il un remède?

S'il y en a un, quel est-il?

Le sujet mérite d'être approfondi : j'y reviendrai.

IV.

LE MONDE A LA FIÈVRE, GRACE AU SECOND EMPIRE.

16 janvier.

Chose étrange! au moment même où le Corps législatif vote une loi ayant pour but avoué d'armer la France jusqu'aux dents, il y a des gens, en Angleterre, qui s'obstinent à croire, ou affectent de dire que nous ne fûmes jamais plus près de l'âge d'or.

Ne vous étonnez pas trop que cette opinion existe : elle est habilement entretenue par certains journaux anglais dont les correspondants vont prendre langue dans les antichambres des Tuileries, et ont leurs raisons sinon pour voir tout couleur de rose, du moins pour en faire le semblant.

A les entendre, la loi sur la réorganisation de l'armée en France est un gage de paix, loin d'être une menace de guerre. Elle calmera le peuple français, en le délivrant de la crainte d'être attaqué. Elle le portera naturellement à s'accommoder de la formation, devenue inévitable, d'un empire d'Allemagne, en lui donnant une idée exaltée de sa propre puissance. Elle découragera, d'ailleurs, qui-

conque pourrait être tenté de l'appeler en champ clos. Que veut la France, après tout? Qu'on la respecte et qu'on ne lui conteste pas son rang dans le monde : une fois rassurée sur ce point, elle s'abandonnera de plus belle à cette passion des affaires que le régime napoléonien a éveillée et qui est si propre à guérir une nation de la maladie de l'esprit guerrier. Aussi bien, où sont les matériaux d'une conflagration générale? La Prusse aura encore longtemps besoin de la paix pour consolider son œuvre et l'achever. La Russie manque d'argent. L'Autriche désarme. L'Italie a, de toute façon, intérêt à rester coite. L'Angleterre pousse la peur des complications jusqu'à la théorie de l'isolement. Pourquoi donc s'effrayer? Le langage de la paix n'est-il pas sur les lèvres de chaque potentat? Le comte de Goltz n'a-t-il pas porté, de la part de son maître, à l'empereur des Français, des assurances de bonne amitié, et l'empereur des Français n'a-t-il pas, de son côté, professé publiquement, à l'égard du roi de Prusse, des sentiments de même nature? N'y a-t-il pas entre Vienne et Berlin, par l'intermédiaire de la presse, échange de paroles courtoises? L'Italie n'a-t-elle pas déclaré, par l'organe de son gouvernement, qu'en ce qui touchait Rome, elle ne ferait rien que « de concert avec la France »?

Ainsi parlent les optimistes qui reçoivent le mot d'ordre de Paris, et je ne nierai pas qu'ils ne trouvent, pour les écouter, quelques gobe-mouches, car cette classe d'hommes, si nombreuse en France, n'est pas sans exister même en Angleterre. Mais la grande majorité de la nation est d'un autre avis, et ne se figure pas que le monde doive désormais dormir sur les deux oreilles, parce que la France aura sur pied 1 200 000 soldats prêts à se ruer sur lui, au premier signal d'un despote? La vérité est que l'Europe, aujourd'hui, n'est plus qu'un vaste camp. Pas de gouvernement qui ne se prépare

comme pour un combat à mort. Au fusil Chassepot, la Russie se met en mesure d'opposer le fusil Barl, très semblable, dit-on, au fusil à aiguille, et dont 30 000 coups, s'il en faut croire *l'Invalide russe*, n'épuisent pas l'efficacité meurtrière.

On voudrait nous faire accroire que l'Autriche désarme, et, cependant, je lis dans une lettre datée du 25 décembre 1867 et écrite par un observateur fort clairvoyant, que l'Autriche arme sans perdre un moment; qu'il n'y a plus ni fêtes ni dimanches pour l'arsenal; que des légions d'ouvriers sont incessamment employées à fabriquer des fusils à aiguille système Wenzel, et à forger des boulets, et à fondre des canons rayés.

L'Italie, malgré le déplorable état de ses finances, se dispose à appuyer militairement la Prusse, quand leur heure à l'une et à l'autre sera venue.

Il n'est pas jusqu'à l'empereur du Maroc qui ne veuille avoir son armée régulière, bien équipée, et bien commandée.

La fièvre du militarisme a gagné jusqu'à l'Angleterre. Au mois d'août 1866, le *Times* écrivait sur un ton presque désespéré : « La Prusse est pauvre; elle n'est pas très peuplée. Eh bien, avec une population de dix-neuf millions d'âmes au plus, et sans dépenser au delà de 7 000 000 de livres sterling, elle a pu mettre en un instant sur pied 500 000 combattants qui n'ont pas trouvé leurs égaux dans une des premières armées du monde. Profitons de la leçon. Nous avons une population de 30 000 000 au lieu de 19 000 000; un revenu de 70 000 000 de livres sterling, au lieu de 20 000 000 de livres sterling, et nous dépensons pour notre armée 14 000 000 de livres sterling, au lieu de 7 000 000 de livres sterling : où sont donc les résultats proportionnés à nos ressources? » Ce langage est aujourd'hui plus que jamais le langage à la mode ici. C'est à qui gémira de l'insuffisance de l'Angleterre, au point

de vue de la force armée; c'est à qui dénoncera, comme impuissante à protéger le royaume, l'organisation de la milice et celle des volontaires. Oui, les succès de la Prusse ont ébloui la pacifique Angleterre; et il s'en faut de peu que la sage Angleterre ne se convertisse aux armées permanentes!

Que dis-je! il y a six mois à peine, un grand économiste anglais, un penseur, un philosophe, poussait, lui aussi, dans la Chambre des communes, son cri de guerre, et adjurait les Anglais de revenir au droit de visite, comme moyen de tenir en échec le développement des puissances militaires, par une expansion correspondante des puissances maritimes.

Quant aux assurances pacifiques qui sont dans la bouche des souverains, que prouvent-elles? Que la paix est dans leur cœur? Il y aurait à s'y fier un excès de candeur presque ridicule. Depuis quand les mots, en diplomatie, ont-ils cessé de couvrir la pensée? Si, le lendemain du jour où M. Rouher insiste sur la nécessité d'appuyer, par une armée de 800000 hommes sous les drapeaux, la suprématie militaire de la France, Napoléon ne jure que par la paix, l'explication de ce désaccord entre le fait et la parole est bien simple : il faut ouvrir à l'armée, de qui l'on tient son pouvoir, les perspectives de la gloire et de la conquête; mais il faut aussi, en vue des élections prochaines, plaire à la classe commerçante et aux paysans dont on a besoin.

Plus sérieux serait l'argument tiré du dialogue amical engagé entre les journaux de Vienne et ceux de Berlin, si ce dialogue ne cachait aucune arrière-pensée. Mais il s'explique assez, du côté de la Prusse, par l'incertitude où elle est des dispositions de la France, et, du côté de l'Autriche, par l'inquiétude que lui inspire la vue de ce long bras de la Russie étendu vers l'Orient.

Les causes de guerres? elles ne font pas défaut, hélas!

mais elle peuvent toutes se résumer dans celle-ci : rage de s'agrandir devenue presque universelle. La Prusse ne sera pas contente aussi longtemps qu'elle n'aura pas la Bavière, Bade et le Wurtemberg; l'Autriche, aussi longtemps qu'elle n'aura pas recouvré ce qu'elle a perdu; l'Italie, aussi longtemps qu'elle ne possédera pas Rome; la Russie, aussi longtemps qu'elle ne trônera pas dans Constantinople; la Grèce, aussi longtemps que la race hellénique ne fera pas faisceau; et Napoléon, lui, ne sera pas content aussi longtemps qu'il ne trouvera pas jour à ressaisir ce prestige qui est, selon lui, la condition nécessaire de l'asservissement des Français.

Que si maintenant vous cherchez d'où est venu cet état fiévreux du monde, vous en trouverez le secret dans l'établissement du second empire. Comme son oncle, Napoléon III s'est étudié à forger à la France des chaînes d'or. Il lui a fallu éblouir une nation malheureusement trop prompte à tomber dans le piège de la gloire, en lui faisant croire qu'elle traînait le monde à la remorque. Il s'est posé, en notre nom, comme l'arbitre suprême des événements. Mais l'insolence de ce rôle, pour lequel d'ailleurs il n'était pas de taille, à éveillé des ardeurs de résistance et des colères qui sont entrées pour beaucoup dans ce mouvement vers l'unité auquel a fini par se laisser entraîner toute l'Allemagne. La Prusse n'a plus songé qu'à devenir forte, pour qu'on ne lui fît point la loi. Mais comment la Prusse aurait-elle accru ses forces, sans que la Russie fût saisie du désir impatient d'accroître aussitôt les siennes? Et comment, à leur tour, les nations pacifiques telles que l'Angleterre, ou les nations faibles telles que l'Italie, ne se seraient-elles point préoccupées des moyens soit de pourvoir à leur sécurité, soit de conserver leur indépendance? De là une impulsion désordonnée imprimée partout à cette tendance à l'agglomération des forces par

la fusion des races, qui est le trait caractéristique de la situation, et d'où peuvent sortir d'incalculables catastrophes.

En attendant, les quatre grandes puissances militaires ont à nourrir, prises ensemble, un nombre de soldats égal à la population mâle, adulte, d'un pays de vingt millions d'habitants; dans ce gouffre vont s'engloutir des sommes qui suffiraient à payer toutes les dettes nationales des divers pays de l'Europe, et le mariage est interdit à environ un dixième de la population nubile du continent. Bref, l'Europe, par un enchaînement fatal de circonstances qui remontent à l'établissement du second empire, l'Europe est condamnée à rester l'arme au bras, avec la riante perspective d'un entr'égorgement général.

Et voilà de quelle manière « l'Empire, c'est la paix ».

V.

LES FÉNIANS.

28 janvier.

« Dieu sauve la Verte! » (*God save the Green!*) Ainsi se terminait une proclamation féniane que des mains hardies avaient placardée, l'autre jour, sur les murs de « Mansion house ». Le fénianisme est tout entier dans cette substitution du cri *God save the Green!* à celui de *God save the Queen!* Mais le sentiment de nationalité qu'exprime cette invocation en faveur de la verte Érin est-il entré bien avant dans le cœur du peuple irlandais?

Ceux-là mêmes qui le nient sont forcés de reconnaître: Qu'une partie considérable de la population irlandaise

est animée, à l'égard de l'Angleterre, d'un vif sentiment d'hostilité traditionnelle;

Que cette hostilité a engendré, chez les Irlandais-Américains, un violent désir d'arracher l'Irlande à l'Angleterre;

Que ce désir a donné naissance au fénianisme;

Et que le fénianisme trouve un dangereux point d'appui, sinon dans la coopération active, du moins dans les sympathies déclarées d'un grand nombre d'Irlandais et les vagues aspirations de la masse du peuple en Irlande.

Un prêtre irlandais, le frère Lavelle, s'exprimait dernièrement, à Cong, devant une assemblée nombreuse, dans les termes que voici : « Nous entendons beaucoup parler de plébiscites en Italie et ailleurs. Pourquoi ne pas accorder au peuple irlandais le bénéfice d'une semblable épreuve? Eh bien, qu'on essaye; et si, sur dix Irlandais, il n'y en a pas neuf qui se prononcent pour une administration indépendante et indigène, je prends l'engagement de ne plus dire un mot, de ne plus écrire une ligne, en faveur de l'indépendance de ce pays. »

Les paroles de frère Lavelle ne sont pas articles de foi, je le sais. Qu'il y ait exagération déclamatoire dans celles qui viennent d'être citées, je le veux bien. Une chose est sûre, cependant, c'est que le rappel de l'Union a toujours été populaire en Irlande. Quelle est la conquête que O'Connell poursuivit sans relâche, dans les dernières années de sa vie? La prodigieuse influence qu'il exerça sur ses compatriotes ne fut-elle pas due en grande partie à ses brûlants appels pour le rappel de l'Union? N'est-ce pas à cause de cela que sa mémoire, si odieuse aux uns, est si chère aux autres? Qu'on se rappelle les troubles de Belfast en 1864 : pour livrer cette florissante ville à toutes les horreurs de la guerre civile, il avait suffi que O'Connell fût brûlé en effigie par quelques gamins sortis des bouges de Sandy row, et que, le jour suivant, le feu eût été mis à un cercueil supposé contenir ses cendres! Et, depuis, est-ce

qu'aucun écho sonore n'a prolongé, dans le pays qu'il disputa si passionnément à la domination anglaise, le retentissement de ces mots qu'il adressait en 1843 à ses compatriotes : « Hommes d'Irlande, simplifiez votre foi politique. Elle doit consister en ceci : 1° que le rappel de l'Union est le seul remède possible aux maux de l'Irlande; 2° qu'il est en votre pouvoir d'obtenir le rappel de l'Union, si vous avez le patriotisme de le vouloir, et si vous savez vous concerter dans ce but »?

Les Anglais peuvent avoir raison quand ils affirment que l'Union est avantageuse à l'Irlande; que, loin de rien gagner à une législature séparée, elle serait victime de la satisfaction donnée, sur ce point, à ses désirs, et que, pour ce qui est d'une indépendance absolue, il lui serait impossible de la conserver, alors même qu'il lui serait possible de la conquérir. Le fait est que, dans cette malheureuse contrée, les causes de déchirement abondent. Il y a plus qu'une Irlande, il y en a deux. Il y a l'Irlande qui date d'avant la dynastie des Tudors, et l'Irlande née des invasions successives, des conquêtes, des confiscations d'Élisabeth, de Cromwell et de Guillaume III; il y a l'Irlande catholique et l'Irlande protestante; l'Irlande indigène et l'Irlande de race anglaise ou d'origine écossaise qui fut implantée, sous le règne de Jacques Ier, dans les six comtés d'Ulster; l'Irlande qui aime à peindre sur sa bannière l'image de la Vierge Marie, et l'Irlande qui montre sur la sienne la figure de Guillaume d'Orange. Faisons pour un moment abstraction de l'Angleterre : qu'arriverait-il, si, en dehors de toute action modératrice, en l'absence de tout pouvoir intéressé à prévenir un conflit, les « orangemen » se trouvaient face à face avec leurs adversaires? Quelle furieuse guerre civile! Et, dans cette guerre civile, de quel côté serait l'avantage? Serait-ce du côté de l'enthousiasme patriotique et du nombre, quand ils auraient à compter avec la force que donnent à un

parti le pouvoir de la richesse et l'art de s'en servir, la science de l'organisation, la persévérance unie à l'audace, et cette confiance énergique qu'enfante l'habitude d'un long ascendant? Serait-il facile à Munster de mettre Ulster à la raison? Cork l'emporterait-il aisément sur Belfast? Ne se passerait-il rien enfin de nature à rappeler cette boutade d'O'Connell : « S'il s'agissait de rôtir un Irlandais, on trouverait toujours un Irlandais pour le mettre à la broche »? Voilà des questions qu'il n'est certainement pas interdit aux Anglais de poser; mais la grande question est moins de savoir ce que l'Irlande, pauvre et mécontente, a raison de vouloir que ce qu'elle veut en effet. Ce qui est incontestable, en tout cas, c'est qu'il y a une Irlande très pauvre, très mécontente, dont il est du plus haut intérêt pour l'Angleterre de soulager les souffrances et de calmer l'irritation.

Il ne manque pas de gens ici qui seraient bien aises de faire croire au monde que, si l'Irlande est malheureuse, c'est uniquement la faute des Irlandais. Écoutez ce que ces gens-là disent : « Si le pays est mal cultivé, c'est parce que le cultivateur ne prend pas la peine d'améliorer sa condition; si les manufactures qui autrefois y fleurirent ont cessé d'exister, c'est parce que des grèves continuelles ont forcé le capital à prendre la fuite; si l'absentéisme continue, c'est parce qu'aucun landlord ne se soucie de courir le risque de recevoir un coup de fusil; si le trésor qu'un Océan peuplé de poissons vient chaque jour mettre à la portée de l'Irlande est perdu pour elle, c'est parce que, à Galway, on souffre qu'une horde de sauvages veillent d'un œil jaloux sur le monopole d'une occupation à laquelle ils ne se livrent cependant pas eux-mêmes. Combien de fois n'ai-je pas lu dans le *Times* que ce qui manquait aux Irlandais, c'était précisément ce qu'il n'était au pouvoir d'aucun gouvernement de leur donner, savoir : l'amour du travail, l'esprit de concorde, la confiance en

leurs voisins et la confiance en leurs propres forces! combien de fois n'ai-je pas entendu dire à des observateurs superficiels ou peu bienveillants que la misère des Irlandais tenait exclusivement à leurs défauts, et que ces défauts étaient inhérents à la race celtique? A en croire certains raisonneurs de ce côté du canal de Saint-George, l'Irlandais est, de sa nature, paresseux, imprévoyant, impatient du joug des lois, familiarisé avec le meurtre. Ils comparent triomphalement la prospérité relative d'Ulster, où l'élément britannique et protestant domine, avec la détresse des provinces où domine, comme dans Connaught, l'élément indigène et catholique. »

Ah! ce n'est pas de la sorte que parlent les observateurs, même Anglais, dont l'esprit est impartial et l'intelligence élevée. Suivant M. J. William Thornton, par exemple, et ce qu'il écrivait il y a quelques années n'a point malheureusement cessé d'être applicable :

Les Irlandais sont indolents, parce que, après avoir gagné de quoi payer leur rente et ne pas mourir de faim, ils n'ont nul intérêt à se livrer à des efforts dont le landlord dévorerait les fruits;

Ils sont imprévoyants, parce que l'état précaire où ils végètent les met dans l'impossibilité absolue de baser leurs calculs sur des considérations d'avenir;

Ils mènent une vie misérable, parce que, des produits de leur travail, ils n'ont à garder que ce qui est réclamé strictement par le soin de leur subsistance;

Il arrive à quelques-uns d'entre eux de braver les lois divines et humaines, parce que l'extrême pauvreté les pousse au désespoir, le désespoir à la fureur.

Non, il n'est pas juste de rendre les Irlandais responsables des maux qui les accablent. La vraie source de ces maux est dans les conditions écrasantes qui sont imposées, en Irlande, au travail agricole, et dans le succès des efforts faits par l'Angleterre d'un autre âge pour y décou-

rager le travail manufacturier, — efforts dont une récente et remarquable brochure de lord Dufferin contient le navrant tableau. Le *Times* publiait, l'autre jour, une lettre écrite pour prouver que l'Irlande est moins malheureuse aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quelque trente ans : c'est vrai; et ce qui ne l'est pas moins, c'est ce que je vous disais dans ma dernière correspondance de la disposition où est l'Angleterre de nos jours d'alléger à l'Irlande le poids du passé. Mais ce passé a des traces qu'il n'est pas facile de faire disparaître. La ruine de l'industrie manufacturière en Irlande, l'introduction du régime qui n'y a guère laissé au gros de la population d'autre moyen de vivre que la culture d'un morceau de terre, la prospérité comparative d'Ulster, la misère, moindre, si l'on veut, mais encore beaucoup trop profonde, hélas! qui accable la nombreuse classe des cultivateurs, et le sombre caractère des relations qui existent entre le landlord et le tenancier, tout cela se rattache, comme j'essayerai de le montrer, à une série de violences dont l'Angleterre d'aujourd'hui n'est pas coupable, quoiqu'elle soit appelée à en répondre par la Némésis de l'histoire.

VI.

QUE FAIRE DE L'IRLANDE?

31 janvier.

« L'Irlande! l'Irlande! Que faire de l'Irlande? » Tel est le cri qui, en ce moment, retentit d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Je dis l'Irlande, et non le fénianisme; car le fénianisme n'est redoutable que par le point d'appui qu'il trouve dans les sourdes colères, le mécontentement chro-

nique et les vagues mais puissantes aspirations du peuple irlandais.

Étonnés, d'abord, de l'imprévu des coups frappés par le fénianisme et déconcertés par le caractère ténébreux de ses attaques, les Anglais commencent à se remettre de leur frayeur, en ce qui le concerne; ils ont repris confiance dans les moyens de répression dont ils disposent; ils comptent de nouveau sur leurs policemen et leurs « special constables ».

Aussi bien, le fénianisme, considéré en soi, n'a rien qui le distingue des entreprises de ce genre dont l'histoire n'a eu qu'à enregistrer l'insuccès. Ils ne sauraient être, après tout, bien nombreux, ceux qui se risquent dans la brûlante carrière des complots et passent, pour ainsi dire, leur vie à jouer leur vie.

D'ailleurs, toute société porte au sein un cancer qui tôt ou tard la dévore : l'espionnage. La trahison est la robe de Déjanire attachée aux flancs des conspirateurs. Et s'il est difficile, pour cette raison, qu'une conspiration réussisse, cela est bien plus difficile encore quand il s'agit d'une conspiration irlandaise. Une discrétion à toute épreuve, une sombre persévérance, un courage froid et qui jamais ne s'emporte, le pouvoir d'agir sans parler, ne sont pas des qualités qu'il faille attendre d'une race inquiète, ardente, impressionnable à l'excès, communicative et hableuse. Ajoutez à cela l'impuissance singulière et fatale où sont les Irlandais de faire quoi que ce soit de concert. Un jour, O'Connell s'échappa jusqu'à dire : « S'il était question de rôtir un Irlandais, on trouverait toujours un autre Irlandais pour tourner la broche. » Le mot est évidemment exagéré et tient au genre d'éloquence qui caractérisait le grand agitateur; mais ce qui est vrai, c'est que, en général, les Irlandais n'ont pas à compter les uns sur les autres. Le nombre des serpents que le fénianisme à déjà réchauffés dans son

sein le proclame assez haut, et l'on vient d'en avoir une preuve nouvelle bien saisissante. Si le voile est levé sur l'horrible attentat de Clerkenwell; si l'on sait à présent les circonstances qui l'ont précédé; si l'on connaît le nom de l'homme par qui le feu fut mis au baril de poudre, on le doit à un des coupables, devenu dénonciateur de ses compagnons. Et ce dénonciateur — remarquez bien ceci — occupait un grade assez élevé dans la hiérarchie féniane : il était « centre ». Pour le faire passer du rôle de complice au rôle de témoin à charge, qu'avait-il fallu? Il avait suffi de lui promettre le pardon s'il consentait à être ce qu'on nomme ici « Queen's evidence ». Le misérable a livré la tête d'autrui pour qu'on ne lui prît pas la sienne. C'est la vieille histoire!

Je le répète, le fénianisme proprement dit n'est plus, à l'heure qu'il est, ce qui absorbe toutes les pensées de l'Angleterre : la panique a cessé; mais ce qui, plus que jamais et avec raison, préoccupe les Anglais, c'est l'Irlande — l'Irlande, qui est non pas une réunion de conspirateurs plus ou moins hardis, mais tout un peuple irrité.

Que faire de l'Irlande? Redoutable problème que l'Angleterre se flatterait en vain de résoudre, tant qu'elle craindra de s'avouer la nature et l'étendue des souffrances au fond desquelles germe l'irritation; tant qu'elle laissera l'abîme se creuser, faute de courage pour en sonder les profondeurs!

Eh bien, il faut le dire, ce courage lui manque de la manière la plus absolue. Je n'en veux pour preuve que l'accueil fait ici à la lettre pastorale dernièrement publiée, en Irlande, par le cardinal Cullen. Cette lettre contient le passage suivant, qui a vivement ému la susceptibilité anglaise et donné lieu à d'amères protestations, de ce côté du canal de Saint-George, bien entendu :

« Notre pauvre pays a été réduit aux dernières extré-

mités de la misère. Nos villes regorgent d'hommes, de femmes et d'enfants à demi morts de faim, sans bas, sans souliers, sans un vêtement propre à les garantir de la neige et de la gelée... L'Irlande a perdu plus de 3 800 000 habitants, qui, pour échapper à la faim, ont dû braver les dangers de l'Atlantique. Près de 400 000 cottages ont été détruits de fond en comble, afin que ceux qui les occupaient n'eussent plus désormais à y chercher refuge. Des villages pleins de vie ont disparu et des villes autrefois prospères sont aujourd'hui presque abandonnées et tombent en ruines. »

Oui, voilà ce qu'affirme, non pas un libelliste irlandais, non pas un obscur pamphlétaire, non pas un étranger ignorant ou jaloux, mais un prélat renommé pour ses lumières, vivant au milieu du pays dont il parle, placé de manière à voir les choses de haut, et à les bien voir, intéressé à ne rien avancer légèrement, surtout à se garder d'une assertion fausse, et qui, dans le document même où il décrit les misères de l'Irlande, s'élève avec force contre ceux qui en demandent le soulagement à l'esprit de révolte ou au noir génie des complots.

Mais il y a beaucoup de gens, en Angleterre, qui sont décidés à ne pas entendre de cette oreille-là. Ils ont si grand'peur du remède, qu'ils ne veulent à aucun prix convenir de l'existence du mal. Qu'opposer aux affirmations du cardinal Cullen? On sait que la statistique, qui se prête à tous les genres de démonstration, est la grande ressource des raisonneurs dans l'embarras. Outre que les résultats donnés par la statistique dépendent de la façon dont ils ont été recueillis et du but qu'on s'est proposé en les recueillant, quelle est la conclusion que ne puisse servir un chiffre dextrement employé? Mais précisément parce qu'il n'y a pas moyen de vérifier sur l'heure ce qu'ils ont d'exact, et parce qu'il est aisé de leur faire signifier ce qu'on veut, les chiffres constituent un argu-

ment très commode. C'est celui qu'on a opposé au cardinal Cullen. On lui a répondu que la moyenne du rapport annuel des récoltes en Irlande s'était accrue, depuis 1860, de 25 000 000 livres sterling à 30 000 000 livres sterling; que, de 1851 à 1866, la valeur totale des bestiaux s'était accrue de 28 000 000 livres sterling à 45 000 000 livres sterling et que, si, d'un côté, on avait détruit 400 000 cottages, on avait bâti 100 000 maisons plus habitables; d'où la conséquence que les Irlandais étaient plus riches, mieux nourris et mieux logés.

Voilà qui est bientôt dit et lestement démontré. Mais, en premier lieu, les chiffres dont on a fait parade sont-ils articles de foi? En voici d'autres que je laisse aux statisticiens de profession le soin de concilier avec les premiers, et qui sont puisés à une source officielle. Dans le *Statesman's Year book* de 1867, lequel s'appuie sur les données fournies par le « Registrar general », je lis, page 282 : « La valeur totale du bétail en Irlande était évalué, pour 1864, à 30 085 082 livres sterling. En 1859, elle s'élevait enfin à 35 368 259 livres sterling; diminution de plus de 5 000 000 de livres sterling de 1859 à 1865, c'est-à-dire dans l'espace de six ans. »

Ce n'est pas tout. Admettons pour un instant qu'aux mains dans lesquelles la possession en Irlande se concentre, la richesse se soit accrue: cela prouve-t-il que la misère des meurt-de-faim n'y soit pas plus répandue et plus profonde que jamais? La question de distribution est-elle de si peu d'importance, en un pareil débat, qu'il n'y ait à en tenir compte? Et s'il était besoin d'établir que, dans un même pays, l'augmentation de la richesse et celle de la misère peuvent marcher de pair, que faudrait-il de plus que l'exemple de l'Angleterre elle-même, où se touchent les deux extrêmes de l'opulence et de l'indigence, et où la richesse croissante de familles déjà fabuleusement riches ne tarit en aucune sorte les sources du pau-

périsme? Cent mille maisons décentes ont été bâties, contre quatre cent mille cahutes? Sont-ce les mêmes qui sont confortablement casés aujourd'hui dans les cent mille maisons décentes? Voilà ce qu'on oublie de nous apprendre.

Le cardinal Cullen fera donc bien, jusqu'à plus ample informé, de croire qu'il voit ce qu'il voit, qu'il entend ce qu'il entend, qu'il n'est pas entouré de Crésus lorsqu'il se plaint d'être entouré de mendiants blêmes; et, quant à l'Angleterre, je l'engage à ne pas imiter, dans son appréciation de l'état du peuple irlandais, le procédé de Louis XI, qui, fort effrayé de la mort, qu'il sentait venir, s'imagina que, pour avoir raison de la maladie, il n'avait qu'à la nier, défendant toute allusion à son mal, dissimulant sa pâleur, grimaçant le sourire, et, quand il ne lui restait plus qu'un souffle, l'employant à dire à son médecin : « Voyez donc, je ne me suis jamais mieux porté. ».

VII.

UNE PRÉDICTION DU RÉVÉREND JOHN CUMMING.

2 février.

Avertissez vos compatriotes qu'ils n'ont qu'à se bien tenir, si leur nationalité leur est chère. Nous avons dans ce pays grave un prophète par qui ceci vient d'être prédit : « Encore quelque temps, et il n'y aura plus en Europe que trois nations, savoir : la Russie, avec tous les hommes de race slave groupés autour d'elle; l'Allemagne, embrassant tous les hommes de race teutonique, et la France, absorbant tous ceux de la race latine. »

Triste nouvelle, n'est-ce pas? Mais que les Belges se

consolent : quand cette prédiction s'accomplira, nous serons bien près de la fin du monde, assure notre prophète; si bien que l'Allemagne, la Russie et la France n'auront gagné à leurs conquêtes que de mourir plus en grand.

C'est le révérend Joseph Cumming, D. D. T. R. S. E., ministre de l'Église nationale écossaise, qui nous a dit ces choses avant-hier au soir, dans un discours écouté avec le recueillement de rigueur par une congrégation nombreuse et craignant Dieu.

Sachez d'abord que le docteur Cumming n'est pas le premier venu. C'est le prince des prédicateurs de ce pays, ou peu s'en faut. Pour l'éloquence de la chaire, on le regarde comme le successeur d'Edouard Irving. La papauté n'a pas, en Angleterre, de plus redoutable ennemi, et il brille d'un éclat sans pareil dans le monde des mystiques. Ce qu'il est, il suffirait des titres de ses ouvrages pour nous l'apprendre : « Esquisses apocalyptiques, — Voix de la nuit, — Voix du jour, — Dieu dans l'histoire, — la Grande Tribulation; » etc. J'ai justement sous les yeux le dernier de ses livres, qui n'en est pas le moins curieux; et la manière dont il y décrit le final embrasement du monde, qu'il déclare très prochain, est à donner la chair de poule. Remarquez bien, je vous prie, qu'il ne s'agit pas d'un embrasement métaphorique : non, parbleu! Il s'agit de cette épouvantable et suprême catastrophe annoncée par saint Pierre dans les termes que voici : « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit. Alors les cieux disparaîtront avec un grand bruit; les éléments seront dissous par l'action d'une chaleur dévorante; la terre, avec tout ce qu'elle renferme, sera entièrement consumée. »

Le développement que le docteur Cumming donne des paroles de l'apôtre est vraiment formidable. Les joyaux de la couronne d'Angleterre, la couronne de fer de Charle-

magne, le sceptre de l'autocrate de toutes les Russies, canons d'Austerlitz et de Waterloo, bruyants tambours, drapeaux ensanglantés, épées et mousquets — mettons sur la liste, s'il vous plaît, les fusils à aiguille et les fusils Chassepot, inventés depuis — tout cela sera réduit en cendre. « Donc, plus de guerre! » dit le docteur Cumming; ce qui va de soi, attendu que les combattants ne seront pas moins bien brûlés que les instruments de combat. Seront pareillement réduits en cendres, archives, recueils de lois, ouvrages de jurisprudence, actes du Parlement. « De sorte, fait observer le malin révérend, qu'il n'y aura plus de péché. »

Je ne le suivrai pas dans son amplification, qui a quatre ou cinq pages et qui pourrait en avoir cent; mais je ne puis résister au plaisir de vous mettre dans la confidence des goûts littéraires du docteur Cumming. Il prédit que, dans la conflagration finale du monde, les livres de Gibbon, de Voltaire, de Rousseau, de Shelley, s'évanouiront en colonnes de fumée sulfureuse et intolérable (*volumes of sulphurous and intolerable smoke*), tandis que ceux de Milton, de Shakspeare et de Walter Scott se dissiperont en étincelles aussi passagères, mais aussi brillantes que l'éclair.

Et les vivants, que deviendront-ils? La belle question! Ils seront calcinés, cela va sans dire, comme la couronne de fer de Charlemagne, les canons de Waterloo, les actes du Parlement et les poèmes de Shelley. Mais ce ne sera pas le sort de tous. « Ceux qui se trouveront vêtus de la parfaite justice du Seigneur (*clad in the saviour's perfect rightness*) », ceux-là échapperont naturellement aux atteintes du feu. Il y a plus : ils seront pris en l'air dans un nuage, d'où ils redescendront sur la terre aussitôt qu'elle aura été renouvelée, la doctrine orthodoxe étant que tout change, mais que rien n'est détruit d'une manière absolue; — d'où je conclus, moi profane,

qu'il pourrait bien rester quelques ouvrages de Shelley, de Byron, de Voltaire et de Rousseau, même après qu'ils se seront évanouis en colonnes de fumée sulfureuse et intolérable.

Mais, demandez-vous peut-être, puisque les élus doivent redescendre sur la terre, pourquoi sont-ils pris en l'air dans un nuage? « Pour jouir de la vue de la terre embrasée, » répond le docteur Cumming, qui ne s'embarrasse guère de ce qu'une pareille jouissance a de peu charitable. L'essentiel pour lui est que les élus ne perdent pas l'occasion d'un magnifique spectacle, celui qui flambe, et qu'ils soient placés, pour bien voir, à une hauteur convenable, dans un nuage, comme qui dirait aux premières loges.

Telle sera donc la « grande tribulation », — sauf pour les spectateurs dans le nuage — et le terme approche, je vous en préviens.

Toutefois que la peur et le découragement ne vous fassent point abandonner vos travaux habituels; continuez à vivre absolument comme si de rien n'était; le docteur Cumming insiste sur ce point; et, à l'appui de cette recommandation d'un mysticisme équivoque, il cite l'anecdote suivante :

Il y a soixante ans, les Américains, sous l'empire, non pas d'une croyance éclairée, comme celle du docteur Cumming, mais d'une idée superstitieuse, s'imaginèrent qu'on touchait à la fin du monde. Il y avait eu éclipse complète du soleil en plein midi, et tout n'était plus que ténèbres.

Il arriva que le congrès des États-Unis était rassemblé en ce moment même. L'épouvante fut extrême, et quelques membres, se levant dans un état d'agitation que vous devinez, proposèrent au congrès de s'ajourner. Mais un vieux puritain : « Monsieur le président, dit-il, il y a des personnes dans cette assemblée qui croient que notre

dernier jour est venu. Je crains qu'elles n'aient raison. Mais nous avons à remplir des devoirs qu'il ne convient pas d'interrompre. Je n'appuierai point par conséquent la motion d'ajournement; mais, comme nous sommes dans les ténèbres, je proposerai qu'on apporte de la lumière. »

Ainsi pensait et parlait, en 1859, le révérend John Cumming, D. D. F. R. S. E. Il y aura bientôt dix ans de cela, et, si la fin du monde était si proche alors, jugez de ce qui nous attend aujourd'hui!

J'avais toujours pensé que nous n'avions pas à nous préoccuper de cette éventualité terrible, me fiant au texte : « Le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit. » J'inférais de là qu'il était impossible de prédire le jour du Seigneur et inutile de chercher à le prévoir. Mais aux raisonneurs de mon espèce, le docteur Cumming oppose victorieusement le chapitre XXI de saint Luc, où les guerres, les bruits de guerre, les tremblements de terre, la famine, la peste, figurent en qualité de signes précurseurs de la destruction du monde.

Toute la question est de savoir si de tels signes existent d'ores et déjà. Or comment en douter?

N'avons-nous pas eu, depuis 1848, des guerres de toutes les couleurs : guerre de Crimée, guerre des Indes, guerre de Chine, guerre d'Italie, guerre d'Allemagne? Quant aux bruits de guerre, l'air en est infecté, sans parler des machines meurtrières qu'on invente, et des armées qu'on réorgarnise, et des emprunts qu'on propose en vue de cette réorganisation.

Pour ce qui est des tremblements de terre, il y en a eu à Mitylène, à Tortola, dans les îles de la Vierge; et, si l'expression tremblement de terre est entendue dans le sens du mot grec, qui signifie ébranlement, que de tremblements de terre, depuis la faillite Overend et Gurney jusqu'au bill de réforme de 1867!

Est-ce la famine qui fait défaut? La famine a ravagé la

Prusse; elle siège en permanence dans « l'East-End » de Londres et dans « Bethnal green », à la barbe de l'opulente Angleterre, et, en France aussi, on a crié : « Du pain! du pain! »

Est-ce la peste? Pendant qu'elle s'abattait sur les bestiaux en Angleterre, l'Italie faisait un très mauvais parti à de pauvres pharmaciens ou médecins soupçonnés de lui avoir apporté le choléra.

Autre signe précurseur. Il est écrit que trois esprits impurs, semblables à des grenouilles, tromperont les rois de la terre. Quelles grenouilles? Sur ce point, le docteur Cumming se range à l'opinion de l'évêque Villiers, de l'évêque de Ripon et de plusieurs savants commentateurs, lesquels ont remarqué que les anciennes armes de la France n'étaient ni la fleur de lis, comme sous les Bourbons, ni l'abeille, comme sous la dynastie impériale, mais trois grenouilles? Oui, trois grenouilles qui étaient peintes sur les bannières de Clovis et de Charlemagne. Preuve manifeste que ce sera Napoléon III. qui mènera le branle, dans la grande danse des morts.

Cette dernière prédiction du docteur Cumming n'est pas sans me frapper; mais est-il bien sûr que nous touchons à la fin du monde, parce qu'il n'a pas mal à souffrir, depuis quelque temps, et de la guerre, et des bruits de guerre, et des tremblements de terre, et de la famine, et de la peste? Hélas! il me semble qu'il n'est guère de période dans l'histoire où tous ces aimables fléaux ne se soient réunis pour nous tourmenter, grâce à l'action combinée de ces deux causes : l'inclémence de la nature, et la bêtise humaine : — l'inclémence de la nature, qui est de très vieille date, et la bêtise humaine, qui, certes, n'est pas d'hier.

VIII.

M. RŒBUCK A SHEFFIELD.

2 février.

M. Rœbuck était indisposé, et le monde s'inquiétait de son absence. Mais, Dieu soit loué! Le voilà qui reparaît, aussi gaillard, aussi sûr de lui-même, qu'à aucune époque de sa vie, et plus convaincu que jamais du caractère décisif de son influence sur les destinées de l'Angleterre.

C'est à Sheffield qu'il a fait sa rentrée, dans le rôle de convive invité par la Chambre du commerce.

Le lord du manoir de Boroughbridge était toujours élu membre de la Chambre des communes, à l'unanimité des suffrages, par son bailli et son sommelier. Eh bien, le lord de Boroughbridge n'était pas plus assuré des votes de son bailli et de son sommelier que M. Rœbuck ne l'a été, jusqu'à ce jour, de ceux du corps électoral de Sheffield, qu'il représente, je crois, depuis quelque dix-huit ans.

D'où vient cet attachement indomptable des électeurs à l'élu? La carrière est ouverte aux esprits subtils. Mon idée, à moi, est que les électeurs de Sheffield doivent avoir un goût particulier pour les roseaux peints en fer, les bouledogues friands de dragées, et les paysans du Danube en quête de conversations augustes.

Que M. Rœbuck ne soit pas ce qu'on appelle vulgairement un bon coucheur, et qu'il faille se garer, quand on le peut, de ses morsures, c'est certain. Lui-même, il s'est comparé au fidèle et terrible « Tear'em », aboyant,

au premier bruit des pas furtifs du « voleur français », de manière à mettre sur pied toute la maison.

Le fait est qu'il a l'humeur batailleuse et les dents longues. Le parti libéral ne l'en aimait certes pas moins pour cela ; au contraire. Nous sommes toujours disposés à croire que les gens querelleurs ont du bon, quand c'est notre cause qu'ils épousent. Mais les rudes natures sont sujettes, paraît-il, à d'étranges défaillances.

Je me souviens de vous avoir tracé le piquant tableau de cette fameuse séance du mois de juin 1863, dans laquelle M. Rœbuck vint racônter à l'univers attentif, comme quoi il avait demandé une audience à l'empereur des Français, l'avait obtenue, et comme quoi les secrets de l'Olympe n'étaient plus pour lui, Rœbuck, des secrets. Chose admirable! il lui avait été donné de sonder les coins et recoins d'une pensée inscrutable. Comme Sémélé, il avait voulu voir Jupiter dans tout l'éclat de sa gloire, et l'avait vu, sans être victime, comme Sémélé, de l'accomplissement de ce désir présomptueux. Il en était tout fier, et l'on trouva comique, de la part d'un paysan du Danube, un genre d'orgueil qui sentait son courtisan d'une lieue. Le pis est que celui dont M. Rœbuck avait recherché les confidences, après avoir dit publiquement que son baiser sur la joue de la reine Victoria était une souillure, resta, comme devant, impénétrable. Il fut prouvé, ou, du moins, convenu que M. Rœbuck avait entendu ce qui ne lui avait pas été dit, ou mal compris ce qu'il avait entendu. Voilà ce que c'est que d'entrer en commerce avec les dieux!

Faiblesse d'un moment! Péché véniel, après tout! Soit. Mais M. Rœbuck a bien autre chose, ma foi, sur la conscience. Et, par exemple, l'Angleterre, si elle l'eût écouté, n'aurait-elle pas reconnu le Sud, et couvert ainsi de sa sanction l'existence de l'esclavage? Il est vrai que, plus tard, il déclara ne pas insister, attendu

que son opinion n'était pas celle de lord Palmerston, « homme beaucoup plus âgé que lui ». Que vous semble de ce respect lacédémonien pour la vieillesse, dans un homme qui prend si aisément son parti du sort des ilotes? On n'est pas plus Spartiate que cela.

Mais soyons juste : M. Rœbuck a des qualités bien propres à racheter quelques-uns de ses défauts, aux yeux des électeurs de Sheffield, comme aux yeux de tous les Anglais. On aime la verdeur de son talent, et son éloquence brève, nerveuse, incisive, à laquelle l'âpreté même qui la caractérise, donne une singulière saveur. On lui tient compte de sa sincérité, qui, si je puis m'exprimer ainsi, change en restant sincère. On lui sait gré d'être par excellence l'homme du franc parler (*outspoken*). Et puis les Anglais apprécient fort le mérite d'avoir du cœur (*pluck*). Or M. Rœbuck a du *pluck* à revendre. Je le soupçonne même d'un peu de fanfaronnade systématique. Cela lui a si bien réussi, en général!

Je n'oublierai jamais une scène dont Sheffield fut le théâtre, au mois de juin 1865, et dans laquelle notre héros joua le premier rôle. Il avait jeté le gant aux buveurs d'eau (*teatotallers*); il avait contribué à faire hausser de 25 pour 100 le prix de leur favorite et vertueuse boisson. Il se présenta néanmoins bravement dans un meeting où ils étaient en force, fit la grimace au verre d'eau qu'ils lui offrirent, et se moqua de leur prétention à l'impeccabilité. Quant aux ouvriers qui étaient là, il leur dit en face, que beaucoup d'entre eux étaient des *irrognes qui caressaient leurs chiens et battaient leurs femmes.* Un raccommodeur de soufflets, un chirurgien vétérinaire, un révérend, furent les chiens qu'au nom du principe de la tempérance, on lança successivement contre le taureau, qui les reçut l'un après l'autre sur ses cornes, au grand amusement des spectateurs. A je ne sais plus lequel des assistants, l'intraitable orateur fit allusion en ces termes :

C'est un homme qui assassinerait s'il en avait le courage. Sa conclusion fut : *Je ne vous crains pas. Je ne crains personne. Je dis ce que je pense. Je fais ce que je dois. Là, qu'avez-vous à répondre?* Ils répondirent en lui donnant une majorité de dix contre un.

Mais, hélas! la victoire n'est pas toujours aux vaillants. M. Rœbuck vient d'en faire l'expérience; car, si, à Sheffield, la Chambre de commerce l'a bien accueilli, les nombreux ouvriers que, trois jours après, il est allé haranguer dans la salle de la Tempérance, l'ont tout simplement hué, — ce qui s'explique de reste, comme vous allez voir.

A la Chambre de commerce, outre qu'il s'adressait à des gens bien disposés en sa faveur, M. Rœbuck avait choisi un sujet peu scabreux. Il avait entrepris de démontrer que la réforme parlementaire était son œuvre: *Ayant lord Derby au pouvoir, je résolus de lui arracher un véritable bill de réforme.* Qu'y a-t-il dans ce *je* dont âme qui vive se puisse offenser? On connaît M Rœbuck, et l'on est accoutumé à l'entendre exprimer honnêtement l'immense idée qu'il a de lui-même. D'ailleurs, l'auteur de la réforme, quel est-il? « C'est moi, » assure M. Disraéli. « Pas du tout! c'est moi! » assure M. Gladstone. « Allons donc! s'écrie M. Bright, et moi, pour qui me comptez-vous? » *Pater est quem nuptiæ demonstrant;* mais, ici, cette indication de la paternité manque, et, puisque tant de concurrents se disputent l'incertaine paternité du bill de réforme, pourquoi, je vous prie, M. Rœbuck ne se mettrait-il pas sur les rangs? Autant lui qu'un autre.

Le discours dont il s'agit contient, au surplus, maint passage qui a dû plaire aux auditeurs. D'abord, l'Irlande y est fort malmenée, et une réunion d'Anglais ne saurait se formaliser de cela, surtout si elle se rappelle qu'au mois de juin 1863, à l'appui de sa proposition de recon-

naître le Sud, M. Rœbuck disait : *Toute fraction d'un peuple qui veut se détacher de la masse, en a le droit si elle en a la force.* Les grands patriotes ne sont pas tenus d'être logiques, apparemment, ou peut-être le crime de l'Irlande est-il, aux yeux de M. Rœbuck, de n'avoir pas la force, qui fait le droit, selon lui, j'en ai peur. Oui, telle doit être son opinion, puisqu'il découvre aujourd'hui que les Américains des États-Unis sont *un peuple droit, honnête, sincère.* Il ne parlait pas de cette façon, si j'ai bonne mémoire, avant le triomphe de l'Union. Les Yankees, à cette époque, n'étaient pour lui que l'*écume de la terre* (*the scum of the earth*). Bien leur en a pris d'être les plus forts!

Quoi qu'il en soit, le discours de vendredi n'avait rien, je le répète, d'irritant au fond, quoique la forme en fût à peu près aussi aigre que d'habitude. Mais le discours de lundi, ah! pour celui-là, on conçoit qu'il n'ait guère été du goût de l'assistance, composée, comme je l'ai dit, d'ouvriers.

Nommé membre de la commission qui fut chargée, il y a quelque temps, de mettre le *Trade unionism* sur la sellette, M. Rœbuck avait eu occasion, en cette qualité, d'épancher ses sentiments, et ils n'ont certes rien gagné à la manière dont il les a exprimés dans la « Temperance hall » de Sheffield. Il avait à parler sur les relations du travail et du capital. Comment l'a-t-il fait? Après avoir reconnu que, « dans le combat de la vie, l'ouvrier était sans protection; qu'il était faible, non seulement contre le capitaliste, mais aussi contre la nature, et qu'il était amené de la sorte à se garder, en s'associant avec ses semblables, de plusieurs des maux qui l'assiègent », M. Rœbuck s'est mis, pour toute conclusion, à tonner contre le *Trade unionism*, en termes d'une partialité manifeste et d'une virulence extrême.

La question est trop grave, trop étendue, pour que

j'indique, même en résumé dans cette lettre, les quelques points où M. Rœbuck a eu raison, et ceux où il s'est montré injuste. Qu'il me suffise de dire qu'il a parlé, non pas en juge équitable, mais en procureur du roi chargé d'accabler l'une des deux parties. Aussi a-t-il été accompagné jusque chez lui, à sa sortie de la salle, par des murmures et des huées. S'il est vrai que la paternité du bill de réforme lui appartienne, l'enfant, aux prochaines élections, pourrait bien renier son père.

IX.

UN PROCÈS SCANDALEUX.

5 février.

Qu'un grand chambellan d'Angleterre lave son linge sale en public, cela est déjà passablement absurde; mais combien plus absurde encore, lorsqu'il le déploie aux yeux de tous, sans le laver!

Eh bien, c'est ce qui vient d'avoir lieu. Si le fait n'était que scandaleux, je m'abstiendrais de le mentionner. Il est, en outre, fort instructif, et, comme tel, il appartient au domaine de l'histoire des mœurs.

Lord Willoughby d'Eresby représente une des plus anciennes familles d'Angleterre. La pairie dont il porte le titre a été transmise de père en fils, dans sa maison, pendant plus de cinq siècles, ayant été créée en 1313, sept ans avant l'époque marquée par l'établissement du pouvoir législatif des communes, et cent cinquante-huit ans avant cette fameuse bataille de Tewkesbury, où Édouard IV battit et fit prisonnière Marguerite d'Anjou.

La guerre des Deux Roses avait tant moissonné de nobles, qu'en parlant de cette période de l'histoire anglaise, M. Disraéli fait observer, dans son roman de *Coningsby*, qu'un baron normand était alors presque aussi rare en Angleterre que l'est aujourd'hui un loup. C'est assez dire que les familles des grands barons d'autrefois sont éteintes depuis longtemps, et qu'il n'y a, de nos jours, en Angleterre, que bien peu de nobles qui aient ce que l'on appelle la « noblesse du sang ». Cette noblesse, lord Willoughby d'Eresby est de ceux qui peuvent la revendiquer, puisque son arbre généalogique remonte jusqu'au règne d'Edouard II; et, si lord Denbigh était, suivant l'opinion de George II, le meilleur gentilhomme d'Angleterre, par cela seul qu'il descendait des comtes de Habsbourg, on ne saurait nier que lord Willoughby ne tienne un rang élevé parmi les gentilshommes. Aussi est-il grand chambellan d'Angleterre, en vertu de la peine qu'il s'est donnée de naître.

Cela posé, lord Willoughby d'Eresby vient de figurer dans un procès qui n'ajoutera pas au lustre de son nom, et au respect que peut inspirer la dignité dont il est revêtu.

Il est convenu que « noblesse oblige ». Oblige à quoi? A ne pas prendre la femme du voisin? à ne pas vivre maritalement avec elle pendant dix-sept ans, pour la mettre ensuite à la porte d'une maison achetée de ses propres deniers, retenir ses meubles et son argenterie, et faire annoncer dans les journaux qu'on n'a jamais été marié avec elle? Il faut croire que la maxime précitée n'est pas suffisamment claire, car c'est de la sorte que le noble personnage en question l'a comprise.

Ayant rencontré à Paris, en 1847, une comtesse dont le mari avait le tort de servir en mer, il fit si bien, qu'elle devint sa maîtresse. Pareille chose se voit un peu partout, et il est juste de reconnaître que la violation du

septième commandement n'est pas, d'une manière exclusive, affaire de roi ou de gentilhomme. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que le héros de cette histoire n'eut rien à cacher, et ne cacha rien. S'il n'avait pas été de la classe des bien nés, c'eût été différent. Il aurait dû, je suppose, s'imposer toutes les gênes de la discrétion; il lui aurait fallu aimer dans l'ombre. Mais cela est bon pour les petites gens! A quoi servirait, je vous le demande, une pairie qui date de 1313, si des péchés pouvant faire preuve de vingt quartiers ne rencontraient pas plus d'indulgence que les faiblesses roturières, lesquelles, comme chacun sait, n'en méritent aucune? L'honorable A. Drummond Willoughby (il n'était encore qu'honorable) vécut donc publiquement, à Twickenham, avec la femme de son choix. Il lui permit de porter son nom; il l'introduisit dans le cercle de ses relations et connaissances, et la fille qu'elle lui donna fut, pour tous, de la famille; ce qui était juste, mais ce qu'on estima cent fois plus juste encore, dès qu'il s'agissait de personnes de qualité. On n'imagine pas jusqu'à quel point la pruderie perd son caractère anguleux dans le commerce du rang et de la fortune. Il y a vertu et vertu, que diable! et, dans le grand monde, on ne se mesure pas les uns les autres avec l'aune des idées bourgeoises.

Tout allait donc au mieux, lorsque le père de l'honorable A. Drummond Willoughby mourut, laissant à son fils, outre le titre de lord et l'office de grand chambellan héréditaire, l'entière possession d'une fortune immense (60 000 livres sterling de rente), mais — relativement à ce dernier point — à condition qu'il se débarrasserait de sa maîtresse française. « Qu'à cela ne tienne! » dit ce fils obéissant; et il eut d'autant moins de peine à s'incliner devant les volontés paternelles, qu'il s'était épris de la femme de chambre de la comtesse, si l'on doit créance à des affirmations que le brusque dénouement donné au procès

n'a pas laissé le temps d'approfondir. Ce qui est sûr, c'est que la dame fut renvoyée; et l'on ne peut pas dire qu'elle le fut sans tambour ni trompette, attendu que sa position devint l'objet d'une *annonce* dans les journaux. Maîtresse renvoyée, chien perdu! C'est pour cela que les annonces sont faites, apparemment. Sinon, à quoi bon les annonces?

Mais — ici l'intérêt redouble — non seulement la comtesse n'a pu obtenir qu'on lui fît au moins une pension convenable; mais elle avait des meubles et de l'argenterie, qui lui appartenaient à elle, et qu'on l'a mise dans la nécessité de réclamer. D'où le procès auquel nous devons ces édifiantes révélations.

—Allons donc! direz-vous sans doute; tout ceci est un conte à dormir debout. Comment admettre qu'un gentleman, un lord, l'un des deux chambellans héréditaires d'Angleterre, ait mieux aimé affronter un semblable scandale que de faire droit tout de suite, lui homme énormément riche, à des réclamations si légitimes?

Que voilà bien un raisonnement bourgeois! Comment! vous ne sentez pas ce qu'il y a de fier à ne tenir compte que de l'opinion de ceux qui vous valent, à juger de haut les criailleries des gens de peu? Mais c'est tout à fait grand seigneur, cela. Lord Willoughby savait si bien ce qu'il devait à l'orgueil de son rang, qu'il avait donné pour instructions à son avocat d'être inflexible, de n'entendre à rien, et d'aller jusqu'à soutenir que cette femme mariée qu'il avait séduite et qui, pendant dix-sept ans, avait porté son nom, n'était pas reçue à intenter personnellement une action contre lui, vu qu'elle était encore mariée, et qu'il y avait eu quelque défaut de forme dans le jugement de séparation prononcé entre elle et son mari! J'aime fort ce dédain des idées vulgaires. Bon sang ne peut mentir.

De fait, que s'est-il passé? Le lord chief de justice a

déployé beaucoup d'indignation; il a coupé court au procès le plus vite qu'il a pu, pour étouffer le scandale : il a été décidé qu'un tiers désigné par lui déterminerait ce que le défendant devait donner à la demanderesse; et de tout ceci, *la canaille* a fait grand bruit. Soit, et après? Lord Willoughby d'Eresby en sera-il moins pair du royaume? en aura-t-il moins 60 000 livres sterling de rente? en jouira-t-il moins des hommages que rendent les personnes bien élevées aux personnes élevées? Et tenez, on rompt déjà des lances pour lui. Le *Globe* se moque des critiques puritains, et il prend Shakspeare à témoin que Roméo et Juliette ne se seraient pas quittés en si bons termes, s'ils avaient vécu dix-sept ans ensemble. Vous verrez qu'on n'osera plus bientôt trouver à redire aux faits et gestes de Sa Seigneurie, de peur de passer pour un homme de mauvais goût...

Mais je me trompe, et il est temps que je vienne au ton sérieux, pour vous dire qu'en agissant comme il l'a fait, lord Willoughby d'Eresby s'est trompé d'époque, et a oublié qu'il aurait affaire à une magistrature plus sévère encore, et plus importante que celle des tribunaux : la magistrature de l'opinion. Grâce à la presse, il n'y a plus aujourd'hui, en Angleterre, de personnage, si haut placé qu'on le suppose, qui puisse impunément s'écarter du droit chemin, et qui ait chance de trouver refuge dans les privilèges de son rang. Rien de plus éloquent, de plus terrible que la sentence — sentence est bien le mot — prononcée contre lord Willoughby d'Eresby par les journaux anglais, depuis le *Times* jusqu'au *Daily News*, depuis le *Daily News* jusqu'au *Morning Star*. Oh! si l'on savait en France ce que peut, non seulement pour le progrès des mœurs politiques, mais pour la protection de la morale, une presse libre, une presse purifiée aux sources vives de la liberté!

X.

LES *VALENTINES*.

18 février.

Y a-t-il disette de faits en Angleterre? Parbleu, non. La session du Parlement vient de s'ouvrir. — L'acte qui suspendait l'*habeas corpus* en Irlande a été renouvelé. — Sur les mesures à prendre pour réconcilier ce malheureux pays avec l'Angleterre, les projets abondent. — La querelle entamée au sujet de l'*Alabama* s'envenime. — Ce diable d'empereur Théodore a gagné les Anglais de vitesse; il est à Magdala; les prisonniers sont à sa merci; et, en Angleterre, les contribuables commencent à avoir... le visage plus pâle qu'un rentier, à l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier. — On tremble pour lord Derby, à qui, dit-on, la goutte se montre impitoyable. — Il est question d'un changement de ministère. — Qui serait premier ministre, si les tories restaient au pouvoir? On n'en sait rien. M. Disraëli a du talent, mais loin d'un talent roturier! — A propos de lord Derby, son second valet vient de se tuer, parce qu'il était jaloux. — Dans le West End de Londres, on se donne du bon temps et des indigestions; dans l'East End, on meurt de faim, etc..., etc..., etc...

Vous le voyez : la matière pour une longue lettre ne manque pas. Et cependant, ce n'est ni du Parlement, ni de l'Irlande, ni des démêlés de l'Angleterre avec les États-Unis, ni de l'aventure de l'Abyssinie et de Théodore, ni de la santé du premier ministre et des tragédies

de son antichambre, et des riches qui oublient les pauvres... Non, ce n'est de rien de tout cela que je veux aujourd'hui vous parler, parce que rien de tout cela n'a été le grand événement de la semaine qui vient de finir. Le grand événement de cette semaine a été l'envoi des *Valentines*. Savez-vous bien, d'abord, ce qu'on entend par là? Les Valentines sont de jolies petites missives d'amour non signées, imprimées sur du papier découpé, encadrées de la manière du monde la plus galante, ornées de toute sorte d'enjolivures, enrichies de toute sorte d'enluminures, et qui volent de maison en maison sur les ailes de la poste.

On appelle, en outre, Valentines, les jeunes filles sur qui les Valentins, autrement dits les amoureux, fixent leur choix quand se lève le soleil ou le brouillard du 14 février.

Si j'avais à prendre les choses *ab ovo*, je pourrais vous prouver que la fête des Valentines remonte à la plus haute antiquité; je pourrais vous expliquer comme quoi elle se rattache au souvenir du dieu Pan, à celui de la déesse Junon, et à la célébration de ces Lupercales, où l'on fouettait dans les rues les femmes qu'on y rencontrait, sans qu'elles y trouvassent à redire; je vous montrerais ensuite comment d'ingénieux évêques chrétiens s'y prirent pour faire tourner au profit de la religion des pratiques par trop érotiques, et comment saint Valentin, mort de la mort des martyrs le 14 février, 270 ans après l'ère chrétienne, devint le patron des amoureux. Mais je vous ferai grâce de ces détails savants et me bornerai à vous dire, en fait de curiosités historiques, que les premières Valentines connues — je parle des missives poétiques — furent composées par Charles duc d'Orléans, lequel fut fait prisonnier, en 1415, à la bataille d'Azincourt et enfermé à la tour de Londres, où il charma ses loisirs de la façon indiquée. Les Valentines qui portent son

nom sont conservées en manuscrit au British Museum avec un respect caractéristique ; et ce n'est pas moins respectueusement qu'on cite le poème où John Ludgate, en 1440, fit allusion à la pratique des Valentines, en mettant ses hommages aux pieds de la reine Catherine.

Toujours est-il que, sur ce point, moins encore que sur tout autre, la tradition n'a fléchi. Qui n'a pas vécu en Angleterre ne peut se faire une idée des émotions qu'y éveille le 14 février dans chaque famille, depuis les plus opulentes jusqu'aux plus pauvres, depuis les plus huppées jusqu'aux plus humbles. A seize, dix-sept ou dix-huit ans, c'est une chose qui amuse; entre dix-huit et vingt-cinq ans, c'est une chose qui enchante; passé vingt-cinq ans, c'est une chose qui intéresse. Les jeunes filles n'en dorment pas plusieurs nuits à l'avance. Il est si doux d'avoir à deviner de qui vous vient un message d'amour! L'imagination est si agréablement excitée, quand elle est au service du cœur! Le mystère ajoute tant de charme à ce qui est déjà charmant!

Aussi l'usage, loin de se perdre, n'a-t-il fait que croître et embellir. L'année dernière, il paraît que la circulation des Valentines s'est élevée au chiffre de près d'un million. Ce chiffre a dû être dépassé en l'an de grâce 1868, si j'en juge par l'extraordinaire et universelle agitation dont j'ai été témoin, dans le cercle de mes relations; et aussi, par le terrible retard qu'ont mis à me parvenir les journaux et les lettres sérieuses que j'attendais. Car, comme vous pensez bien, la poste a trop sur les bras, ce jour-là, pour arriver à heure fixe. Ce n'est pas une petite affaire que le triage des missives qui se comptent par centaines de mille ; et les facteurs, eussent-ils les ailes du fils de Vénus, dont, le 14 février, ils sont les ambassadeurs forcés et mal payés, comment pourraient-ils ne point s'attarder en route, ayant à faire retentir de leurs deux coups de marteau la porte de chaque maison? Pau-

vres gens! Ce n'est pas leur fête, à eux, que celle du 14 février; et, si ce bon saint Valentin est le patron des amoureux, il ne peut pas se vanter d'être le patron des facteurs. Il fut un temps où, pour dédommager les employés de la poste du surcroît de besogne que le 14 février leur inflige, on leur donnait un dîner. Aujourd'hui, on les croit, je suppose, assez récompensés par l'honneur d'être messagers de Cupidon. Je tiens de bonne source qu'ils regrettent le dîner de jadis, ces hommes à l'âme vulgaire. Ils prétendent que Cupidon lui-même a quelquefois bon appétit. La mythologie ne dit rien de cela.

Bref, le 14 février est un fort vilain jour pour les facteurs; mais, en revanche, quel jour pour les papetiers et les parfumeurs! Notez, en effet, que le mouvement des Valentines a suivi le mouvement des lumières. La poésie des Valentines laisse encore beaucoup à désirer, c'est vrai; les vers que saint Valentin se donne la peine d'inspirer sont toujours des vers de confiseur, il faut en convenir; et, quant à l'art, tel que les enluminures le mettent en relief, il est impossible de nier que ce ne soit, bien souvent, à vous faire dresser les cheveux sur la tête. Mais où se révèle le progrès de la civilisation, c'est dans l'élévation croissante du prix des Valentines, dont quelques-unes coûtent aujourd'hui jusqu'à dix livres sterling et plus. O puissance de l'industrie!

Les Valentines ne servent-elles qu'aux effusions amoureuses? Non pas. A côté de celles que dicte l'amour, il y a celles que dicte la haine, il y a celles que dicte la rage. Croiriez-vous que, non contents d'envoyer, sous forme de Valentines et sous l'ignoble protection de l'anonyme, des portraits indécents, de sales caricatures, d'odieuses épigrammes et des avertissements meurtriers, il y a des gens qui mettent à l'adresse des personnes qu'ils détestent, des morceaux de fromage pourri, des souris mortes, des harengs et autres gracieux cadeaux de cette espèce? C'est au point que,

pour couper court à cette dégoûtante pratique, la poste a pris le parti de détruire inexorablement les aimables Valentines dont il s'agit; mais, comme le fait n'est pas généralement connu, les envois continuent, et il en résulte que, chaque année, la poste se trouve obligée de faire disparaître de quoi remplir la boutique d'un marchand de poissons. Un abus non moins grave est l'étalage, à la devanture de beaucoup de boutiques, d'une foule d'enluminures plus ou moins graveleuses. Mais la répression d'un pareil abus n'est pas facile, dans un pays où la liberté est l'arche sainte. D'ailleurs, la répression elle-même risquerait fort d'avoir besoin d'être réprimée. Cela me rappelle une discussion très piquante qui eut lieu en 1857, dans la Chambre des lords, entre lord Campbell et lord Lyndhurst. Je vous raconterai demain cet amusant chapitre de l'histoire contemporaine.

XI.

LORD CAMPBELL ET LORD LYNDHURST.

19 février.

Voici la lettre que je vous ai promise comme faisant naturellement suite à celle que je vous ai envoyée hier. Il est dans Londres une rue qui a fait parler beaucoup d'elle. Et certes il n'y a pas de sa faute. Elle est si modeste! Située dans le quartier le plus populeux de Londres, dans le Strand, elle semble s'être détournée timidement de la grande ligne où roule l'océan de la population, et elle se cache derrière une église à l'ombre de laquelle sa pudeur a cherché refuge. De son nom,

Holywell street, s'exhale un parfum de sainteté, car « Holy » signifie sacré. Quoi de mieux? Et cependant, si le hasard vous conduit dans cette rue, qui est étroite et sombre, une chose vous frappe : c'est je ne sais quel air de mystère répandu sur tout ce qui vous entoure. Quelques marchands d'estampes, quelques bouquinistes, voilà ce que c'est que cette rue : qu'imaginer de plus inoffensif? Mais çà et là vous trouvez, à travers le vitrage des boutiques, certains mots dont la signification suspecte vous annonce qu'on vend là des choses que vous ne connaissez pas ou que vous ne devriez pas connaître. En outre, la plupart des brochures mises en vente sont enveloppées d'un papier discret, et ficelées. Une femme turque ne met pas plus de soin à cacher son visage. Vous approchez, et que voyez-vous? des estampes qui vous rappelleront, par exemple, l'histoire de Loth, hommage rendu à la Bible. Ceci est pour les œuvres d'art. En fait de littérature, vous n'avez qu'à choisir entre des titres tels que ceux-ci : « Confessions d'une femme de chambre, — le Millenium des Mormons, — la Polygamie justifiée, — les Quatorze Comforts du mariage, — les Baisers, » etc., etc. Comme les malveillants pourraient s'étonner de l'excès de mon érudition topographique, et en gloser, j'ai besoin tout d'abord de dire que j'en serais encore à ignorer l'existence et les mérites d'Holywell street, si le tout ne m'eût été révélé, au mois de juin 1857, par les discussions du Parlement : preuve que de la discussion jaillit la lumière. Et d'où vient que Holywell street eut alors l'honneur de fixer à ce point l'attention du Parlement, honneur qu'elle recherchait si peu? Cela vint de ce que, si la ville de Londres a des rues malsaines, elle a, en revanche, des magistrats très innocents. Exemple :

Il arriva qu'un jour certain fils de la duchesse de Londonderry fut poursuivi par un marchand pour fournitures non payées. On avait eu recours à la duchesse, et

elle avait refusé net d'acquitter une dette, qui n'était qu'une bagatelle, il est vrai, mais que son fils, disait-elle, n'était pas en droit de contracter, vu son âge. A ce touchant scrupule de légalité, le pauvre marchand n'avait rien à opposer, sinon que, même dans le cas mentionné, la loi exige le payement de ceux des objets fournis qu'on peut considérer comme nécessaires à l'acheteur, eu égard à sa position sociale; et, parmi les objets appartenant à cette catégorie, cet homme produisit un médaillon que le fils de la duchesse de Londonderry lui avait acheté. Ce médaillon étant destiné à recevoir des cheveux de femme, le marchand fit observer, avec beaucoup de sens, qu'un ornement de cette nature, dans certaines positions sociales, faisait partie des choses nécessaires à l'existence. Sur quoi, le digne magistrat s'écria, d'un air stupéfait : « J'ai donc vécu toute ma vie sans le nécessaire! »

Après cela, vous ne serez pas surpris d'apprendre que le personnage qui, au mois de juin 1857, appela le feu du ciel sur Holywell street, était le lord chief de justice, le magistrat des magistrats — lord Campbell, aujourd'hui défunt.

Jusqu'alors, les éditeurs des publications par trop équivoques n'avaient été exposés qu'à des poursuites d'un caractère défini et d'un résultat incertain. Ce que lord Campbell proposait, c'était d'établir, contre les marchands suspectés d'être suspects, un droit de recherche et de saisie, en vertu d'un mandat du magistrat. A cet effet, lord Campbell soumit à la Chambre des lords un bill qui, dans la séance du 25 juin, fut, entre lui et lord Lyndhurst, — qui, lui aussi, est aujourd'hui dans le royaume des ombres, — le sujet d'une discussion fort animée.

« Pour avoir une définition du mot obscène, dit lord Lyndhurst, j'ai ouvert le dictionnaire de Johnson, et j'y ai lu : « On entend par obscène quelque chose de con» traire à la chasteté de l'esprit. » Mais il reste à définir ce qui est contraire à la chasteté de l'esprit. A cet égard,

combien les impressions peuvent différer! Il y a des personnes qui pardonnent de n'avoir pas la feuille de vigne, il y en a, au contraire, qui sont toujours portées à dire : « Éloignez ces objets que je ne saurais voir! » Que faire là? Et notez bien que ce sont, souvent, les imaginations les moins chastes qui sont les plus promptes à s'effaroucher : témoin ce bon M. Tartufe. Devrons-nous les croire sur parole? Et, d'un autre côté, comme il est vrai en bien des cas, ce mot de Swift : *The nicest people have the nastiest ideas!* Ce qui revient à dire que chasteté et pruderie ne sont pas synonymes, tant s'en faut. Vous voyez d'ici le danger! Si, dans le choix de nos lectures, nous sommes absolument obligés de nous en tenir à l'opinion de M. le curé, ou de ce juge qui demandait, dans l'affaire de la duchesse de Londonderry : « Des cheveux dans un médaillon! Pour quoi faire? » je tremble à la seule idée de tout ce qu'il va falloir condamner au feu de la géhenne. O terrible lord Campbell! que seraient devenus, dans votre système, les pages hasardées où Homère raconte ce que Jupiter et Junon faisaient sur le mont Ida; et les comédies d'Aristophane; et les poésies de Tibulle, ou de Properce; et *l'Art d'aimer* d'Ovide; et les strophes fameuses où Catulle flétrit les monstrueuses amours de César; et certaines églogues de Virgile; et les fantaisies très dégagées du chantre de Pantagruel; et le chapitre « des vers de Virgile », de mon cher Montaigne; et le Voltaire complet; et le Diderot complet; et les chansons intimes de Béranger?... Ah! milord, vous aviez donc le cœur plus dur qu'Attila, le fléau des rois!

Ce n'est pas qu'il ne faille réprouver, et très énergiquement, les productions qui, de près ou de loin, tendent à souiller l'imagination. Dieu nous garde, à cet égard, de trop d'indulgence! Mais la mesure proposée par lord Campbell, sous l'inspiration d'un sentiment très louable, était-elle judicieuse? n'encourageait-elle pas un genre

d'inquisition qui, des livres dont il s'agissait d'annuler l'influence malfaisante, se serait bien vite étendu à d'autres dont la destruction ne serait qu'un triomphe ménagé au bigotisme et à l'hypocrisie? En pareilles matières, il est rare que le but ne soit pas dépassé, et il n'est pas sûr qu'il soit atteint. Montaigne a bien raison de dire des livres, « qu'ils se rendent d'autant plus venaux et publics, de ce qu'ils sont supprimés ». Où s'arrêter, d'ailleurs? En Amérique, il existe une loi qui voue à la destruction les ouvrages obscènes, et, au nombre des ouvrages qu'elle frappe, il en est un, le *Museo borbonico napolitano*, qui se trouve dans la Chambre des communes!

Que si, des livres, on passe aux estampes, c'est un bien autre carnage à contempler, grand Dieu! sans même parler des sonnets de l'Arétin, tels que les traduisirent le pinceau de Jules Romain et le burin de Marc-Antoine, — débauches du talent, en punition desquelles le premier fut chassé de Rome, et le second emprisonné.

A la vérité, lord Campbell déclara qu'il y avait des distinctions à faire; qu'il n'allait pas jusqu'à vouloir proscrire les œuvres du génie en goguettes. C'était assurément beaucoup de bonté à lui; mais, outre que la difficulté était de savoir qui établirait et comment serait établie la distinction, quelle raison y avait-il pour qu'on laissât passer l'obscénité avec le talent pour passeport? Le poison est-il moins subtil dans un vase d'or que dans un vase d'étain?

Cette justice est due à lord Campbell, qu'il n'entendait pas empêcher son adversaire lord Lyndhurst d'avoir dans sa bibliothèque et ses cartons autant de livres douteux et d'estampes controversables que ce dernier en pouvait désirer pour ses menus plaisirs. Mais, ici encore, il y avait encore un singulier vice de logique dans les théories du lord chief de justice : et d'abord, pourquoi les péchés

mignons de lord Lyndhurst et de ses pareils auraient-ils été l'objet d'une faveur spéciale? et puis, pour qu'on ait un livre dans sa bibliothèque, il faut qu'on ait pu l'acheter, et, conséquemment, que quelqu'un ait pu le vendre. Que de difficultés!

Cependant, voilà que, aujourd'hui, des gens écrivent aux journaux de façon à remettre sur le tapis cette question embarrassante, au sujet des Valentines. Je voudrais bien savoir si, à cette occasion, feu lord Campbell et feu lord Lyndhurst reprendront le débat, dans leurs promenades aux champs Élysées.

XII.

L'IRLANDE.

1.

27 février.

A l'heure qu'il est, la grande préoccupation, la préoccupation absorbante de tous ceux qui pensent en Angleterre, c'est l'Irlande.

L'acte qui la soumettait au violent régime de l'arbitraire, par la suspension de l'*habeas corpus*, vient d'être renouvelé. Ah! l'on a donc bien peur du fénianisme! On se défie donc bien des dispositions du peuple irlandais!

La vérité est qu'il y a là une très grosse question pour l'Angleterre. Aussi, que d'esprits à l'œuvre! que de publicistes à la recherche d'un remède! Il y a longtemps déjà que M. Bright a fait connaître son système. Plus récemment, M. Gowin Smith a proposé le sien. Ces jours derniers, lord Russell a dit son mot. Et voilà que M. John Stuart Mill, à son tour, entre dans la lice, par une bro-

chure, très courte, mais substantielle et forte, comme tout ce qui sort de sa plume.

Pauvre Irlande! nous l'avions vue jusqu'à présent agoniser entre des *médecins tant pis* et des *médecins tant mieux*.

« La maladie est incurable, disaient les uns; donc, les remèdes sont inutiles.

« La maladie n'existe pas, assuraient les autres; donc, les remèdes ne sont pas nécessaires. »

Il y a quelques jours, le *Daily News* rappelait plaisamment le langage que tient M. Purgon à Argan : « Puisque vous vous êtes déclaré rebelle aux remèdes que je vous avais ordonnés, j'ai à vous dire que je vous abandonne à votre mauvaise constitution, à l'intempérie de vos entrailles, à la corruption de votre sang, à l'âcreté de votre bile et à la féculence de vos humeurs. » C'est effectivement ainsi que s'expriment, en s'adressant à l'Irlande, certaines gens à qui les maux de l'Irlande crèvent les yeux, mais qui s'en lavent les mains.

En revanche, il en est d'autres qui ne voient rien, ou affectent de ne rien voir, et, à l'exemple de lord Stanley, se contentent de crier à l'Irlande, pendant qu'elle se tourne et se retourne sur son lit de douleur : « L'essentiel est de se garder des charlatans. »

Heureusement pour elle, voici venir un homme qui n'est, lui, ni un charlatan, ni un *médecin tant pis*, ni un *médecin tant mieux*. M. John Stuart Mill se rend un compte exact des souffrances du peuple irlandais; il en mesure toute l'étendue, et, toutefois, il ne les juge pas incurables. Sous ce rapport déjà, la brochure qu'il vient de publier mérite que je la signale à votre attention; et vous comprendrez la sensation qu'elle a produite, quand je vous aurai dit que c'est l'œuvre d'un esprit profondément sincère, d'une âme généreuse, et d'une intelligence dont le courage égale la pénétration.

Mais, pour en bien apprécier la valeur, il importe d'avoir une idée nette de la situation de l'Irlande.

Je commencerai donc par reprendre et compléter l'exposé auquel j'ai déjà consacré plusieurs lettres[1].

Dans une de ces lettres, m'appuyant sur l'autorité de lord Dufferin, j'ai dit par quelle série de mesures, toutes marquées au coin de l'égoïsme national, l'Angleterre d'autrefois avait découragé, ruiné l'industrie manufacturière en Irlande, et de quelle manière cet infortuné pays était passé sous un régime qui n'avait laissé au gros de la population d'autre moyen de vivre que la culture d'un morceau de terre. Le nombre des adultes mâles est, en Irlande, de 1 900 000; et, sur ce nombre, il en est, suivant l'évaluation de lord Navas, 600 000 environ qui occupent une ferme. Faites entrer en ligne de compte leurs familles, sans oublier ceux qu'ils emploient, et vous serez amené à cette conclusion, que l'Irlande est aujourd'hui un pays presque entièrement agricole, un pays où la population dépend presque entièrement pour sa subsistance de la culture du sol autant qu'en Russie, et plus qu'en aucune autre contrée de l'Europe.

C'est assez dire que, si, dans tous les pays du monde, il est d'une grande importance que de bonnes conditions soient faites à l'agriculture et aux agriculteurs, cette importance, en Irlande, est suprême. Cependant, qu'y voyons-nous?

Vous savez comment James Anderson, Hest, Malthus et Ricardo ont expliqué l'origine et l'accroissement de la rente. La rente, disent-ils, équivaut à la différence de fécondité entre les terres de qualité supérieure et les terres de qualité inférieure : elle consiste dans ce qui reste au cultivateur d'une terre de qualité supérieure, en sus du remboursement de ses avances et des profits ordinaires du commerce. Cet excédent, en effet, le propriétaire est tou-

1. Voir notamment, dans ce volume, pages 10 et 20.

jours en état de le réclamer avec succès, parce que, en cas de refus, il trouverait sans peine un autre capitaliste prêt à renoncer pour avoir la préférence, à ce qui dépasse le profit ordinaire. Mais ce profit ordinaire étant le seul auquel puisse atteindre le cultivateur d'une terre de qualité inférieure, et celui sans lequel il placerait son capital dans quelque autre branche d'industrie, le landlord n'a, en ce qui concerne le dernier, rien sur quoi il puisse mettre les mains : d'où il résulte que le prélèvement de la rente n'est pas chose possible en toute circonstance, et que le cultivateur n'est pas toujours soumis au bon plaisir du landlord.

Fort bien! mais, à supposer qu'il en aille de la sorte, encore faut-il, pour qu'il y ait lieu à l'application de cette loi, que les cultivateurs soient, comme en Angleterre, ce que j'appellerais volontiers des entreteneurs d'industrie agricole, ou, en d'autres termes, des capitalistes fermiers disposés, si leur capital ne leur rapporte pas assez ici où là, à le transporter ailleurs, et pouvant le faire. Or, en Irlande, rien de semblable. Le cultivateur, en général, n'y est pas un capitaliste qui a besoin de bien placer ses avances, c'est un malheureux qui a besoin de gratter la terre pour vivre. Le paysan irlandais ne peut pas dire, lui qui ne possède que ses bras : « Si mon capital ne me rapporte pas de quoi le remplacer, et, en outre, un profit égal à celui des autres branches d'industrie, j'irai le placer ailleurs. » Il faut qu'il subisse les conditions qu'on lui impose, ou qu'il meure. Vainement saurait-il d'avance qu'il lui est impossible de remplir les engagements qu'on exige avant de lui livrer la motte de terre de laquelle il doit tirer le pouvoir de vivre, la question pour lui est d'accepter les yeux fermés, d'accepter quand même, d'accepter à tout prix. Et voilà le système que, dans la séance du 17 mai 1866, M. Lowe défendait, en invoquant « la liberté des contrats »! On frémit quand on songe à ce

qu'une liberté de cette espèce renferme d'oppression! M. John Stuart Mill, dans ses *Principes économiques*[1], raconte qu'un jour une ferme du comté de Derby, qu'on savait ne valoir que 50 livres sterling par an, fut adjugée, à la suite d'une enchère furieuse, pour 450 livres sterling! A quoi bon, après cela, demander à un paysan irlandais, pourquoi il a contracté un engagement qu'il savait d'avance ne pouvoir remplir? Il répondra : « Refuser, c'eût été mourir de faim. »

Il est un mot dans la langue anglaise pour lequel, en français, nous n'avons pas d'équivalent. Et c'est bien dommage. Elle est si expressive, si énergique, cette expression de *rack-rented*, qui accouple l'idée de rente et l'idée de torture! Eh bien, le paysan n'est que trop souvent *rack-rented*.

Qu'à cet égard les choses ne soient plus ce qu'elles étaient il y a quelques années, avant la grande famine par exemple, je le veux bien; mais il suffit de réfléchir un instant à la nature de la concurrence, quand c'est à la possession du sol qu'elle s'applique et quand ce sont des affamés qu'elle met aux prises, pour comprendre quelle doit être, selon la définition d'Inglis[2], « la folle enchère de gens réduits à l'extrémité », aussi longtemps que la population n'aura pas été décimée suffisamment par l'émigration ou par la mort.

Encore, si le paysan irlandais jouissait de quelques garanties de sécurité; s'il était sous l'égide d'un bail; s'il était sûr qu'on ne le renverra pas du jour au lendemain; s'il pouvait espérer que, de sa part, un surcroît d'heureux et intelligents efforts n'aura point pour tout résultat de faire augmenter encore la rente qui déjà l'accable; en un mot, s'il n'était pas *tenant at will* en même temps que

1. Tome Ier, chap. IX.
2. *Voyage en Irlande*, tome Ier.

rack-rented! Mais, hélas! le droit d'éviction est là, et il me reste à montrer comment ce droit terrible — bien que les landlords l'exercent avec beaucoup plus de modération qu'on ne croit — ajoute aux douleurs du présent l'incertitude poignante de l'avenir.

II.

28 février.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que le paysan irlandais était *tenant at will*, c'est-à-dire tenancier pouvant être renvoyé selon le bon plaisir du landlord, et je qualifiais le droit d'éviction de *terrible*. Laissez-moi vous raconter deux histoires qui expliquent d'une manière non seulement plus dramatique, mais plus nette que tous les commentaires du monde, la nature, l'étendue et les effets de ce droit.

Au mois de septembre 1864, le propriétaire d'un riche domaine dans le comté de Westmeath, lord Vaux de Harrowden ayant jugé à propos d'enlever à une veuve nommé Nowlan une petite ferme, pour la donner à un autre tenancier, tout le voisinage prit feu. Un prêtre catholique, d'une plume indignée, rédigea un appel à la charité, en forme de dénonciation. Un placard vert, que d'immenses majuscules imposaient à l'attention du passant, fut affiché dans Mullingar, un jour de foire. Ce placard portait :

ARRÊTEZ-VOUS ET LISEZ!

LE LANDLORDISME DANS WESTMEATH!

« La veuve Nowlan, de Habsboro, près Mullingar, a toujours payé sa rente. Elle pouvait et elle voulait con-

tinuer de la payer. Elle occupait, sur la propriété de lord Vaux de Harrowden, environ six acres. C'était sa principale ressource et celle de ses enfants. Il n'y avait pas dans la contrée de ferme mieux cultivée. Pour en assurer la possession à cette femme, le mari avait payé une somme considérable, se fiant à l'honneur du landlord. Quand, au printemps dernier, des mesures allaient être prises pour la déposséder, on lui conseilla de couper la récolte. On espérait, en ce temps-là, que lord Vaux de Harrowden s'abstiendrait de ruiner un tenancier qui avait la volonté et le vouloir de payer la rente, encore moins une pauvre veuve. Eh bien, elle a été dépossédée; elle a été dépouillée de la récolte; elle n'a reçu aucune compensation. Terre et récolte sont aujourd'hui à Michel Boll de Rallinca. On recevra avec reconnaissance toute offrande destinée à indemniser la pauvre veuve, depuis un penny jusqu'à un schelling. On peut déposer l'argent dans chacune des boutiques de la ville.»

Ainsi, aux termes de ce placard, qu'un prêtre avait fait afficher, pour la veuve Nowlan, avoir été chassée de sa ferme et être réduite à la mendicité, c'était tout un. Et pourquoi non? Dans un pays où la culture du sol est l'unique moyen de vivre de tant de malheureux, et où ni le commerce ni l'industrie manufacturière n'offrent un refuge à ceux auxquels cette ressource est soudainement enlevée, on conçoit que l'exercice du droit d'éviction soit bien près de ressembler à un arrêt de mort!

Autre fait, et celui-ci d'une portée plus sinistre.

Au mois de juin de la même année, il arriva qu'un jour défense de continuer à couper de l'herbe dans les marais de Caddagh fut faite aux *cotters* de Delvin par un M. Morris, agent du propriétaire de l'endroit, le colonel Fulke Greville. Ce M. Morris était considéré, à tort ou à raison, comme un tyran par ceux qui subissaient son autorité. La défense émanée de lui les exaspéra, d'autant

plus qu'elle se rapportait à une application particulière du droit de propriété, qui a toujours donné lieu, en Irlande, à de vives contestations. Nul doute que la marche à suivre pour les plaignants ne fût, ou de s'adresser au propriétaire lui-même, ou, s'ils jugeaient la prohibition illégale, de recourir à la loi. Mais — et c'est là précisément ce qui peint la situation, — aux yeux du paysan irlandais, le landlord, bien souvent, n'est qu'un ennemi, et la loi, que l'enregistrement des volontés de cet ennemi. Or, quand on est en guerre, on ne plaide pas. M. Morris fut donc averti par une lettre, écrite en termes d'une clarté farouche, que, s'il donnait suite à son opposition, il était un homme mort. En Irlande, ces sortes de menaces ne sont pas mots en l'air : malheur à qui s'y trompe! le terrible avertissement, du reste, ne s'adressait qu'à l'agent. Quant au propriétaire, le rédacteur anonyme de la sentence, loin de l'accuser, rendait hommage à son caractère, et ne lui reprochait d'autre tort que d'avoir mis entre lui et les gens de Delvin le pouvoir d'un oppresseur subalterne. Le colonel Fulke Greville n'en entra pas moins dans un violent transport de colère. Cela se comprend. Il faudrait beaucoup de longanimité et bien peu de générosité, pour trouver tout simple qu'un homme qu'on a pris à son service, soit récompensé par un coup de fusil, tiré de derrière quelque haie, de son zèle à servir vos intérêts! Aussi n'y aurait-il eu rien que de très naturel dans la conduite du colonel, s'il se fût borné à mettre tout en œuvre pour découvrir l'auteur de la menace, et le livrer au châtiment mérité. Mais, en Irlande, la guerre est si bien au fond de la situation, que le colonel prit tout de suite le parti d'agir comme il eût fait en pays ennemi. Dans une proclamation d'une véhémence extrême, il fit savoir à tout ceux de Caddagh que, si l'on touchait à un cheveu de la tête de M. Morris, ils seraient tous chassés de sa propriété, tous jusqu'au dernier, indis-

tinctement et impitoyablement. C'est ainsi qu'on a vu, dans l'histoire des luttes sans merci, certains généraux sanctionner un ordre en brûlant tout un village. Le colonel Fulke Greville avait évidemment regardé la lettre comme une véritable déclaration de guerre. Qu'elle eût été écrite par un seul ou par plusieurs, peu lui importait : il tenait pour certain qu'elle était, en tout cas, l'expression d'une haine collective, et il y répondait en conséquence. Et n'allez pas croire que le colonel Fulke Greville fût un homme d'une humeur intraitable. Loin de là! On citait de lui plusieurs traits d'humanité. Maintes fois, il avait fait remise de la rente à de pauvres cultivateurs hors d'état de la payer. Mais voilà justement ce qui rend le fait caractéristique. Si l'on ne pouvait l'attribuer qu'aux inspirations d'une âme violente et dure, il n'accuserait qu'un individu, tandis que c'est toute une situation qu'il accuse. Inutile d'ajouter que les faits de ce genre abondent dans l'histoire de l'Irlande. Ceci est un feuillet détaché d'un gros livre, rien de plus.

Il est juste de reconnaître que les cas d'éviction ne sont pas aussi fréquents que l'on est disposé à le croire. J'estime que, sous ce rapport, comme sous quelques autres, les reproches qu'on adresse à la classe des landlords sont exagérés. Et, par exemple, la statistique prouve, contrairement à ce qui a été écrit mille fois, que les évictions ne doivent pas être rangées au premier rang des causes de la grande émigration irlandaise. Cette émigration a enlevé à l'Irlande, en moyenne, pendant les sept dernières années, 90 000 individus par an. Eh bien, suivant le témoignage de lord Dufferin, le nombre des évictions, dans cet intervalle, n'a été, si on le compare à celui des émigrants, que comme 2 est à 100. Mais cela veut-il dire que, pris en soi, le nombre des évictions soit sans importance? Non, sans doute; car des calculs mêmes de lord Dufferin, il résulte que, dans le court espace de sept

ans, il n'y a pas eu moins de 12 600 évictions. Douze mille six cents familles dépouillées de leur moyen de vivre, réduites au désespoir peut-être, n'est-ce rien?

D'ailleurs, quelle que soit la modération avec laquelle on l'exerce, le droit absolu d'éviction est funeste par le seul fait de son existence. Il suffit qu'il puisse être appliqué d'un moment à l'autre, pour que le cultivateur manque de ce sentiment de sécurité si essentiel aux progrès de l'agriculture, et qui encourage aux efforts par l'espoir de la récompense. Comment, paralysé qu'il est par l'incertitude du lendemain, le *tenant at will* serait-il porté à améliorer la ferme de laquelle il peut se voir inexorablement chassé, après avis reçu qu'il ait à déguerpir dans six mois? Et comment serait-il encouragé à faire des améliorations qui, dans le cas où on le garderait, serviront de prétexte pour exiger de lui une rente plus lourde, et, dans le cas où on le renverrait, ne profiteront qu'au landlord?

XIII.

M. DISRAÉLI.

1er mars.

C'est un fait très piquant, très caractéristique de l'époque où nous sommes, très nouveau pour l'Angleterre, très naturel et cependant très singulier, très triste et cependant très heureux, que l'avènement de M. Disraéli au pouvoir, en qualité de *premier*.

J'ai déjà eu occasion de rappeler à mes lecteurs la réponse qu'il fit à O'Connell, lorsque celui-ci l'appela *l'héritier du voleur qui mourut dans l'impénitence*

finale : — « Nous nous retrouverons à Philippes ! » ; et celle qu'il fit à un électeur qui lui demandait : *Sur quoi vous tenez-vous ?* — « Sur ma tête ! » Trente-quatre ans se sont écoulés depuis qu'il informa lord Melbourne qu'il entendait devenir premier ministre d'Angleterre. Lors de ses débuts à la Chambre des communes, il fit rire. On trouva qu'il pensait de travers, et qu'il parlait faux. *Le temps viendra*, dit-il aux ricaneurs, *où il faudra que vous m'entendiez.*

A-t-elle été assez justifiée, cette confiance énorme de M. Benjamin Disraéli en M. Benjamin Disraéli ! se sont-elles assez accomplies, les prédictions de son immense orgueil !

Quelle étonnante carrière que la sienne ! quel roman que sa fortune politique ! Dans son acheminement vers le pouvoir, rien qui ne semblât devoir lui faire obstacle. Vous allez en juger.

Un jour, le général Conway disait à George III : *Sire, on ne peut rien sans consulter les Cavendish.* Ce qui était vrai alors n'a point tout à fait cessé de l'être, en ce sens qu'il n'y a rien de tel, en Angleterre, que l'influence des grandes familles. Oh ! que notre brillant et spirituel confrère Jules Janin avait raison quand il proclamait la nécessité d'avoir un piédestal pour être aperçu de la foule ! Ce piédestal, ceux qui se donnent la peine de naître nobles le trouvent au sortir du berceau ; ils n'ont qu'à monter dessus. Jetons les yeux, s'il vous plaît, sur la liste des premiers ministres, en Angleterre, depuis et y compris William Pitt : William Pitt (mai 1804), — lord Grenville (janvier 1806), — le duc de Portland (mars 1807), — Spencer Perceval, deuxième fils du comte d'Egmont (juin 1810), — lord Liverpool (juin 1812), — George Canning (avril 1827), — lord Goderich (août 1827), — lord Wellington (juillet 1828), — lord Grey (novembre 1830), — lord Melbourne (août 1834), — sir Robert Peel

(novembre 1834), — lord Melbourne (avril 1835), — sir Robert Peel) septembre 1841), — lord John Russell (juin 1846), — lord Derby (février 1852), — lord Aberdeen (décembre 1852), — lord Palmerston (février 1855), — lord Derby (février 1858), — lord Palmerston (juin 1859) — lord Russell (octobre 1865), — lord Derby (juillet 1866). Que vous semble de la part faite à l'aristocratie dans cette distribution des dépouilles opimes du pouvoir. Depuis le commencement du siècle, sur vingt-trois premiers ministres, il y en a eu deux qui n'appartenaient pas au patriciat anglais; George Canning, et sir Robert Peel, fils d'un fabricant de coton, créé baronnet par Pitt. M. Disraéli est fils, lui, de l'aimable et savant auteur des *Curiosités de la littérature*, un écrivain, rien de plus; et, par conséquent, M. Disraéli est né ce que les nobles de France, dans le temps où il y avait en France une noblesse, auraient appelé un *homme de rien*. Mais le dédain aristocratique n'est pas une jouissance exclusivement française. Aussi le comte Grey, à l'époque où M. Disraéli fut présenté aux électeurs de Wycombe par Hume et O'Connell, ne manqua-t-il pas de demander ce que c'était que cet homme-là. Cet homme-là était l'auteur d'un roman où l'aristocratie anglaise est tournée en ridicule!

Poursuivons. M. Disraéli est d'extraction juive, et cette justice lui est due que, loin d'avoir honte d'être ce que son nom exprime : « d'Israël », il a toujours mis une sorte d'audace systématique à s'en vanter, disant, tantôt, que *les fils des croisés étaient, comparés aux enfants de Lévi, des barbares couverts de sang et de boue;* tantôt, que *les juifs survivraient aux Pharaons, et pourraient bien survivre même au gouvernement parlementaire;* tantôt, que *la moitié de l'Europe adorant un juif, et l'autre moitié une juive, il était bien étrange que les adorateurs s'estimassent plus nobles que les adorés.* Il n'y aurait pas eu grand mal à cela en France, où,

Dieu merci, les préjugés de race n'existent plus guère; mais, si vous vous rappelez combien l'admission des juifs dans le Parlement a coûté ici d'efforts et rencontré de résistance, vous comprendrez sans peine quel surcroît de difficultés, en sa qualité de juif converti, mais resté fier de sa race, M. Disraéli a dû surmonter.

Du moins, s'il était Anglais par le cœur, les tendances, le génie, dans le pays du monde où le sentiment de la nationalité domine le plus! Mais non : M. Disraéli, au fond, est cosmopolite, non certes par largeur d'esprit ou prodigalité de sympathies, mais par indifférence. Sa sérénité sceptique, que ne troubla jamais aucun genre d'enthousiasme, est essentiellement à l'épreuve de l'enthousiasme patriotique. Sa patrie est un peu partout, et, sous ce rapport, il est plus juif encore que les juifs. Il ne s'en est jamais vanté, cela va sans dire, n'étant capable d'aucune naïveté nuisible à ses intérêts. Mais chacun sait à quoi s'en tenir à cet égard; et si cette disposition de son esprit le met au-dessus de bien des préjugés locaux, de bien des petitesses nationales, il n'en est pas moins vrai qu'à cause de cela même, elle semblait devoir être une pierre d'achoppement sur la route de sa fortune.

Parlerai-je de la nature de son talent? M. Disraéli aime à briller; il se perd volontiers dans les généralisations vagues; volontiers, il s'égare à la recherche d'un mot piquant et original, dût ce mot manquer absolument d'à-propos et de justesse. Il a des recherches de langage qui lui sont propres : il dira, par exemple, que *Charles 1er fut l'holocauste de l'impôt direct;* que *lorsque Pitt proclama le droit de quicongue possédait dix milles livres sterling de rente à devenir pair, il sonna les funérailles de la cause pour laquelle Hampden était mort sur le champ de bataille, et Sidney sur l'échafaud.* Rien de moins anglais que tout cela. Ce que les Anglais aiment, c'est ce qui est simple, substantiel, franc du collier, ce qui va

droit au but, et surtout ce qui a un caractère pratique. Ce qui leur plaît, c'est qu'un homme, quand il aborde un sujet, l'éclaire. Ce pouvoir d'éclairer un sujet, M. Disraéli, ou ne le possède point, ou le dédaigne. Je me souviens d'avoir entendu comparer son talent — comparaison qui me parut fort juste — à une lanterne sourde qui, selon qu'on la tourne de tel ou tel côté, laisse tomber un vif rayon de lumière, ici sur un arbre, là sur un pan de mur, plus loin sur l'arche d'un pont, mais ne fait pas connaître le paysage. Or, il n'est pas dans la nature des Anglais d'avoir du goût pour ces sortes de talents qui sont des lanternes sourdes.

En Angleterre, la richesse figure, plus que partout ailleurs, au nombre des moyens de succès : M. Disraéli n'a jamais compté ici parmi les riches, et n'était je ne sais quel legs qui lui est venu fort à propos, il serait presque pauvre.

Quel est donc le démon moqueur qui a jeté l'Angleterre, à commencer par l'aristocratie anglaise, aux pieds de ce plébéien, de ce juif, de ce cosmopolite, de cet homme au génie antianglais?

Tout est singulier, j'allais dire mystérieux, dans cette prise de possession du pouvoir par M. Disraéli; car il devient premier ministre, comme guide de cette aristocratie à la tête de laquelle il semble ne s'être placé que pour mieux se venger de ses dédains d'autrefois; il devient premier ministre, comme chef de ce parti tory dont il se vantait, il n'y a pas longtemps, à Édimbourg, d'avoir eu beaucoup de peine à faire l'éducation, — vanterie d'une insolence rare; — il devient premier ministre, comme l'instrument indispensable de ce patriciat auquel, dans la question de la réforme parlementaire, il a imposé, par toute sorte de subtiles manœuvres, le sacrifice des seules idées, des seuls sentiments qui soient de nature à rendre le patriciat possible. Sur le corps du parti qu'il

a conduit si dextrement à se suicider, le voilà debout. Et, pour que rien ne manque au piquant de cette aventure, les membres, toujours vivants, de ce parti mort, applaudissent!

Est-ce à la supériorité de son intelligenee que M. Disraéli doit son étonnante fortune? Il est certain que ce n'est point une intelligence ordinaire que la sienne. Qui jamais mania plus efficacement l'arme de l'ironie? qui jamais employa plus habilement celle du sophisme? qui jamais s'entendit mieux à pétrir la pâte d'une assemblée délibérante? M. Disraéli n'est pas seulement un écrivain distingué, un orateur d'élite : il est, de plus, un prodigieux stratégiste, et n'a que faire, au point de vue des succès tout personnels qu'il ambitionne, d'être un homme d'État. En outre, il est... lui. Il ne ressemble à personne. Il a sa manière à lui de marcher, de s'asseoir dans la Chambre des communes; sa manière à lui de parler, de gesticuler, de se servir de sa main gauche, que sais-je! Il est essentiellement quelqu'un.

Mais tout cela aurait-il suffi, si M. Disraéli avait eu ce qu'on nomme des *principes*, ce très embarrassant bagage; s'il avait cheminé sous le poids des scrupules; s'il n'avait pas ajouté à la force de son talent celle que donne une aptitude merveilleuse à s'accommoder aux circonstances, une audace imperturbable, un détachement complet de toute passion héroïque, un mépris absolu du *qu'en dira-t-on*, et une certaine flexibilité de conscience unie à une grande souplesse d'esprit? Parlez-moi, pour réussir, de n'être pas puritain! La consistance politique et le culte des principes sont de rudes obstacles : ceux-là, du moins, M. Disraéli n'a pas eu à les vaincre. J'ai, à cet égard, la main pleine de preuves. Mais cette lettre est déjà trop longue, et je vous entends crier d'ici : « Concluez! »

Eh bien, ma conclusion est que l'élévation de M. Benjamin Disraéli est, comme je le disais en commençant,

une chose à la fois attristante et heureuse : attristante, parce qu'elle est d'un funeste exemple, le respect qui s'attache à la rectitude politique n'y ayant aucune part; heureuse, parce qu'elle semble attester que désormais, en Angleterre, le pouvoir ne sera plus l'apanage de quelques familles patriciennes, et que le moment approche où là, comme ailleurs, les supériorités de convention devront céder le pas à la supériorité du talent.

XIV.

L'IRLANDE DEVANT LA CHAMBRE DES COMMUNES.

17 mars.

Dans le cours du grand débat qui s'est ouvert jeudi dernier et n'a été fermé qu'hier, bien avant dans la nuit, M. Bright a beaucoup fait rire la Chambre des communes en lui racontant, d'après Addison, l'histoire d'un homme — « ce n'était pas un premier ministre, a-t-il dit au milieu de l'hilarité générale, c'était un simple charlatan » — qui avait élevé un tréteau, du haut duquel il vendait des pilules, bonnes contre les tremblements de terre.

Le cabinet actuel ne ressemblerait pas mal à cet homme, s'il avait la candeur d'avouer qu'il y a un tremblement de terre en Irlande, et que, contre un tel fléau, ses pilules sont on ne peut plus efficaces. Mais M. Disraéli — et Dieu sait si c'est l'audace qui lui manque ! — n'a pas le courage de reconnaître qu'il s'agit d'un mal considérable à guérir, tant il craint que cet aveu, rapproché de la futilité des remèdes qu'il propose, ne le rende ridicule; il a donc intrépidement adopté le rôle de *médecin tant*

mieux. A M. Gladstone, parlant d'une crise en Irlande, il répond que cette prétendue crise est « une invention monstrueuse ».

Il n'y a au monde que M. Disraéli pour oser dire de ces choses-là; car enfin, si la crise irlandaise est « une invention monstrueuse », d'où vient, comme l'a fait observer M. Maguire et comme l'a répété M. Bright, que l'*habeas corpus* est suspendu en Irlande depuis trois ans? d'où vient que les ministres actuels ont été obligés d'en proclamer le renouvellement nécessaire? d'où vient que, pour garder le pays, il ne faut pas moins de 20 000 soldats, sans compter 12 000 hommes de police? d'où vient que les ports de l'Irlande sont protégés par des vaisseaux de guerre, et ses fleuves par des canonnières? d'où vient, comme l'a dit M. Gladstone, que le fénianisme, passant le canal Saint-George, a mis en danger la paix publique jusque dans la capitale de l'Angleterre, un moment saisie de panique et réduite à se mettre sur la défensive?

Il est vrai qu'à en juger par les faits et les chiffres que lord Mayo a cités à l'appui de l'optimisme ministériel, l'Irlande aurait peu de chose à désirer :

Son système de chemins de fer est satisfaisant;

Ses routes sont plus nombreuses et mieux entretenues qu'elles ne l'ont jamais été;

Ses caisses d'épargne se remplissent;

Le salaire des journaliers augmente;

Le budget de la loi des pauvres s'accroît.

Rassurant tableau, s'il était tracé d'un pinceau fidèle! Statistique à bénir, si les faits et les chiffres dont elle se compose signifiaient ce qu'on leur fait dire.

Mais, hélas! le secrétaire d'État pour l'Irlande paraît avoir ignoré :

Que les compagnies de chemins de fer, en Irlande, sont sur la pente de la déconfiture;

Que les routes, en Irlande, sont construites au moyen

de taxes votées par les landlords et payées par les cultivateurs;

Que, si les fermiers irlandais placent dans les caisses d'épargne le produit de leurs économies, quand ils en font, c'est précisément parce qu'ils ne peuvent le consacrer avec sécurité à l'amélioration du sol;

Que, s'il n'y a pas dépression croissante des salaires, c'est l'unique effet de ce tragique mouvement d'émigration qui entraîne loin de leur pays, comme si c'était une terre empestée, tant d'enfants de l'Irlande en quête du pouvoir de vivre;

Et que, si l'on dépense plus d'argent pour les pauvres, c'est qu'il y a plus de pauvres.

Mais à quoi bon chicaner le ministère sur l'exactitude ou le sens de ses chiffres? Si lord Mayo dit vrai, si l'Irlande est effectivement en voie de prospérité, c'en est fait: il existe entre elle et l'Angleterre un abîme qu'il faut renoncer à l'espoir de combler. Comment expliquer que les Irlandais, de moins en moins malheureux, soient de plus en plus mécontents? Vous n'avez donc pas compris, milord, que vos arguments même tournaient contre vous?

C'est bien en vain que, pour donner le change sur la portée du fénianisme, on nous le présente comme une plante exotique, dont les racines ne sont pas en Irlande. Et d'où sont partis, je le demande, ces hommes qui, en Amérique, ont formé le projet d'arracher l'Irlande à l'Angleterre? où fut leur berceau? où voudraient-ils avoir leur tombe? où ont-ils puisé le sentiment qui les a suivis par delà l'Atlantique, et les a forcés de tourner la tête pour chercher à travers l'espace ce qu'ils avaient laissé derrière eux? Est-ce une plante étrangère à la patrie que l'inextinguible amour de la patrie absente?

M. Gladstone a raison : quand les hommes fuient en masse le sol natal, emportant au fond de leur cœur un attachement passionné pour le pays qu'ils abandonnent,

et une aversion décidée pour le gouvernement auquel ils se dérobent, il y a là un indice grave, dont il serait insensé de ne pas tenir compte.

Un autre indice non moins sérieux, c'est ce fait singulier, presque unique dans l'histoire, d'une conspiration sans chefs. A quoi pensait lord Mayo, lorsqu'il s'écriait d'un ton triomphant : « Le fénianisme a-t-il à sa tête, comme la révolte d'il y a soixante et dix ans, un lord Édouard Fitzgerald, un Volfe Tone, un Emmett, ou, comme celle de 1848, un Meagher, un Davies, un Duffy, un John Mitchell?

Eh! non, sans doute. Du moins, il n'y paraît pas. Aucun nom connu n'a figuré, cette fois, sur la liste des conspirateurs; aucun personnage remarquable par son talent ou son influence ne s'est montré à leur tête; et il est même à noter que, dans un pays soumis jusqu'à présent à la direction du pouvoir sacerdotal, les rebelles déclarent pouvoir et vouloir se passer des prêtres. Mais c'est précisément là ce qui donne au mouvement un caractère redoutable. Une rébellion née, dans les profondeurs du peuple, des cendres réchauffées de mainte rébellion antérieure! une rébellion couvée par sept cents ans de désaffection! une rébellion anonyme! Qu'est-ce donc auprès de cela qu'un soulèvement qui s'expliquerait par l'habileté, la popularité, la position sociale, le génie de quelques grands artisans de révolutions?

Et puis — M. John Stuart Mill l'a dit avec l'autorité qui s'attache à sa pénétrante et haute intelligence, — les Irlandais des États-Unis se comptent par millions; leur nombre s'augmente sans cesse ; ils pèsent d'un poids de plus en plus lourd sur la politique américaine, et leur influence croissante est un élément à considérer dans l'appréciation des circonstances qui pourraient, un jour, mettre aux prises les États-Unis avec l'Angleterre.

De là, pour les Anglais, l'impérieuse nécessité de se

concilier l'Irlande, pour l'enlever au fénianisme, avec lequel la masse du peuple irlandais ne pactise pas décidément, je le veux bien, mais avec lequel son mécontentement sympathise.

Malheureusement, il faudrait pour cela oser ce que le gouvernement actuel n'osera point : il faudrait couper court à l'existence privilégiée de cette Église d'État qui, en Irlande, ne représente que l'ascendant d'une petite minorité protestante sur une immense majorité catholique; il faudrait modifier, en Irlande, le système de tenure des terres, de façon à y attacher le cultivateur au sol qu'il cultive, à y marier le paysan à la terre ; il faudrait trancher dans le vif, en un mot, et ne pas croire que la fin du monde arriverait le jour où l'on ouvrirait l'oreille aux suggestions des *révolutionnaires* tels que M. John Stuart Mill ; — car je dois vous prévenir que M. John Stuart Mill, le calme et impartial esprit que vous savez, n'est plus qu'un révolutionnaire, un démagogue, un jacobin, et quelque chose de pire encore s'il est possible, depuis qu'il a proposé d'établir, d'une manière permanente, le cultivateur irlandais sur le sol de l'Irlande, en substituant à la rente variable, que le tenancier paye aujourd'hui, une rente fixe, dont le chiffre serait équitablement déterminé au moyen d'une enquête strictement judiciaire, et qui serait payée par le tenancier, soit au landlord, sous la garantie de l'État, soit à l'État lui-même, sauf à celui-ci à en tenir compte au landlord.

Vous jugez si des mesures de cette espèce sont du goût d'un gouvernement qui tremble de toucher à l'Église établie, proclame, par l'organe de M. Disraéli, l'absolue nécessité des religions d'État subventionnées, donne, par l'organe de M. Hardy, le nom de confiscation à un système de large indemnité, demande qu'on nomme des commissions pour s'assurer de la maladie quant il est plus que temps d'appliquer le remède, et propose, en at-

tendant, pour toute réforme, de faire présent aux catholiques irlandais d'une université catholique qu'on ne lui demande pas.

Reste à savoir si l'Angleterre sera d'avis de s'en fier à M. Disraéli et à ses collègues du soin de résoudre le problème. Je ne le pense pas. Le débat qui vient d'avoir lieu dans la Chambre des communes, quoiqu'il n'ait abouti à aucun vote, ne saurait manquer d'avoir des résultats importants.

M. Horsman a très ingénieusement défini la politique des ministres, lorsqu'il a dit que c'était, en ce qui touchait l'Église établie, une politique d'immobilité; en ce qui touchait la tenure des terres, une politique d'ajournement; en ce qui touchait l'éducation, une politique de recul.

M. Lowe a rendu à la cause du progrès le double service d'attaquer vigoureusement le principe de l'Église établie d'Irlande, et de provoquer, de la part de M. John Stuart Mill, en le prenant à partie sur la question de la terre (*land question*), une réplique aussi forte que lumineuse.

M. O'Donoghue a mis à nu, dans une vive et amère sortie, les sentiments qui agitent le cœur de ses compatriotes.

M. Bright, dans une puissante harangue où, pour la première fois, le tribun s'efface entièrement derrière l'homme d'État, a comme posé sa candidature au pouvoir.

M. Gladstone, avec son éloquence ordinaire, s'est prononcé péremptoirement, solennellement — chose à remarquer — contre cette Église établie d'Irlande, qui eut autrefois en lui un défenseur, et dont on pourrait dire qu'il a été amené presque malgré lui à sonner les funérailles.

Comment croire qu'un tel débat, dans de telles circonstances, demeure stérile?

Au bill annoncé par M. Gladstone, M. Disraéli a cru devoir opposer d'avance la menace, à peine voilée, d'une

dissolution. Espérons que la Chambre ne se laissera pas encore une fois effrayer. Si elle tient bon et qu'il y ait appel au pays, ou je me trompe fort, où le pays portera sur la politique irlandaise des ministres le jugement qui ressort de ces dédaigneuses paroles de M. John Stuart Mill : « Nous avons entendu parler de gens qui auraient crié au feu pendant le déluge: ces gens-ci auraient proposé, s'ils avaient vécu à l'époque du déluge, de laisser couler un peu plus d'eau, comme moyen de l'arrêter. »

XV.

L'ÉGLISE PROTESTANTE D'IRLANDE, EN TANT QU'ÉGLISE D'ÉTAT, SERA-T-ELLE MAINTENUE?

1er avril.

Depuis deux jours, un important débat passionne la Chambre des communes et tient l'opinion publique en suspens.

Il s'agit de savoir si l'Église protestante d'Irlande, en tant qu'Église d'État, sera maintenue ou abolie.

Le sort du ministère semble attaché au résultat de la lutte.

Double motif pour que la nation en suive avec une émotion croissante les péripéties!

Droits individuels de propriété, « intérêts acquis », sont choses auxquelles l'opposition ne veut certes pas toucher; mais, ceci entendu, elle demande formellement, par l'organe de M. Gladstone, que l'Église établie d'Irlande cesse d'exister comme telle.

Ce que le gouvernement répond, il est jusqu'à présent difficile de le dire.

Ayant-hier, dans un discours dont l'extrême insignifiance a frappé tout le monde, le secrétaire des affaires étrangères, lord Stanley, tout en reconnaissant que l'existence temporelle de l'Église protestante en Irlande réclamait des *modifications considérables*, a exprimé l'opinion qu'on s'en remît à un nouveau Parlement du soin d'examiner s'il convenait d'enlever à cette Église, et son caractère officiel, et sa dotation.

Hier, dans un discours plein de nerf, le ministre de l'intérieur, M. Gathorne Hardy, a paru repousser, sur ce dernier point, l'idée de tout compromis; et il n'a parlé, lui aussi, de *modifications considérables*, qu'au point de vue de la nécessité de rendre plus forte encore l'institution qu'on attaque.

Jamais pareil désaccord n'avait éclaté entre deux membres du même cabinet. Ce n'est vraiment pas trop dire que de définir le discours de M. Hardy : une réfutation en règle du discours de son collègue. Et quelle réfutation! Lord Stanley avait glacé les tories par l'indécision de son attitude et l'embarras de sa parole; M. Hardy les a réconfortés et ranimés par l'énergie de son éloquence.

C'est que, dans cette occasion, M. Hardy, qui est un tory pur sang, était dans son rôle, tandis que lord Stanley, tory doublé d'un libéral, n'était pas dans le sien.

Quoi qu'il en soit, il n'y a point d'homogénéité dans le ministère, voilà qui est clair, et l'on est curieux de savoir par quel tour de force M. Disraéli, l'homme des tours de force par excellence, sortira de l'impasse où se trouve le cabinet qu'il conduit.

Il y a quelques jours, il écrivait au comte de Darmouth un lettre dans laquelle, avec son audace ordinaire, il appelait l'Église aux armes. Feignant de pieuses terreurs, pour donner le change aux esprits sur les desseins de l'opposition, il sonnait le tocsin en faveur du principe même sur lequel repose la théorie d'union intime entre

l'Église et l'Etat; il affectait de croire que c'était pour saper, en Angleterre, les fondements de l'Église établie qu'on s'attaquait à l'Église établie d'Irlande; à l'entendre, c'était sur l'une aussi bien que sur l'autre qu'allaient porter les coups d'un parti puissant, qui venait enfin de jeter le masque.

Rien de moins loyal que cette tactique; rien de plus contraire à la vérité que cette manière de présenter les faits. Pas un mot, pas un seul mot n'avait été prononcé dans les rangs de l'opposition, dont l'Église *anglicane* pût prendre alarme. Et, en effet, M. Gladstone et son parti admettent fort bien que l'Angleterre protestante soit officiellement représentée par une Église protestante; mais qu'une Église protestante représente officiellement l'Irlande catholique, voilà ce qui leur paraît un scandale. Ce n'est pas contre le principe de l'union entre l'Église et l'État qu'ils se révoltent — j'aurai plus tard à vous dire pourquoi, — c'est contre l'application qui en es faite à un pays où cette application est manifestement absurde et inique.

En Irlande, les protestants forment à peine le septième de la population : est-il raisonnable, est-il juste que l'Église de cette minorité, dans un pays où elle fut implantée par la force, et dont les croyances *nationales* la repoussent, jouisse de tous les privilèges, de toute la prééminence, de toute l'autorité d'une Église *nationale* non seulement favorisée, mais *dotée* comme telle?

Et combien la nécessité d'une éclatante réparation paraît plus pressante, quand, sur les injustices du présent, on fait tomber la lumière du passé! car il est impossible d'oublier, en abordant cette question, que les moyens employés pour convertir les Irlandais au protestantisme — et Dieu sait si l'on y a réussi! — furent la confiscation, la spoliation, la violence. On fit main basse sur les revenus de l'Église catholique; on chassa de leurs sièges

ceux en qui elle saluait ses guides; on envoya, pour les remplacer, des évêques anglicans; et, comme ces derniers, en arrivant, ne trouvèrent pas de clergé, on exporta d'Angleterre pour leur usage le clergé requis; et, comme, à leur tour, les nouveaux pasteurs manquaient de troupeaux, on envoya les troupeaux après les pasteurs!

J'assistais dernièrement à un meeting populaire où tout cela fut rappelé d'une voix vibrante d'indignation, non par un catholique, mais par un protestant; non par un Irlandais, mais par un Anglais; et j'entends encore d'ici les cris *Shame! shame!* (Honte! honte!) retentir dans l'assemblée, toute composée de protestants et d'Anglais, lorsque l'orateur traça le tableau de ces temps de persécution où l'on mettait à prix, sans différence de taux, la tête d'un prêtre catholique et celle d'un loup!

L'Angleterre de nos jours a de la peine à concevoir que de semblables procès aient été possibles : cette justice lui est due. Mais les crimes qui appartiennent à l'histoire du passé ont laissé après eux des abus qui appartiennent à l'histoire du présent. Déplorer et flétrir les premiers est bien; faire justice des seconds est mieux.

Dans son discours d'hier, M. Bright évalue à environ 12 000 000 de livres sterling, ou 300 000 000 de francs, le capital que représente le revenu annuel dont jouit l'Église établie d'Irlande, et il n'estime pas à plus de 5 ou 600 000 le nombre des protestants qui ont besoin des services de cette Église. Voilà de bien opulents bergers pour un aussi chétif troupeau! Quoi! les besoins religieux d'une population qui ne dépasse guère celle de Liverpool ou de Glasgow exigent qu'on entretienne à grands frais deux archevêques, douze évêques et le reste!

Aussi qu'arrive-t-il? que beaucoup de ces révérends — et ce n'est pas leur faute — vivent grassement à ne rien faire. D'après le recensement de 1861, il y avait, en Irlande, à cette époque, 575 paroisses, dont chacune con-

tenait à peine 20 protestants, et il y en avait 199 dans lesquelles on n'en comptait pas un seul. Or elles contenaient ensemble, ces 199 paroisses, 93000 catholiques, et le revenu annuel dont y jouissaient des pasteurs sans ouailles variait de 1 000 livres sterling à 5000 livres sterling! Dans le meeting que j'ai mentionné plus haut, et qui fut tenu à Brighton, il y a quelque temps, M. Mason Jones a cité, sans avoir été démenti depuis, que je sache, un fait curieux et singulièrement caractéristique. En 1858, le révérend William Cunangham Plunkett, neveu de l'évêque de Tuam, fut nommé, par son oncle, recteur de Kilmoylan, avec 320 livres sterling ou 8000 francs par an. Il toucha ce revenu pendant six ans, et, dans cet intervalle, il n'eut pas une seule fois occasion de remplir ses fonctions sacerdotales, vu qu'il n'y avait pas d'église dans la paroisse, et qu'elle contenait en tout quatre protestants! — un exemple, entre mille.

Mais la sainteté des « intérêts acquis »?

Mais les intérêts sacrés de la « foi »?

Mais l'éternité promise à « l'établissement » (*Establishment*) par l'article 5 du traité d'union entre l'Angleterre et l'Irlande?

Mais l'appui dû par des protestants au protestantisme?

Mais le danger de porter une main sacrilège sur le principe de l'indispensable alliance de l'Église et de l'État?

Que de belles choses M. Disraéli va sans doute ajouter aux belles choses que, sur ce sujet, M. Hardy nous a déjà dites!

Parlez, monsieur, nous écoutons.

XVI.

UNE VICTOIRE DU PARTI LIBÉRAL.

7 avril.

Le débat parlementaire qui vient de se terminer par la victoire du parti libéral marquera dans les annales du peuple anglais. Quand cette lettre vous parviendra, le résultat de la discussion vous sera déjà connu : vous aurez appris par le télégraphe, ce correspondant prodigieux, que, dans la soirée du 3 avril, l'amendement présenté par le ministre des affaires étrangères, lord Stanley, a été rejeté à la majorité de 330 voix contre 270.

Ce vote est, sous plus d'un rapport, d'une importance considérable. Et d'abord, il met fin à la question de savoir si l'Église établie d'Irlande sera maintenue ou abolie; car la décision, pour n'être pas directe, n'en est pas moins péremptoire. Du moins, c'est ainsi que tout le monde la juge. Voilà donc un grand scandale de moins. Encore quelque temps, et l'Irlande devra effacer de la liste de ses griefs l'insulte faite à ses croyances par l'ascendant, l'autorité, les richesses d'une Église officielle, non seulement étrangère, mais odieuse au peuple irlandais. Un clergé presque sans ouailles ne donnera plus le spectacle offensant de sa domination à un clergé que suivent plusieurs millions de fidèles. On ne verra plus en Irlande l'État rétribuer libéralement l'Église d'une poignée de protestants riches, à côté d'une Église réduite à vivre des oboles à elle offertes par la piété d'une immense majorité catholique, en partie composée de meurt-de-faim.

En 1842, M. Grattan, représentant de Meath, et fils du célèbre Grattan, prouva, par des documents extraits de la cour des testaments à Dublin, que dix évêques protestants, morts de 1800 à 1833, avaient laissé, à eux dix, une fortune personnelle s'élevant à l'énorme somme de 1 570 000 livres sterling (39 250 000 francs). Le défunt archevêque d'Armagh, qui mourut il y a quelques années, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, avait été dignitaire de l'Église établie d'Irlande pendant soixante-quatre ans; et il avait touché, dans cet intervalle, comme doyen de Clogher, 4 900 livres sterling; comme évêque de Cork, 10 000 livres sterling; comme évêque de Raphoe, 12 000 livres sterling; comme évêque de Clogher, 121 000 livres sterling; comme évêque de Dublin (durant deux années) 24 000 livres sterling, comme archevêque d'Armagh (durant quarante années), 720 000 livres sterling : en tout, plus de 887 000 livres sterling (22 175 000 francs). Parlez-moi d'une piété qui vous rapporte, somme totale, vingt-deux millions! Et comment, en présence de pareils chiffres, retenir un cri de surprise indignée, quand on songe que l'Église si richement dotée est celle d'une minorité infime, que ses revenus proviennent de la spoliation de l'Église indigène, dans un pays où, il y a trois cents ans, la conquête l'installa; que ce pays est un des plus pauvres qui soient au monde; qu'il renferme jusqu'à 199 paroisses où il n'existe pas un protestant, pas un seul; qu'il en renferme 575 où le nombre de protestants est à peine de vingt, et que, par conséquent, la très grasse rémunération du clergé exotique dont il s'agit répond à des services qui sont à peu près nuls quand ils ne le sont pas tout à fait? Eh bien, le chapitre de ces abus disparaîtra de l'histoire de l'Angleterre.

Si l'Irlande se tiendra enfin pour satisfaite, bien hardi qui l'affirmerait. L'Irlande a un autre grief, plus sérieux encore que celui-ci : le cultivateur veut absolument y être marié à la terre; il soupire après la possession du sol,

qu'il regarde comme lui ayant été enlevé par des ancêtres des landlords actuels, et l'impossibilité où il est d'obtenir ne fût-ce que des baux de long durée, lui fait bouillir le sang dans les veines. Mais, lui accordât-on sur ce point ce qu'il désire, il n'est pas sûr qu'à ce prix l'Irlande donnât son cœur à l'Angleterre. Il y a entre les deux pays trop de souvenirs sanglants, et, pour que le peuple irlandais cessât de rêver d'indépendance nationale, il aurait trop à oublier!

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre se devait à elle-même d'être juste. Le parti libéral l'a compris; c'est ce qu'a compris aussi l'opinion publique. Mais le parti tory? Le parti tory n'avait jamais voulu le maintien d'une chose inique avec un tel excès de passion.

A l'exception de M. Low, qui, ordinairement froid comme l'acier, devient tout de feu quand il attaque les prêtres, les membres de l'opposition ont déployé dans le débat le calme de la force. M. Bright s'est exprimé avec une modération qu'on ne lui soupçonnait point. M. Gladstone, tout en demandant avec fermeté qu'on en finît avec l'Église établie d'Irlande, a insisté de la manière la plus rassurante sur la nécessité de ménager les intérêts existants et de n'écraser personne sous les ruines de l'institution à détruire. M. Coleridge a été aussi doux qu'on peut l'être dans le rôle agressif. Il en a été de même de M. Stansfeld. Mais le parti tory, je le répète, a montré une animation qui dit assez combien est intime le lien qui existe entre l'abus qu'on bat en brèche, et les instincts, les tendances, les préjugés politiques, les passions religieuses du parti conservatiste. Aussi avec quel enthousiasme ils ont applaudi, ceux du côté droit, à l'éloquence résolue, presque sauvage, de M. Hardy, déclarant que, quant à lui, il ne se rendrait pas! Avec quel débordement de sympathie ils ont accueilli cette profession de foi du général : « Si je portais la main sur une institution sem-

blable, je serais traître à mon parti, traître à mon pays, traître à mon Dieu! » Et, par contre, comme ils ont paru consternés en entendant l'espèce de condamnation vague dont Lord Stanley, qui n'est que de la moitié des leurs, a frappé timidement leur Église favorite!

Il est clair, d'après cela, que M. Disraéli doit se trouver dans un cruel embarras! Dans sa lettre au comte de Darmouth, il avait poussé le cri : « L'Église anglicane est en danger! » espérant intéresser de la sorte toute la dévote Angleterre au maintien de l'établissement irlandais, et comptant sur la force que lui vaudrait l'attitude, résolument prise, de champion à la foi protestante. Cette stratégie n'ayant pas réussi au gré de ses désirs, il avait laissé lord Stanley parler « de modifications considérables » à introduire dans le régime mis en question. Cette volte-face n'ayant pas réussi davantage, et n'ayant servi qu'à révéler la profondeur des sentiments, qui, au sujet de l'Église établie d'Irlande, animent le parti tory, que va faire le ministre prestidigitateur? A quel expédient va-t-il avoir recours pour rester ministre, entre son parti, qui le pousse dans une direction, et la majorité de la Chambre des communes, qui, aux acclamations de la place publique, lui fait une loi de suivre une direction contraire? Je dis : aux acclamations de la place publique, je dis bien. Ils ont pullulé, en effet, les meêtings dans lesquels l'Église établie d'Irlande a été condamnée avant de l'être dans la Chambre des communes. Il y en a eu à Brighton, il y en a eu à Bristol, il y en a eu à Newcastle, il y en a eu à Sheffield. Ce dernier, présidé par le maire de la ville, n'a pas réuni moins de 8 000 personnes, et les résolutions de M. Gladstone y ont été approuvées à l'unanimité. Il ne fallait pas moins que cela pour convertir à ces résolutions M. Rœbuck, qui, pour ne pas mécontenter trop ses fidèles électeurs de Sheffield et donner néanmoins aux arrangements un gage de la tendre amitié qu'il leur porte, s'est

avisé de déclarer qu'il voterait dans le sens de M. Gladstone, et a parlé dans ce sens à M. Hardy.

Singulière situation, vous le voyez, que celle de premier ministre! Il y aurait, dans le moment actuel, un inconvénient grave à renverser le cabinet, et personne ne nie que les affaires ne risquassent d'en souffrir beaucoup. Dissoudre la Chambre serait une mesure extrême, qui, probablement, ne serait pas plus du goût des membres ministériels que du goût des membres de l'opposition, lesquels redoutent fort cette perspective, très menaçante pour leurs bourses. Il y a donc des raisons pour que M. Disraéli soit provisoirement toléré comme premier ministre, quoiqu'il ait la majorité contre lui. Mais, d'un autre côté, ce serait le renversement de toutes les règles du régime constitutionnel, qu'il continuât d'exercer le pouvoir en jouant contre cette majorité, transformée en gouvernement de fait, un rôle d'opposition. Et, pourtant, c'est à cela qu'il est réduit, à moins qu'il ne parvienne à obtenir des tories, que, dans la question de l'Église établie d'Irlande, comme dans celle de la réforme parlementaire, ils sacrifient, au désir de le voir ministre, leurs convictions et, tranchons le mot, leur honneur. Un parti fait-il deux fois de suite à un homme de pareils sacrifices?

Une fois, c'est beaucoup, c'est trop.

XVII.

LORD CRANBORNE DEVENU MARQUIS DE SALISBURY.

18 avril.

C'est un heureux mortel que M. Disraéli! Le marquis de Salisbury étant mort, lord Cranborne, comme héritier

du titre et de la fortune du nobleman défunt, passe nécessairement de la Chambre des communes à la Chambre des lords. Je dis nécessairement, parce que, aux termes de la Constitution, un noble, en Angleterre, ne peut pas renoncer aux privilèges de son rang, et, selon la remarque très juste du *Times*, faire ce que fit Mirabeau lorsqu'il prit siège en qualité de député du tiers état. Or, par l'élévation à la pairie de celui qui s'appelait il y a quelques jours lord Cranborne, et qui s'appelle maintenant le marquis de Salisbury, le premier ministre se voit délivré du plus redoutable rival qu'il eût à craindre dans la Chambre des communes.

Là, en effet, l'homme avec lequel M. Disraéli avait à compter, plus qu'avec tout autre, plus qu'avec M. Bright, plus qu'avec M. Gladstone, c'était lord Cranborne.

Et pourquoi? Pour plusieurs raisons, et d'abord pour celle-ci : que lord Cranborne était le chef naturel, le vrai chef du vrai parti tory, — de ce parti dont M. Disraéli, tout en prétendant le servir, a toujours fait si bon marché, et dont lord Cranborne, au contraire, avec une persistance aveugle, mais honorable, avec une inflexibilité hautaine, mais universellement respectée, a toujours représenté les opinions, les tendances, les habitudes d'esprit et jusqu'aux travers.

J'ai eu occasion de vous raconter comment, lorsqu'on jouait le premier acte de la comédie ministérielle qui devait aboutir au dernier bill de réforme, lord Cranborne, alors collègue de M. Disraéli, dans le cabinet que lord Derby présidait, refusa de se prêter aux savantes manœuvres, aux concessions par trop habiles du juif fameux, et se retira fièrement sous sa tente, avec le général Peel et lord Carnarvon.

Dans son honnête fidélité aux principes du parti tory, lord Cranborne ne comprenait pas l'étrange ardeur avec laquelle M. Disraéli sacrifiait ces principes au désir de

rester ministre; et, ce qu'il ne comprenait pas davantage, c'était l'aveuglement de l'aristocratie, se laissant traîner sur la pente du radicalisme par un plébéien qui paraissait beaucoup plus soucieux de sa propre fortune que de celle d'un parti auquel, par sa naissance, son éducation, ses antécédents et le tour de son esprit, il ne pouvait qu'être étranger.

Lord Cranborne se retira donc sous sa tente, je le répète, non moins irrité qu'Achille après sa querelle avec le roi des rois. Mais, à la différence du héros grec, lord Cranborne n'entendait pas borner à une inaction boudeuse les effets de sa colère. M. Disraéli, en le perdant comme collègue, le trouva devant lui comme rival, et comme rival lui disputant les sympathies, le cœur, la conduite de son propre parti!

Ce n'était pas un médiocre péril que celui-là pour M. Disraéli; car lord Cranborne n'avait pas à se faire pardonner, aux yeux de l'aristocratie, les torts d'une naissance obscure, lui, le rejeton d'une famille éminemment noble et historique; et, d'un autre côté, nul tory pur sang ne lui pouvait reprocher à lui, comme à M. Disraéli, d'avoir débuté par le libéralisme, d'avoir jadis tourné le patriciat en ridicule, et d'avoir crié : « Vive la Ligue! » avant de crier : « Vive le roi! » Le fait est que lord Cranborne s'est toujours montré, et se montre aujourd'hui encore l'homme qu'il était, lorqu'il y a quinze ans il quitta Oxford.

Qui chercherait, dans le M. Disraéli que nous connaissons, le M. Disraéli qui posa autrefois sa candidature à High-Wycombe, se demanderait s'il rêve. Et si, du côté droit nous allons au côté gauche, nous aurons à y remarquer des conversions, ou, si vous l'aimez mieux, des révolutions mentales non moins surprenantes. Voyez M. Gladstone, par exemple, avant de devenir l'allié de M. Miall et l'espoir des non-conformistes, n'était-il pas

l'enfant chéri de l'université d'Oxford? Avant de prendre le glaive pour mettre à mort l'Église établie d'Irlande, ne lui était-il jamais arrivé de prendre le bouclier pour la défendre? Mais lord Cranborne, lui, est resté invariablement cloué à ses convictions; les clameurs de la place publique n'ont eu pouvoir ni de l'étonner, ni de l'ébranler. Il n'a point fléchi quand son parti fléchissait. Sur le chapitre de la réforme parlementaire, il a été intraitable, et intraitable aussi sur le chapitre de l'Église établie d'Irlande. Bref, s'il était vrai que l'homme absurde est celui qui ne change jamais, lord Cranborne aurait été jusqu'à présent cet homme-là. Mais ce n'est certes pas une raison, vous le concevez bien, pour qu'il soit regardé d'un œil moins favorable par un parti comme le parti tory, dont les préjugés sont si tenaces, et qui a la haine innée des changements.

Et puis, même au point de vue du talent, combien il s'en faut que lord Cranborne soit le premier venu! Administrateur, il a fait ses preuves dans le maniement des affaires de l'Inde. Orateur, sa place est un peu au-dessous mais pas loin de celle de M. Bright et de M. Gladstone. Il s'entend aussi bien que qui que ce soit à lancer l'invective, et c'est à peine si, dans l'art d'empoisonner les flèches de la satire, il le cède à M. Disraéli, auquel il n'est assurément pas inférieur pour la force, la concision et la sobriété de l'éloquence. Vous jugez si M. Disraéli doit se sentir à l'aise d'être enfin débarrassé d'un pareil antagoniste!

Vous me direz, peut-être, que, pour être transformé en marquis de Salisbury et en pair du royaume, lord Cranborne n'est pas mort. Littéralement mort, non sans doute, et j'ajouterai que, même politiquement, il n'est pas mort tout à fait. Mais il est devenu beaucoup moins redoutable, voilà qui est sûr. Une fois relégué parmi les membres de la Chambre haute, ces invalides de la poli-

tique, adieu son influence sur la marche des affaires! C'est dans la Chambre des communes que se portent les grands coups; c'est dans la Chambre des communes — où les membres de la pairie sont, Dieu merci, suffisamment représentés par leurs fils, leurs frères puînés et leurs créatures — que l'aristocratie livre ses batailles; c'est dans la Chambre des communes qu'est la vie; et ce sera le cas bien davantage encore, lorsque, sous l'empire du nouveau bill de réforme, elle se trouvera en communication constante et directe avec le forum.

Lord Cranborne est comme un soldat plein de jeunesse et de vigueur qu'on enverrait du camp à l'hôpital!

Lui parti, il ne reste plus personne dans la Chambre des communes pour y conduire au combat ceux des tories qui ont écrit sur leur barrière : « Pas de capitulation! » (*No surrender!*) Lord Cranborne avait quelques-unes des qualités qui conviennent au commandement : ces qualités, est-ce d'aventure l'excentrique M. Beresford Hope qui les possède? est-ce l'honnête général Peel? Donc, faute de chef et de guide, ceux-là mêmes qui, parmi les tories, se défient du premier ministre et ne l'aiment point, vont être obligés de le subir.

Malheureusement pour M. Disraéli, l'indiscipline d'une fraction de son armée n'est pas la seule difficulté qu'il ait à vaincre. Il faut qu'il tienne tête au parti libéral sur un terrain où le parti libéral a tous les avantages : avantage du nombre, avantage de la position, avantage que donne a certitude de combattre le combat de la justice.

Dans un meeting tenu à Saint-James Hall, lord Russell, qui différait de M. Gladstone sur les moyens de guérir cette plaie, l'Église établie d'Irlande, lord Russell vient de déclarer publiquement qu'il renonçait sur ce point à ses vues particulières; il ne fera qu'un avec M. Gladstone.

Et notez bien que cette déclaration, lord Russell l'a faite, entouré de M. Miall, la personnification du non-con-

formiste; de M. Mason Jones, l'orateur populaire des radicaux les plus avancés; de M. Edmond Beales, l'homme de la « Reform League » ; de M. Potter, un des porte-drapeaux de la classe ouvrière.

Voilà donc toutes les nuances de l'opposition fondues, toutes ses forces réunies en faisceau. Si, après cela, l'Église d'Irlande en réchappe, elle aura du bonheur; et si M. Disraéli reste premier ministre, le miracle de sa fortune sera complet.

XVIII.

LE PRINCE DE GALLES A DUBLIN.

19 avril.

Le peuple irlandais est-il un bambin qui boude, et auquel on n'a qu'à donner un joujou pour le mettre en belle humeur?

Dans ce cas, vive l'union entre l'Angleterre et l'île sœur (*Sister Island*)! Le remède est trouvé; le fénianisme va sans doute faire ses malles et retourner en Amérique; tenanciers et landlords vivront là-bas désormais en parfaite intelligence; il ne sera plus question de la verte Erin, et M. Disraéli peut se dispenser d'appeler au secours de l'Église établie d'Irlande le fanatisme anglican. Le prince de Galles ayant honoré Dublin de sa présence, — vous voyez que je connais le style orthodoxe, — et ayant même poussé le désir de plaire jusqu'à vouloir être membre de l'ordre très illustre de Saint-Patrick, l'Irlande a son joujou.

Lui faut-il quelque chose de plus? Il semblerait que non, ma foi, à entendre certaines gens et à lire certains

journaux. Vous n'imaginez pas l'état de ravissement où les a plongés le récit de la réception faite en Irlande à l'héritier présomptif de la couronne.

La foule était si grande pour le voir passer! On a tant crié et tant agité de mouchoirs! Il y avait là tant de ducs, et de comtes, et de marquis! L'autorité avait si bonne mine dans des habits de fête! L'admission du prince dans l'ordre de Saint-Patrick a donné lieu à une cérémonie si goûtée de la noblesse! Si tout cela ne prouve pas que l'Irlande est satisfaite, que l'Irlande est fidèle, que l'Irlande est Anglaise dans l'âme, que personne n'y meurt de faim, qu'il y a lieu de toucher à l'Église établie, et que MM. John Stuart Mill, Bright, Gladstone, sont des brouillons : parviendra-t-on jamais à rien prouver dans ce bas monde?

Je ne suis pas sûr que cette logique convainque mes lecteurs. Je les soupçonne véhémentement d'appartenir à une race frondeuse, et je les vois d'ici prenant un air narquois. — La politique olympique, vont-ils dire, je gage, ne manque son effet en aucun temps et en aucun pays. La foule a un faible pour les dorures, les broderies et les panaches, y compris ceux qui les portent. Pourquoi ne se presserait-elle pas sur le passage d'un prince? Elle se presse bien sur le passage du bœuf gras à Paris et sur celui de la procession du lord-maire à Londres. C'est de la curiosité! C'est un peu plus, si l'on veut; mais que prouve cela, sinon que l'organe de la vénération est prodigieusement développé chez la plupart des hommes? — seule explication possible du pouvoir de ceux qui se donnent la peine de naître nos maîtres.

Comme je n'ai nulle envie de me brouiller avec les autorités, je n'endosserai pas ces commentaires irrespectueux. Je préfère voir, dans ce qui se passe en Irlande, l'effet naturel de l'impression produite sur un peuple chevaleresque par la visite d'un prince animé de sentiments

sympathiques, et accompagné de cette princesse de Galles dont la juste popularité emprunte un caractère touchant des cruelles et longues souffrances qu'elle a subies. Mais il y a loin de l'intérêt qu'inspire une jeune femme de haut rang, bonne et gracieuse, il y a loin de l'ardeur avec laquelle un peuple de race celtique court jouir d'un spectacle nouveau pour lui, à la soudaine pacification de l'Irlande. Quoi! une cavalcade, une course, une cérémonie quelque peu ridicule, et un banquet servi à des nobles dans un pays de meurt-de-faim, la pacification de l'Irlande ne réclamerait pas davantage! S'il en va de la sorte, il est bien dommage qu'on ne se soit pas avisé plus tôt d'un expédient aussi commode. Son adoption aurait épargné à l'Angleterre de singuliers embarras.

La vérité est qu'il serait puéril d'attacher une importance souveraine à des manifestations de cette espèce. Je veux bien que le meurtre de M. Fetherson, assassiné à son retour des fêtes de Dublin, ne soit, comme s'exprime M. Rouher, qu'un point noir dans un brillant tableau; mais convenons que ce point est très noir.

Toutefois, s'il convient de ne pas s'exagérer le bénéfice possible du voyage entrepris par le prince de Galles, il est permis de dire que c'est un pas dans la bonne direction.

Doué d'une imagination vive et d'une nature impressionnable à l'excès, le peuple irlandais est, peut-être, de tous les peuples de la terre, celui qui est le plus sensible à de bonnes paroles et à de bons procédés. Mais voilà, malheureusement, ce que les Anglais, en général, ne paraissent pas comprendre. Il y a chez la plupart d'entre eux je ne sais quelle fatale impuissance à apercevoir le grand côté des défauts qu'ils n'ont pas, et je ne sais quelle disposition, plus fatale encore, à mépriser ceux qui ont tort de ne leur pas ressembler. Rien ne le montre mieux que leur attitude et leur langage habituels à l'égard de l'Irlande. Quand il s'agit d'elle, ils le prennent

presque toujours sur un ton de protection hautaine, dont le caractère offensant leur échappe, ce semble, tant ils le trouvent naturel! Il est clair qu'ils se considèrent comme une race infiniment supérieure, et leur orgueil se refuse à en faire mystère. C'est là un des griefs de l'Irlande. Ne serait-ce point le plus sérieux? Pour moi, je croirais volontiers qu'un peuple a moins de peine à pardonner la violence faite à ses intérêts que l'atteinte portée à ses sentiments. Tout acte de nature à adoucir les susceptibilités de l'Irlande, à ménager sa fierté nationale, est donc, de la part de l'Angleterre, un acte de sage politique.

Sous ce rapport, le voyage du prince de Galles à Dublin n'est pas sans quelque importance. Mais, pour le but qu'on se propose, c'est trop peu qu'une visite passagère et qu'on aura bientôt oubliée. Ce qu'il faudrait, si je ne me trompe, ce serait la résidence à poste fixe d'un des membres de la famille royale, et, mieux encore, de l'héritier présomptif lui-même.

J'ai souvent entendu mettre en question la nécessité de maintenir cette charge de lord lieutenant d'Irlande, qui n'a d'autre avantage que d'entraîner une dépense annuelle de vingt mille livres dans la ville de Dublin. L'union législative de 1800 ayant fait des deux contrées un seul royaume, à quoi sert, dit-on, l'existence d'une dignité qui rappelle et suppose leur séparation? Pourquoi traiter comme une colonie lointaine un pays qui touche à l'Angleterre et en forme partie intégrante? Pourquoi encourager dans le cœur des Irlandais ce sentiment que l'Irlande doit avoir une existence propre, et que ses intérêts sont distincts de ceux de la nation anglaise? La remarque serait juste, si, pour rendre l'Irlande anglaise, il suffisait d'écarter ce qui implique entre les deux pays une idée de séparation. Mais non : les causes qui ont mis jusqu'à ce jour obstacle à une union réelle et complète, ne sont pas à la surface ; elles tiennent à la différence des

mœurs et des habitudes; elles se lient à la différence des races; elles naissent de l'antagonisme des religions; elles ont leur racine dans l'histoire d'une longue domination qui, exercée durement par les uns, n'a jamais été subie qu'en frémissant par les autres. Cette situation porte avec elle des conséquences dont il faut que l'Angleterre, bon gré mal gré, prenne son parti.

Si le vice-roi d'Irlande était l'héritier présomptif de la couronne, le peuple irlandais recueillerait de cette circonstance des avantages qui ne seraient peut-être pas sans faciliter un rapprochement. Le prince de Galles ne résidât-il à Dublin que trois mois chaque année, ce serait assez pour que Dublin devînt une ville à la mode, un centre du monde fashionable. L'existence d'une cour qui ne le céderait guère en splendeur à celle de Victoria, attirerait en Irlande l'or de l'Angleterre. L'aristocratie montrerait à s'y rendre, sur les pas de son roi futur, le même empressement qu'elle a montré jusqu'ici à s'en tenir éloignée, et ce serait un remède à cet *absentéisme* dont les Irlandais ont tant sujet de se plaindre?

Mais un pareil système a-t-il chance de prévaloir? Je crains bien que non. On est si peu disposé, en haut lieu, à envisager la question sous ce point de vue, que la reine n'a pu se décider à visiter l'Irlande que deux fois, elle qui passe une partie de sa vie en Écosse? Et notez que, lors de sa seconde visite, qui eut lieu peu de temps après la mort de la duchesse de Kent, les autorités firent savoir par ordre que la reine entendait jouir, durant son séjour, des privilèges de la vie privée! La population crut devoir se conformer à ce désir, et ne se mit pas en frais d'enthousiasme. Eut-elle tort? « Ne séparez jamais le souverain de sa personne, » a écrit Diderot; « ne prenez jamais au mot *la permission d'oublier son rang* ».

XIX.

LE SPIRITISME DEVANT LA COUR DE CHANCELLERIE.

26 avril.

Ne vous êtes-vous jamais demandé pourquoi, dans les grands jours de la sorcellerie, l'honneur d'exercer une puissance surnaturelle était, en général, censé appartenir à des femmes? Il y a eu des sorciers, je l'accorde ; mais leur histoire n'est rien à côté de celle des sorcières. Pourquoi?

Faut-il voir, dans le pouvoir surnaturel qu'on attribuait plus volontiers aux femmes, et qui, en effet, rentrait plus particulièrement dans leur domaine, un reflet et une image de l'influence du beau sexe sur le sexe fort? L'explication serait admissible, si des idées de jeunesse et de beauté s'associaient aux souvenirs de la sorcellerie ; mais c'est juste le contraire. On cite fort peu de sorcières qui, pour le rang et la beauté, se puissent comparer à cette mistress Turner et à cette comtesse d'Essex qui, dans le meurtre de Thomas Overburg et les machinations dirigées contre le comte d'Essex, furent accusées d'avoir eu recours à des procédés quelque peu sataniques. Une vieille affreusement ridée, courbée sur son bâton comme un arc est courbé sur sa corde, et toujours en train de marmotter des paroles mystérieuses, tel est, tracé par Harnest, le portrait de la sorcière à la fin du XVII^e^ siècle et au commencement du XVIII^e^, et l'on n'a qu'à lire Shakspeare pour se convaincre que c'était bien là la sorcière aussi du temps de l'apparition de la tête armée criant : « Macbeth! Macbeth! Macbeth! »

Sprenger, dans son traité, *Malleus maleficarum*, dit en

termes exprès que l'aptitude particulière des femmes à devenir les instruments du diable tient à l'infériorité de leur esprit et à la perversité de leur cœur. Fi! Ce Sprenger avait été, je gage, malheureux en amour, et par sa faute. La galanterie de notre siècle proteste contre cette discourtoise solution du problème.

Tout compte fait, je me range de l'avis de ceux qui ont écrit le plus savamment sur la matière, et, comme eux, j'incline à croire que c'est parce que le diable est du genre masculin qu'il a préféré, en général, les femmes aux hommes comme instrument de ses maléfices.

Quoi qu'il en soit de cette importante question, une chose est sûre, c'est que, dans le monde des esprits frappeurs, qui, de nos jours, a remplacé le monde de la sorcellerie, le beau sexe est détrôné. Quel est, dites-moi, le prince des agents de la puissance occulte, le Napoléon des spiritistes? Vous l'avez nommé, c'est un homme.

Autre différence essentielle, entre notre époque et celles qui l'ont précédée : jadis, la personne que tentait le désir de posséder un pouvoir surnaturel était obligée de passer avec Satan un contrat en vertu duquel elle vendait son âme, et il va sans dire que Satan, de son côté, ne négligeait aucun artifice pour payer le moins cher possible l'objet acheté. Cette lutte de mauvaise foi entre les deux contractants est fort bien décrite dans la légende écossaise où l'on nous montre Satan donnant à son compère des pièces d'or, qui, dès que celui-ci veut en faire usage, se métamorphosent en ardoises. Aujourd'hui rien de semblable. Non seulement les spiritistes n'ont pas à vendre leur âme, non seulement ils sont dispensés de lutter de mauvaise foi avec les esprits qu'ils invoquent, mais leur agence est pour eux tout profit. C'est un progrès marqué, et le génie de la civilisation se manifeste là clairement. Au lieu de ce Satan égoïste et foncièrement mauvais qui mettait ses services à si haut prix, et, pour comble, ne

cherchait qu'à échapper à ses engagements, nous avons des esprits désintéressés, généreux, dont la grande préoccupation paraît être de faire la fortune de leurs agents terrestres, de pourvoir consciencieusement à leur bonheur.

Voyez plutôt ce qui est arrivé au Napoléon de l'emploi, dont je parlais plus haut. C'est le thème favori des conversations en ce moment, tant à la cour qu'à la ville. On a presque oublié l'Église établie d'Irlande, les querelles de M. Gladstone avec M. Disraéli et ce qui s'ensuivra. Voici l'histoire, dont je soupçonne la renommée de vous avoir appris déjà quelque chose.

Figurez-vous, d'abord, une vieille dame de soixante-dix ans ou à peu près, énormément riche, à qui son mari annonce, en la quittant pour l'autre monde, qu'ils se reverront dans sept ans, et qui croit à cette prédiction. On était alors en 1859. Conséquemment, 1866 était le terme, à la fois heureux et fatal, que la veuve en question, mistress Lyon, avait devant elle. Qu'elle adorât son mari et qu'elle brulât de le revoir, je n'en ai pas le moindre doute. Mais il est permis de supposer, sans calomnier la nature humaine, qu'aux approches de 1866, elle se trouvait naturellement disposée à accueillir tout moyen de nature à lui faire revoir le défunt, sans l'obliger, elle, au voyage suprême. Jugez de sa joie lorsqu'un beau jour elle apprit que l'accomplissement de la prophétie n'exigeait pas absolument qu'elle mourût. Elle voulait revoir son mari, elle voulait continuer à vivre : oh! mon Dieu, c'était bien simple, elle n'avait qu'à recourir à M. Home.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Voilà mistress Lyon chez M. Home, et, du même coup, la voilà mise en communication avec l'esprit de M. Lyon. Les coups d'usage furent frappés. Autant de messages venus de l'autre monde, et quels messages! La pauvre veuve entendit l'esprit qu'elle aimait lui dire : « Je t'aime, je t'aime, je t'aime! »

Elle n'en demandait pas davantage. Mais, comme je l'ai

noté, c'est un des effets du progrès des lumières, que les esprits, dans ce siècle, affectionnent les spiristes et s'intéressent à leur avenir mondain. L'esprit de M. Lyon ne tarda pas à dire, en s'adressant à mistress Lyon : « Daniel (*alias* M. Home) doit être notre fils; il est le mien, donc il est le tien. Te souviens-tu que je t'annonçai, lors de ma mort, qu'un grand changement aurait lieu dans sept ans. Eh bien, voici l'heure arrivée. » De fait, un grand changement allait avoir lieu dans la fortune de M. Home; car l'esprit recommandait à sa femme de constituer à Daniel une rente de 700 livres sterling ou, en bon français, 17 500 francs. Peste ! 17 500 francs de rente pour commencer, ce n'est pas une bagatelle, et je comprends que la table, intermédiaire d'une aussi merveilleuse communication, ait, en ce moment solennel, « levé ses pieds en l'air d'un air extatique ».

Mistress Lyon pouvait-elle décemment résister aux désirs exprimés par son mari? Elle le pouvait d'autant moins, que le mouvement extatique de la table signifiait, d'après l'explication donnée par l'esprit de M. Lyon, que cela le rendrait « heureux, heureux, heureux ».

Ce M. Lyon, depuis qu'il habite l'autre monde, paraît s'être pris de passion pour le nombre trois.

Selon la version de M. Home, mistress Lyon aurait d'abord parlé de lui allouer une pension, et, sur sa déclaration que l'idée ne lui plaisait pas, elle lui aurait jeté les bras autour du cou, en disant : « Ce sera comme vous voudrez, chéri. »

Ce qu'il voulait c'était une bonne somme ronde de 30 000 livres sterling, (750 000 francs) bien et dûment inscrite en son nom sur les registres de la banque d'Angleterre; plus, 30 000 livres sterling à toucher par lui après que la dame aurait rejoint son mari autrement qu'au moyen d'une table enchantée.

Comment mistress Lyon fut amenée à placer 30 000 li-

vres sterling (750000 francs) sur la tête d'un homme qu'elle avait vu quatre fois, c'est un de ces mystères qu'il ne faut aborder qu'avec l'innocence d'un cœur croyant et ne contempler qu'avec les yeux de la foi.

Mais, hélas! seraient-ils donc vrais, les deux vers fameux, assez faussement attribués, je crois, à François Ier :

Toute femme varie;
Bien fol est qui s'y fie?

Mistress Lyon, au moment où les esprits s'y attendaient le moins, s'avisa qu'elle avait été trompée. Oui, après avoir encouragé M. Home à lui donner le doux nom de mère; après l'avoir traité comme un enfant gâté; après avoir poussé la tendresse à son égard jusqu'à lui adresser, quand il était absent de la ville, des conseils tout maternels, et, par exemple, ainsi qu'il le raconte, celui d'ajouter des huîtres à son régime ordinaire, elle s'imagina soudain avoir été victime d'un pouvoir très peu surnaturel, et réclama la restitution de l'argent donné : à quoi la pitié filiale de M. Home n'eut garde de consentir, de sorte que l'affaire se plaide maintenant devant la cour de chancellerie.

Vous serez peut-être curieux de savoir en quoi consiste la défense de M. Home. Mais vous devez bien penser qu'un homme qui est en commerce avec les esprits a bec et ongles pour se défendre. M. Home ne nie pas qu'il n'ait foi pleine et entière dans l'existence des esprits; mais il assure qu'il en est de même de l'autocrate de toutes les Russies et d'une foule de républicains en Amérique. Il ne nie pas que les esprits n'aient des bontés pour lui; mais il affirme qu'il n'y a pas de sa faute. Il est leur esclave, non leur maître. Ils le hantent et ils le laissent tranquille, ils l'inspirent et lui retirent tout pouvoir, selon leurs caprices, sans qu'il soit possible d'y rien comprendre.

Est-ce sa faute lorsqu'il se rend à la Cité, s'ils lui apprennent, par des coups répétés sur son parapluie, que l'air est l'église de Dieu, et que les choristes de Dieu sont les oiseaux? Est-ce sa faute s'il leur a plu, à ces despotes invisibles, de lui faire donner par une vieille dame une fortune énorme? Si on le trouve mauvais, qu'on s'en prenne à eux. Quant à lui, il n'est dans tout cela qu'un instrument dont ils jouent et dont ils se jouent, partant irresponsable.

La cour de chancellerie n'a pas encore prononcé; mais elle a pris des mesures pour que l'argent dont mistress Lyon réclame la restitution puisse être restitué, dans le cas où la réclamation serait admise. Qu'est-ce à dire? La cour de chancellerie supposerait-elle que les esprits peuvent avoir tort? Pour peu qu'ils soient sensibles au point d'honneur, pour peu qu'ils tiennent à leur réputation, ils ne souffriront pas que leur agent succombe. La table du vice-chancelier Giffard « lèvera ses pieds en l'air d'un air extatique », la perruque du vice-chancelier Giffard se dressera d'effroi sur sa tête; mistress Lyon sera confondue, la vérité sera vengée.

Les croyants ne doutent pas du résultat. Et vous?

XX.

LA CAMPAGNE D'ABYSSINIE.

28 avril.

Comment dire tout ce qui serait bon à dire, quand les faits se pressent, quand les nouvelles arrivent en foule et à la fois? J'avais pris la plume pour vous faire part des réflexions douloureuses que m'inspire un discours récem-

ment prononcé par M. John Stuart Mill, dans la Chambre des communes, en faveur — qui l'aurait jamais cru? — du maintien de la peine de mort, lorsque des télégrammes, envoyés de loin, sont venus m'avertir brusquement que j'avais à vous parler de choses, sinon d'une portée plus haute, au moins d'un à-propos plus impérieux. La prise de Magdala, la mort de Théodore et la fin de la guerre d'Abyssinie; la tentative d'assassinat faite, en Australie, sur la personne du prince Alfred; l'arrestation et la condamnation de l'assassin; le lien que son nom, son origine et ses aveux établissent entre les motifs de son crime et l'action du fénianisme : voilà certes plus d'aliments qu'il n'en faut pour une correspondance hebdomadaire. Pendant ce temps, le procès des accusés compromis dans l'affreux attentat de Clerkenwell se dénouait par la condamnation d'un seul d'entre eux, Michel Barrett, déclaré coupable, malgré les témoignages apportés d'Écosse pour constater son *alibi*. Que si, à tout cela, vous ajoutez la reprise du débat sur l'Église établie d'Irlande, vous comprendrez mon embarras. Par où commencer?

Je commencerai, si vous le voulez bien, par la guerre d'Abyssinie; et, comme je suis obligé de compter avec l'espace, je m'en tiendrai là pour aujourd'hui.

Les Anglais sont fiers, mais ils ne sont point vantards. Je leur dois donc tout d'abord cette justice, qu'ils me paraissent triompher avec une modestie grave du succès qu'ils viennent d'obtenir.

De fait, c'est un bien faible ennemi que celui qu'était allée chercher si loin la puissante Angleterre. Que nous apprennent les télégrammes? Que, le 10 avril, jour du vendredi saint, l'armée de Théodore fut mise en déroute, dans un combat où il eut 500 tués et 1 500 blessés, la perte, du côté des Anglais, se bornant à 16 blessés, parmi lesquels un capitaine. N'est-ce pas un trait carac-

téristique que celui-ci : pas un homme de tué (*no one killed*)! Ils nous apprennent encore, ces télégrammes, qu'il n'en fallut pas davantage pour consterner ces pauvres Abyssiniens ; qu'ils s'empressèrent de mettre bas les armes, au nombre de 14 000, et que, le 13, les Anglais prirent d'assaut Magdala, forteresse située, il est vrai, à une hauteur formidable, mais jusqu'aux portes de laquelle ils purent gravir, sans beaucoup de danger, sous la protection de leur écrasante artillerie.

Vous l'avouerai-je? Le sort de Théodore n'est pas sans me paraître digne de quelque intérêt. Si tout le blâme de ce qui est arrivé doit retomber sur lui, c'est ce que j'examinerai plus tard. Mais, cette question à part, il est clair que ce sauvage chrétien n'avait pas été jeté dans un moule ordinaire et avait l'âme haute. Au mois de mars 1860, le consul anglais, M. Plowden, pour qui l'empereur d'Abyssinie s'était pris d'une vive amitié, ayant été mortellement blessé d'un coup de lance à la poitrine, dans une rencontre avec un chef rebelle [1], Théodore tomba dans des transports de douleur qui rappellent ceux où la mort de Patrocle jeta l'inexorable Achille; et, de même que celui-ci vengea la mort de son ami, en traînant trois fois autour des murs de Troie le cadavre d'Hector, attaché par les pieds à son char, de même le guerrier abyssinien immola toute une tribu aux mânes du consul anglais. « J'ai le plaisir de vous informer, écrivait-il à M. Barroni, que les meurtriers de notre ami Plowden ont tous été exterminés par moi, tous sans exception [2]. » Dieu me garde d'approuver cette manière farouche de comprendre les devoirs de l'amitié! Mais elle prouve, en tout cas, que, dans ce cœur cruel, il y avait place pour des attachements profonds. De son in-

1. *Correspondence respecting Abyssinia*, p. 197
2 *Correspondence respecting Abyssinia*, p. 200.

telligence, sa fortune, qu'il ne dut qu'à lui-même, est un suffisant témoignage. De son courage, on peut juger par sa chute. Qu'il ait péri en combattant, comme le disent les uns, ou qu'il se soit tué de sa propre main, comme l'affirment les autres, toujours est-il qu'il s'est défendu jusqu'à la dernière extrémité, et a préféré la mort à l'humiliation de tomber au pouvoir de ses ennemis. *Defending to the last*, dit la dépêche de sir Robert Napier. On craignait qu'il ne prît, avec les prisonniers, sa proie; qu'il ne s'enfonçât dans les déserts, condamnant ainsi les Anglais à l'alternative ou d'une retraite sans gloire, ou d'une poursuite sans espoir : c'est sa confiance en lui-même, et peut-être son orgueilleuse répugnance à lâcher pied, qui ont sauvé les Anglais d'un péril qu'on regardait comme le plus grand de tous ceux auxquels cette aventure les exposait.

Quoi qu'il en soit, l'événement a révélé, une fois de plus, l'irrésistible supériorité de la science unie à la bravoure sur la bravoure ignorante, et de nos terribles armes de précision sur l'armement primitif de guerriers à demi sauvages. Devant les canons Armstrong, servis par des mains exercées, le fameux mortier de Théodore s'est trouvé n'être qu'un énorme joujou. Dès qu'il renonçait au système de défense qui aurait donné le désert pour ennemi à ses ennemis, sa chute était certaine. Il n'était pas plus possible aux Abyssiniens de tenir tête à sir Robert Napier qu'il ne l'avait été, dans le XVI^e^ siècle, aux Mexicains, de vaincre Fernand Cortez; aux Péruviens, de résister à Pizarre, ou aux habitants du Chili, de repousser Almagro. Selon le mot, très juste, du *Times*, ce ne sont pas les Abyssiniens que l'armée anglaise a vaincus, c'est l'Abyssinie.

Mais s'ensuit-il que cette victoire n'ait rien de glorieux pour ceux qui l'ont remportée? C'est ce que ne prétendra aucun observateur intelligent; c'est ce que n'admettra aucun esprit équitable.

Lorsque l'expédition fut résolue, les prophètes de malheur ne manquèrent pas. A les entendre, le pays était impraticable; il y avait folie à supposer qu'on pût atteindre Magdala; et qu'arriverait-il s'il plaisait à Théodore de ne pas se laisser atteindre? Des canons donnant la chasse à des lièvres, à travers monts et ravins, voilà sous quel aspect l'expédition se présentait à l'imagination de certaines gens. Non content de tracer de la contrée à parcourir un tableau effrayant, ils prédisaient que l'armée expéditionnaire, embarrassée de bagages et de goujats, forcée de creuser dans le sol les chemins par où elle aurait à passer, n'ayant à compter que sur les provisions qu'elle porterait avec elle, et sans cesse menacée dans ses communications par des tribus hostiles, périrait de faim, périrait de soif, périrait de fatigue. On évoquait les tragiques souvenirs de l'invasion de l'Afghanistan; on se demandait si l'Angleterre n'aurait pas son expédition du Mexique. Je lus un jour dans la feuille inspirée par M. David Urquhart, la *Diplomatic Review*, que, pour trouver un précédent historique à l'invasion de l'Abyssinie, il fallait remonter à Cambyse, roi de Perse : exemple peu encourageant, vu que les soldats de Cambyse, une fois là, furent assaillis par une famine telle, qu'ils durent se dévorer les uns les autres; j'ai sous les yeux un discours prononcé dans la Chambre des lords, le 5 décembre de l'année dernière, et je ne crois pas que la célèbre Cassandre se soit jamais répandue en prédictions plus sinistres. Que vous dirai-je encore? le 24 février 1868, dans un meeting de la Société géographique, sir Samuel Baker, l'explorateur de l'Atbara, le savant voyageur auquel est due la découverte du lac Albert-Nyanza, Samuel Baker mettait fortement en doute la possibilité d'arriver à Magdala avant la saison des pluies; et, dans ce cas, malheur à l'armée! Elle aurait eu affaire à un pays submergé, à des passages devenus impraticables, à

des plaines devenues insalubres, à une végétation mortelle pour les animaux, et à un genre d'insectes plus à craindre que l'armée de Théodore.

L'événement a donné tort à la sagesse des pessimistes; il a démenti leurs noires prévisions. Et toutefois, l'histoire de l'expédition montre que l'entreprise était des plus téméraires et risquait d'aboutir à un désastre, si l'Angleterre n'avait été favorisée par un concours d'heureuses circonstances, et n'avait eu à son service des soldats dévoués, conduits par un officier d'un rare mérite.

De quoi s'agissait-il, en effet? Une armée d'une quinzaine de mille hommes, traînant après elle une lourde artillerie, une immense quantité de bagages, et je ne sais combien de bêtes de somme, — mulets, chameaux, bœufs, éléphants attelés à des canons, — avait à pénétrer dans une contrée sauvage; à s'y frayer un chemin à force de sapeurs et de mineurs; à y cheminer, de montagne en montagne et de roc en roc, le long d'une ligne aussi étendue que celle qui s'allonge de Londres à Édimbourg; à y couronner des hauteurs qui sont de moitié seulement moins hautes que le mont Blanc, pour descendre ensuite dans une plaine où l'on ne devait point s'attendre à trouver du fourrage, et où il n'y a de l'eau que de loin en loin. La question suprême était de pourvoir jusqu'au bout, non seulement à la nourriture de l'armée, mais à celle des animaux de transport chargés des provisions. Et une autre difficulté était de se ménager, à mesure qu'on avançait, l'amitié et l'appui de certains chefs du pays, qui pouvaient bien jalouser la puissance de Théodore, mais qui étaient habitués à redouter sa colère. Tout était donc, dans cette marche, obstacle et péril.

Avoir surmonté ces obstacles, détourné ces périls, est un exploit qui exigeait une plus insigne réunion de qualités, et a quelque chose de plus glorieux qu'une bataille gagnée. Et qu'est-ce, au fond, si ce n'est une bataille ga-

gnée par l'intelligence de l'homme aux prises avec la nature?

Aussi n'y a-t-il qu'une opinion sur l'habileté de sir Robert Napier, sur la prudence consommée dont il a fait preuve, sur la sage lenteur de ses préparatifs, et sur la rapidité de ses mouvements, quand, toutes ces mesures étant prises, il a fallu frapper le coup décisif.

J'ai eu l'occasion de faire la connaissance de sir Robert Napier, de causer avec lui, de l'observer de près. L'idée qu'il donne tout d'abord de lui est celle du calme dans la force. La première fois que je le vis, ce qui me frappa dans sa personne, ce fut la douceur de sa physionomie, la douceur de ses manières, la douceur de sa voix. Je me souviens de lui avoir entendu dire qu'il avait toujours eu beaucoup d'éloignement pour la chasse, éloignement fondé sur sa répugnance à tuer de pauvres animaux sans défense. Je ne connais rien de plus admirable que le culte de l'humanité dans une nature énergique. On n'est pas moins un soldat pour être un homme. Sir Robert Napier en est la preuve. Ce n'est certes pas lui qui aurait laissé échapper ce mot féroce : « Dans une bataille, les minutes sont tout, les hommes ne sont rien. » On a remarqué, avec raison, dans sa conduite de l'expédition d'Abyssinie, la préoccupation que lui a donnée la vie des soldats qui lui étaient confiés, le soin qu'il a pris de leur bien-être, et sa prévoyance, si hautement attestée par ce fait, que l'armée, après la prise de Magdala, s'est trouvée avoir des provisions pour trois mois. Mais cela n'empêche pas qu'il n'ait déployé une singulière vigueur, et la fermeté qu'il fallait, dans des circonstances où son opinion différait de celle de son entourage, et où il est heureux pour l'Angleterre que l'autorité du commandant en chef ait fait prévaloir la supériorité de son jugement.

Je n'ai, dans cette lettre, qu'examiné un côté de la question abyssinienne : le succès. Mais je ne suis pas de

ceux qui ne voient rien au delà du succès. C'est pourquoi je me réserve de vous dire, dans une prochaine lettre, ce que je pense de l'origine de cette entreprise, des circonstances qui l'ont rendue nécessaire, et du caractère que lui assignera, selon moi, la justice de l'histoire.

XXI.

ATTENTAT SUR LA VIE DU DUC D'ÉDIMBOURG.

30 avril.

L'odieux attentat dont le duc d'Édimbourg a failli périr victime est venu jeter un bien sombre nuage sur la joie, très naturelle et très légitime, que la fin de la guerre d'Abyssinie a causée aux Anglais.

Le duc d'Édimbourg n'avait pas jusqu'ici figuré dans le monde de la politique. L'Irlande n'avait aucun compte à lui demander. En le tuant, nul suppôt du fénianisme ne pouvait se promettre ce farouche plaisir de la vengeance, qu'a probablement cherché l'assasin de M. d'Arcy M'Gec. Lui mort, de quel gain le fanatisme de l'homicide aurait-il eu lieu de se féliciter? De tout ce qui affaiblit une cause, rien ne l'affaiblit davantage que le déshonneur attaché à l'emploi de moyens cruels ou vils; en quoi le meurtre d'un jeune homme inoffensif, attaqué lâchement, et frappé en trahison, aurait-il servi la cause du fénianisme? La monarchie anglaise n'en aurait certes pas été ébranlée; l'ordre de la succession au trône n'en aurait été en aucune façon troublé. Le prince Alfred n'est ni l'aîné des enfants de la reine, ni le seul enfant de la reine. Aucune raison tirée, soit de son passé, soit de son avenir, ne se présente à l'esprit, qui soit de nature à rendre un tel attentat, même concevable.

Et c'est là, par malheur, ce qui lui donne un caractère particulièrement sinistre. S'il est vrai que O'Farrell n'a été que l'instrument, désigné par le sort, d'une bande de conspirateurs sanguinaires, voilà le XIX^e^ siècle reculant jusqu'à cette époque de barbarie qui enfanta le *Vieux de la montagne!* Quel serviteur du droit, quel ami de la justice, quel ami de l'Irlande pourrait, à la vue de pareils forfaits, retenir un cri de douleur et d'indignation.

Dans ma lettre d'hier, je vous entretenais de la guerre d'Abyssinie, terminée avec tant de promptitude et de succès. Dans l'appréciation de cet événement singulier; il convient, selon moi, de faire la part de ce qui revient à l'opinion publique, — à l'Angleterre, — et la part de ce qui revient au gouvernement anglais.

Le gouvernement a commis fautes sur fautes, et a de la sorte déplorablement brouillé les cartes; mais, lorsqu'il s'est agi pour l'opinion publique de savoir si le pays devait être lancé dans une expédition dont le caractère aventureux l'effrayait, dont il ne se dissimulait point les périls, dont le résultat lui paraissait incertain, et qui, en tout état de cause, ne pouvait manquer de lui coûter des sacrifices hors de proportion avec les avantages matériels à espérer, cette justice est due à l'Angleterre, qu'elle ne s'est décidée sans hésitation que sous l'empire des sentiments les plus honorables.

De cela, nous la félicitons cordialement et sans arrière-pensée.

J'ignore jusqu'à quel point il est permis d'affirmer que les Anglais n'entendent nullement s'établir en Abyssinie, et faire tourner leur victoire à l'agrandissement de leur puissance : il serait possible, à la rigueur, que les dernières dépêches qui nous montrent les troupes victorieuses regagnant leurs foyers n'aient pas dit le dernier mot de l'expédition : je laisse les sceptiques penser, à cet égard, ce qu'ils voudront; mais ce que je puis vous dire,

c'est que, jusqu'à ce jour, l'opinion générale, telle qu'il m'a été donné d'en recueillir les diverses manifestations, s'est prononcée de la manière la moins équivoque contre toute politique d'agrandissement, contre tout système de *civilisation* exportée et importée.

Théodore avait en son pouvoir des citoyens anglais, qu'il était du devoir et de l'honneur de l'Angleterre d'arracher aux souffrances de la captivité, à la mort peut-être : voilà ce qui a porté l'Angleterre à prendre son parti d'une aventure dont, je le répète, elle ne se dissimulait pas et même dont elle s'exagérait les difficultés, qui s'offrait à elle sous la forme d'une lourde augmentation de l'*income-tax*, pour laquelle, en un mot, elle n'avait aucun goût. Sa dignité, et la sécurité de ceux de ses enfants qui voyagent en pays étranger, tels ont été ses mobiles : en est-il de plus avouables? Ce n'est pas seulement en Angleterre que l'Angleterre existe : c'est un peu partout. Plus qu'aucune autre nation du monde, elle est obligée de faire du seul titre de citoyen anglais un bouclier pour quiconque le porte. On connaît cette belle parole d'un matelot anglais injustement mis à mort loin de sa terre natale : « Je lègue ma vengeance à Dieu et à mon pays. » C'est le sentiment exprimé par ces paroles, c'est la certitude d'être protégé sur tous les points de la terre par la sollicitude de leur grande patrie, qui a toujours rendu les Anglais, hors de chez eux, si pleins d'assurance et si fiers. Lord Palmerston disait que chacun d'eux devait avoir pour devise : *Civis romanus sum*. La politique qui s'attache à justifier l'adoption de cette devise hautaine a des inconvénients sans doute; elle risque d'amener de graves complications; elle n'est pas de nature à se concilier toujours avec la théorie du gouvernement à bon marché; mais elle a de la grandeur, et elle repose sur le principe de la solidarité nationale, qu'il faut saluer avec respect, en attendant le triomphe du principe supérieur de la solidarité humaine.

Je veux bien que la détermination de l'Angleterre — je parle ici de l'opinion publique — n'ait pas été absolument étrangère à la question d'intérêt. Prétendre que, dans cette occasion, l'Angleterre a voulu, elle aussi, *faire la guerre pour une idée* et n'a voulu que cela, ce serait aller trop loin, j'en ai peur. La puissance de l'Angleterre, en Orient, est fondée sur son prestige. Ce prestige évanoui, son empire des Indes est menacé. La campagne entreprise, au commencement de ce siècle, pour nous chasser d'Égypte, la conquête d'Aden, les expéditions dans le golfe Persique, l'étonnante facilité avec laquelle, en 1857, une poignée d'Anglais eurent raison du formidable soulèvement des cipayes, tout a contribué à revêtir l'Angleterre, dans ces parages, d'une force morale considérable. Elle a dû naturellement se demander ce que cette force morale deviendrait, si les Orientaux apprenaient qu'il avait été donné à un petit chef à demi barbare de braver la Grande-Bretagne, et de la braver impunément.

Sous ce rapport, il est assurément permis de dire que l'expédition d'Abyssinie n'a pas été pure de toute pensée d'intérêt. Mais quel mal y a-t-il à cela? L'honneur ne cesse pas d'être un bien qu'il est du devoir de chacun de conserver, parce que chacun a, au fond, un intérêt très réel à conserver son honneur.

Voilà pour les motifs auxquels me semble avoir obéi l'opinion publique en Angleterre. Il me reste à vous dire ce que je pense de la conduite tenue par le gouvernement anglais, en comprenant dans ce mot le ministère libéral d'abord, et ensuite le ministère tory.

XXII.

L'ABYSSINIE. — LE MINISTÈRE DISRAÉLI.

7 mai.

Dire que le droit de paix et de guerre appartient au peuple, à lui seul, c'est encore trop peu dire. J'ose affirmer que, dès qu'il s'agit d'actes pouvant conduire à la guerre, rien ne devrait être laissé d'une manière absolue à la discrétion des gouvernements. Car il est possible que, par leurs fautes affranchies de tout contrôle, une nation se trouve acculée à l'alternative, ou de faire bon marché de son honneur, ou de se jeter, tête baissée, dans une entreprise téméraire, peut-être même dans une entreprise d'une justice contestable.

Tel est le grand enseignement à tirer de l'expédition d'Abyssinie, dont le succès ne suffit pas pour absoudre la témérité, et dont l'origine accuse des torts graves, de la part, non de la nation anglaise, mais du gouvernement anglais.

Je sais qu'il est de mode de confondre les nations avec les gouvernements. La grammaire des chancelleries a pris à cet égard d'étranges libertés avec la logique du langage. Les diplomates vous diront sans rire, par exemple : « La *France* voulut l'expédition du Mexique pour telle ou telle raison; » ou bien encore : « L'*Angleterre* n'ayant pas cru devoir répondre à une lettre de Théodore, etc... » Cette façon de s'exprimer est, j'en conviens, très commode pour les gouvernements : elle leur permet d'englober dans la responsabilité de leurs actes ceux dont on leur concède le prodigieux privilège de manufacturer les destinées. Mais, pour que le nom d'une nation pût être sans trop d'inconvénients substitué à celui d'un homme ou de quelques

hommes, il faudrait, ce semble, que l'action de cet homme ou de quelques hommes n'eût pas commencé par se substituer à celle de cette nation. Malheureusement, voilà ce qu'on n'est pas encore parvenu à comprendre, paraît-il, même dans les pays libres.

Sous ce rapport, rien de plus intéressant que l'analyse des causes qui ont fait qu'un beau matin l'Angleterre — j'entends la nation anglaise — a été fort surprise de se réveiller avec une expédition d'Abyssinie sur les bras.

Les relations commerciales de l'Angleterre avec l'Abyssinie remontent au mois de janvier 1848, époque à laquelle lord Palmerston nomma M. Plowden consul, en lui désignant pour résidence[1], — chose singulière, — non pas une ville d'Abyssinie, mais Massowah, ville placée sous la dépendance des Turcs, que le roi d'Abyssinie regardait comme ses plus dangereux ennemis.

Cependant, avec ce roi, qui se nommait Ras-Ali, M. Plowden réussit à conclure un traité d'amitié et de commerce stipulant l'envoi réciproque d'ambassadeurs[2].

Quelques années après, en 1854, Ras-Ali, fut renversé par un de ses gendres, qu'un évêque copte couronna, sous le nom de Théodore, roi des rois d'Abyssinie.

Le nouveau souverain n'était-il qu'un vil brigand, qu'un sauvage indigne des égards de tout gouvernement civilisé? Non : son élévation, il la devait à une série de victoires qui témoignaient de sa capacité militaire, de son indomptable courage, et qui attestaient sa supériorité. Des différents chefs qui se disputaient l'Abyssinie, pas un n'avait pu tenir devant lui. Vainqueur, il s'était montré généreux; et, dans un rapport de M. Plowden, on lit que, ayant découvert un complot formé contre sa vie, il se contenta de faire mettre en prison les conspirateurs. Plein d'éner-

1. *Further Correspondence respecting the British Captives in Abyssinia*, p. 62.
2. *Ibid.*

gie et d'audace, incapable d'hésitation, inaccessible à la peur, âme fière dans un corps vigoureux et infatigable, il joignait à ces qualités viriles des vertus aimables : une politesse sans affectation, du tact, de la délicatesse dans les sentiments, une générosité excessive, et un cœur absolument fermé à toute pensée cupide. Il donnait aux siens l'exemple de la continence. Quoique très entiché des prérogatives de son rang, il n'était pas, dans son royaume, d'homme si bas placé qu'il ne saluât avec courtoisie. L'esclavage lui faisait horreur. La régénération de l'Abyssinie était sa préoccupation de tous les instants, et, sentant ce qui lui manquait pour l'accomplir, il avait le regard sans cesse tourné vers l'Europe. Ses principaux vices consistaient dans un orgueil démesuré, un zèle religieux qui allait jusqu'au fanatisme, et une déplorable impuissance, quand la fureur prenait possession de lui, à en maîtriser les élans.

Tel est, du moins, le portrait que traçait de Théodore, en juin 1855, le consul anglais, M. Walter Plowden, et il ajoutait : « Quelques-unes des idées de Théodore peuvent être imparfaites, d'autres impraticables; mais un homme qui, dans l'état d'ignorance et d'enfance où l'Abyssinie est plongée, s'est élevé sans conseil et sans appui, a tant fait déjà et nourri d'aussi vastes desseins, n'est pas un homme d'une trempe ordinaire[1]. »

J'ai rappelé, dans une lettre précédente, comment le consul anglais, attaqué par un chef attaché au parti de Dejaj-Negoosic, avait reçu un coup de lance dans la poitrine, et comment Théodore, qui l'aimait, l'avait vengé. Mais, entre le moment où M. Plowden avait été blessé et le moment où il était mort, quelques jours s'étaient écoulés. Prisonnier, il avait été mis à rançon. Cette rançon, qui se hâta de la payer? Théodore; et, lorsqu'on lui parla, de la part du gouvernement anglais, de lui rembourser

1. *Correspondence respecting Abyssinia*, p. 42, 44.

l'argent qu'il avait donné, quelle fut sa réponse? « J'ai donné cet argent pour mon ami. Je ne saurais donc admettre qu'on me le rende[1]. »

La manière dont le gouvernement anglais reconnut ce qu'un semblable refus avait de délicat et de généreux, mérite d'être notée : lord Russell crut beaucoup faire en envoyant au roi d'Abyssinie, de la part de la reine, un mousquet et une paire de revolvers[2] !

Quand ils lui furent offerts, Théodore se montra touché plus particulièrement... d'une inscription qui constatait que c'était là un présent de la reine d'Angleterre[3] !

Ledit présent lui fut apporté par le capitaine Charles Duncan Cameron, qui, le 13 juin 1860, avait été nommé consul en Abyssinie, en remplacement de M. Walter Plowden.

Il est à remarquer que cette idée d'un consul installé en Abyssinie ne déplaisait pas à Théodore : il semblait craindre que sa juridiction n'en souffrît quelque atteinte. Il s'en était ouvert sans détour à M. Plowden, tout en protestant de son vif désir d'être admis dans l'amitié de la reine d'Angleterre, et de lui envoyer des ambassadeurs. Mais, bien que persuadé « des avantages qui résulteraient pour les deux pays de l'établissement de relations intimes entre eux »[4], lord Clarendon avait déclaré que des ambassadeurs du roi d'Abyssinie ne seraient reçus que s'il « s'engageait formellement à abandonner tout projet de conquête en Égypte et à Massowah ». Imaginez le gouvernement anglais disant à l'empereur Napoléon : « Nous voulons bien entretenir avec vous des relations diplomatiques, mais à une condition : c'est que vous vous engagerez à

1. *Correspondence respecting Abyssinia.* p. 12.
2. *Ibid.*, p. 208.
3. *Ibid.*, p, 219.
4. Dépêche de lord Clarendon à M. Plowden. *Further Correspondence respecting the British Captives in Abyssinia*, p. 47.

n'en venir jamais aux mains avec la Prusse! » Il est clair qu'au Foreign-Office, on était décidé à traiter comme un sauvage un homme qui, de son côté, était bien décidé à ne pas se laisser traiter comme tel.

Quoi qu'il en soit, Théodore fit au capitaine Cameron, en sa qualité d'envoyé de Sa Majesté Britannique, l'accueil le plus empressé et le plus gracieux; il lui donna en présent un bouclier, deux lances, une selle de combat, un bracelet, un cheval, une mule; montra, par la façon, dont il raconta la vengeance qu'il avait tirée de la mort de M. Plowden, le prix qu'il attachait à l'amitié de la reine d'Angleterre, et annonça que, s'il attaquait les Turcs, contre lesquels il se répandit en paroles amères, ce ne serait pas sans envoyer des ambassadeurs aux nations de l'Europe pour justifier devant elles sa conduite[1].

Cette entrevue avait eu lieu le 7 octobre 1862 : quelques jours après, Théodore remit au capitaine Cameron, pour qu'il la portât à la reine Victoria, une lettre ainsi conçue :

Le roi Théodore à Sa Majesté la reine.

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu en trois personnes, moi, choisi par Dieu, roi des rois, Théodore d'Éthiopie, je m'adresse à Sa Majesté Victoria, reine d'Angleterre. J'espère que Votre Majesté est en bonne santé. Par le pouvoir de Dieu, je suis bien. C'est parce que mes ancêtres les empereurs oublièrent notre Créateur, que leur royaume fut donné aux Gallas et aux Turcs. Mais il a plu à Dieu de me tirer de la poussière et de me rendre cet empire. Il m'a investi du pouvoir d'occuper la place de mes pères. Avec son aide, je chasserai les Gallas. Pour ce qui est des Turcs, je les ai sommés d'a-

1. Dépêche du consul Cameron à lord Russell. *Correspondence respecting Abyssinia*, p. 218 et 219

bandonner la terre de mes ancêtres. Ils s'y refusent. Je vais lutter contre eux. M. Plowden et mon grand chambellan, feu M. Bell, un Anglais, avaient coutume de me dire qu'il y avait une grande reine chrétienne qui aimait tous les chrétiens. Lorsqu'ils ajoutèrent : « Nous pouvons » vous la faire connaître, et nouer entre elle et vous des » liens d'amitié, » j'en ressentis une grande joie. Je leur donnai mon amitié, pensant avoir trouvé le moyen de me concilier la bienveillance de Votre Majesté. Tous les hommes sont sujets à la mort, et ceux que j'aimais, mes ennemis les ont tués, croyant me nuire; mais, avec l'aide de Dieu, et pour gagner votre amitié, j'ai exterminé ces ennemis, n'en épargnant pas un seul, pas même ceux d'entre eux qui étaient de ma famille. Je voulais vous envoyer une ambassade : les Turcs, qui occupent les côtes, m'en ont empêché. Le consul Cameron étant arrivé avec une lettre et des présents, la nouvelle que vous vous portiez bien, et l'assurance de votre amitié m'ont causé une vive satisfaction. J'ai reçu vos présents, et je vous en remercie. Si je vous envoie des ambassadeurs avec des cadeaux, je crains qu'ils ne soient arrêtés par les Turcs. Il faut que je m'arrange de manière à assurer leur passage. Je désire que le consul Cameron me rapporte une réponse à cette lettre, et puisse conduire mes ambassadeurs en Angleterre. Voyez combien l'islamisme opprime les chrétiens! »

Plus tard, bien plus tard, au mois de décembre 1867, M. Osborne se récriait, dans la Chambre des communes, contre le prix de 250 000 000 de francs que l'Angleterre risquait d'avoir à payer pour un port de lettre! La missive de Théodore devait, en effet, comme l'événement l'a prouvé, coûter plusieurs millions au peuple anglais. Il y a ici un proverbe qui dit : « Prenez soin de vos gros sous; vos louis prendront soin d'eux-mêmes » (*Take care of your pence : your pounds will take care of themselves*). Dans l'affaire d'Abyssinie, il se trouve que les livres ster-

ling de l'Angleterre n'ont pas pris le moindre soin d'elles-mêmes. Comment cela est-il arrivé? Est-ce la faute de Théodore? Non. Est-ce la faute de la nation anglaise? Pas davantage. A qui donc la faute? C'est ce que la suite de cet exposé mettra en pleine lumière.

P. S. — Vous savez déjà que M. Disraéli reste ministre, quoique son tendre attachement pour l'Église établie d'Irlande ait été condamné, dans la Chambre des communes, par une majorité de 65 voix! Ce qui s'est passé entre la reine et lui à Osborne, c'est son secret, celui de la reine et celui de Dieu. Non qu'il se soit abstenu de rendre compte de l'entrevue; mais il l'a fait en termes si peu explicites et si peu d'accord avec ce que son collègue, le duc de Richmond, avait expliqué dans la Chambre des lords, que la Chambre des communes a employé toute une séance à déchiffrer l'énigme. Encore n'y a-t-elle pas complètement réussi. Ce qu'il y a de plus clair dans cette affaire, c'est que M. Disraéli, en posant à la reine l'alternative, ou de dissoudre la Chambre, ou d'accepter la démission du cabinet, a poussé doucement la reine à préférer le premier parti, et qu'en se faisant accorder le pouvoir de recourir à la dissolution quand il le jugerait convenable, il a voulu se ménager le moyen de forcer la Chambre à marcher droit. En d'autres termes, M. Disraéli *règne*, pendant que la Chambre *gouverne*. Mais, si la Chambre gouverne mal, au gré de M. Disraéli, gare à elle! Il tient suspendu sur la tête de la majorité, pour le cas où elle ferait des siennes, la menace d'une dissolution, devenue entre ses mains une mesure *pénale*. Le mot est de M. Gladstone, et je le trouve excellent. Dans tout ceci, le régime constitutionnel me semble faire une plaisante figure! Mais, bah! M. Disraéli ne se trouble pas pour si peu.

XXIII.

LE TRIOMPHE DE M. GLADSTONE.

10 mai.

Depuis huit jours, le temps est à l'orage.

M. Gladstone, suivi par une majorité compacte, résolue, formidable, a fait adopter ses *résolutions*, relativement à l'abolition de l'Église établie d'Irlande; il triomphe : la Chambre des communes est à lui; jamais chef d'opposition ne fut plus puissant.

Mais le ministère — chose curieuse! — n'en reste pas moins debout sur ses pieds; et M. Disraëli se pavane au pouvoir, bravant la Chambre indignée. Réduit à l'impuissance absolue de faire ce qu'il veut, et d'empêcher ce qu'il déclare ne pas vouloir, l'humiliation de tenir les rênes d'un char que ses adversaires conduisent n'a rien qui répugne à son orgueil!

Cette humiliation, les tories la partagent et s'en accommodent. Ils semblent n'avoir qu'une idée : mettre le temps à profit pour envahir en toute hâte, à mesure qu'ils deviennent vacants, les emplois dont le ministère dispose. M. Disraëli, tant qu'il garde son poste, peut remplir de ses créatures les avenues du pouvoir; il sait que les hautes charges de la magistrature, que les hautes dignités de l'Église, relèvent de la souveraineté de son choix; il tient la corne d'abondance : cela le console et lui suffit.

Les préférences de la reine ne lui servent-elles pas, d'ailleurs, de bouclier contre les attaques de cette majorité parlementaire qui lui est si hostile? Lundi dernier,

il se présenta dans la Chambre des communes, armé de son audace ordinaire, et déclara que, le vendredi précédent, il s'était rendu à Osborne; qu'il avait conseillé à la reine de dissoudre le Parlement; qu'il lui avait offert, pour le cas où elle n'adopterait pas cet avis, sa démission et celle de ses collègues; que la reine avait demandé un jour de réflexion; que, le lendemain, elle lui avait donné de nouveau audience; qu'elle n'acceptait pas sa démission, et qu'elle l'autorisait à dissoudre la Chambre « dès que l'état des affaires le permettrait ».

Dans ce compte rendu, les mots « *Sa Majesté* » revenaient jusqu'à treize fois. Le premier ministre avait-il pour but de faire croire qu'ayant à se prononcer entre la Chambre des communes et lui, c'était lui que la reine préférait? Entendait-il, de la sorte, s'abriter derrière la reine, mise en avant, et condamnée à recevoir les coups destinés au ministère? Espérait-il relever le parti de l'Église établie d'Irlande, en lui fournissant l'occasion d'aller crier partout : «Qu'importe que la Chambre des communes, dupe ou complice des papistes, soit contre nous! Nous avons pour nous, protestants, notre reine protestante! »

C'est ainsi que la déclaration de M. Disraéli a été interprétée.

Pouvait-elle l'être différemment? Un ministre qui croit une dissolution de la Chambre nécessaire a pour devoir de la conseiller au souverain, mais rien de plus. Si son conseil est rejeté, il donne sa démission. Telle est la doctrine constitutionnelle, — doctrine dont l'essence est de mettre toujours la royauté à couvert, les ministres seuls étant responsables. Or qu'avait fait M. Disraéli? De son propre aveu, il avait posé à la reine une alternative, au lieu de se borner à lui donner un conseil; il l'avait poussée à choisir entre deux partis; il s'était ménagé le droit de dire : « Je reste ministre, sans qu'il y ait de ma faute, et uniquement parce que *Sa Majesté*, après y avoir mûre-

ment réfléchi, n'a pas voulu se séparer de moi. Si la Chambre des communes n'est pas contente, qu'elle s'adresse à *Sa Majesté.* »

On raconte que George III avait coutume de menacer de sa colère, non seulement ceux qui, dans le Parlement, votaient dans un sens contraire à sa volonté, mais même ceux qui s'abstenaient de voter selon ses désirs. Le 14 mars 1772, il écrivait à lord North, au sujet du *Royal Mariage Bill*, qu'on discutait dans la Chambre des lords : « Je désire qu'on dresse une liste de ceux qui m'ont fait défaut, et de ceux qui ont déserté, pour passer à la minorité. C'est là-dessus que je réglerai ma conduite, dans le *drawing room* de demain. » En vérité, M. Disraéli aurait juré de ramener l'Angleterre sous le joug du gouvernement personnel, qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Mais, que dis-je? l'esprit qui animait George III n'est pas celui qui anime Victoria. Depuis qu'elle est sur le trône, Victoria n'a jamais montré le moindre penchant à sortir du cercle que la Constitution trace autour d'elle. Et c'est ce qui rend l'abus que le premier ministre fait de son nom plus intolérable encore aux yeux de l'opposition libérale.

Mais ce n'est pas tout : tandis que, dans la Chambre des communes, M. Disraéli se proclamait autorisé à dissoudre le Parlement, « dès que l'état des affaires le permettrait », son collègue, président du *Bureau de commerce*, le duc de Richmond, dans la Chambre des lords, laissait échapper ces mots : « Il dépendra des circonstances que la dissolution ait lieu, soit sous l'empire du régime électoral actuel, soit sous l'empire du nouveau régime électoral inauguré par le bill de réforme. Ainsi, nous occupons la même position que précédemment, et nous entendons conduire les affaires du pays aussi longtemps que nous le pourrons. Dans le cas où quelque difficulté surgirait, Sa Majesté a bien voulu dé-

clarer, qu'elle ne s'opposerait point à une dissolution du Parlement. »

Ces paroles contenaient-elles un aveu ou une erreur? Le voile que M. Disraéli était soupçonné d'avoir jeté sur son entrevue avec la reine, avait-il été déchiré par l'honnête ou imprudente franchise du duc de Richmond? Fallait-il croire que le premier ministre avait sollicité et obtenu de la reine l'exorbitant pouvoir de dissoudre la Chambre, non pas à propos de telle ou telle question déterminée, mais à propos de toute difficulté qui pourrait surgir; non pas quand les convenances du pays l'exigeraient, mais quand M. Disraéli le jugerait à propos; non pas en vue du bien du public, mais en vue de la consolidation du cabinet; non pas comme moyen de mieux connaître, sur un point donné, les véritables sentiments de la nation, mais comme moyen d'intimider une majorité récalcitrante, de la punir, au besoin — à cause de ce qu'il en coûte à ceux que frappe une dissolution pour se faire réélire et du danger qu'ils courent de n'être pas réélus?

Il importait que cela fût éclairci. La majorité brûlait de savoir si, non content de la braver en restant ministre, M. Disraéli prétendait la traiter comme un petit garçon qu'on renvoie de l'appartement quand il fait du bruit. Vous devinez la fureur du parti libéral! Mais l'audace froide et réfléchie de M. Disraéli est à l'épreuve de tout Dans la séance de mardi, les questions passionnées de MM. Ayrton, Bouverie, Sandford, Cardwell, n'avaient pu lui arracher ni la confirmation ni le désaveu des paroles du duc de Richmond, et, pressé l'épée dans les reins, il s'était borné à dire que le consentement donné par la reine à une dissolution se rapportait à la seule question de l'Église établie d'Irlande. Dans la séance de jeudi, ses provocations ont mis le comble à la colère excitée par l'obscurité systématique de son langage. De fait, quoi de

plus irritant que de réprocher aux auteurs de ces *résolutions*, en faveur desquelles la Chambre des communes s'était si hautement prononcée, de n'avoir abouti qu'à introduire dans le pays « les éléments de la confusion» (*the elements of confusion*)? La patience de M. Bright n'a pu y tenir : il a éclaté. Les mots de *crime*, de *trahison*, sont montés du fond de son cœur à ses lèvres. Il a représenté le premier ministre parlant de son entrevue avec la reine en termes où la servilité se mariait à l'emphase (*with a mixture of pompousness and sometimes of servility*); il l'a formellement accusé d'avoir trompé le souverain; il a été éloquent, il a été terrible. La tempête venait d'être déchaînée; et M. Disraéli, comme vous pensez bien, n'a pas ramené le calme dans les esprits, en donnant à entendre que, sur les bancs de l'opposition, il y avait des hommes qui n'étaient pas *gentlemen*, et en ajoutant qu'il laissait aux *gentlemen* des deux côtés de la Chambre le soin d'apprécier la valeur de ce reproche d'emphase et de servilité.

Belle situation : le nom de la reine compromis, la Constitution paralysée, le droit de dissolution transformé en mesure pénale; un ministre qui se cramponne à son poste, à la barbe d'une majorité qui le repousse; le pouvoir législatif en guerre ouverte avec le pouvoir exécutif!

Et, comme si ce n'était pas assez de tout cela, voilà qu'en dehors des régions officielles, l'élément laïque et l'élément clérical se disputent avec fureur l'opinion publique. Vendredi dernier, grande démonstration cléricale dans Saint-James-Hall. On avait convoqué le ban et l'arrière-ban des dévots. La salle en était pleine. Président : l'archevêque de Cantorbéry; orateurs : l'évêque d'Oxford, l'évêque de Londres, le doyen de Westminster, l'archevêque d'York. Impossible d'imaginer rien de plus faible, de plus absolument nul, que les arguments de ces saints

personnages en faveur de l'Église établie d'Irlande. Si c'est là tout ce qui est à dire pour son maintien, la cause est jugée. Toutefois, cette manifestation est à noter, comme indice de l'énorme importance que les dignitaires de l'Église anglicane attachent à l'inviolabilité du monopole protestant dans la catholique, très catholique, et par trop catholique Irlande. L'évêque de Londres est libéral. Le doyen de Westminster l'est plus encore. Cependant, ni le libéralisme du docteur Tait, ni celui du docteur Stanley n'ont pu se concilier avec l'idée qu'il s'agissait d'immoler à la justice ce qui leur paraît un intérêt clérical! Je dis ce qui leur paraît; car je ne sais pas d'aveuglement comparable à celui qui empêche des hommes tels que l'évêque de Londres et le doyen de Westminster d'apercevoir le lien qui unit l'abolition de l'Eglise établie d'Irlande à l'intérêt général du protestantisme. Qu'on nous montre donc quel domaine moral l'*Établissement* a conquis de l'autre côté du canal Saint-George; qu'on nous cite les conversions qu'il a faites. L'Irlande est-elle moins papiste aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a trois cents ans? Elle l'est davantage. C'est l'irritation causée aux Irlandais par l'éclat officiel, les richesses jadis usurpées, et la domination injuste d'une Église opposée à leurs croyances; oui, c'est cette irritation qui leur a rendu chère et sacrée la pauvreté de leurs prêtres, a enflammé leurs passions religieuses en y mêlant l'ardeur patriotique, et les a violemment jetés dans les bras de Rome. Mais, quoi! il a suffi que le cri *No popery!* fût poussé; il a suffi que M. Disraéli affirmât que l'Eglise était en danger, pour que les gens d'Église se levassent comme un seul homme. Ah! M. Disraéli connaît son monde!

Malheureusement pour lui, les cléricaux n'ont aucune chance d'entraîner l'opinion publique. Dans le meeting ecclésiastique de Saint-James-Hall, le discours de l'é-

vêque d'Oxford ayant provoqué quelques protestations dont la forme tranchait d'une manière grossière sur le pieux enthousiasme de l'assemblée, l'orateur prélat a flétri de son dédain ceux qu'il a appelés fort élégamment des *oies sifflantes* (*sibilant geese*) : j'ignore si l'opinion publique sifflera; mais ce qui est sûr, c'est que je l'entends gronder. M. Disraéli assurait, lundi dernier, que la majorité du peuple anglais était opposée à l'abolition de l'Église établie d'Irlande. Le conseil de la « Reform League » se dispose à lui prouver qu'il se trompe, par un certain nombre de ces meetings en plein vent qui ne sont pas toujours sans effet. — On en a la preuve.

En présence de cette agitation de la place publique, il est clair que l'état d'anarchie dont les régions officielles nous donnent le spectacle ne saurait durer; et ce qui n'est pas moins clair, c'est qu'il doit tôt ou tard se terminer par la chute de M. Disraéli. Elle sera lourde, s'il n'y prend garde!

XXIV.

LORD BROUGHAM.

12 mai.

Je me souviens d'avoir entendu raconter à M. François Arago une anecdote fort piquante. Il était très lié avec lord Brougham, qui le consultait souvent. Un jour, ce dernier lui envoya un manuscrit qu'accompagnait la prière suivante : « Lisez, et dites-moi votre avis. » L'illustre astronome lut, et répondit : « Jetez bien vite votre manuscrit au feu, et n'en soufflez mot. » L'ouvrage en question, que lord Brougham était à la veille de publier

traitait de l'influence exercée par les doctrines philosophiques de Laharpe sur le caractère, les aspirations et la politique du czar Alexandre Ier. L'auteur faisait, à cet égard, toute sorte de rapprochements inattendus, de commentaires ingénieux. Mais voyez un peu le malheur! Lord Brougham se trouvait avoir pris le littérateur français Laharpe, pour le colonel suisse du même nom, qui, comme vous savez, fut précepteur des grands ducs Alexandre et Constantin!

L'anecdote méritait d'être enregistrée : elle peint un des côtés de la nature de lord Brougham, que son ardeur à tout embrasser exposait au danger de se tromper lourdement à propos de tout. Jurisprudence, histoire, organisation sociale, économie politique, avantages et plaisirs de la science, éloquence des anciens comparée à celle des modernes, institutions de l'antiquité, mécanisme des sociétés modernes, philosophie du XVIIIe siècle, politique coloniale, mouvements révolutionnaires, éducation, chimie, réfraction de la lumière, calcul intégral, etc., etc., etc., de quoi ne s'est pas occupé l'homme extraordinaire qui vient de mourir? de quoi n'a-t-il pas parlé? sur quoi n'a-t-il pas écrit? Mais, en revanche, quelle idée a-t-il marquée particulièrement de son empreinte? Quel sujet, si je puis m'exprimer ainsi, a-t-il fait sien?

C'est qu'en effet la qualité distinctive de son esprit était l'élasticité, non la force.

Des investigations de Newton, il a dit quelque part « qu'elles étaient l'œuvre facile et naturelle d'un grand esprit, d'un esprit tout d'une pièce, flexible dans la direction de ses efforts, mais uniforme dans son mode d'opérer, et non les tentatives d'un esprit ordinaire qui vise à l'universalité en singeant une foule de talents divers ». Rien de plus vrai. Mais, en décrivant ce que Newton était, lord Brougham, sans le savoir, a décrit avec une parfaite exactitude ce que lui-même n'était pas.

Des facultés nombreuses, mais qui n'étaient point liées en faisceau et ne formaient pas un ensemble, voilà ce qui constituait son intelligence. Doué d'une vivacité singulière de perception, elle manquait d'assiette, de vigueur, de calme, de puissance concentrée. Lord Brougham, intellectuellement parlant, était un Briarée sans muscles.

Son tempérament favorisait d'ailleurs, loin de les corriger, les défauts de son intelligence. Sujet à des paroxismes d'activité, tourmenté par un trop-plein d'énergie physique, passionné pour l'agitation, et vaniteux outre mesure, il lui fallait un auditoire à remuer coûte que coûte, un public à émouvoir d'une façon ou d'une autre. « Il avait, a-t-on dit, assez de misanthropie pour être philanthrope »; on aurait pu ajouter qu'il avait assez de philanthropie pour être misanthrope. Tel était son besoin d'agir, de briller, de s'employer, de varier son jeu, d'être en tête-à-tête avec la foule, et ce besoin était servi chez lui par une constitution si robuste, qu'en 1830, étant alors âgé de plus de cinquante ans, il lui arriva de se présenter, en un jour, à huit meetings différents, d'y prendre la parole, et de plaider, le lendemain, aux assises d'York, après avoir parcouru en voiture une distance de 120 milles.

Il y a quelques années, je le vis à Glasgow, présidant un meeting de 4 000 ouvriers. Il avait passé l'âge où l'on n'est plus en général que l'ombre de soi-même, et pourtant, à ce qui lui restait encore de flamme dans le regard, d'accent dans la voix, de décision dans le geste, et à l'aisance avec laquelle il porta le fardeau d'une longue soirée très fatigante, je n'eus pas de peine à juger de ce qu'il avait dû être en 1820, lorsque, dans le scandaleux procès intenté par George IV à sa femme, Caroline de Brunswick, il intéressa toute l'Angleterre à l'innocence de la reine; ou, plus tard, en 1831, lorsque, dans les fameux débats sur le bill de réforme, il parla sept heures de suite.

L'activité et l'énergie de l'homme physique étaient donc, en lord Brougham, entièrement disproportionnées à la solidité de l'homme intellectuel. Ce Briarée sans muscles était mis en mouvement par une vitalité d'Hercule.

Là est en partie le secret de cette inconsistance politique tant et si justement reprochée à lord Brougham. Car quelle consistance attendre d'un homme qui a des facultés si diverses et si mal équilibrées?

Aussi trouvons-nous lord Brougham figurant tour à tour parmi les libéraux et parmi les conservatistes; combattant avec les whigs jusqu'en 1835, puis leur tournant le dos; faisant appel à l'intervention populaire et à la « possession du dehors » en 1831, quand il s'agissait d'emporter le bill de réforme, et dénonçant comme inconstitutionnelle, quelque dix ans plus tard, la ligue formée pour l'abolition des lois céréales; tonnant, dans le premier procès où il défendit John et Leigh Hunt, contre les libellistes acharnés à la poursuite des hauts personnages, et, dans le second procès, où MM. Hunt, accusés cette fois comme libellistes, l'eurent pour avocat, lançant à la tête du prince-régent des paroles si diffamatoires, qu'il s'attira de la part du juge, lord Ellenborough, le reproche de s'être laissé inoculer le venin de la diffamation.

Mais comment faire un pas dans la vie de lord Brougham sans s'y heurter à une inconséquence? De sa versatilité, les preuves abondent : en voici une entre mille.

Après ces deux grands hommes de bien : Wilberforce, en Angleterre, et Victor Schœlcher, en France, lord Brougham est peut-être, de tous les illustres ennemis de l'esclavage, celui qui a porté au monstre les plus rudes coups. En 1805, dans un voyage sur le continent, fait en compagnie de M. Stuart, depuis lord Stuart de Rothsay, il pousse le gouvernement hollandais à abolir l'esclavage

dans ses colonies, et il court prêter la main, en Portugal, aux abolitionnistes de ce pays. Le 15 juin 1810, il amène la Chambre des communes à présenter une adresse au roi, pour obtenir de lui, relativement à la suppression de la traite des noirs, une série de mesures efficaces. En 1811, c'est lui qui fit passer le bill qui déclarait crime de félonie tout acte de participation à cet infâme commerce de la chair humaine. En 1833, c'est lui qui conduit le grand mouvement connu sous le nom de « anti-salvery movement ». Admirable guerre à l'antiquité, n'est-ce pas? Mais attendez! La guerre d'Amérique éclate. Et voilà lord Brougham prenant parti pour les propriétaires d'esclaves; le voilà, dans un discours prononcé par lui, au mois d'octobre 1863, saluant avec un enthousiasme presque féroce la perspective du Sud triomphant; souhaitant de toute la force de son désir une victoire qui doit avoir pour effet de maintenir l'esclavage, d'agrandir son domaine, de lui livrer le nouveau monde peut-être; le voilà, Jupiter de quatre-vingt-quatre ans, foudroyant les fédéraux, qui combattent l'appropriation de l'homme par l'homme.

En juin 1865, volte-face complète. Les fédéraux ont mis de leur côté le succès; le torrent de l'opinion, qui, en Angleterre, roulait dans la direction du Sud, commence à changer de cours. Écoutons lord Brougham, dans la Chambre des lords : « La conduite du gouvernement des États-Unis, concernant la question de l'esclavage, a été parfaite. » En septembre 1864, il avait dit : « De bonnes gens se sont laissé prendre à ce prétexte, que le nord combattait pour affranchir les esclaves, tandis qu'en réalité l'édit d'émancipation n'a été qu'une mesure de guerre adoptée après coup; les Américains du Nord ne se soucient pas plus, comme disait l'évêque Wilberforce, de la liberté des noirs que de celle des blancs. Aussi étions-nous destinés à voir, comme dernier acte de

la tragédie, le gouvernement fédéral traîner à la mort, quand il n'avait plus d'autres soldats, de malheureux troupeaux de nègres, et cela avec la même insensibilité que mettent les chasseurs à tuer le gibier réservé pour leurs plaisirs. »

Le vent avait changé ; et la conduite du gouvernement fédéral, au lieu d'être horrible, était *parfaite!*

Autre exemple. Certes, s'il était un homme, en Angleterre, auprès de qui la révolution de 1848 semblât devoir trouver grâce, c'était lord Brougham, lui qui avait tant prêché en faveur du peuple, tant travaillé à l'éducation du peuple, tant protesté de ses sympathies pour le peuple. Et de fait, on put croire un instant que la révolution l'aurait pour ami. Qui ne se rappelle le désir qu'il exprima d'être naturalisé citoyen français, sans perdre sa qualité d'Anglais, et sa requête au gouvernement provisoire, et la réponse spirituelle où mon ancien collègue et excellent ami M. Crémieux lui notifia l'impossibilité d'accueillir une semblable demande? Eh bien, parmi les mille pamphlets qui traînèrent, à cette époque, dans la fange de la calomnie, je doute qu'on en puisse citer un qui, en fait d'ignorance grossière et de haine imbécile, soit comparable à celui que lord Brougham publia contre la révolution et les hommes de février, sous forme de lettre au marquis de Lansdowne. Publication à bénir, du reste, puis qu'elle provoqua une réfutation qui est le jugement de la postérité, rédigée d'avance! Lord Brougham n'avait pas prévu quel contradicteur il allait avoir sur les bras. Entre John Stuart Mill et lui la lutte était trop inégale : il fut écrasé.

J'en ai dit assez pour expliquer le discrédit qui a pesé sur les dernières années de lord Brougham, discrédit tel, qu'au premier abord, il a quelque chose d'incompréhensible. On ne saurait nier, en effet, sans être coupable d'une criante injustice, que lord Brougham n'ait rendu à

la cause du progrès de nombreux et éclatants services. Que ne lui doit pas l'enseignement? N'est-ce pas lui qui, en 1816, appela l'attention du Parlement sur l'état d'ignorance où croupissait la population pauvre? N'est-ce pas lui qui, de concert avec M. Charles Knight, créa, en 1826, « la société pour la diffusion des connaissances utiles »? N'est-ce pas à l'appui prêté par lui aux vues et aux efforts du docteur Birbeck que se rapporte l'établissement des *mechanic's institutes*, en Angleterre? N'est-ce pas de son initiative qu'est sortie l'Association pour l'avancement de la science sociale?

Habile et éloquent avocat, on a contesté sa supériorité comme légiste, et, plus particulièrement, sa capacité comme *chancery lawyer*, c'est-à-dire en égard aux questions qui sont du ressort des cours d'équité; si bien que son élévation à la dignité de lord chancelier, sous l'administration du comte Grey, causa un étonnement général mêlé de raillerie. Cependant, qui, d'une main plus ferme, a porté la lampe dans les ténèbres de la routine judiciaire? On n'oubliera jamais le discours qu'il prononça, en 1828, sur les abus qui entachaient la juridiction des cours de la loi commune, — cet étonnant discours qui dura six heures! Mais là ne se bornèrent pas ses services. Une fois sur le sac de laine, il prouva combien il avait à cœur les réformes judiciaires, et l'on peut dire qu'il laboura le champ que devaient ensemencer les chanceliers ses successeurs : lord Denman, lord Campbell, lord Westbury.

Si tout cela ne l'a pas sauvé des atteintes d'une impopularité finale, lui, un moment si populaire, lorsqu'il n'était encore que Henry Brougham, la raison en est, peut-être, dans la malignité qui caractérisa son talent, non moins que dans ces faiblesses et ces excentricités. Il fut malveillant de bonne heure. C'est ce qu'attestent les premiers numéros de la *Revue d'Édimbourg*, que Jeffrey

fonda en 1802, et dont Henry Brougham, qui n'avait alors que vingt-trois ans, concourut à établir le succès par un système de critique dont la cruauté systématique lui était, ainsi qu'à ses jeunes collaborateurs, Allen, Horner, Sydney Smith, Thomas Brown, un simple sujet d'amusement. L'âge apporte quelquefois avec lui l'indulgence : ce n'est point ce qu'il apporta au violent compagnon de plume de Sydney Smith et d'Horner. Ses attaques contre Canning, la qualification injurieuse de *honteux parasite* qu'il adressa un jour à sir Robert Peel, l'acharnement qu'il déploya contre lord Durham, les invectives dont il poursuivit Chateaubriand, les calomnies qu'il ramassa dans le ruisseau pour les lancer au visage des membres du gouvernement provisoire, resteront comme un triste témoignage de ses dispositions agressives.

En somme, s'il a rendu à son pays d'incontestables services, il a beaucoup fait, d'un autre côté, pour ôter à l'impopularité, dont ils ne l'ont pas garanti, le caractère d'ingratitude. Quant à sa fin, elle a été aussi tranquille que sa vie avait été agitée. Il dormait quand il est mort.

XXV.

LES ABYSSINIENS ÉCRASÉS.

22 mai.

Voilà qui est convenu : Théodore n'était qu'un affreux tyran. Ses vainqueurs ont crié hourra! autour de son cadavre : c'est bien. De la pitié pour lui? Allons donc! La terre était lasse de le porter. L'humanité respire, grâce à l'Angleterre.

Ainsi parlera l'histoire, si, pour faire comprendre aux

générations futures l'importance épique de la prise de Magdala, l'histoire emprunte la plume du correspondant envoyé par le *Times* en Abyssinie.

Voyons pourtant.

Le 10 avril, jour du vendredi saint, au lieu de rester sagement mais timidement enfermé avec ses troupes dans Magdala, position imprenable, peut-être, si elle eût été défendue par des forces suffisantes, Théodore court au-devant des Anglais. Le combat s'engage. Des deux côtés, valeur admirable. Les Abyssiniens, avec un sombre enthousiasme, s'exposent à la mort pour leur tyran. Mais la différence des armes rend la lutte si effroyablement inégale! L'artillerie abyssinienne, jeu d'enfant. Des huit canons au service du guerrier africain, le plus gros éclate au premier coup; les autres ne tuent que quelques-uns de ceux qu'ils devraient protéger. Pendant ce temps, les Anglais font un feu d'enfer. Le snider, leur chassepot, à eux, s'est mis de la partie. Les Abyssiniens tombent comme les épis sous la faucille. Théodore s'écrie : « Comment battre des hommes munis d'armes pareilles? » C'en est fait : le snider peut se reposer, sa besogne est accomplie. Devant les Anglais, dont pas un n'a été tué, cinq cents Abyssiniens sont étendus sans vie. Le bruit de la bataille a cessé. On n'entend plus que les gémissements des femmes de Magdala, qui pleurent les morts.

Quel parti va prendre le roi vaincu? Son armée s'est comme évanouie. Les plus braves ont été moissonnés; la funèbre conviction que toute résistance est impossible a dispersé le reste. Le 11, à sept heures du matin, il envoie au camp deux des prisonniers européens, MM. Flad et Prideaux, avec des paroles de paix. Jusque-là, il est permis d'interpréter sa conduite dans le sens d'une humble soumission aux arrêts de la force. Mais, sir Robert Napier exige que la soumission soit absolue : il faut non seulement que le roi d'Abyssinie se rende, mais qu'il se rende

sans condition. Quoi! il se rendrait sans condition, cet homme dont l'orgueil est si grand et dont le courage égale l'orgueil? N'a-t-il pas des otages? Ignore-t-il que, de la part des Anglais, le but, l'*unique* but de l'expédition d'Abyssinie est de sauver les prisonniers dont le sort est entre ses mains? Qui l'empêche de mettre leur salut au prix d'une acceptation amiable de ses demandes? Qui l'empêche de se montrer homme à devenir inexorable, si l'on est à son égard inflexible? Eh bien, non. Pas un mot, dans les récits qui sont sous mes yeux, d'où l'on puisse inférer que sir Robert Napier se soit trouvé dans l'alternative, ou de faire quelque concession au vaincu, ou de placer sous le couteau ceux-là mêmes dont la délivrance était, je le répète, l'unique but de l'expédition, et dont la mort aurait fait de cette guerre un acte de folie, et de la victoire remportée la plus inutile des boucheries fameuses.

Poursuivons. Dans l'après-midi du 11, MM. Flad et Prideaux retournent au camp, porteurs d'une lettre du roi. Cette fois encore, refus absolu d'accéder à quoi que ce soit : il faut que Théodore boive la coupe de l'humiliation jusqu'à la lie. Ah! c'est pour le coup qu'il y a lieu de redouter, en ce qui regarde les captifs, la fureur de ce tyran sanguinaire, le désespoir de ce sauvage poussé à bout. S'il est le barbare qu'on dit, nul doute qu'il ne massacre les prisonniers; nul doute que, décidé à périr, il ne se donne l'affreuse satisfaction de périr vengé. Ou bien, si l'amour de la vie l'emporte dans son cœur sur la cruauté, il subira la loi qu'on lui impose, il s'abandonnera repentant et désarmé à la merci du vainqueur. Eh bien, non : à la nouvelle qu'on ne lui laisse de choix qu'entre une fuite devenue presque impossible, une résistance sans espoir, ou une soumission jugée par lui dégradante, que fait-il? Il donne la liberté aux captifs; il envoie à ses ennemis quantité de bœufs et de moutons,

en manière de présents, parce que, dit-il, le dimanche de Pâques est un grand jour de fête; et il se tient prêt à mourir debout.

N'est-ce pas ainsi qu'il est mort? Combien lui restait-il de combattants, lorsque les Anglais ont escaladé Magdala? Le correspondant du *Times* dit avoir compté les corps derrière la porte d'entrée : il y en avait dix! C'est avec une pareille poignée d'hommes, dont la fidélité intrépide montre, en tout cas, quels dévouements il était capable d'inspirer, que Théodore avait résolu de se défendre, — sanglier aux abois. Qu'il ait péri de sa propre main, pour enlever à ses ennemis la satisfaction de l'avoir tué, le fait aujourd'hui n'est plus douteux; et il y a quelque chose de bien frappant dans ces paroles d'un témoin oculaire, rendant compte de l'aspect du cadavre : « Un étrange sourire errait sur les lèvres de Théodore, comme si sa dernière pensée eût été une pensée de triomphe, et sa dernière joie, celle de frustrer l'attente de ses vainqueurs, en mourant roi. »

Qu'on dise, après cela, que cet homme était un monstre, je le veux bien, mais à condition qu'on expliquera ce qui, dans ce cas, paraît inexpliquable. Car, enfin, ils vivent, ils sont libres, ceux qu'il avait en son pouvoir, ceux qu'on le supposait capable de faire massacrer, et qui eussent été massacrés sur un signe de lui, si, lorsqu'il se sentit perdu, son âme eût été tout entière au sentiment de la vengeance, et, si, lorsqu'on le somma de se courber jusqu'à terre sous la main qui le châtiait, son désespoir n'eût été que le désespoir d'un furieux. Avait-il peur, quand il brisa leurs chaînes? Personne ne le prétendra. Le caractère indomptable de son courage, nul ne le nie, et sa mort l'atteste. Quand il envoya les captifs, délivrés, au camp des Anglais, la réponse de sir Robert Napier venait de lui être apportée : il savait qu'il ne lui restait plus qu'à se rendre à discrétion ou à périr, et son choix

était fait. Il y a là, pour ceux qui volontiers le représenteraient comme un tigre à face humaine, un mystère de générosité à éclaircir.

Cependant, il faut tout dire : deux jours avant sa défaite, il avait égorgé ou donné l'ordre d'égorger 318 Abyssiniens, ses prisonniers. Impossible de mettre en question cet acte abominable de férocité : les corps étaient entassés au fond d'un précipice de 80 pieds de haut; l'existence de ce charnier fut révélée aux Anglais par la puanteur qui s'en exhalait; ils s'approchèrent, et ne purent supporter l'horreur d'un tel spectacle.

Me préserve le ciel de mentionner ce massacre sans joindre mon cri aux cris de malédiction qu'il provoque! Pas d'atténuation possible, à quelque hypothèse qu'on ait recours, quant à la cause déterminante du crime : complot, révolte en face de l'ennemi, ou trahison.

Mais, hélas! hélas! n'y a-t-il que les sauvages qui soient sujets à tomber dans des accès de rage sanguinaire, quand vient l'heure des crises suprêmes? Prenez un journal anglais : vous y trouverez le récit de l'exécution des 318 victimes de Théodore. Tournez la page : vous lirez, dans le compte rendu d'un procès intenté à l'ex-gouverneur de la Jamaïque, que, le jour où une émeute de nègres, sur-le-champ réprimée, leur fit craindre une insurrection générale des gens à peau noire, les *civilisés* de l'endroit se trouvèrent aussitôt transformés en bêtes fauves que le gouverneur de l'île, homme naturellement bon, fut lui-même saisi de délire, et ordonna, sous forme de proclamation de la loi martiale, une battue, une véritable battue d'êtres humains; qu'on se mit alors à tuer en grand, à tuer au hasard; que, parmi les victimes, — pour ne citer que quelques exemples, — il y eut un paysan qui jouait de la flûte devant la porte de sa cabane; un pauvre sacristain qui regagnait sa demeure, avec les clefs de son église dans sa poche; un vieillard qui se traînait au se-

cours de sa belle-fille, empoignée par les soldats; un aveugle qui se chauffait au soleil; un malade étendu dans son lit, parce qu'il avait un fils parmi les émeutiers; un paralytique!

Et notez bien que les atrocités dont la Jamaïque fut alors le théâtre sont, jusqu'à ce jour, restées impunies. Vainement ont-elles été portées à la connaissance de tous; vainement ont-elles été constatées par une enquête officielle; vainement un comité s'est-il formé, sous la présidence de John Stuart Mill, pour demander justice, au nom de l'humanité outragée : justice n'a pas encore été faite. Et, quoique M. Vaughan, le magistrat qui siège à Bow-Street, ait décidé hier qu'il y avait lieu de renvoyer l'ex-gouverneur Eyre devant le jury, il n'est pas du tout sûr que le grand jury se prononce pour la mise en jugement.

Pourquoi, en effet, l'accusé ne serait-il pas encore protégé par les sympathies puissantes qui lui ont jusqu'à présent servi de bouclier? Si sa conduite a été vivement dénoncée par les uns, n'a-t-elle pas été, plus vivement encore, défendue par les autres? L'Angleterre, en ce qui le touche, ne s'est-elle pas divisée en deux camps? L'éternel sophisme tiré du *Salus populi, suprema lex*, n'a-t-il pas été invoqué par la portion la plus influente de la société anglaise, pour justifier les crimes dont l'assassinat juridique de Gordon ne fut que le couronnement? Que dis-je! n'a-t-on pas vu des hommes appartenant à l'aristocratie, et même des hommes appartenant à l'Église, célébrer ces crimes par un banquet?

Qu'on montre donc avec horreur cette large tache de sang dont le massacre du 8 avril souille à jamais la mémoire de Théodore : on fera bien. Mais que notre prétendue civilisation ne prenne pas occasion de là pour se vanter : elle en a perdu le droit.

XXVI.

UN PATRON DU TURF.

I.

3 juin.

Voilà déjà huit jours que les courses d'Epsom ont eu lieu, et l'on en parle encore, on en parle plus que de toute chose au monde. Oui, il y a aujourd'hui, en Angleterre, un homme dont il est plus question que du défunt empereur d'Abyssinie : c'est le marquis d'Hastings; il y a une célébrité féminine qui fait plus de bruit que toutes les impératrices, reines et princesses du continent prises ensemble : c'est une jument nommée lady Elisabeth; il y a un vainqueur plus prôné que sir Robert Napier : c'est un cheval nommé Blue Gown. Le Derby, en effet, est le grand passe-temps, la grande fête, le grand carnaval, la grande folie, et je crois, Dieu me pardonne, que j'allais dire la grande institution de l'Angleterre.

A tout seigneur, tout honneur. Permettez-moi donc de présenter d'abord à vos lecteurs le marquis susmentionné. Lord Hastings est le patron du turf par excellence. Sa renommée, comme parieur et comme « swell », terme d'argot, est colossale. Il est bien jeune cependant, n'ayant pas atteint la trentaine. Mais, vous le savez, la vertu n'attend pas le nombre des années. Ce jeune pair du royaume a déjà gagné et perdu, sur le turf, des sommes qui font ressembler sa vie à un conte des *Mille et une Nuits*. A-t-il plus gagné que perdu, ou plus perdu que gagné? Une très vive polémique s'est engagée sur ce point et a duré

plus d'un mois. Juge impartial, j'opine, moi, en sa faveur, et j'estime que, de tous ceux qu'il a travaillé à ruiner, celui dont il a attaqué la fortune avec le plus de succès, c'est lui-même. Voici mes raisons. L'an dernier, il eut à s'exécuter pour 100 000 livres sterling, ou, en bon français, 2 500 000 francs. Vrai gentilhomme, il paya rubis sur l'ongle. Les derniers mois de l'année lui furent moins contraires, le chiffre de ses gains s'étant élevé à 49 000 livres sterling, ou 1 500 000 francs. Mais il n'en a pas moins été obligé de vendre un superbe domaine qu'il possédait en Écosse, et de dire adieu à ses chiens de chasse, et de renvoyer ses veneurs. D'ailleurs, j'ai à citer un fait décisif : il doit à l'heure qu'il est à ces patriciens du turf qu'on appelle « book makers » un bon million de francs qu'il ne peut pas payer, il faut le croire, puisqu'il ne paye pas. En d'autres termes, notre gentilhomme est un « defaulter ».

Ceci est grave, très grave, attendu que la loi ne reconnaît pas les dettes nées des paris, ce qui en fait des dettes d'honneur. On raconte qu'un jour l'illustre Fox, joueur sans pareil, vit entrer chez lui un marchand auquel il devait beaucoup, juste au moment où il était en train de compter une somme considérable qu'il venait de recevoir. Le marchand s'attendait à être payé. Mais non : « Désolé, mon cher monsieur! lui dit Fox, mais je n'ai pas un farthing. — Comment! et ces piles de sovereigns que j'aperçois là! — Oh! c'est pour acquitter une dette de jeu, et vous n'ignorez pas que les dettes de jeu sont des dettes d'honneur. » Que fit le marchand? Il tira de son portefeuille l'obligation que Fox avait souscrite, la déchira et dit : « Maintenant, c'est l'acquittement d'une dette d'honneur que je réclame, moi aussi. — Bien trouvé! s'écria Fox en riant. Voici votre argent, mon brave homme. Dieu et mes amis me viendront en aide. » Je veux bien croire qu'en semblable circonstance lord Hastings

agirait de même ; mais il est certain que sa qualité de « defaulter » lui a valu, de la part de ses créanciers, aux approches du Derby de 1868 une série d'aménités qui prouvent bien que tout n'est pas rose dans le métier de joueur.

Le débat public auquel cette agression des bookmakers a donné lieu est curieux. Rien ne caractérise mieux les mœurs du turf; rien n'en met plus vivement en relief la moralité particulière. Mais quelques explications sont nécessaires, pour l'intelligence des faits.

Connaissez-vous le sens du mot anglais « hedging »? Évidemment non. Eh bien, supposez que vous êtes propriétaire d'un superbe cheval, capable de remporter le prix, aux courses prochaines. Vous pariez pour lui une forte somme : 100 000 francs, par exemple. Les jours s'écoulent. Les mérites du cheval diminuent, soit naturellement, soit par suite de l'emploi de certains procédés à l'usage des parieurs moins vertueux qu'habiles. Sachant que le noble coursier auquel une victoire facile était promise court désormais grand risque d'essuyer une défaite, vous pariez contre lui 200 000 francs. Le jour des courses arrive. Le cheval détérioré, ou... drogué, se trouve battu. Vous payez 100 000 francs d'une main; et vous recevez 200 000 francs de l'autre main, et le tour est joué. C'est cette aimable opération qui est connue sous le nom de hedging.

Ceci entendu, les créanciers de lord Hastings, partant du premier fait que sa seigneurie était propriétaire de lady Elisabeth, dont le triomphe était donné pour certain, et de ce second fait, que la plupart d'entre eux se trouvaient avoir parié contre la jument devenue favorite, tenaient à peu près ce langage : « Sa seigneurie nous doit 40 000 livres sterling, il est « defaulter ». Il compte, pour nous payer, sur l'argent qu'il a chance de nous gagner, en pariant pour sa jument, qui est favorite. Mais quel

droit a-t-il d'engager contre nous un argent, qui, en réalité, est le nôtre, puisqu'il nous est dû? »

Fort bien. Que devait faire alors le jeune marquis, selon ces messieurs? Ils auraient voulu que, pour se mettre en état de s'acquitter, il essayât de l'opération connue sous le nom de hedging, et préférât, pour leur compte, un *Tu le tiens* à deux *Tu l'auras!* Telle est l'importante question qui, naguère, agitait violemment tous les esprits, dans les salons de Belgravia et dans les tavernes. Ici, les amateurs; là, les artistes. Ici, les opulents patrons du turf; là, les industriels versés dans l'art de faire fortune au moyen d'une combinaison ingénieuse des paris. Ici, la fine fleur de l'aristocratie dépensière; là, les bookmakers, dont la profession est de battre monnaie avec les passions équestres des fils de famille.

Ces deux mondes-là sont très bruyants de leur nature. Aussi quel tapage ils ont fait, avant les courses d'Epsom! sur ma foi, on n'entendait plus qu'eux.

Et n'allez pas vous imaginer que le gros du public soit resté indifférent à la querelle. Comment cela eût-il été possible? Est-ce qu'il existe en Angleterre un membre de la Chambre des communes, un négociant, un banquier, un épicier, un vendeur d'allumettes, un footman, une servante, un balayeur de rues, pour qui les courses d'Epsom et tout ce qui s'y rattache de près ou de loin ne soient affaire du plus haut intérêt? Vous aurez une idée du caractère universel de ce genre de préoccupation par l'accueil fait à lord Hastings, aux courses de mercredi dernier. A peine avait-il paru, que la foule s'est précipitée au-devant de lui, en poussant des acclamations presque enthousiastes. Il n'avait pourtant pas sauvé la patrie; et ce n'est pas lui, si je suis bien informé, qui a pris Magdala. Ajoutez à cela qu'être « defaulter » n'est pas en général un titre à la popularité; et certes, la façon dont le Jockey-Club — il compte, cela va sans dire, le marquis

d'Hastings parmi ses membres — exerce sur le turf son autorité aristocratique et dictatoriale, n'a rien dont la plèbe ait particulièrement lieu d'être charmée. Mais que voulez-vous? La plèbe en Angleterre est ainsi faite; elle aime les joueurs audacieux, surtout quand ils sont marquis. Un homme titré qui est en état de perdre plusieurs millions, et qui les perd sans sourciller, a je ne sais quel air de héros qui va droit au cœur des va-nu-pieds. Soit donc. Vive le marquis d'Hastings! Mais après ce juste hommage rendu au mérite, je ne dois pas oublier aussi de crier : Vive Blue Gown! A demain la suite.

II.

4 juin.

Un jour que je dînais avec Gavarni, en compagnie de quelques Anglais, « Messieurs, leur demanda-t-il, savez-vous pourquoi le saumon est le plus présomptueux des poissons? » Chacun se creusa la tête et finit par jeter sa langue aux chiens. « Eh bien, » dit le malin personnage, « je ne le sais pas non plus. C'est ce qu'on a toujours cherché et ce qu'on n'a jamais pu découvrir. » Les pratiques du turf donnent à résoudre maint problème non moins obscur que celui dont il vient d'être question. Toutefois, comme les courses sont devenues, en Angleterre, une pure affaire de pari, on comprend sans peine qu'elles y donnent lieu à toutes sortes de fraudes, et il n'est pas nécessaire d'avoir la pénétration d'un Œdipe pour s'expliquer comment un cheval peut tout à coup tomber malade, lorsque des hommes légers de scrupules ont un intérêt de plusieurs millions à l'empêcher d'être bien portant. En 1860, Buccaneer fut empoisonné au bon moment. En 1861, Old Calabar se trouva estropié, à point nommé. L'année dernière, Hermith l'échappa belle. Péchés mignons de plusieurs habitués du Ring!

Aussi c'est merveille de voir jusqu'à quel point le résultat des courses réalise en général ces paroles de l'Evangile : les premiers seront les derniers. Qui se serait jamais imaginé, par exemple — à juger les choses d'après les règles ordinaires — que lady Elisabeth serait battue aussi honteusement qu'elle l'a été, étant arrivée presque dernière? Que ne disait-on pas, avant la lutte, de ses prouesses passées? Que n'attendait-on pas de ses prouesses futures? C'était une jument sans pareille. Son galop serait foudroyant. Douter qu'elle mènerait la course pendant tout le parcours et gagnerait le prix en se jouant était aussi absurde qu'il le serait de mettre en doute s'il fait jour en plein midi. Elle a été battue cependant, je le répète, et d'une manière si complète, que sa défaite comptera désormais au nombre des mystères du turf. Les dames ont des caprices, c'est vrai. Le mois de mai, en fait de bêtes chevalines, est un temps d'épreuve pour le beau sexe, d'accord. Mais ces explications sont-elles suffisantes? Car enfin, que lady Elisabeth fût arrivée seconde, troisième, quatrième si vous voulez, passe encore; mais qu'elle se soit comportée de façon à être presque classée parmi ces chevaux qu'on flétrit du nom de outsiders, voilà ce qui est de nature à exercer l'imagination des faiseurs d'hypothèses.

Quoi qu'il en soit, le gagnant du Derby de 1868, c'est Blue Gown (*robe bleue*). Ce cheval appartient, ainsi que deux autres dont on espérait beaucoup, Rosicrucian (Rosecroix) et Green sleeve (manche verte), à sir Joseph Hawley, un sportman de la vieille école; celui-là est connu pour son invariable probité, que les courses de cette année ont mise précisément en plein relief. De ces trois chevaux, ceux que sir Joseph Hawley croyait les plus capables de vaincre étaient Rosicrucian et Green sleeve. Il a donc annoncé qu'il pariait pour eux; mais voyant que le public se prononçait pour Blue Gown, en

faveur duquel s'étaient engagés de nombreux paris, il lui a généreusement permis de courir, afin de ne pas faire perdre leur argent aux parieurs. Le gagnant du Derby s'est donc trouvé être un cheval pour lequel son propriétaire n'avait pas parié. Il en résulte que, quoiqu'il ait remporté le prix — c'est la quatrième fois que ce bonheur lui échoit — sir Joseph Hawley n'en est guère plus riche. Mais en revanche sa conduite est fort louée, et la nature des éloges montre assez que les patrons du turf ne sont pas dans l'habitude d'en mériter de semblables.

Pour ce qui est de lord Hastings, il a raflé 25 000 livres sterling, dit-on, ayant parié pour Blue Gown et, chose curieuse, contre son propre cheval, lequel était réputé invincible et a été, néanmoins, aussi vaincu que possible. Je suis entré dans ces détails, parce qu'ils tendent à placer sous son véritable jour un genre de sport dont les Anglais ont décidément tort d'être fiers, surtout depuis qu'il n'est plus qu'une des formes sous lesquelles se manifestent la fureur du jeu et une cupidité malsaine.

Admirez la logique anglo-saxone! Elle défend les maisons de jeu, elle proscrit les loteries, et, dès qu'il s'agit de faire courir des chevaux, elle applaudit à la rage des paris! comme si cette rage ne constituait pas un jeu immoral, et celui de tous où il est le plus facile de tricher! Droguer les chevaux, gagner à prix d'argent les jockeys, faire fortune en un clin d'œil, au moyen d'informations clandestinement obtenues ou de bruits faux artificieusement répandus, tout cela fait partie de la science immonde à laquelle un passe-temps changé en spéculation a donné naissance.

Pourquoi le taire? Le temps est passé où l'attrait des courses avait sa source dans une sorte de culte national de la race chevaline. Aujourd'hui pour ceux qui font profession de s'y intéresser d'une manière spéciale, les courses ne sont plus qu'une occasion fournie à la passion

du gain de se satisfaire. Elles sollicitent la fraude; elles encouragent l'esprit d'aventure; elles servent à enrichir scandaleusement la classe des bookmakers, et font expier à des familles entières qu'elles ruinent en un moment la téméraire cupidité d'un des leurs. Et par quels avantages, après tout, de tels inconvénients sont-ils rachetés? On parle d'améliorer la race chevaline, mais est-il au monde, je le demande, un animal plus absolument inutile qu'un cheval de course? Quel est, au point de vue de l'utilité générale, l'avantage de dresser un petit nombre de chevaux à parcourir, sous le poids donné, un espace donné, dans un temps donné? Est-ce là le genre de service qui, dans la pratique ordinaire des choses, rend précieux à l'espèce humaine l'emploi de la race chevaline? Parlera-t-on des qualités que l'institution des courses développe dans les jockeys? Mais s'il est un être plus artificiel encore que le cheval de course, c'est le jockey. Il lui faut, je ne le nie pas, du sang-froid, du coup d'œil, de la légèreté, de la vigueur, pour bien remplir sa fonction; mais à quoi ces qualités sont-elles bonnes, en dehors de ses fonctions mêmes? Un homme dont la force et l'agilité ont été développées, soit par des exercices gymnastiques, soit par les exercices militaires, soit par certains jeux, comme celui qui est connu en Angleterre sous le nom de criket, sera dans le cas de mettre en profit de milles façons différentes le surcroît d'agilité et de force acquis de la sorte; mais le meilleur jockey de la terre, hors du champ de course, n'est jamais ce qu'il aurait été si son éducation n'eût pas fait de lui un jockey. Reste le Derby envisagé comme passe-temps national, comme spectacle. Eh bien! pas plus sous ce rapport que sous les autres, il n'y a lieu ici de s'extasier. Qu'est-ce, comme spectacle, que celui qui consiste dans un mouvement précipité de chevaux dont la vue constitue un plaisir de quelques secondes? Il est vrai que cela donne lieu

à un immense concours de peuple; le spectacle est là. Mais le pouvoir d'attirer un immense concours de peuple n'a rien qui soit exclusivement propre aux courses d'Epsom. Une grande revue des volontaires du Royaume-Uni produirait le même résultat pittoresque et le justifierait mieux. Et puis qu'on songe aux traits caractéristiques de cette fête tant vantée. On y va en voiture armoriée, en tilbury, en fiacre, en omnibus, en patache, en tapissière, en toute chose qui roule; on y avale des torrents de poussière; on y est brûlé vif par le soleil, témoin les voiles bleus et les voiles verts dont les fashionables sont obligés de se munir ce jour-là; on y est perdu dans une cohue sans nom; on y coudoie l'opulence la plus insolente, mais à condition d'y être coudoyé par la misère la plus sordide; on y mange énormément et on y boit davantage, et l'on en revient à demi mort de fatigue quand on n'en revient pas ivre mort.

XXVII.

LA PRESSE POLITIQUE A BON MARCHÉ.

11 juin.

Qu'est-ce que le bon marché? C'est la démocratie, sous son aspect commercial. Le *Daily News* devenant *penny paper* est une conséquence naturelle de la réforme en vertu de laquelle le peuple va devenir souverain. Aux nouveaux électeurs que cette réforme appelle à l'exercice du pouvoir politique, il fallait un organe qui eût des principes plus arrêtés que le *Times*, des idées plus fermes, des tendances plus progressives, des sympathies plus larges, et qui avec cela pût acquérir une im-

portance, sinon semblable, du moins égale. Eh bien, le *Daily News* s'annonce comme devant être cet organe.

Il suivra sa ligne qui, depuis un quart de siècle environ, a toujours été la ligne droite, et rien ne sera changé, ni dans sa politique, qui fut toujours d'un libéralisme élevé, ni dans sa tenue, qui fut toujours austère, ni dans son langage, qui fut toujours grave; ni dans sa disposition à prendre en main les intérêts du peuple, sans exagération, sans déclamation, sans esprit de courtisanerie, — le peuple ayant quelquefois des flatteurs, même avant d'être sur le trône. Bref, le *Daily News* restera le *Daily News*. Seulement, il se met en mesure d'être lu davantage, parce que la réforme parlementaire accroît considérablement le nombre de ceux qui vont avoir besoin de le lire.

Non que les *penny papers* fassent défaut, ou puissent avec justice être taxés d'insuffisance. La presse à bon marché occupe aujourd'hui, en Angleterre, toutes les avenues de la place publique; elle dispose de ressources très étendues; elle exerce une grande puissance, avec une modération plus grande encore, et elle ne le cède certainement point, en fait de talent, à la presse des riches. Mais il n'y en avait pas moins là une place à prendre : celle que le *Daily News* a prise.

Le *Standard* est un journal écrit d'une manière à coup sûr fort convenable; il a des correspondants bien informés et sérieux, celui de Paris surtout; il se distingue par la grandeur du format, par l'abondance et la variété des matières. Mais le *Standard* est tory, tory dans l'âme, et je doute que les mets servis par lui soient du goût des nouveaux convives.

Le *Daily Telegraph*, dont l'érudition banale, un peu trop complaisamment étalée, et le style un peu trop haut perché, manqueraient leur effet sur un public choisi, a précisément le genre de mérite propre à recruter de nom-

breux lecteurs, et qui explique son immense publicité. Sa littérature, assez faible de dessin, est, en revanche, très montée en couleur. Il prodigue les réminiscences historiques, assaisonne volontiers ses commentaires d'anecdotes piquantes, multiplie à plaisir les citations faciles, et affectionne l'article à sensation. Le *Daily Telegraph* doit à tout cela d'être une feuille populaire. Mais, chose étrange, elle pousse jusqu'au fétichisme, cette feuille populaire, le culte du trône. Lorsqu'il s'agit de la reine, le langage de la plupart des journaux anglais, celui du *Daily News*, par exemple, est toujours empreint d'un sentiment de respectueuse indépendance; mais, dans le *Daily Telegraph*, le respect s'exalte invariablement jusqu'au lyrisme et revêt les formes d'une adulation enthousiaste. Malheur à qui ne comprend point dans sa plus large acception le « Ne touchez pas à la reine! » Dernièrement, à l'occasion d'un voyage à Balmoral, pour lequel Victoria, il faut bien le dire, avait choisi un mauvais moment, un membre de la Chambre des communes, M. Rearden, s'avisa de demander à M. Disraéli, si le voyage en Écosse avait été entrepris pour raison de santé, et si, dans ce cas, le gouvernement avait l'intention de conseiller à la reine d'abdiquer en faveur du prince de Galles. M. Rearden croyait exercer son droit de représentant du peuple, et se rendre l'écho du mécontentement que peut donner au commerce de Londres l'absence de la reine à l'époque des fêtes et des bals, époque qui, cette fois, se trouvait être, par-dessus le marché, celle d'une crise politique. Inutile de dire que la question fit scandale. La Chambre des communes se souleva, et M. Rearden fut sévèrement tancé par tous les journaux. Mais comment exprimer la colère dont le *Daily Telegraph*, à cette occasion, se montra saisi? Ce fut presque de la rage. M. Rearden était... que pouvait bien être un homme qui avait osé...? M. Rearden était un *insecte!*

Le *Daily Telegraph*, cependant, est un des organes du parti libéral. Il poursuit M. .Disraéli l'épée dans les reins; il appuie énergiquement M. Gladstone; il a rendu à la cause de la démocratie, dans la question de la réforme parlementaire, d'incontestables services; il s'est prononcé contre le maintien d'une Église d'État en Irlande. Par malheur, le libéralisme du *Daily Telegraph* semble un peu appartenir au genre hermaphrodite, témoin l'ardeur avec laquelle il prit parti pour le Sud, lors de la grande guerre d'Amérique, — laquelle aurait eu pour résultat, si le Sud avait été vainqueur, le triomphe de l'esclavage dans le nouveau monde. Ajoutez à cela que le *Daily Telegraph* est un journal bonapartiste, et défend, en Angleterre, le régime impérial, comme le *Constitutionnel*, en France, quoique cette justice lui soit due, qu'il n'a jamais parlé des proscrits qu'avec réserve, convenance et dignité.

Tout autre est le libéralisme du *Morning Star*, libéralisme qui ne se contredit jamais, ne fléchit jamais, et ne sait ce que c'est que d'avoir deux faces : la première tournée vers les choses du dedans, la seconde tournée vers les choses du dehors. Pas de journal anglais — je n'en excepte ni le *Daily News* ni le *Spectator* — qui ait plaidé avec plus de vivacité que le *Morning Star* la cause du Nord contre le Sud; pas de journal qui ait dénoncé avec une indignation plus virile ces massacres de la Jamaïque, dont les hésitations de la magistrature anglaise viennent de consacrer l'impunité. Le *Morning Star* est l'honnêteté même, et il a le courage de son honnêteté, proclamant ses convictions, sans se demander si elles ont cours sur la place; blâmant ce qui lui paraît blâmable, sans s'inquiéter de ce que le pays en pensera; donnant tort à l'Angleterre, dans ses démêlés avec les autres peuples, quand il croit que l'Angleterre a tort; prêchant la doctrine de la paix à tout prix, qu'il sait im-

populaire ; en un mot, s'étudiant à servir la justice, au risque de heurter l'opinion publique, et ne laissant échapper aucune occasion de mettre au-dessus de l'intérêt national, l'intérêt de l'humanité. Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est justement là ce que j'aime dans le *Morning Star;* mais je suis obligé d'avouer que c'est justement là ce qu'une portion considérable du parti libéral, en Angleterre, lui reproche, et ce qui nuit au développement de son influence. On ne le trouve pas suffisamment Anglais : manquement grave aux yeux des Anglais! Et on l'accuse de dépasser la mesure : accusation grave, dans un pays qui n'a pas le génie de la généralisation, qui se pique d'être pratique, et ne se sent pas d'humeur à courir après l'idéal.

Tels apparaissent à l'esprit impartial d'un observateur étranger les principaux *penny papers* de Londres. Si j'ai réussi à les bien caractériser, vous devez comprendre que, dans la presse à bon marché, il est une place qui reste à occuper, entre le *Standard*, qui tourne le dos à l'avenir, le *Daily Telegraph*, qui le regarde seulement par échappées, et le *Morning Star*, qui s'y absorbe. De là l'importance de la transformation du *Daily News* en *penny paper*. Plus logique et plus fixe dans ses convictions que le *Daily Telegraph*, aussi honnête que le *Morning Star*, mais plus mesuré, plus pratique, et avec des tendances moins cosmopolites, le *Daily News* est le représentant par excellence, dans le journalisme quotidien, du libéralisme anglais. Notez que je ne dis pas du libéralisme tout court. Le *Daily News*, en effet, est essentiellement de son pays ; et, si je voulais lui chercher querelle, je rappellerais ici certains articles écrits après Sadowa, en l'honneur de la Prusse, et où notre chère France était assez malmenée. Mais à quels vrais patriotes n'arrive-t-il pas d'être parfois un peu trop patriotes? Ne sommes-nous jamais un peu trop Français, nous autres

Français? S'il est, d'ailleurs, un journal auquel on ne puisse équitablement imputer de faire passer la justice après l'intérêt national, ou son propre intérêt, c'est le *Daily News*. Il l'a prouvé en mille circonstances, et, notamment, à l'occasion de la guerre d'Amérique. Il faut avoir vécu en Angleterre à cette époque, pour avoir une idée du désintéressement et du courage qu'exigeait l'adoption d'une politique sympathique au Nord. Le *Daily News*, à cette adoption, risquait son existence, tant était rapide, même dans le monde où il avait ses appuis ordinaires, le torrent qu'il s'agissait d'arrêter! Cependant, le *Daily News* n'hésita point; il se décida noblement d'après la maxime : *Fais ce que dois, advienne que pourra*. Quel talent ne déploya-t-il pas alors au service du droit! avec quelle indomptable vigueur ne le vit-on pas défendre la cause de l'humanité contre l'opinion publique en délire! (J'entends l'opinion publique, non certes des ateliers, mais des salons, des clubs, de tout ce qui constitue les classes gouvernantes.) Ne vous étonnez donc point que je vous signale comme une chose de nature à vous satisfaire, le changement qui m'a fourni le sujet de cette lettre. Ce devoir était pour moi d'autant plus impérieux, et la nouvelle doit être accueillie par vous avec d'autant plus d'intérêt, que, dans le *Daily News*, la France libérale a un ami éclairé, vigilant, plein de sollicitude, — un ami sûr.

XXVIII.

UN SCANDALE JUDICIAIRE.

14 juin.

Triste, bien triste chapitre dans l'histoire de l'Angleterre, que celui qui nous est fourni par la dernière quinzaine! Il ne manquait vraiment plus au sinistre drame de la Jamaïque que d'aboutir à un grand scandale judiciaire.

Ai-je besoin de vous rappeler ici les événements auxquels le nom de M. Eyre demeure désormais associé pour jamais? Une émeute partielle de nègres avait éclaté à la Jamaïque, émeute née de cette conviction de la race noire que la justice, administrée par les blancs, n'était pas la justice; que les magistrats de couleur blanche avaient deux poids et deux mesures; que les cruels et insolents préjugés nourris par une longue pratique de l'esclavage avaient survécu à l'esclavage aboli. Cette émeute fut écrasée, noyée dans le sang. Mais elle avait inspiré à la classe dominante une terreur dont elle fit expier d'une manière épouvantable, à la classe dominée, le tourment et l'excès. La loi martiale fut proclamée. Enveloppé par les passions furieuses du monde au milieu duquel il vivait, aveuglé par les obsessions de ceux de sa couleur et de sa classe, enfiévré par leurs clameurs, le gouverneur Eyre donna le signal. La chasse aux noirs commença. Chasseurs et chiens — les chiens ici étaient les hommes — firent leur devoir. Le sang ruissela. Pour ôter à une partie de la population la fantastique peur d'être exterminée, on extermina bien réellement l'autre partie. On détruisit des vil-

lages, on incendia des maisons, on pendit à plaisir, on fusilla au hasard, on fouetta jusqu'à ce que la mort s'ensuivît : on égorgea tel paysan qui jouait de la flûte devant sa cabane, tel vieillard qui, aux cris de sa fille saisie par des soldats, essayait de se traîner jusqu'à elle, tel malade qui était dans son lit. Et ces horreurs continuèrent longtemps après la déclaration faite, par le gouverneur Eyre lui-même, que l'ordre était rétabli, qu'il n'y avait plus rien à craindre. Il avait un ennemi personnel, ce gouverneur, dans un homme très intelligent, très éloquent, très pieux, et assez riche pour être aussi intéressé que qui que ce fût au maintien de l'ordre. Mais cet homme, qui, sans être noir, n'était pas tout à fait blanc, n'admettait pas le crime de la peau, et, comme il parlait en faveur des nègres, on l'accusait de les vouloir soulever. Il était à Kingston, non à Morant-Bay, lors de l'émeute de Morant-Bay. A supposer qu'on pût avec quelque ombre d'équité s'armer contre lui de cette doctrine de la complicité morale, si commode et si meurtrière, il aurait fallu le juger à Kingston. Mais Kingston n'était pas sous l'empire de la loi martiale. Si, par malheur, il avait été reconnu innocent! C'était donc à Morant-Bay, où il y avait possibilité de le livrer à une commission militaire, de le faire juger sans forme de procès, de le faire condamner avec certitude, en un mot, de l'assassiner juridiquement, c'était à Morant-Bay qu'on le pouvait. Le gouverneur alla donc le chercher à Kingston, l'arrêta de sa propre main, le traîna d'un district où la justice tenait une balance dans un district où elle tenait seulement une corde à pendre. On le pendit.

Les noirs de la Jamaïque, depuis que l'esclavage y a été aboli, sont-ils citoyens anglais comme les blancs, ou, selon l'expression dont on se sert ici, sont-ils comme les blancs, sujets de la reine? L'Angleterre est-elle le pays de la loi? N'y a-t-il de bon pour les colonies anglaises que

le régime de la terreur? Est-il sans inconvénient de reconnaître à leurs gouverneurs, grisés par une panique, le pouvoir de fouetter et de fusiller à tort et à travers; à la boule vue, de pendre à l'aventure? Voilà les questions que la nouvelle des massacres de la Jamaïque, quand elle arriva, donnait à résoudre. Comment furent-elles résolue par l'opinion?

Il n'y eut qu'un cri, de la part de tous ceux à qui l'humanité est chère, cri d'indignation, cri d'horreur. Les plus honnêtes d'entre les feuilles libérales, *Daily News*, *Morning Star*, *Spectator*, demandèrent que la lumière se fît et que justice fût faite. Voyant que le gouvernement hésitait, tremblait de regarder son devoir en face, croyait la destitution de M. Eyre une réparation suffisante, d'honorables citoyens se formèrent en comité, sous la présidence de M. John Stuart Mill, ce profond penseur au cœur intrépide, ce calme philosophe au courage indomptable. Poursuivre M. Eyre devant les tribunaux, pour faire fixer judiciairement les limites du pouvoir dont les gouverneurs sont investis dans l'Angleterre du dehors, pour faire définir judiciairement la loi martiale, pour empêcher les massacres du bon plaisir ou de la peur, tel était le but du comité. Pour lui fournir l'argent nécessaire, des souscriptions furent ouvertes. L'argent répondit à l'appel.

Mais, chose étrange et lamentable, il y eut tout de suite un parti Eyre; oui, un parti Eyre, c'est le mot. Honneur à l'homme du « gouvernement fort »! Il avait sauvé une colonie. Un banquet lui fut offert par des lords et des prêtres. On n'y but que du vin, mais on y but à l'effusion du sang.

Et, à mesure que le souvenir des égorgements de là-bas s'éloignait, le parti Eyre grossissait; recruté d'abord dans l'aristocratie, il allait s'étendant peu à peu dans la classe moyenne. Bientôt ce fut une affaire de bon goût, de bon ton, de bonne compagnie, de plaindre M. Eyre,

de le poser en victime, de fulminer contre les membres du comité, ses persécuteurs. Le moment venait où à ces derniers il fallut une fermeté invincible, de l'héroïsme presque, pour accomplir leur tâche. Enfin, nous sommes arrivés au dénouement. Avant même que la cause des victimes ait pu être judiciairement entendue, absolution plénière a été donnée aux massacreurs. M. Eyre triomphe sans avoir eu à combattre. Devant les influences puissantes qui le protégeaient, la justice a mis bas les armes.

Voici à quelle occasion. Parmi les nombreux citoyens qui avaient souffert du terrorisme déchaîné, pendant un mois, sur la Jamaïque, il y avait deux citoyens anglais, le docteur Bruce et M. Phillips. On les avait arrêtés à Vere, où la loi martiale n'avait pas été proclamée, pour les transporter dans un district placé sous cette juridiction homicide. Là, l'un et l'autre avaient été emprisonnés, et l'un d'eux avait été fouetté. Or il s'agissait de décider, non pas — remarquez-le bien — s'il convenait de condamner ou d'acquitter, sur ce chef, M. Eyre, mais seulement s'il convenait de le mettre en jugement. Eh bien, le 1er juin, il y a quinze jours, le grand jury, ou jury d'accusation, déclarait, à la majorité de 21 voix contre 2, qu'il n'y avait pas lieu de passer outre! Et cela par suite du résumé (charge) de sir Colin Blackburn, un des cinq juges de la cour du banc de la reine, celui qui se trouvait siéger.

Que dire de ce résumé? Un avocat de M. Eyre, un avocat passionné pour la cause de son client, n'aurait pas tenu un autre langage. Selon le juge Blackburn, si l'exécution du malheureux Gordon se pouvait justifier par la croyance, généralement répandue dans l'île, qu'une conspiration existait et qu'il en était l'âme, à plus forte raison était-on autorisé à procéder sommairement envers le docteur Bruce et M. Phillips, contre lesquels on n'avait eu recours qu'à la peine de la prison et à celle du fouet! Cet *à*

fortiori ne vous semble-t-il pas admirable? Il y a une croyance généralement répandue parmi les blancs, qu'un homme, protecteur des noirs, conspire. Là-dessus, sans forme de procès, et en toute hâte, on le pend. A l'égard de deux autres individus, la même croyance généralement répandue n'est pas même alléguée; n'importe! dès qu'on avait le droit de pendre le premier, comment n'aurait-on pas le droit d'emprisonner et de fouetter le second? Voilà comment l'iniquité raisonne!

Prétendre que M. Eyre était autorisé par la loi à prolonger le règne de la loi martiale, après la suppression des troubles, le juge Blackburn ne l'a point osé; il s'est vu forcé de reconnaître qu'une pareille extension donnée à une loi de sang eût été, en Angleterre, le comble de l'illégalité. Mais il s'est rejeté sur ce qu'elle était permise par une loi spéciale à la Jamaïque, et qui remonte à l'époque de Charles II. Prenez cette loi, vous y verrez qu'elle défend « tout acte contraire à la loi qui régit l'Angleterre ». Et c'est cette clause si importante, cette clause décisive, que le savant magistrat a oublié de faire connaître au grand jury!

Comme vous pensez bien, le juge Blackburn, dès qu'il sortait de son rôle de juge pour se constituer l'avocat de l'accusé, ne pouvait manquer de faire valoir en faveur de ce dernier la pression morale à laquelle il avait été soumis, de la part de ceux au milieu desquels il vivait, qui l'entouraient, qui l'obsédaient, dont il respirait l'atmosphère, de la part des blancs. Mais est-ce donc l'intérêt, la sûreté, la liberté d'une classe, et seulement d'une classe, que représente dans une colonie anglaise le gouverneur de cette colonie? Et, s'il se laisse aller à épouser les passions de la race blanche contre la race noire, là où la loi ne reconnaît que des citoyens ayant un titre égal à sa protection, ne manque-t-il pas au plus sacré de ses devoirs? Mais un noir, qu'est-ce qu'un noir? Les citoyens anglais

dont la peau diffère de celle du juge Blackburn comptent pour si peu, dans son appréciation des hommes et des choses, qu'en parlant d'une croyance généralement répandue parmi les blancs de la colonie, il dit : « Croyance généralement répandue dans la colonie. » A ses yeux, je le répète, les noirs ne comptent pas!

Encore, s'il s'était borné à présenter comme siennes des opinions aussi étranges. Mais non : il a cru devoir, pour mieux entraîner le grand jury, leur donner le poids d'un accord préalablement établi entre lui et ses collègues de la cour du banc de la reine. Ici, le scandale! Dans une précédente action intentée à deux des complices de l'ex-gouverneur, au colonel Nelson et au lieutenant Brand, sir A. J. E. Hockburn, lord chef de justice d'Angleterre, avait formellement déclaré qu'en traînant Gordon de Kingston à Morant-Bay pour le faire juger dans ce dernier district, sous l'empire de la loi martiale, le gouverneur Eyre avait commis un acte illégal et impossible à justifier. Le juge Blackburn ayant donné à entendre que tel n'était pas ou n'était plus la doctrine du lord chef de justice, en invoquant à l'appui de ses conclusions l'opinion, selon lui, conforme de ses collègues, une explication devenait indispensable. Elle a eu lieu. Le lord chef de justice a protesté, affirmant, avec énergie et solennité, que, sur le point de savoir si la conduite du gouverneur Eyre, contre Gordon, Bruce, et Phillips, avait été légale et était justifiable, le juge Blackburn était seul de son avis parmi les juges de la cour du banc de la reine, et même paraissait avoir changé d'opinion quelques heures avant le prononcé de son résumé. Cette affirmation n'a pas été démentie. D'où il résulte que, suivant l'opinion de la grande majorité des premiers juristes de l'Angleterre, de sir Thomas Henry, de M. Vaughan, et de trois juges de la cour du banc de la reine, le lord chef de justice, le juge Hannen, et le juge Lush, M. Eyre aurait dû être mis en jugement.

Cependant, il n'en sera rien, à l'inexprimable joie de l'aristocratie et de cette portion de la classe moyenne des rangs de laquelle on tire les grands jurys. Dois-je ajouter que les triomphateurs se proposent, aux élections prochaines, d'opposer M. Eyre à M. John Stuart Mill? Il n'est pas un Anglais, non, pas un, qui n'eût crié vengeance si les victimes avaient été des blancs. O Wilberforce!

XXIX.

L'ÉGLISE D'IRLANDE ET LA CHAMBRE DES LORDS.

2 juillet.

Un jour, dans la Chambre des lords, lord Redesdale se plaignait de la présence inconstitutionnelle des dames à certaines places que, dans un excès de curiosité fougueuse, elles avaient indûment envahies. « Vraiment! s'écria-t-il d'un air de mauvais humeur, cela fait ressembler cette salle à un casino. Puis cela gêne les orateurs, que trouble la présence d'un auditoire féminin. » Lord Granville, au nom du gouvernement, répondit : « Je me souviens d'avoir vu, dans un vaudeville français, un milord qui ne voulait pas dîner avec des dames, regardant le beau sexe comme un embarras. Je crus que ce personnage était un mythe : lord Redesdale me prouve que je me trompais. Vos seigneuries n'ont pas l'avantage — que mon noble ami semble posséder — de fréquenter les casinos, et d'y jouir de la douce contemplation dont il nous envie le plaisir; mais, enfin, qu'à cela ne tienne! j'accepte volontiers et trouve très satisfaisante l'explication qu'il nous donne du peu d'effet que produisent les discours de l'opposition. »

Lord Granville est tout entier dans cette repartie doucement railleuse. Pour le charme des manières, pour l'aménité du langage, pour les mille qualités charmantes dont se compose la quintessence du savoir-vivre, pour ce mélange de grâce facile et de dignité qui caractérise, quelquefois, le grand seigneur anglais, quand il est frotté d'élégance continentale, pas de personnage ici qui se puisse comparer à lord Granville. On n'a pas besoin de l'entendre pour se convaincre qu'il sait notre langue; il suffit de le voir : sa figure parle français. En lui, nulle ombre de morgue insulaire ou de raideur aristocratique. Il a beau être lord au suprême degré et de toute façon; il a beau être un Gower et un Cavendish; il a beau tenir aux Howards par les liens d'une étroite parenté, il est libéral, et libéral de bon aloi, je vous jure. Non qu'il soit homme à se passionner pour les droits du peuple ou à éprouver de ces puissantes ardeurs qui font qu'on épouse la justice coûte que coûte : la nature ne jeta point lord Granville dans ce moule héroïque, son libéralisme est tout simplement celui d'une intelligence ouverte, d'une âme bienveillante et d'un esprit cultivé. C'est un libéralisme né du désir d'éviter les chocs, d'adoucir les aspérités de la vie politique, j'allais dire, je crois, un libéralisme de velours.

Aussi lord Granville n'a-t-il garde de se cantonner dans sa généalogie. Il ne dédaigne rien ni personne, il a toujours une bonne parole pour la classe moyenne; ce représentant des plus grandes familles du royaume est homme de salon, est homme de cour. Ne lui arriva-t-il pas, un jour, de dire en public que, de toutes les offres qu'il avait reçues dans sa vie, aucune ne l'avait autant flatté que celle de présider le conseil d'administration d'un chemin de fer? Vous le voyez: on n'est pas plus liant que cela.

Ne vous étonnez donc point que lord Granville ait été

choisi pour introduire dans la Chambre des lords le « suspensary bill », préliminaire obligé de la réforme qui a pour but l'abolition de l'Église d'État imposée à l'Irlande.

Cette réforme importante n'est encore qu'un legs de la Chambre des communes actuelle à la future Chambre du suffrage quasi universel; mais le « suspensary bill » préjuge la décision définitive, puisqu'il coupe court, d'ores et déjà, à toute nomination, en ce qui concerne les sièges et bénéfices qui viendraient à vaquer avant que la question soit tranchée; c'est assez dire que le « suspensary bill » est odieux aux conservatistes; et, dès lors, il fallait, pour présenter à la Chambre des lords cette médecine amère, un homme qui s'entendît à emmieller les bords du vase. Eh bien, jeudi dernier, lord Granville s'est acquitté de ce soin dans la perfection; signalant avec douceur les inconvénients d'une collision entre les deux branches de la législature ; rappelant qu'on en avait fini, au Canada, avec le principe de l'Église établie, et qu'on n'avait pas eu lieu de s'en repentir; faisant remarquer que le ministère était à la veille d'agir de même à l'égard des Indes orientales; insistant sur le danger d'avoir à subir le plus, quand on s'obstine à repousser le moins, et citant la réforme parlementaire comme exemple; demandant, enfin, s'il y aurait sagesse, de la part des landlords et des prélats protestants, à laisser croire au peuple irlandais que d'eux seuls venait le grand obstacle à la justice. Mais, sur le point dont il s'agit, la Chambre haute n'est pas plus facile à persuader qu'à convaincre; et, pour elle, le miel lui-même a le goût de l'absinthe.

C'est à peine si elle s'est montrée satisfaite de lord Grey, quoiqu'il ait combattu le bill comme un acte qui tendait à la désorganisation de l'Église, frappait ses biens de confiscation, et ressemblait à une concession arrachée aux Anglais par la peur du fénianisme.

Un orateur qui jetât feu et flammes, voilà ce que la Chambre des lords attendait, et elle a trouvé son homme dans lord Derby, ce vieillard aux emportements juvéniles, ce goutteux à l'éloquence ingambe.

Lord Derby chargeant à fond de train n'était pas un spectacle nouveau; mais, cette fois, son discours a été une véritable charge de Balaklava, quelque chose de follement furieux; sans cela, comment comprendre qu'il eût osé reprocher à M. Gladstone de n'avoir soulevé la question agitée que par esprit de parti et d'ambition, lui qui, un beau jour, expliqua son adhésion à la réforme parlementaire, en disant : « Je ne me souciais pas de ne faire que passer au pouvoir; je n'y voulus pas jouer le rôle de bouche-trou. » D'où cette plaisante remarque d'un de ses adversaires : « Lord Derby, pour n'être pas bouche-trou, a été girouette. » Il va sans dire que la Chambre des communes a eu sa part des coups distribués à droite et à gauche par le prince Rupert, lors de la discussion. Et lord Russell donc! avec quelle âpreté lord Derby a rétrospectivement dénoncé le pillage des monastères, pour qu'on n'oubliât point de quelle manière les ancêtres de lord Russell s'étaient enrichis !

Quant aux arguments du fougueux orateur, un mot les résume : « La propriété est en danger. » Vous auriez cru entendre l'abbé Maury s'écriant au sujet de la vente des biens du clergé : « Vous nous conduirez à la loi agraire; toutes les fois, sachez-le, que vous remonterez à l'origine des propriétés, la nation y remontera avec vous. » La France laissa l'abbé Maury sonner le tocsin tout à son aise; les bien du clergé furent vendus, et la propriété ne s'en est pas plus mal portée. Voilà ce qu'on aurait pu répondre à lord Derby; car l'Angleterre en est encore à l'ABC d'une question depuis bien longtemps résolue par la France. Mais leurs seigneuries ne paraissaient au courant ni des célèbres débats de notre grande Assemblée consti-

tuante de 1789 sur la propriété des biens ecclésiastiques, ni des livres publiés à cette époque. Voici ce que l'avocat général Servan répondait aux lords Derby de ce temps-là, et rien assurément n'a été dit de mieux dans le débat dont je vous rends compte : « Les corps politiques doivent leur existence à la nation, comme les individus doivent la leur à la nature. Ce n'est pas pour eux que la nation les crée, c'est pour elle. De même que la nature a droit de vie et de mort sur nous, de même la nation a droit de vie ou de mort sur tout corps moral ou politique. Vous convenez que le clergé est soumis à la volonté nationale ; mais, si cette volonté peut ôter la vie au clergé, à plus forte raison peut-elle lui ôter la possession. Quelle espèce de propriété reconnaître à un corps qui n'est pas même propriétaire de son existence?... Le sol d'une nation appartient au peuple qui l'habite; mais la nation ne peut se passer des services publics. Les individus ou les corps chargés de ces services sont donc les serviteurs de la nation, qui leur doit un salaire. Le salaire est de rigueur ; le mode de salaire ne l'est pas... On regarderait comme souverainement ridicule la demande d'un domestique qui, entrant dans une maison, exigerait que son maître lui donnât pour salaire la propriété de ses capitaux et de ses biens-fonds. Et pourquoi cette demande serait-elle ridicule? parce que le maître ne pourrait l'accorder sans cesser d'être le maître. »

Ces remarques s'appliquent ici avec d'autant plus de force, que le clergé protestant, outre qu'il n'a jamais possédé qu'à titre de fidéicommis, se trouva détenir des biens qui furent enlevés, il y a trois siècles, au clergé catholique. Il serait plaisant que le Parlement n'eût pas le droit de reprendre aux uns ce qu'il aurait eu le droit de leur donner en le prenant aux autres!

Lord Derby invoque la prescription en faveur de l'Église protestante. Mais on pouvait l'invoquer aussi en faveur

de l'Église catholique, il y a trois cents ans; ce qui n'empêcha pas le parlement de passer outre.

Je vous fais grâce des arguments présentés par les lords ecclésiastiques, lesquels ont raisonné dans le sens de cette maxime peu évangélique : On touche à la religion, dès qu'on touche à la caisse.

Je ne m'arrête pas non plus à ce sophisme du lord chancelier; que, si le protestantisme est le culte de la minorité en Irlande, il est le culte de la majorité dans le Royaume-Uni. Cela revient à dire que l'Irlande ne fait qu'un avec l'Angleterre; que l'Irlande n'est pas l'Irlande. Quoi qu'il en soit, le « suspensary bill » a été rejeté, ainsi que tout le monde l'avait prévu. Les communes ont dit oui; les lords disent non : à la nation maintenant de décider.

XXX.

LE HÉROS DU JOUR EN ANGLETERRE.

15 juillet.

Sir Robert Napier est décidément le héros du jour en Angleterre. On vient, dans un club important, de lui donner un banquet : ce ne sera pas le dernier, et ce n'est pas le premier. Jeudi dernier, sir Strafford Northcote, secrétaire d'État pour les Indes, s'honorait de recevoir à sa table, dans sa résidence de Harley-Street, le vainqueur de Théodore. Il sera fêté, le 21 de ce mois, dans Mansion-House, par le lord-maire. C'est à qui le possédera.

L'enthousiasme public semble épier ses allées et venues. Les honneurs pleuvent sur lui : il a été, l'autre jour, au palais de cristal l'objet d'une grande ovation populaire.

Quand il s'est agi de lui voter des remerciements solennels, au nom de la nation, Chambre des Lords et Chambre des communes, aristocratie et bourgeoisie, conservatistes et libéraux, n'ont eu qu'une voix pour célébrer sa victoire. Il a été glorifié par lord Derby comme par lord Russell, par M. Gladstone comme par M. Disraéli. Il a pu compter le duc de Cambridge au nombre de ses admirateurs déclarés. Il va être élevé à la pairie et s'appeler, dit-on, baron Napier de Magdala. Une pension de 50 000 francs, pour deux vies, lui a été accordée. La cité de Londres lui a conféré par acclamation le droit de bourgeoisie. Que vous dirais-je? il est en plein triomphe.

Et pourquoi s'en étonner? N'a-t-il pas surmonté des obstacles que beaucoup jugeaient insurmontables; mené à fin, dans l'espace de cent jours, une expédition dont nul n'osait prévoir le terme; ramené vivants dans leur pays des prisonniers que les efforts même tentés pour leur délivrance mettaient sous le couteau? N'a-t-il pas fait aboutir à un éclatant succès une aventure qui avait besoin de l'absolution du succès pour n'être pas rangée par l'histoire dans la catégorie des folies fameuses.

Il est vrai que sir Robert a fait œuvre d'organisateur, d'administrateur et d'ingénieur plutôt qu'œuvre de guerrier. Il n'a pas gagné de batailles, à moins qu'on ne nomme bataille la *boucherie* du 10 avril. Il n'a pris aucune ville d'assaut, à moins qu'on ne nomme assaut cette escalade de Magdala, espèce d'ascension du mont Blanc par une armée. Mais qu'importe! Un carnage réussi n'est-il pas ce qui relève le mieux les qualités personnelles du chef auquel il est d'usage d'en attribuer tout l'honneur. Que resterait-il, la plupart du temps, à un général victorieux, si, des causes de son succès, l'on retranchait ce qui revient à la valeur supérieure de ses troupes, à l'excellence comparative de leurs armes, aux bévues du général ennemi, à tel accident imprévu qui aura produit une panique, à tel

hasard heureux qui aura décidé du gain de la journée? L'ennemi que sir Robert avait à vaincre, c'était le pays à parcourir; or, pour vaincre cet ennemi-là, pour y traîner, à 400 milles de distance, à travers montagnes et ravins, par des routes non construites mais à construire, et au milieu de tribus sauvages, une armée suivie de 24000 bêtes de charge ou de transport, sans compter les éléphants; pour plier au joug d'une stricte discipline tant d'hommes appartenant à des races et à des religions différentes; pour les animer d'une même pensée, pour leur inspirer une confiance absolue, pour leur faire supporter avec bonne humeur les fatigues d'une marche accablante; pour éloigner, enfin, le danger de la faim, le danger de la soif, et les attaques des naturels du pays, combien ne fallait-il pas de sagacité et de fermeté, de prévoyance et de prudence!

Sir Robert Napier a donc bien mérité de son pays, voilà qui est certain. Mais, ceci entendu, il est impossible de ne pas reconnaître que, dans l'expédition d'Abyssinie, les Anglais ont été servis par la fortune, servis par le courage de Théodore, servis par sa capricieuse générosité, d'une manière qui tient du prodige.

Il résulte, par exemple, de la narration circonstanciée envoyée au *Times* par le correspondant que ce journal avait sur les lieux, qu'un colonel anglais prit sur lui, le 10 avril, sans tenir compte des ordres reçus, de mener prématurément en vue de l'ennemi un détachement très faible, dont, à cause de cela même, et parce qu'il ne le croyait pas soutenu, Théodore supposa qu'il en aurait bon marché. C'est ce qui l'attira dans la plaine et le perdit. Sans cette faute d'un officier anglais et le fatal encouragement qu'en reçut l'ardeur du roi d'Abyssinie, celui-ci ne se serait probablement pas aventuré en rase campagne; il n'aurait pas exposé les siens au feu terrible des fusils Snider; il aurait évité le choc qui, en décimant ses troupes, les dé-

moralisa; il aurait gardé ses forces pour la défense de Magdala, où les Anglais, dès lors, n'auraient pu pénétrer sans rougir de leur sang le raide chemin qui y conduisait. Une fois le combat du 20 avril livré par Théodore et perdu, tout fut dit. Une partie de son armée mit bas les armes; le reste se dispersa. L'imprenable forteresse, dernier refuge de sa destinée, se trouva sans défenseurs. L'unique difficulté fut de gravir jusque-là; et les assaillants regardèrent si bien ce siège comme une affaire de forme, que, lorsqu'ils arrivèrent aux portes, ils s'aperçurent qu'ils avaient oublié la poudre pour les faire sauter!

Suivez les Anglais de Zoulla à Magdala, vous serez frappé de tout ce que l'ennemi veut bien faire pour eux. Il ne les gêne en rien dans leur marche si pénible et si périlleuse. Il les laisse s'aventurer impunément dans des chemins escarpés qui, selon le mot de M. Disraéli, auraient étonné la hardiesse d'un chasseur des Alpes. Il s'abstient de les combattre, quand il le pourrait avec avantage. Puis, lorsqu'ils arrivent, en vue de Magdala, sur le champ de bataille qu'ils auraient eux-mêmes choisi s'ils avaient eu à le choisir, il descend d'une position jugée presque inexpugnable, et comble leurs désirs en courant se livrer à leurs coups! Sa bravoure même ajoute à leur succès, qu'elle rend écrasant et qu'elle complète par l'énergie d'une résistance impossible.

Mais, de tous les bonheurs dont se compose ce drame étrange, le plus extraordinaire est celui-ci : la délivrance des prisonniers.

Que serait-il advenu, je le demande, si, comme chacun devait s'y attendre, Théodore s'était enfoncé dans le désert, emmenant avec lui sa proie? Y aurait-il eu la moindre chance de l'atteindre? L'aurait-on seulement essayé? Et, dans ce cas, quelle humiliation! quel désastre! que d'argent dépensé en vain! quelle poignante confir-

mation des craintes exprimées par maint prophète de malheur, dont on rit maintenant, mais dont on aurait alors, en gémissant, reconnu la sagesse !

Et si, après le 10 avril, Théodore aux abois s'était avisé d'écrire à sir Robert Napier : « Prenez garde ! Ne poussez pas à bout un homme qui a fait pacte avec la mort, et qui sait comment on se venge. J'ai des otages. Ne l'oubliez pas ! » Il n'écrivit rien de tel ; mais cette menace était dans les données de son caractère ; elle était contenue dans la situation, et, s'il avait voulu l'accomplir, qui l'en aurait empêché ?

Cependant, voyons les faits.

Le 11 avril, Théodore mande MM. Flod et Prideaux, deux des Européens qu'il tenait en son pouvoir, et il les charge d'un message de paix pour sir Robert Napier, après avoir dit : « Jusqu'ici, je me suis cru fort, mais j'ai découvert qu'il y a plus fort que moi. » Les deux messagers partent, et reviennent bientôt avec la réponse de sir Robert. Elle porte que, si le roi conduit au camp des Anglais tous les Européens prisonniers et se soumet à la reine d'Angleterre, il peut compter sur un traitement honorable pour lui et pour sa famille. Cette réponse ne lui a pas été plus tôt lue, que Théodore s'écria : « Qu'entend-on par traitement honorable ? cela veut-il dire que les Anglais m'aideront à subjuguer mes ennemis ? Ou bien s'agit-il de m'accorder un traitement honorable comme prisonnier ? » Le lieutenant Prideaux répond évasivement que le but des Anglais est la délivrance des prisonniers, et que, ce but rempli, ils se retireront. Le front de Théodore se rembrunit, un mouvement nerveux agite ses lèvres, aussi minces qu'une lame d'épée. Il se contient néanmoins, fait signe à un scribe d'approcher, et lui dicte une lettre qui disait en substance : « Je ne me suis jamais rendu à qui que ce soit, et ce n'est pas aujourd'hui que je commencerai. »

MM. Flod et Prideaux sont envoyés avec cette lettre au camp des Anglais; et ils en revenaient porteurs, cette fois, d'un simple message verbal, confirmatif de la sommation impérieuse précédemment adressée au roi d'Abyssinie par sir Robert, lorsqu'ils rencontrent en route M. Rassam et les autres captifs anglais, que Théodore avait déjà mis en liberté, et qui se rendaient au camp. Le lendemain, toujours inébranlable dans sa résolution de ne pas fléchir, mais considérant qu'on était au dimanche de Pâques, grand jour de fête pour les chrétiens, le roi d'Abyssinie envoie à ses ennemis un présent considérable de bœufs et de moutons, que sir Robert refuse, sans notifier son refus. Ceci se passait le 12 avril. Le 13, les Anglais attaquent Magdala; et, après s'être défendu jusqu'à la dernière extrémité avec une misérable poignée d'hommes dévoués jusqu'au bout à sa fortune, Théodore se tue, pour ne pas tomber vivant aux mains de ses ennemis.

L'Angleterre a eu de la chance! car enfin il est clair qu'en imposant à un despote violent, cruel et sans peur, des conditions si propres à l'exaspérer, sir Robert jouait à croix ou pile la vie de ces prisonniers dont il était venu de si loin briser les chaînes, et dont l'égorgement, provoqué par leurs libérateurs d'intention, eût donné à l'expédition d'Abyssinie le caractère d'un grand acte de démence.

Quels motifs le poussèrent à courir un tel risque? Il les a expliqués dans sa dépêche du 12 mai; on y lit : « Je considérai qu'il était indispensable d'exiger une satisfaction plus complète que celle qui consistait dans la mise en liberté des prisonniers; et, quelque douloureuse que fût l'idée des conséquences que pouvait avoir pour eux la rage de Théodore surexcitée, je comptai pour leur sûreté sur la crainte que devait inspirer le renouvellement du combat qui avait démoralisé les troupes de Théodore, et dont lui-même n'était pas exempt, comme Dezacli-Abma

l'avait involontairement laissé voir. Je comptai aussi sur la menace que j'avais faite de poursuivre sans relâche et de châtier quiconque aurait trempé dans les mauvais traitements infligés aux prisonniers européens. J'avais montré combien le pouvoir de la Grande-Bretagne avait atteint déjà Madgdala, si bien qu'il n'était pas un coin d'Abyssinie qui pût servir de refuge à ceux que nous voudrions punir. »

L'explication serait parfaite, si Théodore eût été homme à trembler devant une menace; mais son refus hautain et persistant de se rendre, quand l'impossibilité de se défendre lui était démontrée, prouvait assez qu'on n'avait pas à compter sur son effroi! Et sur quoi, dès lors, avait-on à compter? Serait-ce que sir Robert ne croyait pas ce sauvage incapable d'un bon mouvement?

Quoi qu'il en soit, l'attaque de Magdala, suivant de si près la mise en liberté des prisonniers — unique but de l'expédition — est un procédé qui semble bien rude, convenons-en. Sir Robert en justifie la nécessité, dans sa dépêche du 12 mai, en disant que, selon des informations qu'il avait lieu de croire exactes, l'armée ennemie commençait à se remettre de sa défaite; que beaucoup de soldats étaient rentrés dans Magdala, le soir du 10 avril; qu'il était pourvu de nouveaux préparatifs de défense, et enfin, que Théodore méditait une attaque de nuit. Mais quelques lignes plus bas, l'auteur de la dépêche ne reconnaît-il pas que l'ennemi était terriblement affaibli : « Théodore ayant perdu, par la mort, les blessures ou la désertion, la moitié de son armée et les chefs les plus braves. » De fait, sur l'impuissance absolue à laquelle le roi d'Abyssinie était alors réduit, l'histoire de la prise de Magdala dit tout. Les Anglais, je le répète, eurent à gravir jusque-là : rien de plus.

Ce qui est probable, c'est que sir Robert Napier voulu frapper un coup éclatant, laisser derrière lui une im-

pression profonde, et avertir l'Orient du danger qu'il y avait à braver la toute-puissante Angleterre.

Mais, si ces considérations suffisent pour justifier pleinement la conduite du général, suffisent-elles pour absoudre le gouvernement, — je dis le gouvernement, et non la nation, — dont les fautes rendirent inévitable une aventure dans laquelle il ne tint à rien que les qualités éminentes d'un homme tel que sir Robert Napier n'eussent été déployées sans fruit, et qui aurait probablement abouti à un désastre, si la fortune ne s'était montrée partiale outre mesure à l'égard de l'Angleterre, et si les périls de la dernière heure n'avaient été écartés par un caprice de générosité, presque inexplicable, de la part d'un despote et d'un barbare?

XXXI.

LA CORRUPTION ÉLECTORALE EN ANGLETERRE.

21 juillet.

C'est une histoire à la fois bien triste et bien piquante que celle de la corruption électorale en Angleterre.

Fixer d'une manière précise le moment où cette histoire commence, je laisse ce soin à de plus savants que moi. Toutefois je ne crois pas trop m'avancer en disant que c'est là une vieil abus, un abus vieux de trois cents ans, au moins. Je trouve, en effet, que, sous le règne d'Élisabeth, en 1571, un certain Thomas Long acheta le siège assigné de Westbury. Il est vrai que la Chambre des communes se fâcha tout rouge, et condamna les habitants du bourg à une amende, en punition de leur scandaleuse tentative (*for their scandalous attempt*). Thomas

Long les avait achetés 100 francs (4 livres sterling). Vous le voyez, c'était pour rien.

Sous le règne des Stuarts, la corruption électorale se développa. Du temps de Charles II, elle existait à l'état de système. La révolution de 1688 eut-elle pour effet d'y mettre un terme? loin de là : en augmentant le pouvoir de la Chambre des communes, la révolution ne fit que mettre ce pouvoir à plus haut prix. Aux élections de Westminster, en 1695, sir Walter Clarger eut à débourser en quelques heures 50 000 francs (2 000 livres sterling); encore ne fut-il pas élu! ce qui n'avait coûté que 100 francs à Thomas Long en 1571, coûtait 50 000 francs à sir Walter Clarger en 1695. Ce fut bien autre chose encore après l'invasion du domaine électoral par les aventuriers qui avaient rapporté des Indes de fabuleuses fortunes, et auxquels on donnait le nom de « nababs ». Les votes alors furent véritablement hors de prix. En 1768, le comte Spencer ne dépensa pas moins de 1 750 000 francs (70 000 livres sterling) pour obtenir la nomination du candidat qu'il protégeait. Un peu plus tard, une élection dans le comté d'York coûta jusqu'à 3 750 000 francs (150 000 livres sterling)! D'une lettre écrite en 1796, il résulte qu'à cette époque il y avait des districts électoraux où le cours du marché était établi avec la dernière précision. A Wotton-Bossett, par exemple, le prix courant était de 750 francs (30 livres sterling) par conscience d'électeur, sans compter 1 500 francs (60 livres sterling) de gratification à la conscience du maire. Ailleurs, la corruption se donnait des airs de pruderie et prenait des chemins de traverse. Dans une comédie de Foste — je crois vous avoir cité ce trait, — un cordonnier se plaint de n'avoir reçu, un jour d'élection, que trente guinées pour une paire de bottes, alors que son voisin en a reçu cinquante pour une culotte de peau. Et notez que la corruption, en ces matières, était très bien portée. Le pieux Wilberforce

ne s'avisa de la dénoncer qu'après l'avoir pratiquée lui-même pendant nombre d'années, tant l'usage faisait loi.

Il y avait des sièges qui étaient une vraie propriété personnelle : en 1793, lord Carrington en possédait six dans la Chambre des communes; lord Darlington, sept; lord Lonsdale, neuf; le duc de Norfolk, onze.

Dès qu'on possédait des électeurs en toute propriété, il était naturel qu'on eût le droit de les vendre, d'en opérer le transfert, de les louer même. C'est ce qu'on faisait.

Aux élections générales de 1768, nombre de sièges furent mis en vente. Le Trésor en acheta pour le compte du gouvernement; les nobles en achetèrent pour le compte de leurs protégés; des gens riches en achetèrent pour leur propre compte. La corporation d'Oxford offrit les deux dont elle disposait à sir Thomas Stapylton et à M. Sée, à condition que ces deux gentlemen lui payeraient ses dettes, qui s'élevaient à 141 750 francs (5 670 livres sterling). Il faut croire qu'ils n'étaient guère de leur temps, puisqu'ils répondirent : « Nous ne saurions acheter la corporation, n'ayant pas l'intention de la vendre. »

Le gouvernement avait-il besoin, au Parlement, d'un siège déjà occupé, il se le faisait céder, moyennant une somme déterminée par le cours du marché ou par des conventions particulières. Lord Chesterfield indiquait à son fils, en bon père de famille, comment il doit s'y prendre pour tirer 25 000 francs (1 000 livres sterling) de son siège, pour lequel il avait donné le double; voilà un trait!

George III aimait fort ces sortes de négociations. Le 16 octobre 1779, il écrivait à lord North : « Si le duc de Northumberland a besoin, pour son élection, de quelques pilules d'or, ce serait pitié que de ne le point satisfaire. »

— Mais, me direz-vous, tout cela est de l'histoire ancienne.

Attendez ! ce n'était pas tout à fait un homme du passé que ce candidat qui, en 1859, payait 1 275 francs (51 livres sterling) un pain de sucre, et achetait 500 francs (20 livres sterling) un jambon.

Dans cette même année, à Gloucester, deux cent cinquante électeurs furent corrompus, et quatre-vingts personnes furent employées à les corrompre : c'est ce que constata une enquête ordonnée en 1860. A Wakefield, la proportion entre les corrompus et les corrupteurs se présentait dans un ordre inverse : il avait fallu quatre-vingt-dix-huit individus pour en corrompre quatre-vingt-six. Voulez-vous des faits plus récents encore? il est douteux que même le règne de George III ait couvé plus de pourriture que n'en dévoilèrent, en 1866, les révélations relatives aux pratiques électorales de Yarmouth, de Redgate, de Lancaster.

La vérité est que la fameuse réforme de 1832 ne remédia guère au mal. En ôtant le privilège électoral à beaucoup de bourgs qui ne s'appartenaient point, elle diminua la corruption électorale en ce qui concernait la vente des sièges, mais elle l'augmenta plutôt qu'elle ne la diminua en ce qui concernait la vente des votes.

Quant aux démarches avilissantes imposées aux candidats, les choses en sont, aujourd'hui encore, à peu près au même point qu'à l'époque où lord Jeffrey, racontant l'odyssée de sa candidature à Molton, en 1831, écrivait : « Dans l'espace de trois heures et demie, j'ai frappé à 635 portes et distribué des poignées de main à 494 personnes. »

Un scandale de moins à déplorer, c'est l'achat direct des membres de la Chambre des communes. Sous ce rapport, du moins, le progrès est incontestable.

Dans un discours très remarquable et très vivement applaudi qu'il prononça, le 24 février de cette année, à Brighton, M. Hepworth Dixon raconte comme quoi, sous

le règne de Charles II, les ministres essayèrent de gagner à prix d'or le plus honnête homme du Parlement, Andrew Marvell. Un jour, lord Danby, qui avait été son camarade d'école, lui fit visite, se mit à causer avec lui du temps jadis, et lui glissa dans la main, en lui disant adieu, un bon de 1000 livres sterling sur le trésor public. Andrew Marvell jette les yeux sur le papier, et, appelant son domestique : « Jack, lui demanda-t-il, qu'avons-nous eu hier pour dîner? — La petite épaule de mouton que j'ai rapportée du marché, monsieur. — Et qu'avons-nous pour dîner aujourd'hui? — Ce qu'il en reste, et que vous m'avez ordonné de faire griller. — C'est bien, Jack; vous pouvez vous retirer. » Se tournant alors vers lord Danby : « Reprenez votre bon, milord, lui dit Andrew Marvell; vous voyez bien que je n'en ai que faire. » Mais, dans l'infâme parlement de Charles II, combien y avait-il de membres de cette trempe? Et certes, ce n'est pas le seul parlement vénal qui ait acquis des droits immortels au mépris de l'histoire. Les triomphes de lord Danby devaient être éclipsés par ceux d'Henry Pelham, et, avant Henry Pelham, par ceux de sir Robert Walpole, qui avait coutume de dire : « J'ai acheté les électeurs jusqu'au jour où je me suis aperçu qu'il en coûtait moins d'acheter les élus. » Les élus coûtaient cher, cependant : pour les avoir, lord Bute, heureux émule de sir Robert Walpole et d'Henry Pelham, dépensa, en cinq mois, du 29 mai au 25 octobre 1762, la respectable somme de 2056300 francs (82168 livres sterling). Le 1er mars 1781, George III écrivait à lord North : « M. Robinson m'a fait tenir la liste des orateurs qui doivent parler ce soir; je lui ai envoyé ce matin 6000 livres sterling. » On n'y mettait pas plus de façon que cela.

Mais, je le répète, le mal à guérir, aujourd'hui, ce n'est point l'achat des votes parlementaires; c'est l'achat des votes électoraux. Abus terriblement tenace, s'il en faut

juger par les nombreuses tentatives de réforme auxquelles il a victorieusement résisté : Grenville act, en 1770; Bribery act, en 1841; Bribery acts, en 1842 et 1852; Corrupt pratices act, en 1854; Bribery act, en 1858!

Le nouveau « Bribery bill » que M. Disraéli vient de proposer, qui a occupé l'attention de la Chambre pendant toute la semaine dernière, et dont l'adoption est maintenant assurée, aura-t-il plus de succès que ses aînés, atteindra-t-il mieux son but? Espérons-le?

Jusqu'à présent, les cas de corruption avaient été jugés par des comités tirés de la Chambre elle-même, et dont, par conséquent, l'incompétence en matière d'investigations judiciaires de ce genre était flagrante. Le bill présenté par M. Disraéli pare à cet inconvénient grave, en transportant le jugement de ce que l'on nomme « élections-pétitions » à trois juges qui devront être tirés du sein des trois grandes cours de justice, et choisis par elles, à la majorité des voix. A cet effet, trois juges seront ajoutés à la liste ordinaire. Ce n'est là, du reste, qu'une mesure provisoire, proposée à titre d'essai, et qui n'a été votée que pour trois ans. Elle a donné lieu à des débats pendant lesquels M. Disraéli a montré, il faut le dire, une dextérité, une modération et un tact admirables.

Vainement, M. Frowell et M. Lowe ont-ils combattu, comme empreinte d'une sévérité excessive, la clause 45, qui frappe d'incapacité parlementaire pendant sept ans tout candidat convaincu d'avoir eu recours à des manœuvres corruptrices : cette clause a passé, chose digne de remarque, à l'énorme majorité de 197 voix contre 26.

M. John Stuart Mill aurait voulu que les frais de l'enquête fussent à la charge du bourg ou du comté coupable de corruption; il est à regretter que cet amendement à la clause 43 n'ait pas été du goût de la Chambre.

Non moins regrettable est le rejet d'une proposition portant que chaque membre serait tenu de déclarer, en

prêtant serment, qu'il n'avait trempé et ne tremperait jamais dans aucune tentative de corruption. Semblable proposition avait été faite en 1768, et non moins inutilement, par l'alderman Beckford.

Quoi qu'il en soit, le bill dont il s'agit est, en somme, une excellente mesure, surtout eu égard à l'adoption d'une clause qui y a été ajoutée, samedi dernier, sur la motion de M. Fawcett, et qui rejette sur les taxes locales le poids des frais qu'entraînent l'érection des « hustings », l'établissement des « polling-booths », où l'on vote, et le payement des « returning-officers », chargés du dépouillement des suffrages.

Jusqu'à ce jour, dans les élections parlementaires — il en était autrement dans les élections municipales, — les frais dont je viens de parler avaient pesé sur le candidat. De là surcroît de force donné à la richesse, et moyens de corruption ménagés à l'immoralité. Suivant les calculs de M. Raines, le nombre des électeurs, à Lieds, dans les prochaines élections, ne s'élèvera pas à moins de 35 000, ce qui exigera au minimum l'établissement de soixante-dix « polling-booths ». Vous jugez de la dépense! si elle avait été laissée à la charge du candidat, elle aurait eu, à l'égard de ceux qui ne sont pas riches, en certaines localités considérables, un caractère véritablement prohibitif.

D'ailleurs, on n'est pas élu représentant du peuple pour se rengorger, pour occuper à table la place d'honneur, pour être salué jusqu'à terre par les petites gens, pour lire avec orgueil à la suite de son nom les majuscules M. P. : on est élu représentant du peuple pour servir le peuple; et, dès lors, loin de considérer sa nomination comme un honneur qu'il ne saurait trop payer, un candidat devait la considérer comme un service public pour lequel, au contraire, il est juste et convenable qu'on le paye.

C'est ce que M. Hepworth Dixon vient de mettre en pleine lumière, dans une correspondance provoquée par

l'offre que la « reform league and trades'electoral association » lui a faite d'une candidature pour l'important district de Marylebone. M. Hepworth Dixon — et cette circonstance vérifie, soit dit en passant, mes prédictions sur l'avenir politique qui l'attend, — a déclaré en termes formels, que, selon lui, les électeurs devaient être présents dans la Chambre des communes en la personne des élus; que les seconds étaient les serviteurs des premiers, rien de plus, et n'avaient conséquemment aucun droit de substituer leurs opinions personnelles aux opinions de leurs mandants, s'ils gardaient le mandat; qu'ils étaient des serviteurs publics au même titre que le juge sur son siège et la reine sur son trône, ayant à rendre, en cette qualité, des services auxquels devait être attaché un honorable salaire. Partant de ce point de vue, M. Hepworth Dixon refuse de se mettre en avant, de payer pour sa candidature et de chercher, selon ses propres paroles, un marché pour l'ambition. « Un maître sage, dit-il, avise à se procurer un serviteur qui fasse bien sa besogne. Le trouver est l'affaire du maître : c'est à lui d'y avoir la main. »

Vous pensez bien que, sous l'influence des pratiques électorales et des mœurs parlementaires qui ont été décrites dans cette lettre, une pareille profession de foi a trouvé d'âpres contradicteurs.

Ils ont demandé ce que deviendrait, dans ce système, la dignité de la Chambre des communes, comme si une assemblée des représentants du peuple ne pouvait conserver sa dignité qu'à la condition de dégénérer en une assemblée de notables.

Ils ont paru fort effrayés des risques que courait l'indépendance du député, comme si l'indépendance d'un mandataire consistait dans le droit de ne tenir aucun compte du mandant! Ils ont fort insisté sur le danger de voir les natures fières chassées de l'arène électorale par les syco-

phantes, comme s'il n'était pas absurde d'appeler le peuple à l'exercice de la souveraineté, pour peu qu'on le suppose incapable de distinguer (dans un pays libre, bien entendu), entre un flatteur de bas étage et un honnête homme!

Aussi bien, les grands avocats de la dignité politique auraient eu plus beau jeu s'ils n'étaient suspects de tendresse pour le régime qui menace de crouler : celui sous l'empire duquel on peut être lord gros comme le bras, et trouver cependant tout simple, quand il s'agit d'être élu, de frapper, en trois heures et demie, à six cent trente-cinq portes, et de distribuer des poignées de main à quatre cent quatre-vingt-quatorze personnes.

Ajoutez à cela que la doctrine annoncée par M. Hepworth Dixon, outre qu'elle est la seule qui soit conforme au principe de la démocratie, est aussi la seule qui soit conforme à l'ancienne tradition constitutionnelle en Angleterre. Car, anciennement, les membres de la Chambre des communes étaient si bien regardés comme les serviteurs de leurs mandants, qu'ils touchaient un salaire fixé par la loi, salaire qui était de quatre livres sterling par jour pour les députés des comtés, et de dix livres sterling par jour pour les députés des villes.

Mais voilà ce qu'oublient volontiers ceux qui, intervertissant l'ordre naturel des choses, veulent que l'électeur dépende de l'élu.

Je sais bien qu'on a fait, qu'on peut faire beaucoup de bruit autour de la question des mandats impératifs. Au fond, cependant, la solution est bien simple. Les électeurs vous choisissent pour porter la parole en leur nom; si leurs opinions sont les vôtres, vous acceptez le mandat, sinon, vous le refusez. Si, partageant les idées de vos commettants, lorsqu'ils vous ont nommé, vous êtes ensuite amené par l'étude, l'expérience, la discussion, à épouser des idées contraires, vous donnez votre démission et, cessant d'être député, vous restez honnête homme.

XXXII.

LE JOURNAL DE LA *RESPECTABILITÉ*.

17 août.

Dieu protège la France, c'est convenu; et le *Times* protège l'Empire.

Nous voilà donc tous bien gardés.

Mais de même que le patronage de la Providence est quelquefois en défaut, témoin l'affaire du Mexique, de même le *Times*, soit distraction, soit caprice, oublie quelquefois son rôle de haute tutelle.

Ce n'est point, par exemple, veiller sur l'Empire en bon tuteur, que de faire peur à l'Europe du grand sabre de l'Empire. Je n'aime pas non plus cet empressement à réduire aux proportions les plus prosaïques la poésie du dernier emprunt : cela n'entre pas dans les combinaisons d'une vigilance amie.

Heureusement, le *Times* ne s'écarte jamais longtemps du droit chemin. Hier, avant-hier, on l'aurait cru en train d'abandonner ses protégés : aujourd'hui, c'est merveille de voir avec quelle sollicitude il les couvre de son manteau.

J'ignore jusqu'à quel point il m'est permis de ne pas lui en témoigner ma reconnaissance. A plus forte raison n'aurais-je garde de m'en plaindre. Seulement, comme je me pique d'être bon Français, il me fâche que le *Times* ne puisse jamais protéger, ou défendre, ou vanter, ou venger l'Empire qu'aux dépens de la France. Dès qu'il s'agit de voler au secours du premier, il semble vraiment qu'insulter la seconde soit tout à fait indispensable.

Est-ce logique? Je m'assure, en tout cas, que ce n'est pas habile. Le moyen que nous entendions avec plaisir chanter les louanges du maître, si l'on nous traite de sots, chaque fois qu'on l'appelle un homme de génie! Le moyen que nous nous intéressions à sa grandeur, si l'on nous tourne le dos chaque fois qu'on le salue jusqu'à terre!

Quoi qu'il en soit, habile ou non, tel est le procédé.

Voyez plutôt.

Le *Times*, en sa qualité de providence de l'Empire, ne pouvait trouver de son goût, je le comprends, une certaine scène à laquelle a donné lieu la distribution des prix. Quoi! le fils du général Cavaignac avait refusé, sur un signe de sa mère, d'aller chercher le prix qui l'attendait, parce que le prince impérial était là! Le *Times* n'a pas un estomac à digérer de pareils scandales. Aussi n'entends-je point le quereller sur ce chapitre. Les acclamations qui ont salué un nom républicain, l'enthousiasme avec lequel les camarades du jeune Cavaignac se sont associés à son succès, la sensation produite par son refus, le chagrin que le gouvernement a paru en ressentir; tout cela pourrait faire croire aux faiseurs de conjectures que, si le prince impérial est né grand cordon de la Légion d'honneur, en revanche, ceux de son âge ne sont point nés courtisans; qu'il règne dans les collèges un esprit d'indépendance fort désagréable; que l'enseignement officiel de l'histoire contemporaine n'a pas réussi; que la génération naissante est parvenue, on ne sait comment, à apprendre quelque chose de cette histoire, et que le *Væ victis* tend à passer de mode; franchement, le *Times* se devait de désapprouver bien haut ce qui risque de fournir matière à des interprétations aussi déplaisantes. Mais ne pouvait-il donc faire son métier sans nous bafouer, nous autres Français, tous tant que nous sommes? « La France en émoi!, s'écrie-t-il dans un imposant accès de mépris, parce qu'un enfant de quinze ans a reçu

défense de sa maman de se laisser couronner en présence d'un enfant de quatorze ans! » Et, là-dessus, il nous perce de part en part des flèches légères de son esprit saxon; il s'émancipe; il fait le badin; il rit d'un gros rire que vous devez avoir entendu de Paris, en parlant de cette provision d'enthousiasme où il nous est donné, assure-t-il, de puiser à heure dite; il nous raille, enfin, avec une grâce qu'il croit tout athénienne, sur notre aptitude à créer des désordres qui fassent sensation (*sensational disturbances*).

C'est peu : par un effort de déduction qui vous étonnera, il arrive à voir dans la scène de la distribution des prix la preuve évidente, incontestable, que notre trait caractéristique à nous, gens de race celtique, c'est le *bohémianisme;* et vous jugez dès lors combien les Anglais nous sont supérieurs, puisque, suivant le *Times*, leur trait caractéristique, à eux, c'est la *respectabilité!*

Le journal de la *respectabilité* veut bien convenir, du reste, que le *bohémianisme* a du bon, en ce sens qu'il y a du plaisir à faire l'amour et à prendre des libertés avec le vin de Champagne; mais, dans ce cas, il faut s'attendre à sentir sur son épaule la main du bailli, ou courir le risque d'avoir la tête cassée dans une mêlée de carrefour. Ceci est une fine allusion à nos troubles politiques. Parlez-moi, au contraire, de la *respectabilité!* C'est peu amusant, mais c'est sage. Ah! ce n'est pas en Angleterre qu'on s'excite à propos de rien, qu'on s'enthousiasme pour des ombres, et que le refus d'un écolier d'être couronné par la main d'un petit prince, met le gouvernement sur le *qui vive*, donne la fièvre au peuple! Ce n'est pas en Angleterre, surtout, qu'on s'entend à arranger ces scènes à effet, où nous, Français, nous excellons, grands comédiens que nous sommes. La parade jouée à la Sorbonne est — le *Times* en prend le monde à témoin — chose essentiellement française.

Eh! eh! mais je crois que le *Times* se mêle de généraliser? Allons, il n'y a plus d'enfants.

Et si nous allions généraliser un peu, à notre tour?

D'abord, les Anglais ne sont pas aussi posés que le *Times* veut bien le dire, et l'on n'est pas nécessairement sage parce qu'on s'abstient d'être amusant. N'en déplaise aux salutaires influences de la *respectabilité*, l'Angleterre a ses meetings, où l'on se livre à des accès de fureur, où l'on miaule, où l'on gronde, où l'on grogne, où l'on pousse quelquefois de ces clameurs qui, chez les Grecs, faisaient tomber les corbeaux dans le cirque; elle a, en fait d'émotions voulues et cherchées, ses combats de boxeurs, où l'élite et l'écume de sa population se confondent, et où dandys, gens d'Église, membres du Parlement, va-nu-pieds, coupeurs de bourses, savourent avec délices le délicat plaisir de voir deux héros de cabaret s'assommer; elle a ses émeutes, où l'on casse les vitres de ses lords, même quand ils s'appellent Wellington; elle a ses démonstrations populaires, où l'on met en pièces les grilles de ses parcs; quant à ses tragédies, à ses tragi-comédies et à ses comédies, l'histoire en est pleine et, pour ne citer ni le massacre du peuple à Manchester en 1819, ni les sanguinaires désordres provoqués par lord George Gordon en 1780, elle a eu ses révolutions et ses réactions, où l'on trouve amplement de quoi rire et de quoi pleurer.

Il est clair, d'après cela, que la *respectabilité* ne sauve pas de toute mésaventure. Elle n'empêche pas que l'intervention du bailli ne soit parfois très nécessaire, et la preuve qu'elle n'a pas toujours prévenu les bagarres, c'est que le pays où elle domine a donné l'exemple de couper la tête aux rois.

J'estime, en outre, que le *Times* ne saurait nous reprocher d'être un peuple d'acteurs, sans s'exposer à de cruelles représailles. L'artificiel, le convenu, l'hypocrisie

du convenable, la comédie du *décorum*, tiennent de beaucoup plus près, ce me semble, aux mœurs et aux habitudes de la *respectabilité* anglaise qu'à celles de notre *bohémianisme*. Aucun genre d'hypocrisie sociale ne figure, que je sache, dans le catalogue des vices d'origine celtique. Le mot *cant* n'est pas français.

Que le *Times* soit donc indulgent, de peur qu'on ne lui rappelle pourquoi il lui sied d'être modeste. Chaque nation a ses qualités. Personne n'admire plus que moi celles du peuple anglais. Mais chaque nation à ses défauts, et il faudrait que l'Angleterre en fût exempte, pour que ses organes fussent reçus à le prendre avec nous sur le ton de la pitié ou du dédain.

Convenons, d'ailleurs, que l'occasion est bien choisie!

Oh! certes, s'il s'agissait d'un fait qui autorisât le plus puissant journal d'un pays où l'on marche aujourd'hui le front haut à nous accuser de plier l'échine, une semblable accusation m'humilierait jusqu'au fond de l'âme, et cependant je me tairais. Mais il s'agit d'un acte d'indépendance civique et de fierté filiale : n'est-il pas surprenant que, pour une feuille qui a la prétention de représenter des mœurs viriles, il n'y ait là matière qu'à moquerie?

Il est vrai que le *Times* fait semblant de ne rien comprendre à la portée du refus qu'il commente d'une manière bouffonne, de ne rien comprendre au caractère sérieux de l'émotion qu'il juge avec une sévérité si frivole. Mais on n'est pas toujours aussi bête qu'on en a l'air.

M. Pelletan se réjouissait, l'autre jour, de voir les enfants enseigner aux hommes à se tenir debout. Le *Times* éprouverait le même sentiment, s'il n'était pas Anglais jusque dans les entrailles, et s'il avait pour la France tant soit peu de cette sympathie qu'il prodigue au gouvernement français.

XXXIII.

UNE DÉMONSTRATION SUBMERGÉE.

19 août.

« Dieu reconnaîtra les siens » est un espoir que caressent volontiers les dévots de tous les âges. « Dieu reconnaîtra les siens », disaient sans doute l'autre jour, à la vue du ciel couvert de nuages, les pieuses gens qui se proposaient d'aller, le lendemain, au palais de cristal protester en faveur du trône, de l'Église et de la Constitution; car il y a des esprits ainsi faits, en Angleterre, que, pour eux, l'abolition du *monopole* protestant, au sein de la catholique Irlande, signifie destruction de la royauté, renversement des autels, anéantissement des lois.

Hélas! hélas! Dieu n'a pas reconnu les siens. Au lieu des rayons du soleil radieux, il leur a envoyé des torrents de pluie. La *démonstration* a été submergée, à la lettre. Mais le pis est qu'on a pu constater la tiédeur, en vérité peu édifiante, du zèle qui anime les défenseurs « du trône, de l'Église et de la Constitution ». Ils avaient tant battu le tambour, tant sonné la trompette, tant dit et répété qu'on les compterait, une fois le moment venu, par centaines de mille, que chacun s'attendait à un assemblage formidable. Mais point. C'est à peine si les calculs impartiaux portent à 2000 le nombre des fidèles réunis, avant-hier, au palais de cristal. Pour assurer le triomphe de trois grandes causes, confondre M. Gladstone, et ménager à M. Disraéli le plaisir de rester ministre, 2000 champions, c'est peu! Il va sans dire que nombre de ducs, de marquis, de comtes, de barons, devaient faire acte de

présence : ils l'avaient promis. Mais ils étaient, paraît-il, occupés ailleurs. Il faut savoir que le temps est arrivé d'aller à la chasse du coq de bruyère. Or, le culte de saint Hubert a ses devoirs, et l'on ne peut servir deux maîtres à la fois. Les ducs, les marquis, les comtes et les barons se sont contentés d'écrire qu'ils étaient avec le meeting en pensée. Le duc de Portland, soyons juste, s'est fait représenter dans l'assemblée par un chèque de 50 000 fr., et cela valait bien sa présence; mais les autres n'ont témoigné de leur dévouement « au trône, à l'Église et à la Constitution » que jusqu'à concurrence du coût d'un port de lettre.

Vous vous rappelez le refrain : « C'est la faute de Voltaire, c'est la faute de Rousseau. » De même le refrain des conservatistes va être, n'en doutons pas : « C'est la faute de la pluie. » Ah! si le soleil s'était montré, on aurait vu ce que c'est que la force du parti contre-révolutionnaire! Les vastes jardins du palais de cristal n'auraient pu contenir la démonstration. Mais que faire quand il pleut?

A cela les puritains du parti libéral répondent, non sans raison, que, quand il pleut, on s'expose bravement à être mouillé, pour peu qu'on brûle d'un saint zèle. Parlez-nous des covenantaires, s'écrient-ils; lorsqu'il s'agissait pour eux d'aller tenir un meeting sacré, sur le sommet d'une colline, le ciel avait beau se fondre en eau, le sol avait beau trembler au loin, sous les pas des chevaux qui portaient les terribles dragons de Claver-house, rien n'arrêtait nos saints personnages. Et, aujourd'hui, les sauveurs prédestinés du trône et de l'autel sont arrêtés par la peur de se mouiller, même quand ils ont la ressource d'un parapluie.

Par conséquent, de deux choses l'une : ou bien leur nombre est si petit, qu'il n'y a pas à s'inquiéter de leur zèle; ou bien leur zèle est si timide, qu'il n'y a pas à s'inquiéter de leur nombre.

Quant à leur reprocher d'avoir choisi le palais de cristal pour théâtre de leurs protestations, sermons, lamentations et objurgations, je trouve qu'il n'y a pas lieu. Il est très vrai que les conservatistes ont jeté les hauts cris, quand le peuple de Londres s'est mis dans la tête de tenir un meeting monstre dans Hyde park. Mais les deux cas ne sont pas analogues. Hyde park appartient ou est censé appartenir à la reine, en sa qualité de reine; c'est une propriété publique. Le palais de cristal, au contraire, appartient à des actionnaires; c'est une propriété privée. Si les directeurs voient leur compte à la mettre au service de certains protestants effarés, pourquoi ne le feraient-ils pas? Ils l'ont bien mise au service de Blondin. Blondin leur a rapporté beaucoup plus, je l'avoue; mais c'est leur affaire de ne pas se tromper dans le calcul des recettes à prévoir. Ils sont assez punis sur la question d'argent, sans qu'on leur cherche pouille sur toute autre question.

Il est vrai aussi que le Cristal palace est une espèce de temple consacré au plaisir. On y va pour s'amuser, pour regarder mille objets curieux, pour y entendre de la musique, pour y jouir d'un magnifique point de vue, pour y jouer, dans les jardins, à un jeu saxon où les messieurs poursuivent et embrassent les dames : toutes choses qui, j'en tombe d'accord, n'entrent pas dans le programme du trône et de l'autel à sauver. Mais qu'importe! Chacun prend son plaisir où il le trouve. L'emplacement est vaste. Fidèles et infidèles peuvent y suivre leurs penchants respectifs, sans s'y coudoyer. Et c'est précisément ce qui est advenu l'autre jour. Pendant que le président du meeting conservatiste, lord Otzwatter, expliquait à un groupe de sages personnes, comme quoi l'abolition de l'Église établie d'Irlande serait le signal de l'inondation du Royaume-Uni par le papisme débordé; pendant que le redoutable M. Foster, représentant de la Trand Orange Sodge d'Irlande,

annonçait que les orangistes étaient prêts à mettre l'épée à la main, pendant que M. Holden comparait M. Gladstone à Judas Iscariote, maints visiteurs profanes, répandus çà et là, s'occupaient à vider gaiement des pots d'ale et à manger du poulet froid. En somme, la grande démonstration conservatiste a été ce qu'on appelle ici *a fatlure* et ce que nous appellerions chez nous, en style libre, un fiasco. Il n'y a pas beaucoup de mal à cela, même au point de vue du trône, de l'Église et de la Constitution, qui ne s'en porteront pas plus mal, je vous assure, attendu qu'ils ne sont en aucune façon menacés par M. Gladstone, quelque frappante que soit, d'après M. Holden, sa ressemblance avec Judas Iscariote. On pourrait aller plus loin, et soutenir que, dans la question agitée, c'est précisément lui, M. Gladstone, et ses amis qui sont les véritables conservatistes. Le trône serait-il raffermi, si, parmi les sujets de la reine, plusieurs millions de catholiques, conservaient le droit de l'accuser d'une partialité inique à l'égard des protestants? L'Église anglicane sera-t-elle plus sauve, si les privilèges injustes dont jouissent, en Irlande, les prêtres de la minorité, continuent, en irritant la majorité, de la pousser de plus en plus dans les bras de ses prêtres à elle, changeant sa dévotion en fureur patriotique, et mettant du côté de Rome la force du bon droit? La Constitution sera-t-elle plus généralement respectée si, sur les trois pays dont se compose le Royaume-Uni, il en est un à qui cette constitution, en ce qui touche les cultes, continue d'être odieuse? S'il est pour l'Angleterre un intérêt d'une importance majeure, c'est certainement celui qui se lie au maintien de son union avec l'Irlande. Et comment espérer que cette union se consolide, si l'Angleterre s'obstine à ne pas remédier, dans ce qu'elles ont de plus légitime, aux causes de mécontentement des Irlandais? Que le parti libéral s'exagère un peu le prix que ceux-ci attachent à l'abolition de l'éta-

blissement, c'est possible, et je le crois; l'existence de l'Église établie, n'est-ce pas ce qui vient en première ligne dans les griefs du peuple Irlandais, comme l'indifférence des fénians à cet égard le prouve? La terre aux Irlandais! Voilà, de l'autre côté du canal Saint-George, le cri suprême. A cela, nul doute. Mais ne serait-ce rien que de montrer à l'Irlande catholique jusqu'à quel point l'Angleterre protestante désire être juste? Une solution équitable à la question économique. Quoi de plus propre à remplacer par une calme espérance d'impatientes rancunes et un patriotisme qui est toujours à la veille de prendre le mors aux dents?

XXXIV.

MADAME RACHEL.

28 août.

« Belle à tout jamais! Je vous rendrai belle à tout jamais. » Est-il, je le demande, une fille d'Ève qui puisse résister à une telle promesse? O madame Rachel! ô incomparable sirène de la parfumerie! quel est celui des démons tentateurs qui vous livra, rien qu'en vous enseignant quatre mots, le gouvernement du monde féminin?

« Belle à tout jamais! » voilà l'annonce, la perfide et irrésistible annonce qui, lue un jour dans le *Times* par mistress Borrodaile, l'enchanta et, s'il faut l'en croire, la perdit. Dès ce moment, elle ne rêva plus que de madame Rachel et des préparations inestimables qui permettaient à celle-ci de réaliser la plus douce des pro-

messes : crème de fleur de pêcher, poudre d'albâtre, rosée de Syrie, duvet circassien, savons arabiques, — toutes choses vendues, à des prix très élevés, comme de juste, par la grande magicienne de Bond street.

L'oiseau n'est pas plus fatalement attiré dans la gueule du serpent fascinateur que mistress Borrodaile ne le fut dans la boutique n° 47. Elle fait remonter au mois de mai 1866 l'engagement pris par madame Rachel de la rendre « belle à tout jamais » (*beautiful for ever*); 1 000 livres sterling, c'était tout ce qu'on lui demandait pour cela : une bagatelle, en vérité! Son avocat assure qu'elle hésita. Je n'en sais rien, mais je le nie. N'eût-elle eu que 1 000 livres sterling pour toute fortune, elle les eût donnés sans sourciller, j'en jure par Vénus. Et elle avait plus du double. Est-il probable, est-il possible que, pour la décider, l'enchanteresse ait eu besoin de recourir à un expédient frauduleux? C'est pourtant de cette supposition antiphilosophique qu'est né le procès criminel dont j'ai à vous rendre compte, procès plein de tristes et amusants mystères, qui fait depuis huit jours les délices des désœuvrés, déjoue la pénétration des devineurs d'énigmes, révèle au public étonné des prodiges de folie, éclaire d'un jour singulier certains vices du système judiciaire suivi en Angleterre, et réclame une place privilégiée dans l'histoire des causes célèbres.

Tout d'abord, je dois vous dire que mistress Borrodaile veut être idiote, elle le veut absolument. Sur ce point, ses prétentions sont intraitables; et, pour le bien établir, ce point important, son avocat, M. Ballantine, a fait des efforts d'éloquence inouïs. Il n'en est rien, cependant. Vaine, elle l'est, si c'est l'être que de vouloir ôter son bonnet en pleine audience pour prouver qu'on n'a pas de faux cheveux; mais, pour idiote, elle a beau faire, elle ne persuadera personne. Femme d'un âge plus que mûr, mère d'une fille de dix-huit ans, veuve d'un colonel,

il s'en faut du tout au tout que mistress Borrodaile soit une échappée de couvent ; elle a voyagé, elle a longtemps résidé dans les Indes, elle a l'expérience du monde, elle est familiarisée avec la vie, en général peu naïve, des cercles militaires et des salons. On a d'elle une lettre où elle parle de « sa petite tête qui a mis en défaut la finesse de tous les hommes de loi » : vanterie suffisamment justifiée par la manière dont notre héroïne s'est tirée d'un interrogatoire fort captieux.

Quant à madame Rachel, sa carrière, peu enviable d'ailleurs au point de vue moral, lui donne sans doute le droit d'être classée parmi les capacités commerciales ; mais, à part cela, elle manque des premières qualités qu'exige le rôle qui va lui être attribué, ne sachant ni lire ni écrire, et ignorant jusqu'à l'art élémentaire de signer son nom.

Voici, maintenant, ce qui, d'après mistress Borrodaile, se serait passé.

Ayant, sur la foi d'une annonce traîtresse, conçu l'espoir d'être « belle à jamais », elle se rendit au mois de mai 1866 chez madame Rachel, qui, la trouvant médiocrement disposée à payer ce bonheur 1 000 livres sterling, aurait imaginé, pour vaincre ses incertitudes, de lui dire qu'un nobleman était amoureux d'elle ; qu'il brûlait de l'épouser ; que ce nobleman était lord Ranelagh, et que lord Ranelagh ne tarderait pas à lui être présenté.

A deux ou trois jours de là, en effet, elle était dans le salon de madame Rachel, lorsque la porte s'ouvrit : « Lord Ranelagh ! » C'était bien lui. Il s'avança, salua, remit sa carte. Ceci avait lieu devant une des filles de madame Rachel et de madame Valéria, sœur d'un acteur bien connu. Quelques jours après, nouvelle entrevue ; trois ou quatre mots échangés, rien de plus. Toutefois, mistress Borrodaile reconnaît que, ultérieurement, elle n'a pas été sans rencontrer par hasard et de loin en loin lord Ranelagh,

qui aimait assez, d'après son propre aveu, à entrer dans la boutique n° 47, pour y avoir, avec la maîtresse du lieu, un petit bout de conversation. Plus tard — jugez de l'effet d'une semblable circonstance sur une âme sensible! — mistress Borrodaile fut informée que lord Ranelagh l'avait aperçue au bain, par une fente ménagée dans la cloison; sur quoi, madame Rachel se serait écriée, dans un élan de pieux enthousiasme : « Vous voilà sa femme devant Dieu! »

Quoi qu'il en soit, sûre de devenir l'épouse du noble lord, puisque madame Rachel en répondait, mistress Borrodaile n'eut pas de peine à comprendre ce qu'il y avait de sage dans cette remarque, qu'elle devait, en bonne conscience, se faire un corps et un visage dignes de figurer dans une voiture de grand seigneur. Elle n'hésita plus. Elle avait des rentes sur l'État : elle se procura 1 200 livres sterling, au moyen d'une vente, et grâce à l'intervention du solicitor de madame Rachel, un M. Haynes. Sur cette somme, madame Rachel reçut 800 livres sterling, et marqua d'une croix, faute de savoir signer, un reçu écrit de la propre main de mistress Borrodaile, et conçu en ces termes : « Reçu la somme de 800 livres sterling pour objets de toilette, bains artificiels, savons, poudres, éponges, parfums et soins personnels, — l'art d'émailler devant être pratiqué sur mistress Borrodaile, jusqu'à ce qu'elle soit finie (*finished*). » Si son récit mérite créance, elle n'aurait été que trop complètement *finie*, selon le mot de son avocat, en ce sens qu'elle aurait été poussée, de dépense folle en dépense folle, jusqu'à une ruine complète.

Ce n'est pas tout que d'être belle : quand on a l'honneur d'avoir un lord pour mari, il faut, en outre, être magnifiquement parée, il faut reluire de diamants. C'est ce que madame Rachel fit observer, et l'observation parut si juste à mistress Borrodaile, que celle-ci s'empressa

de vendre une propriété pour acheter des diamants. L'argent fut, cela va sans dire, remis à madame Rachel, qui le garda, ayant appris, dans l'intervalle, que lord Ranelagh entendait faire cadeau des diamants de sa mère à sa femme future.

Vous serez surpris, je pense, que, dès qu'elle renonçait à l'achat des diamants, mistress Borrodaile n'ait pas obtenu de son Égérie la restitution de l'argent qu'elle lui avait remis pour les payer, et se soit obstinée de plus belle à avoir en madame Rachel une confiance absolue, illimitée, invincible. Mais, si vous prétendez voir clair au fond de ce labyrinthe, vous n'êtes pas, je vous en avertis, au bout de vos peines. Argent disponible, bijoux, argenterie, linge, tout ce que cette pauvre mistress Borrodaile possédait tomba dans le gouffre béant. Il suffisait, pour qu'elle s'exécutât de bonne grâce, que le nom de lord Ranelagh fût prononcé par l'enchanteresse. Ce nobleman, qu'on avait commencé par présenter comme très riche, on a fini par le présenter comme n'ayant pas le sou, à telles enseignes qu'on en était venu à solliciter pour lui des dons de vingt, de dix livres sterling. Mistress Borrodaile pouvait-elle refuser dix livres sterling pour un homme qui l'adorait, et auquel elle devrait d'être appelée milady? Un jour, madame Rachel lui remit un cigare allumé, que lord Ranelagh lui envoyait comme emblème de la flamme qui le consumait. N'était-ce pas d'un galant achevé? Le moyen de résister à de telles preuves d'amour? Toute la fortune de la dame y passa.

Je vous entends d'ici me reprocher de vous conter des sornettes. « Impossible, vous écriez-vous impatienté, qu'une femme qui a son bon sens se laisse ainsi dépouiller, sur la foi d'une assertion dont il lui est si aisé de vérifier l'exactitude, ou de découvrir le mensonge! Puisque mistress Borrodaile rencontrait lord Ranelagh de temps en temps, qui l'empêchait de l'interroger, de savoir de

lui si l'on abusait ou si l'on n'abusait pas de son nom, si ses intentions de mariage et ses besoins d'argent étaient un roman frauduleux ou une histoire vraie? » C'est parler d'or; mais je vous ai prévenu qu'il s'agissait ici d'une énigme, et je ne suis pas Œdipe. Tout ce que je puis vous dire, d'après le récit de mistress Borrodaile, c'est qu'à l'appui de ses affirmations, madame Rachel produisait des lettres signées « William », que lord Ranelagh était censé adresser, sous un nom d'emprunt, à la trop confiante matrone.

Malheureusement, ces lettres, qui sont sous mes yeux, ne font que rendre la crédulité de mistress Borrodaile plus inadmissible et la nuit plus noire. On y lit beaucoup de choses de ce genre :

« Ma bien-aimée Marie, la boîte à parfums et le porte-crayon appartenaient à ma sainte mère; elle mourut en les tenant dans sa main. — Mon adorée, qu'est-il donc arrivé à la vieille femme? elle semble de bien mauvaise humeur. — Ma chère Marie, Granny m'avait dit que tu serais, cette après-midi, aux « Scotch Stores ». — J'ai attendu pendant deux heures devant la porte du n° 7, dans George street. — Ame de ma vie, je serai demain à « All Souls ». — Si je vais chez toi avec un autre gentleman, fais semblant de ne pas me connaître, ou nous sommes perdus. — Je serai demain avec toi, d'aussi bonne heure que possible. — Mon doux trésor, je désire que tu brûles mes lettres. — Les mots me manquent pour te dire combien je t'aime; c'est à tes pieds que je te dirai tout. — Ma bien-aimée, ne me gronde pas. Tu n'auras pas lieu de te repentir des sacrifices que tu fais pour moi. — Je suis allé voir Rachel aujourd'hui. Elle est d'une humeur d'enfer. Qu'y y a-t-il donc? J'ai regardé ce que tu as dit hier au soir comme une pure plaisanterie, etc..., etc... »

Ces lettres, vous le voyez, sont loin de confirmer le ré-

cit de mistress Borrodaile. Elles supposent bien, il est vrai, entre elle et le signataire, des relations auxquelles madame Rachel est mêlée, et au fond desquelles il y a des affaires d'argent; mais, d'un autre côté, elles font allusion à des scènes d'étroite intimité; elles parlent de rendez-vous donnés et reçus; elles impliquent une liaison plus qu'épistolaire; et, si vous ajoutez à cela qu'il n'y est pas une seule fois question du mariage promis ou espéré, il vous paraîtra manifeste que mistress Borrodaile n'a pu croire, comme elle le prétend, que de pareilles missives vinssent de lord Ranelagh, c'est-à-dire d'un homme qu'elle affirme n'avoir jamais vu qu'en passant, et devant témoins!

Encore si les lettres dont il s'agit étaient telles, quant au style et à la forme, qu'il y eût pour celle qui les recevait possibilité de s'y méprendre! Mais non : elles sont de différentes mains; elles sont de toute façon mal écrites; elles contiennent mainte faute d'orthographe. Et, quand on a demandé à mistress Borrodaile comment il se faisait que tout cela n'eût pas immédiatement éveillé ses doutes, qu'a-t-elle répondu? « Madame Rachel m'avait assuré que lord Ranelagh s'était blessé au bras, et avait employé la plume de son domestique! »

Il faut tout dire : un jeune homme — l'unique témoin invoqué à l'appui d'une plainte qui ne repose sur d'autre preuve que les assertions grossièrement invraisemblables de la partie plaignante — un jeune homme nommé Minton a reconnu comme lui ayant été donnée à copier par madame Rachel, il y a quelque dix-huit mois, une des lettres signées « William ». Mais si, de cette déposition, il semble résulter que madame Rachel servait d'intermédiaire entre mistress Borrodaile et un certain William, il n'en résulte pas le moins du monde que la première ait fait croire à la seconde, pour lui extorquer de l'argent, que ce William était lord Ranelagh. Or toute la

question est là, puisque la plainte consiste à dire que l'espoir d'épouser lord Ranelagh est le piège auquel la plaignante s'est laissé prendre, et dont l'accusée s'est servie pour la dépouiller.

Voilà pour ce qui concerne les mystères que renferme l'accusation. Demain, j'aborderai le chapitre des mystères que renferme la défense, et je livrerai à vos méditations le verdict du jury. Il montrera, faute de mieux, la vérité de ce vieil adage :

Bonne renommée
Vaut mieux que ceinture dorée.

II

30 août.

Mistress Sarah-Rachel Levison, ou, pour parler comme la renommée, madame Rachel vend une certaine eau qui donne l'éternelle beauté. Cette eau précieuse, des dromadaires la portent à Maroc, d'où madame Rachel a acheté et payé fort cher, paraît-il, le droit exclusif de la faire venir en Angleterre. Aussi en demandait-elle des prix fabuleux. C'est trop juste. Mais il résulte naturellement de là que, si madame Rachel est en faveur auprès des dames qui se préoccupent moins de leur bourse que de leur miroir, elle n'a, en revanche, aucun quartier à attendre des jurys, lesquels sont, en général, composés de maris économes, de frères peu crédules, ou de tuteurs soupçonneux.

Madame Rachel, en lutte contre mistress Borrodaile, n'avait donc pas l'avantage du terrain; elle ressemblait à ces soldats qui se trouvent avoir, en combattant, le vent au visage et le soleil dans les yeux. N'importe! elle s'est, ou a été bravement défendue; et, quand vous saurez tout,

peut-être ne serez-vous pas embarrassé pour dire de quel côté aurait dû pencher la victoire.

Par l'organe de son avocat, M. Digby Seymour, madame Rachel assure que le récit de mistress Borrodaile est un tissu de mensonges. Dans le système de la défense, la plaignante aurait formé une intrigue avec un William quelconque, pour qui elle se serait éprise d'une passion violente; elle aurait, plus ou moins secrètement, vécu avec ce William comme sa maîtresse; ardente à subvenir aux besoins de son amant, elle se serait peu à peu dépouillée en sa faveur de tout ce qu'elle possédait; elle aurait employé madame Rachel, tant pour se procurer de l'argent que pour entretenir plus à l'aise une correspondance amoureuse; et, le jour où la disparition de sa fortune mettait en mouvement la sollicitude de sa famille, elle aurait inventé l'histoire d'un prétendu mariage à elle promis, au nom de lord Ranelagh, afin de donner le change sur ses ruineuses relations avec un homme qui ne voulait point, ou ne pouvait point l'épouser.

A l'appui de ces déclarations, madame Rachel produit des lettres adressées, les unes à William, les autres à elle-même, lettres que mistress Borrodaile a dû reconnaître comme étant de son écriture lorsqu'on les lui a présentées. Il suffit d'y jeter les yeux, pour se convaincre qu'elle n'a pas pu croire, en les écrivant, qu'elle s'adressait à lord Ranelagh. Vous allez en juger.

Faisant allusion à l'arrivée de M. Cope, son beau-frère, qui, informé de ses folies, était venu à Londres pour en connaître la cause et en arrêter les effets, elle écrit à William le 3 septembre 1866 :

« Mon bien cher William..., mon beau-frère est allé chercher lord Ranelagh au Carlton club. Là, on lui a dit que lord Ranelagh avait quitté la ville, et n'avait pas encore paru depuis une semaine... Depuis que M. Cope

a épousé ma sœur, c'est un vrai Gallois, et tu serais de mon avis, si tu l'avais vu parcourir Londres comme un furieux, à la recherche de ce personnage invisible, que, grâce à notre bonne étoile, il lui a été impossible de découvrir. Non content de cela, il m'a conduite à Regent street, où il a acheté une photographie de sa seigneurie, dont il n'a guère admiré le nez. Il m'a ensuite menée chez Rachel, qui a nié connaître mes relations avec sa seigneurie, ce qu'elle était certes bien fondée à faire. M. Cope et ma sœur m'ont fait promettre que je ne reverrais pas Rachel, car je les ai amenés à supposer qu'elle avait encouragé l'intrigue de sa seigneurie avec moi. Chez Rachel, ma sœur est entrée en fureur contre elle. J'aurais voulu que tu eusses pu tout voir sans être vu. Pour toute personne moins intéressée que moi dans l'affaire, c'eût été une scène d'un haut comique, et il m'a fallu un grand effort pour garder mon sérieux... Compte sur toute la tendresse de ton affectionnée

» MARIE TUCKER-BORRODAILE. »

Quand on a demandé à la signataire : « Avez-vous réellement cru, en écrivant cette lettre, que vous vous adressiez à lord Ranelagh? » elle a vaillamment répondu que oui! Et, quand on lui a demandé comment cela était possible, elle a répondu que la lettre lui avait été dictée par madame Rachel, qui, ayant pris sur elle un ascendant extraordinaire, lui faisait écrire tout ce qu'elle voulait, absolument tout!

C'est l'unique explication qu'elle ait donnée d'une autre lettre, où elle disait à son cher William : « M. Cridlan (l'avoué de la famille) se propose d'intenter une action à madame Rachel et à lord Ranelagh. Comme le pauvre Thomas (nom de baptême de lord Ranelagh) désire d'entrer au Parlement, ma famille est amenée à croire qu'il a mon argent et mes hardes. »

C'est l'unique explication qu'elle ait donnée de phrases telles que celles-ci : « Mon cher William, tu verras par la lettre ci-incluse que je me suis arrangée de façon à te mettre à couvert. »

Elle savait que lord Ranelagh portait depuis longtemps toute sa barbe, et cependant c'est à lui que, s'il faut l'en croire, elle croyait s'adresser, lorsqu'elle écrivait à son « cher William » — toujours sous la dictée de Rachel ! — « qu'elle avait été accommodée, à Chaltenham, par le même coiffeur qui avait rasé lord Ranelagh » !

Enfin, elle n'a pas hésité à affirmer que c'était sous la dictée de Rachel, et en croyant parler à lord Ranelagh, qu'elle avait écrit « à William », — coupable de lui avoir présenté comme sa sœur une femme qui était sa maîtresse — une lettre pleine de reproches et de jalousie, où elle l'accuse de garder son argent, lui annonce qu'il n'en recevra plus, exprime la crainte que sa famille ne lui pardonne jamais une « liaison aussi dégradante », et s'écrie : « Je ne suis pas surprise que vous me manquiez de respect, puisque je me suis manqué de respect à moi-même ! »

Parbleu ! la *Saturday Review* a bien raison : s'il est vrai qu'au lieu de se ruiner pour un amant réel, ce qui n'est que trop concevable, mistress Borrodaile se soit ruinée pour un époux supposé, ce qui est difficile à admettre ; s'il est vrai qu'elle ait cru s'adresser à un homme dont elle parle à la troisième personne ; s'il est vrai qu'elle, femme du monde, femme instruite, ait, sous la dictée d'une autre femme qui ne sait pas même signer son nom, écrit des lettres où elle se répand en effusions amoureuses pour un être imaginaire, mentionne une foule de circonstances qu'elle sait fausses, entre dans des détails qu'elle sait ne se rapporter à rien, et s'accuse d'être tombée dans une dégradation qu'elle sait chimérique, toute cette affaire appartient à l'ordre des choses surnaturelles ; et, cela

étant, un tribunal terrestre n'a rien à y voir : le seul tribunal compétent pour juger sorcières et femmes ensorcelées est le tribunal de Proserpine.

Mais nous ne sommes pas au bout. A côté des lettres de mistress Borrodaile à son « cher William », il y a les lettres de mistress Borrodaile à son « cher Thomas », — celles-ci bien réellement adressées, pour le coup, à lord Ranelagh. Or, de même qu'il est question de lord Ranelagh à la troisième personne dans les lettres de la dame à William, de même il est question de William à la troisième personne dans les lettres de la dame à Thomas. Et, en bonne arithmétique, un et un font deux.

Il y a aussi les lettres de mistress Borrodaile à madame Rachel, où la première supplie la seconde — toujours sous la dictée de celle-ci ! — de lui rendre une correspondance estimée compromettante.

Est-ce assez d'invraisemblances ?

Le fait est qu'il n'est pas d'autre supposition possible que celle qui sert de base au système de la défense.

Il semble, d'après cela, que l'acquittement de l'accusée n'aurait dû être l'objet d'aucun doute. Cependant, qu'est-il advenu ? Le juge (*recorder*), en résumant les débats, a déclaré net qu'il y avait perdu son latin. De son côté, le chef du jury, à la suite d'une délibération de cinq heures, est venu annoncer que les jurés n'avaient pu se mettre d'accord, et qu'il n'y avait pas d'espoir de les voir arriver à une conclusion. Là-dessus, le juge a déchargé (*discharged*) le jury, renvoyé l'affaire à une autre session ; et madame Rachel, qui, avant le procès, avait été renfermée à Newgate, a été reconduite en prison, où, faute d'avoir trouvé la caution requise, elle restera jusqu'à ce que, grâce à un procès nouveau, la lumière se fasse, si tant est qu'elle doive se faire.

Est-ce juste ? Et n'est-il pas étrange que, dans un pays où la grande maxime judiciaire est que l'accusé est

présumé innocent tant qu'il n'est pas reconnu coupable, une femme soit soumise à un long emprisonnement préventif, après une investigation qui rend improbables, à un degré presque risible, les faits qui lui sont imputés?

Le bruit a couru, depuis, que, sur les douze jurés, onze, ou du moins dix étaient pour la condamnation; de sorte que, si l'unanimité n'avait pas été de rigueur, l'accusée aurait succombé à une accusation qui non seulement ne s'appuie sur aucune espèce de preuve, mais qui, de l'aveu de chacun, a contre elle toutes les lois de la vraisemblance!

Le *Times*, il y a quelques jours, rappelait plaisamment l'histoire d'un jury qui avait condamné un homme pour meurtre, n'ayant que ce moyen de le punir d'avoir volé un cheval. Il est clair que, dans le procès dont il s'agit, le jury a raisonné de la même manière. Vivement prévenu contre l'accusée, qui n'avait certes en sa faveur ni sa réputation, ni ses antécédents, ni la nature du commerce auquel elle devait son équivoque célébrité, et dominé, en outre, par l'idée que si, dans ses rapports avec mistress Borrodaile, madame Rachel n'avait pas été coupable de la façon indiquée par la poursuite, elle l'avait été d'une façon quelconque, le jury voulait pied ou aile. Impossible, sans cette hypothèse, de comprendre que la majorité ait été pour une condamnation.

Il a dû vous paraître singulier que la défense ait laissé le mystérieux William enveloppé dans son nuage, alors qu'elle n'avait qu'à le produire pour renverser du coup tout l'échafaudage de l'accusation.

La raison en est dans ce que je considère comme un point très vulnérable du système anglais.

Ici, dès qu'une personne accusée devant une cour criminelle a choisi un avocat, la parole lui est absolument interdite : c'est par les lèvres de son avocat que doit pas-

ser tout ce qu'elle a de bon pour sa défense ; et comme, d'autre part, celui-ci ne saurait introduire dans sa plaidoirie que des arguments appuyés sur un témoignage, il en résulte que, si par hasard la découverte de la vérité dépend de la révélation de faits que l'accusé seul connaît, la lumière reste sous le boisseau. C'est ce qui a eu lieu justement cette fois. Madame Rachel, qui n'avait qu'un mot à dire pour éclaicir le mystère, n'a pas dit ce mot, par la raison bien simple qu'en sa qualité d'accusée elle était obligée de demeurer bouche close.

A la vérité, il est difficile d'admettre que la défense n'eût aucun moyen de prouver l'existence du personnage dont l'ombre seule plane jusqu'à présent sur le procès. Pourquoi ne l'a-t-elle pas appelé comme témoin? Pourquoi n'a-t-elle pas appelé comme témoin quiconque aurait eu autorité pour nier que William fût un être imaginaire, un mythe? Pourquoi? Très probablement parce que la nature réelle des relations qui avaient existé entre les deux femmes était telle, qu'aucune d'elles n'avait intérêt à soulever le voile.

Et ceci m'amène à vous signaler un second point de la jurisprudence criminelle anglaise, plus vulnérable encore que le premier.

En France, lorsqu'il y a eu crime ou délit, on part de ce principe, que la découverte du coupable et son châtiment intéressent la société tout entière, et doivent, par conséquent, être poursuivis en son nom, par un fonctionnaire public désigné à cet effet. De là l'institution du ministère public.

En Angleterre, où la doctrine de chacun pour soi est la doctrine dominante, le soin de pourvoir à la répression d'un délit regarde, en général, la partie lésée.

Ce système a des inconvénients fort graves, et de plus d'une espèce. La poursuite étant très onéreuse, ceux qui ont souffert du délit, quand ils sont pauvres, n'ont sou-

vent rien de mieux à faire que de laisser échapper le coupable ou, si c'est possible, d'entrer en composition avec lui.

Mais ce n'est pas tout. La pratique adoptée en Angleterre repose sur cette supposition, que, si l'accusation et la défense se comportent l'une à l'égard de l'autre comme feraient deux intérêts privés en lutte, l'intérêt social sera suffisamment garanti, parce que l'accusation disant tout ce qui est à dire contre l'accusé, et la défense tout ce qui est à dire en sa faveur, la vérité sera connue. Malheureusement, il n'est pas rare que les faits démentent la théorie. Il peut arriver, en effet, qu'il y ait, dans un cas donné, telles circonstances que les deux parties, si elles agissent uniquement au point de vue de leurs intérêts respectifs, soient intéressées également à écarter; il peut arriver qu'il y ait des témoins que ni l'une ni l'autre partie ne soit d'humeur à faire entendre, bien que leur témoignage fût propre à dissiper les ténèbres. Dans l'affaire en question, par exemple, la comparution du mystérieux William n'aurait, peut-être, mis l'accusation à néant qu'au prix de révélations compromettantes pour l'accusée; et l'on conçoit, pour peu qu'on admette cette hypothèse, que la défense se soit bornée au strict nécessaire. Évidemment, à un pareil système, la vérité ne saurait trouver son compte.

Aussi l'établissement d'une institution analogue à celle de notre ministère public a-t-elle été maintes fois réclamée ici par des légistes distingués, par lord Brougham et lord Campbell, notamment. Sous le rapport judiciaire et au point de vue social, nul doute qu'une institution de ce genre ne fût désirable. Sous le rapport politique, elle a des dangers, mais non dans un pays comme l'Angleterre, où l'opinion publique est souveraine, et où la presse est libre.

XXXV.

LA CATASTROPHE D'ABERGELE.

6 septembre.

D'où vient que vous n'avez pas reçu ma lettre du 25 août sur la catastrophe d'Abergele?...

Enfin, n'importe! C'est une mésaventure que je n'ai pas, après tout, grand sujet de regretter, puisque l'enquête qu'elle a provoquée et qui vient de se clore me met en état de vous présenter un tableau plus complet de ce cruel événement, trop semblable, par le résultat, à la tragédie qui se passa, il y a plusieurs années, sur la route de Paris à Versailles.

Aussi bien, l'émotion publique dure encore, presque aussi vive que le premier jour. Et c'est bien naturel, hélas! Trente-cinq personnes brûlées vives sur un chemin de fer, qu'imaginer de plus terrible? Une mine de charbon qui s'embrase, une poudrière qui saute en l'air, un navire qui sombre, sont un spectacle non moins navrant, et peuvent coûter la vie à un plus grand nombre d'êtres humains. Toutefois, ces sortes de calamités, quelque horribles qu'elles soient, n'ont pas au même degré que celle dont j'ai à vous rendre compte le pouvoir de forcer chacun à se mettre en pensée à la place des victimes. Tout le monde ne travaille pas aux mines, tout le monde n'a pas affaire dans une fabrique de poudre, tout le monde ne s'expose pas au naufrage. Mais quel est celui qui, aujourd'hui, ne voyage pas en chemin de fer? Quel est celui qui, à la nouvelle de la catastrophe d'Abergele, n'a pas été tenté de s'écrier : « J'aurais pu être là »?

C'est une histoire douloureusement instructive. Dans la matinée du 20 août, le train de malle-poste destiné pour l'Irlande était parti de Londres, contenant, comme c'est l'usage en pareille saison, un nombre considérable de voyageurs, et de voyageurs *riches*. Ce train était renommé, entre tous, pour sa vitesse, pour sa ponctualité! Pas un accident n'avait, jusqu'ici, attristé sa carrière, pas un seul! Le 20 août, parcourant environ quarante milles à l'heure, il se trouvait avoir laissé bien loin derrière lui et la capitale et les comtés du centre, pénétré dans le pays de Galles, dépassé Chester, dépassé Abergele, et il approchait, en montant une pente assez rapide, de la station de Llanddulas, lorsque tout à coup, à un détour de la route, des traîneaux détachés d'un train de marchandises qu'on s'occupait à la hâte de faire passer sur la gare d'évitement, allèrent en heurter deux autres qui, abandonnés sur le chemin, furent poussés, le long de la pente, à la rencontre du train de malle-poste, et allèrent se heurter à leur tour contre la locomotive. Par une fatalité lamentable, ces deux traîneaux étaient chargés de barils pleins d'huile de pétrole. Vous connaissez les redoutables propriétés du pétrole, et vous devinez le reste : choc et embrasement, ce fut tout un. En un clin d'œil, les quatre premiers wagons furent enveloppés par les flammes. On put décrocher, isoler la partie du train qui suivait, et sauver la malle; mais les malheureux qui étaient dans les quatre premiers wagons furent réduits en cendres.

Virent-ils la mort? Furent-ils condamnés à la sentir? Y avait-il une chance, si petite qu'elle fût, de salut? Les portières étaient-elles fermées de manière à faire aux victimes une prison de feu?

La femme d'un poseur de plaques assure qu'au moment de la catastrophe, elle s'approcha du train, cria aux dames qui étaient dans les wagons embrasés d'en

sortir, ou de lui jeter les enfants, avant que le feu les eût atteints : ce témoignage de mistress Dickin, corroboré par la déposition formelle d'une jeune fille, Sarah Hangton, doit-il être accepté? Ou bien faut-il croire, pour n'avoir pas le cœur trop oppressé, que la destruction de tant de créatures humaines a été instantanée; qu'elles n'ont pas eu à passer par les transes d'une épouvantable agonie; qu'elles n'ont pas même eu le temps, ainsi que plusieurs l'affirment, de pousser un cri; aucun cri n'ayant, en effet, été entendu? Sur ce point, l'enquête faite à Abergele n'a pas conclu.

Je parle d'enquête : c'est de celle du coroner qu'il s'agit. Mais combien était limité le champ des recherches! Quelques os calcinés, voilà ce qui restait de ce qui avait été la vie. Le feu avait accompli de telle sorte son effroyable besogne, que des portions différentes de différentes personnes se trouvaient ne former qu'un même monceau de cendres. Pour tout moyen d'identification, l'on avait des pièces de monnaie, des diamants, des montures de lunettes, des aiguilles, des clefs, mille riens moins périssables que l'homme. Et cependant, le coroner du comté de Denbigh, un certain docteur Evan Pierce, insistait fort sur la nécessité de reconnaître ce qui était devenu si absolument méconnaissable; il voulait retrouver la vie dans ce qui n'avait même pas les apparences ordinaires de la mort; il voulait différer l'enterrement, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à des constatations qui étaient impossibles. De là des scènes fâcheuses, scandaleuses presque, entre lui et les parents des victimes, qu'avaient conduits sur le théâtre de la catastrophe les seuls indices que comportât la circonstance : les indices indirects, non moins certains, du reste, pour ces âmes en deuil, que les indications qu'aurait pu fournir une investigation scientifique.

Le 25 août, en présence d'une foule recueillie, et à la

suite d'une cérémonie funèbre, dont vous vous représentez sans peine le caractère étrange et la poignante solennité, trente-deux cercueils étaient descendus dans une fosse profonde, — trente-deux seulement, parce qu'il y en avait où deux personnes étaient représentées par une poignée de cendres !

« Tant qu'il n'en aura pas coûté la vie à un évêque, s'écriait un jour le spirituel et amer satiriste anglais Sydney Smith, nous ne devons pas nous attendre à voir prendre sur les chemins de fer les précautions indispensables. » La condition est maintenant remplie. Il en a coûté la vie, sinon à un évêque, du moins à un lord. Si les administrateurs de chemins de fer, en Angleterre, ont besoin d'être rendus prudents par la considération des dangers que leur négligence fait courir aux puissants de la terre, l'avertissement, cette fois, est à peu près complet. Car on compte au nombre des victimes lord Farnham, lady Farnham; et parmi les voyageurs figuraient le marquis d'Hamilton, un autre grand seigneur dont le nom m'échappe, et la duchesse d'Abercorn. Ajoutez à cela que des bijoux pour une valeur de 6000 livres sterling font partie des effets trouvés sur place. On a cité comme preuve de l'ignorance de la police en matière de bijouterie, le fait d'un policeman qui, pesant dans sa main un des joyaux en question, disait : « Ceci doit bien valoir au moins vingt livres sterling. » Dans un pays comme l'Angleterre, des catastrophes qui caractérisent des particularités de ce genre ne risquent pas d'être oubliées de sitôt.

Les administrateurs de chemins de fer n'ont donc qu'à se bien tenir ! Contre eux, la clameur est violente, et elle est bien près de devenir universelle. La vérité est que les accidents se multiplient à tel point, qu'un voyage en chemin de fer finira par être rangé au nombre des aventures héroïques. Le jury d'enquête a frappé

d'un blâme sévère le chef de station de Llanddulas, et condamné comme coupables d'homicide involontaire (*manslaughter*) les deux hommes chargés de faire joue les freins (*breaksmen*) du train de marchandises; mais l'histoire circonstanciée de la catastrophe montre de reste que la responsabilité remonte beaucoup plus haut et s'étend beaucoup plus loin.

En premier lieu, quelle imprudence peut égaler celle qui consiste à lancer sur la même ligne, à de courts intervalles, des trains de voyageurs et des trains de marchandises, — des trains à grande vitesse, qui vont comme le vent, qui ne s'arrêtent pas, et des trains omnibus, lourds, difficiles à manier? Dans le cas présent, le train de marchandises duquel les funestes traîneaux se sont détachés, avait atteint Llanddulas à midi vingt-cinq minutes, poursuivi par le train de malle-poste, lequel était attendu au même lieu à midi trente-huit minutes. Les hommes chargés du train de marchandises n'avaient donc que quelques minutes pour le faire passer sur la gare d'évitement; et, si vous songez que ce train avait ramassé en route beaucoup de wagons; qu'il était d'une longueur effrayante; que la gare d'évitement, déjà encombrée, avait à peine la place suffisante pour le recevoir; en un mot, qu'il lui était difficile de se ranger de façon à laisser la route libre devant un de ces trains qui ont des ailes, vous comprendrez à quels terribles hasards la vie des voyageurs était exposée.

Et puis que dire de ces barils remplis de pétrole qu'on fait voyager dans le voisinage de wagons où sont enfermés des hommes? Que dire de ces matières inflammables qu'on place, journellement, sur le passage de ceux que le moindre accident, la moindre négligence, un malentendu, un oubli, peuvent rendre victimes d'une meurtrière explosion?

Ou je me trompe fort, ou la catastrophe d'Abergele

ne contribuera pas à réconcilier les compagnies de chemins de fer avec le public. Je dis réconcilier, et je dis bien. Les compagnies et le public sont effectivement, à l'heure qu'il est, en guerre ouverte. On ne pardonne pas aux railways de la Tamise, le *South Eastern*, le *London and Chatham*, le *London and Brighton*, d'avoir élevé leurs tarifs de 30, de 50 et même de 100 pour 100. C'est un véritable désastre pour une foule de petits employés et d'ouvriers qui, comptant sur la fixité des prix, avaient choisi, sur le parcours de ces lignes, des logements à proximité de Londres. Une brèche aussi large faite subitement à leur budget les désole. Ils poussent les hauts cris, et la querelle a pris de telles proportions que, selon toute apparence, il faudra que le Parlement intervienne. Je le répète, les compagnies de chemins de fer n'ont qu'à se bien tenir!

XXXVI.

M. RŒBUCK DÉSAVOUÉ.

9 septembre.

Pauvre M. Rœbuck! le voilà, depuis quelques jours, dans une situation qui doit lui paraître, à lui, particulièrement cruelle et intolérable. C'est à qui le désavouera. Whigs et tories, conservatistes et libéraux, Anglais de l'ancienne école et Anglais de la nouvelle, c'est à qui répudiera le discours qu'il vient de prononcer au banquet offert par les couteliers de Sheffield à M. Reverdy Johnson, le nouveau ministre américain accrédité de ce pays. M. Rœbuck a beau avoir des intelligences dans tous les camps, il a beau compter des amis dans les bureaux du *Times*

pour qui son intelligible radicalisme a de puissants attraits, le blâme lui vient, cette fois, de tous les points de l'horizon, et il a eu la douleur de s'entendre dire, même par ses amis du *Times* que les Anglais n'avaient nulle envie de prendre à leur compte les sottises qu'il lui avait plu de débiter après boire. Pauvre! pauvre M. Rœbuck! Pour comprendre combien un tel désaveu doit lui être sensible, il faut savoir qu'une de ses manies est de se poser devant le monde comme le représentant, le gardien et le porte-voix de l'Angleterre. C'est ce qu'il n'a jamais manqué de faire, à chaque fête des couteliers, depuis bientôt dix-huit ans que Sheffield s'obstine à faire de lui un membre de la Chambre des communes. Un jour, il se compara modestement au bouledogue qui tient le voleur à distance; — le voleur qu'il effrayait, c'était la France, et la maison qu'il protégeait, c'était l'Angleterre. Un autre jour, il déclara exprimer la conviction profonde de la nation anglaise, en affirmant à la face de l'univers que le renversement de l'union aux États-Unis était dans l'intérêt de l'Angleterre. Pas d'année où il ne cherche et ne trouve l'occasion d'annoncer que l'Angleterre vit en lui, menace quand il montre le poing, et parle quand il ouvre les lèvres. Aussi croit-il de toute sa force, il ne s'en est point caché, que chacune de ses paroles parcourt la terre. Jugez de sa douleur, aujourd'hui que tous les journaux de l'Angleterre lui crient en chœur : « Parlez pour vous, monsieur! » Le fait est que, si l'Angleterre consentait à endosser le dernier discours de M. Rœbuck, il faudrait qu'elle poussât au delà de toutes les bornes concevables la rage de parler par sa bouche. Qu'a-t-il dit, en effet, devant l'hôte distingué qu'on fêtait, auprès duquel il était assis à table, et qui venait tendre la main à un grand peuple de la part d'un autre grand peuple? Il a dit que l'Amérique était la sentine qui servait de refuge au sauvage Irlandais, au fougueux Français, au sanguinaire Ita-

lien, et à l'Espagnol stupéfié. Et pour que le ministre américain eût sa part de compliment, il a eu soin d'ajouter qu'en Amérique les hommes de mérite se tenaient à l'écart de la politique et laissaient les fonctions publiques à la canaille! Ainsi du reste. Là-dessus, vous vous imaginez, peut-être, que ceci était en réponse à quelque affreuse diatribe que M. Reverdy Johnson, en pointe de vin, aurait débitée contre l'Angleterre? Non pas, s'il vous plaît. Tout au contraire, M. Reverdy Johnson, aurait été d'une courtoisie parfaite, faisant bien haut profession d'aimer l'Angleterre, assurant qu'elle pouvait compter sur les sympathies du président des États-Unis quel qu'il fût, et, après avoir proclamé l'excellence des rasoirs de Sheffield, mettant gracieusement les couteliers de l'endroit au défi d'en fabriquer un assez tranchant pour couper les liens d'amitié noués entre les deux pays. Vous figurez-vous l'étonnement qu'a dû éprouver ce brave homme, quand M. Rœbuck lui a rendu la monnaie de sa pièce, dans les termes sus-mentionnés. Ah! monsieur Rœbuck, croyez-moi, vous outrez votre rôle. Ayez du cœur : les Anglais aiment le *pluck* et vous en sauront gré. Répétez, pour la centième fois : « Je ne vous crains pas, je ne crains personne; je dis ce que je pense, » pareille déclaration ne tire pas à conséquence. Interrompu dans un meeting, montrez du doigt l'interrupteur et désignez-le comme un homme qui assassinerait s'il en avait le courage, des aménités de ce genre, dans la lutte électorale, ne sont jamais prises à la lettre. Si les ouvriers de Sheffield vous ennuient de leurs grognements, criez-leur, comme cela vous arriva il y a quelque trois ans, qu'ils sont des ivrognes qui caressent leurs chiens et battent leurs femmes, car ils sont gens à en rire, et le franc parler ne leur déplaît pas. Mais il y a une limite à tout, *est modus in rebus*. Ne peut-on avoir son franc parler, sans ignorer que l'hospitalité a ses devoirs et le bon goût ses lois? Etrange façon de faire fête

à l'envoyé d'un peuple ami, que de vilipender à sa barbe le pays d'où il arrive. Étrange façon de reconnaître le caractère sympathique de ses dispositions et l'urbanité de son langage, que d'avoir l'air de classer ceux dont il a reçu sa mission parmi les politiques de carrefour! Ah! monsieur Rœbuck, si vous êtes sage, vous ne souffrirez pas que votre réputation de paysan du Danube vous monte à la tête et que votre *pluck* descende à la fanfaronnade. Voyez Alceste : ce n'est qu'après s'être longtemps défendu de donner son avis sur le sonnet d'Oronte et lorsqu'il est acculé à l'alternative de le louer ou de mentir, qu'il s'écrie, de guerre lasse : « Franchement, il est bon à mettre au cabinet. » Si la gloire d'égaler Alceste vous tente, fort bien; mais imitez-le, ne l'exagérez pas. Pour ce qui est du blâme exprimé par les divers organes de l'opinion, à Dieu ne plaise que je mette en doute sa sincérité. Il s'explique, du reste, par la gravité de l'offense commise. Toutefois, l'avouerai-je? ce tolle général ne m'a point paru exempt de quelque affectation. La véhémence avec laquelle tous les journaux anglais ont désavoué M. Rœbuck, et leur empressement à saisir cette occasion pour protester de leurs bons sentiments à l'égard des États-Unis contrastent singulièrement avec l'attitude que prirent la plupart d'entre eux à l'époque de la lutte terrible qui ensanglanta le nouveau monde. Tant que la lutte dura, avec quelle ardeur intéressée ils en suivirent les péripéties! avec quelle fougue ils associèrent leurs espérances et leurs vœux aux efforts des ennemis de l'Union! Ce que M. Rœbuck dit aujourd'hui, ils le disaient alors. Mais rien de tel que le succès pour transformer les témoignages d'hostilité en témoignages de sympathie. A l'heure qu'il est, on respecte ici les États-Unis en proportion de la crainte qu'ils inspirent. On fait plus que de les respecter : on les ménage. On fait plus que de les ménager : on incline à leur obéir. La preuve en est dans l'accueil fait, de ce côté de l'A-

tlantique, au bill dans lequel le Congrès a proclamé le droit d'expatriation. Certes, s'il était une doctrine dont la solennelle adoption fût de nature à éveiller les susceptibilités de l'Angleterre, c'était celle que formule le *Citizen's protection bill*. Par cet acte, le gouvernement américain ne se borne pas à déclarer que le droit d'expatriation est un droit naturel, appartenant à tous les peuples et qu'il faut posséder pour jouir de la vie, jouir de la liberté, et marcher à la conquête du bonheur; il va plus loin; et de ce principe, il tire les graves conséquences que voici : « SECTION 2. Tout citoyen des États-Unis, naturalisé, recevra du gouvernement des États-Unis, à l'étranger, la même protection que ce gouvernement accorde aux naturels du pays. SECTION 3. Toutes les fois qu'il parviendra à la connaissance du président qu'un citoyen des États-Unis a été injustement privé de sa liberté par ou sous l'autorité d'un gouvernement étranger (*by or under the authority of a foreign government*), le président devra s'informer des motifs de l'emprisonnement, et, s'il le trouve illégal ou contraire aux droits des citoyens américains, il devra demander que les personnes arrêtées soient mises en liberté, sauf à recourir, en cas de refus, à tous les moyens qu'il jugera convenables, moins la guerre. » Ai-je besoin de faire ressortir la portée d'un tel acte? Si, à l'égard des individus naturalisés en Amérique et résidant en Angleterre, le président des États-Unis est appelé à décider de ce qui est légal ou illégal, juste ou injuste, à quoi se réduira, en ce qui concerne ces individus, la juridiction des tribunaux anglais? S'ils conspirent, si ce sont des fénians, qui ne voit que le *Citizen's protection bill* tend à armer le président des États-Unis du dangereux pouvoir de favoriser des projets d'insurrection en Angleterre pour peu qu'il y fût ou s'y crût intéressé? Il semble donc que l'Angleterre aurait dû repousser tout d'une voix, et sur le ton de l'orgueil blessé, une prétention si semblable à une me-

nace. Eh bien, non : loin de prendre des airs indignés, l'on dit qu'il y a là une question à examiner; que les exigences de la civilisation ne sont plus en rapport avec des lois caduques. Que le principe d'une double allégeance n'est bon qu'à faire naître toute sorte de difficultés et de querelles; qu'il conviendrait peut-être, de modifier la loi anglaise, de manière à la mettre en harmonie avec la loi américaine; enfin, qu'il serait sage de soumettre la solution du problème à une commission mixte, composée d'hommes de loi et d'hommes d'État. C'est beaucoup de modération, n'est-ce pas? Or, cette modération est-elle purement philosophique? Franchement, je ne le pense pas. L'Angleterre n'a pas oublié ce que lui coûta la guerre de 1812, et elle sent bien que le traité de Paris a rogné les ongles au lion britannique. Oui, ce qui mettait la nation anglaise en état d'avoir le verbe haut, c'était le droit de visite, et cette force, le traité la lui a enlevée. Voilà ce que lui a valu l'alliance de Napoléon III. Voilà ce qu'elle a gagné à la guerre de Crimée. Il est permis de supposer que, si elle avait moins étroitement associé ses destinées à celle du héros d'un second 18 brumaire, il lui serait aujourd'hui plus facile de regarder l'Amérique en face. Mais, les choses étant ce qu'elles sont, ne vous étonnez pas de la voir se préoccuper si vivement de l'effet que peut produire l'éloquence de cet avaleur de charrettes ferrées qui a nom M. Rœbuck.

XXXVII.

LE MARQUIS DE BUTE VIENT D'ATTEINDRE SA MAJORITÉ.

24 septembre.

Est-ce qu'il ne se passe rien en Europe qui soit de nature à fournir matière aux réflexions du public anglais et aux commentaires de la presse anglaise? Si fait, parbleu! Vous avez d'abord la question, de savoir s'il plaira ou s'il ne plaira pas à Sa Majesté d'outre-Manche de mettre le feu au monde, chose qui dépend entièrement de lui, comme chacun sait, et qui vaut certes la peine qu'on en parle. Vous avez ensuite la révolution d'Espagne. La reine Isabelle gardera-t-elle sa couronne? Sera-t-elle forcée de manger hors d'Espagne les 35 millions qu'en personne prudente elle a placés à l'étranger? Si elle quitte la place, qui la prendra? Sera-ce le duc de Montpensier? Sera-ce le roi de Portugal, devenu roi d'Espagne? Sera-ce une régence? Sera-ce la république? Cela s'appelle une mine à conjectures, j'espère! Et, n'eût-on pour sujet de causerie que toutes ces nouvelles confuses, que tous ces rapports contradictoires, que tous ces télégrammes, plus ou moins menteurs, qui nous viennent de l'autre côté des Pyrénées, il y aurait amplement, ce me semble, de quoi s'occuper. Quant aux conversations de boudoir ou d'antichambre, il ne manque pas non plus d'occasions pour les alimenter. Les fredaines théologiques de frère Ignace, ce fanatique pour rire qui veut absolument ramener l'Angleterre protestante aux beaux jours de la moinerie, forment une chronique dont la lec-

dure fournirait, au besoin, un moyen de passer très agréablement ses soirées. Et le procès de madame Rachel (*the Rachel case*)! C'est pour le coup qu'on a de quoi se mettre l'esprit à l'alambic et jaser. Il s'agit de savoir si madame Rachel, qui rend aux dames la beauté et, qui mieux est, une beauté éternelle, a, oui ou non, extorqué tout son argent à une mistress Borrodaile en lui faisant espérer qu'elle épouserait lord Ranelagh. Or, ce procès est, littéralement, la bouteille à l'encre. Juges, jurés, avocats, journalistes et lecteurs de journaux, il n'est personne qui, jusqu'ici, n'ait dû jeter sa langue aux chiens. Jugez si c'est un sujet de préoccupation et de conversation cela!

Eh bien, nous vivrions au sein d'une disette absolue de nouvelles, les chroniqueurs seraient aux abois, les journalistes seraient sur les dents, l'histoire serait absente, qu'on ne se serait pas plus longuement, plus complaisamment et plus obstinément entretenu, depuis au moins neuf jours.... devinez de quoi? Je vous le donne en mille. — De ce fait extraordinaire, que le marquis de Bute vient d'atteindre sa majorité. Oui, je ne plaisante pas : depuis neuf jours, il n'est bruit en Angleterre que de la majorité du marquis de Bute, et des transports de joie où la ville de Cardiff a été jetée par l'incomparable nouvelle qu'enfin le marquis de Bute avait vingt et un ans bien sonnés. Les fêtes qui ont marqué ce point culminant de l'histoire contemporaine ont dépassé tout ce qu'on raconte des magnificences de l'hospitalité féodale. Il faut même remonter jusqu'au temps d'Homère pour trouver quelque chose qui égale, en fait de banquets, le banquet de Cardiff. Car, en l'honneur du marquis de Bute, on a rôti et, je suppose, mangé un bœuf entier. Pour lui, du reste, on a su marier aux formes naïves de l'allégresse antique les délicatesses et les raffinements de l'allégresse moderne. On cite une chèvre qui, entre toutes les lettres de l'alphabet,

semées autour d'elle, a choisi d'instinct les quatre lettres B, U, T, E. L'hommage qu'elle a rendu au jeune marquis, comme délégué de la gent animale, ne s'est pas borné là. Elle a tenu à montrer son respect pour le revenu du marquis de Bute, et, parmi les nombres soumis à l'inspection, elle a pris et mis à la suite l'un de l'autre ceux que voici : 300 000. Le chiffre est exact. C'est bien à 300 000 livres sterling, ma foi, que s'élève le revenu de ce jeune dieu mortel ; et, comme c'est là le seul mérite dont il ait eu jusqu'ici occasion de donner des preuves, on ne saurait trop admirer la sagacité de cette chèvre savante.

Voilà, je le répète, ce dont on s'entretient depuis plus d'une semaine. Les journaux sont pleins de ces importants détails, auxquels s'ajoutent, concernant les faits et gestes du marquis, mille rumeurs aussi contradictoires que les nouvelles d'Espagne : « On nous assure que le marquis de Bute s'est converti à la foi catholique. » — « Le bruit que le marquis de Bute a abandonné la religion protestante n'est pas fondé. » — « Nous sommes autorisés à affirmer que le marquis de Bute a acheté des chevaux de course. » — « Nous sommes autorisés à démentir le bruit que des chevaux de course aient été achetés par le marquis de Bute. » Et ainsi de suite.

Diderot dit, dans son *Neveu de Rameau* : « Il n'en est pas des talents comme de la noblesse, qui se transmet et dont l'illustration s'accroît en passant du grand-père au père, et du père au fils, et du fils au petit-fils, sans que l'aïeul impose quelque mérite à son descendant ; la vieille souche se ramifie en une énorme tige de sots ; mais qu'importe? Il n'est pas ainsi du talent. Pour n'obtenir que la renommée de son père, il faut être plus habile que lui : il faut avoir hérité de sa fibre... » Des aimables qualités que les amis du jeune marquis de Bute lui attribuent, nous n'avons nulle raison de douter. Il est, en

outre, possible qu'il ait du talent, et nous souhaitons pour lui qu'il trouve bientôt l'occasion de le déployer! Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'a eu à hériter de la fibre de personne et, qui pis est, de l'illustration de personne. Ce n'est pas qu'un personnage de ce nom n'ait jadis beaucoup fait parler de lui; mais de quelle façon? Le lord Bute qui servit George III, comme ministre, après l'avoir servi comme gentilhomme de la garde-robe, ne devint fameux que pour avoir fait chorus à la princesse douairière de Galles, lorsqu'elle disait à son fils : « George, soyez roi; » que pour avoir donné des leçons de tyrannie à un monarque malheureusement trop enclin à en profiter; que pour avoir surpassé Walpole en effronterie dans l'art de corrompre; que pour avoir exercé le pouvoir au milieu des malédictions de l'Angleterre, et l'avoir perdu au milieu des huées. Il n'avait, par conséquent, à transmettre à qui que ce soit ni le talent qu'il n'avait pas, ni l'illustration qu'il n'avait pas davantage, — à moins qu'il ne suffise, pour être illustre, d'avoir montré, dans un haut emploi, une assez petite dose de moralité et une fort petite dose d'intelligence. Pourquoi donc tant de bruit autour d'un tel nom? Pourquoi? Parce que, malgré ses prétentions au bon sens, l'Angleterre ne peut, aujourd'hui encore, se débarrasser de certain fétichisme imbécile. Pourquoi? Parce qu'elle n'a pas cessé et ne cessera pas de sitôt de regarder un lord comme un être d'une espèce à part, surtout si ce lord a un revenu de 300 000 livres sterling.

Aussi n'allez pas croire que, depuis le bill de réforme, nous nageons en plein océan démocratique et que le suffrage quasi universel, adopté dans la session dernière, soit à la veille de livrer au peuple la puissance politique. Ce résultat se produira tôt ou tard, c'est sûr; mais croire qu'il sera immédiat serait une grande erreur. Déjà il est facile de juger, par le tour que prend le mouvement élec-

toral, de ce que sera la Chambre prochaine, et tout semble annoncer qu'elle ne différera pas sensiblement de celle qui l'a précédée. Tant il est vrai qu'un changement dans les lois n'a une importance décisive que lorsqu'il correspond à un changement dans les mœurs!

XXXVIII.

REPRISE DU PROCÈS DE MADAME RACHEL.

28 septembre.

Quel sort attend l'Espagne? Va-t-il y avoir en Europe un trône de moins et une nation de plus?

Aux événements de répondre.

En attendant, ceux qui se plaisent aux conjectures ont eu de quoi s'exercer sur une question infiniment moins importante, mais non moins propre à piquer au jeu leur sagacité.

Si j'ai réussi, dans une lettre précédente, à faire ressortir le côté sérieux du procès intenté à mistress Sarah Rachel Levison — qu'on s'obstine, je ne sais trop pourquoi, à désigner sous le nom de madame Rachel, — vous avez dû trouver quelque peu surprenante la manière dont la justice est, quelquefois, comprise et rendue en Angleterre. Ce qui me reste à vous dire ne dominera pas votre surprise.

Diderot assure, dans *le Neveu de Rameau*, que « ce sont le milieu et la fin qui éclaircissent les ténèbres du commencement ». Il a raison en thèse générale, notre cher philosophe. Mais la reprise du procès de madame Rachel prouve qu'il n'en va pas toujours de la sorte. Vous

vous rappelez ce dont était accusée cette pourvoyeuse de charmes féminins : il s'agissait de savoir s'il était vrai que, abusant de la faiblesse et de la vanité d'une mistress Borrodaile, qui lui avait acheté la beauté, elle lui avait extorqué de l'argent au point de la dépouiller de toute sa fortune, en lui persuadant que lord Ranelagh brûlait de l'épouser. L'accusation ne reposant que sur les assertions de la partie plaignante ; ces assertions étant invinciblement démenties par de nombreuses lettres que la dame avait écrites et signées de sa main ; l'histoire racontée par elle et sa correspondance étant absolument inconciliables ; l'ensemble de ses affirmations ne présentant qu'un tissu d'invraisemblances presque bouffonnes ; les débats judiciairesn'ayant abouti qu'à poser devant le public une indéchiffrable énigme ; le recorder chargé de les résumer ayant déclaré qu'il jetait sa langue aux chiens, et, enfin, nul verdict n'ayant été rendu, faute par MM. les jurés de pouvoir tomber d'accord : la réinstallation de l'accusée à Newgate, et sa détention préventive jusqu'au jour du second procès, semblaient avoir quelque chose de bien dur, à moins qu'elle ne pût obtenir sa mise en liberté sous caution, et il était naturel de penser qu'il lui serait possible de rencontrer deux personnes disposées à fournir la caution requise. Ces deux personnes, elle les a rencontrées en effet. Mais leurs noms n'avaient pas été plus tôt publiés dans les journaux, qu'elles se ravisaient, n'osant affronter le sentiment d'antipathie très vif et très général qu'avaient excité contre madame Rachel le caractère équivoque de sa profession, et le caractère, plus équivoque encore, des services qu'à tort ou à raison l'on soupçonnait cette profession de couvrir.

Ceci posé, il est clair que le premier devoir des divers représentants de la justice était de se mettre en garde, avec un soin tout particulier, contre l'effet de préventions que ce qu'elles avaient de fondé rendait d'autant plus

inexorables. Je regrette d'avoir à dire que c'est précisément le contraire qui est arrivé.

En voulez-vous une preuve ? Voici l'interrogatoire que l'avocat de mistress Borrodaile, M. Ballantine, faisait subir à une fille de madame Rachel, dans l'audience du 24 septembre :

D. Combien vendez-vous le savon royal arabique?

R. Deux guinées le pain.

D. Et le savon arménien liquide, pour faire disparaître les rides?

R. Deux guinées.

D. Et l'eau beauté de sultane?

R. Deux guinées.

D. Et l'eau magnétique venant du désert de Sahara?

R. Deux guinées la bouteille.

D. Que donnez-vous pour mettre dans les bains?

R. Différentes préparations.

D. Qu'est-ce que l'eau du Jourdain? Entendez-vous par là une eau puisée dans la rivière de ce nom?

R. Nous entendons par là une eau venue de l'Orient.

D. Vous voulez dire de ce quartier de Londres qu'on appelle Wapping? (Rires.) Jurez-vous que cette eau vient du Jourdain?

R. Elle nous est apportée de l'est, non pas de l'est de Londres, mais du dehors, et je le prouverai.

D. Où est la rivière du Jourdain?

R. Vous devez le savoir... Etc., etc.

Tout cela était étranger à l'affaire; mais tout cela était un appel habile aux préventions du jury; tout cela signifiait : « Pères prudents, maris économes, veillez sur vos poches. Souffrirez-vous plus longtemps qu'on spécule à ce point sur la sotte vanité de vos filles et de vos femmes? Permettrez-vous qu'on batte ainsi monnaie avec leur crédulité, dont c'est vous qui, au bout du compte, avez à payer les frais? L'occasion est belle pour en finir avec

cette eau du Jourdain à deux guinées la bouteille. Vous pouvez, du même coup, défendre vos bourses et venger la moralité publique outragée. Haro sur une femme qui tient boutique de visages rajeunis! »

Voulez-vous maintenant avoir une idée de l'impartiale logique du magistrat qui avait mission de diriger le jury?

Le grand embarras, l'embarras insurmontable de l'accusation, était dans les lettres de mistress Borrodaile au mystérieux William, lettres qu'elle prétendait avoir écrites sous la dictée de madame Rachel, et en croyant s'adresser à lord Ranelagh. Si jamais assertion fut inadmissible, c'était celle-là. Dans une de ces lettres, il est question de lord Ranelagh à la troisième personne; son nez est l'objet d'une remarque destinée à faire rire William; dans une autre, la dame parle à William du coiffeur qui l'a rasé à Cheltenham, et lord Ranelagh a toujours porté barbe; dans une autre, elle annonce à William qu'elle lui envoie cravate et chaussettes, genre de cadeau dont, heureusement pour lui, lord Ranelagh n'a pas besoin! Dans une autre... Mais à quoi bon insister? Affirmer qu'en écrivant de pareilles lettres à « William », mistress Borrodaile a pu croire un seul instant qu'elle s'adressait à lord Ranelagh, c'est se moquer; c'est dire ce que Swift appelle, dans *Gulliver*, la chose qui n'est pas.

Eh bien, comment pensez-vous que le juge « commissioner » Kerr s'est tiré de ce pas difficile, en concluant contre l'accusée? Il a commencé par établir cette étrange théorie que « une lettre en vaut douze »; puis, choisissant, parmi celles de mistress Borrodaile à William, une lettre qu'à la grande rigueur elle aurait pu s'imaginer écrire à lord Ranelagh, il l'a lue et l'a déclarée décisive, sans tenir le moindre compte du reste, attendu que « une lettre en vaut douze »; que vous semble de cette façon

de condamner les gens? Le *Times* s'en montre révolté, et il a, parbleu! bien raison.

Mais attendez la suite.

Dans le premier procès, l'accusation, pour expliquer ce qui est inexplicable, avait soutenu cette thèse, que les lettres de mistress Borrodaile à William avaient été écrites par elle sous la dictée de madame Rachel. L'explication était simplement ridicule... Nul être, jouissant de ses facultés, ne pouvait admettre qu'une femme illettrée au point de ne savoir pas lire, eût dicté à une femme du monde, bien élevée, intelligente et très au courant des choses de la vie, une série de lettres fort élégamment tournées, où elle lui aurait fait formuler, en termes passionnés, un amour que celle-ci n'aurait pas ressenti, mentionner l'envoi de cadeaux qu'elle n'aurait pas envoyés, rappeler les rendez-vous qu'elle n'aurait ni donnés ni reçus, raconter une foule de circonstances qui n'auraient jamais existé, exprimer des sentiments de jalousie qui n'auraient jamais agité son cœur, et déplorer l'état de dégradation, conséquence funeste d'une passion dont elle n'aurait jamais subi l'atteinte. Si madame Rachel avait été capable de composer un pareil roman, elle mériterait, comme dit la *Saturday Review*, une place parmi les génies qui ont illustré la littérature féminine. Si elle avait été douée d'un pouvoir de fascination tellement irrésistible, que sa victime, uniquement dans le but de lui plaire, et sans demander le pourquoi ni le comment, n'eût pas hésité à consigner sur le papier sa douleur d'avoir commis des fautes qui seraient imaginaires, et il n'y aurait rien de plus étonnant dans la légende de l'enchanteur Merlin. Et si, de son côté, mistress Borrodaile avait poussé l'excès de l'idiotisme jusqu'à noircir son propre caractère, parce qu'on lui disait de le faire, et que c'était en vue de son intérêt, il faudrait, pour baser une condamnation, des preuves un peu plus solides que son témoi-

gnage isolé! Voilà ce que chacun s'était dit, dans le premier procès, et c'est probablement à cause de cela que, dans le second, l'accusation a changé ses batteries, en insinuant : d'abord, que les lettres avaient été écrites sous l'influence de quelque drogue; puis, qu'elles pouvaient bien avoir été forgées par une fille de madame Rachel. Cependant il importerait de s'entendre? De ces différentes versions, quelle est la bonne? Car, enfin, l'effet de la drogue écarte celui de la fascination; et, si les lettres ont été forgées par la fille, il est évident qu'elles n'ont pas été écrites par mistress Borrodaile sous la dictée de la mère! Vous voyez dans quel dédale de contradictions nous sommes.

Quoi qu'il en soit, aucune preuve, pas même l'ombre d'une preuve, n'ayant été fournie par l'accusation, ni à l'appui de l'hypothèse de la drogue, ni à l'appui de l'hypothèse du faux, force était d'en revenir à la supposition d'ensorcellement, et c'est celle qui a eu les préférences du « commissioner » Kerr.

Ici, je devine que vous m'arrêtez pour me demander ce qui, dans l'esprit du juge et en l'absence de toute preuve nouvelle, de tout témoignage nouveau, de toute révélation soudaine, a pu changer l'incertitude du juge. Car il est à remarquer — sans qu'il me soit possible de vous en donner la raison — que le second procès n'a pas eu lieu sous les auspices du même magistrat que le premier. Au recorder qui s'était montré homme à douter de ce qu'il ne comprend pas, on a substitué un juge qui sait ne douter de rien.

Il n'est pas non plus sans intérêt de noter que, si le procès a suivi son cours, ce n'est pas à la requête et conformément au désir de mistress Borrodaile. N'est-ce pas étrange? Quelle personne était donc intéressée à la poursuite, si elle croyait ne pas l'être?

Encore un fait qui m'a frappé. Je croyais qu'en Angle-

terre, c'était la défense qui parlait en dernier lieu, à moins que la poursuite ne fût exercée par la couronne, auquel cas l'attorney a le droit d'être entendu le dernier. Me serais-je trompé en faisant honneur à l'administration de la justice anglaise d'un usage que l'équité semble si impérieusement prescrire? Ce qui est certain, c'est que, dans le procès intenté à madame Rachel, le dernier mot est resté à l'accusation.

Toujours est-il que l'accusée a été condamnée à cinq ans de *servitude* pénale.

Ce qui lui a été fatal, c'est le mystère dont l'existence de « William » a paru enveloppé, — circonstance rendue plus défavorable encore à l'accusée par ce fait, qu'une partie de l'argent dépensé par mistress Borrodaile avait passé dans les mains de madame Rachel. Pourquoi cet argent lui avait-il été remis? Qu'en avait-elle fait? S'il était vrai que mistress Borrodaile eût un amant nommé William pour lequel elle s'était ruinée, et qui n'était pas lord Ranelagh, que ne l'appelait-on en témoignage? Madame Rachel le connaissait à coup sûr, puisqu'elle était restée dépositaire de sa correspondance, et elle avait tout intérêt à le faire connaître, puisque c'était le meilleur moyen de confondre l'accusation. Pourquoi donc la défense ne l'avait-elle pas forcé de comparaître? Pourquoi ne le nommait-elle pas? En admettant même qu'il existât, et qu'une liaison se fût établie entre lui et mistress Borrodaile, cette liaison avait été servie par madame Rachel, et elle avait dû jouer plus que le rôle de confidente dans le drame de ces amours illicites. Elle était donc coupable d'une façon ou d'une autre, et la morale voulait qu'on fît un exemple. C'est évidemment ainsi que le jury a raisonné, et, chose curieuse, c'est ainsi que raisonnent la plupart des journaux, même ceux qui reconnaissent que, légalement parlant, la condamnation était impossible. Ils avouent que l'accusation n'a pas été prouvée, et cepen-

dant ils se déclarent, tout compté, satisfaits du verdict.

Je n'ai pas besoin de vous dire combien une appréciation semblable est dangereuse et antijudiciaire. Quels qu'aient pu être les motifs secrets — et il pouvait y en avoir de graves, si l'on songe que, d'après une lettre de mistress Borrodaile, William serait un fénian, aurait correspondu avec Stephens, et aurait eu besoin d'argent comme conspirateur; — quels qu'aient pu être, dis-je, les motifs, valables ou non, qui ont poussé la défense à laisser « William » dans son nuage, ne suffisait-il pas que le fait de son existence résultât péremptoirement de lettres écrites et signées par la partie plaignante elle-même? Un accusé, d'ailleurs, quand les preuves contre lui manquent, n'est pas tenu de démontrer qu'il n'a point commis le délit qu'on lui impute. C'est à l'accusateur à démontrer la justice de l'accusation qu'il intente.

Je reviens à l'histoire que je vous racontais dans une lettre précédente. Un malheureux était accusé de meurtre : il n'y avait pas de preuve; mais il n'en fut pas moins condamné comme ayant tué un homme, attendu qu'il était à la connaissance des jurés qu'il avait volé un cheval!

XXXIX.

LA RÉVOLUTION D'ESPAGNE ET L'ANGLETERRE.

I

7 octobre.

Je ne sais s'il est en Europe un pays que la révolution d'Espagne ait plus étonné que l'Angleterre. Quiconque,

il y a un mois, se serait avisé de prédire ici ce qui se passe au delà des Pyrénées, aurait été, je crois, bien près de passer pour un fou.

Non qu'on ignorât de quelle tyrannie grossière, imbécile et abjecte l'Espagne était victime. Mais on s'était accoutumé à ne rien attendre du peuple espagnol. On avait pris à la lettre le jugement sévère que M. Buckle, dans un livre fameux, prononce sur lui. On le croyait mort du poison lent des superstitions monarchiques et cléricales.

Il ne fallait pourtant pas remonter bien haut dans l'histoire pour s'assurer que le cœur de l'Espagne n'avait point cessé de battre. Quelle nation défendit jamais son indépendance avec plus d'énergie que l'Espagne, envahie par Napoléon Ier? Et, plus tard, après la mort de Ferdinand VII, ne dégagea-t-elle donc aucune étincelle de vie, cette longue guerre de succession qui mit aux prises les partisans d'Isabelle et ceux de don Carlos? car, il n'y a pas à s'y méprendre, de 1833 à 1840, la véritable lutte fut entre la tolérance et la superstition, entre l'esprit de liberté et l'esprit de tyrannie. Le triomphe de don Carlos menaçait de ramener l'inquisition et le pouvoir absolu. A celui d'Isabelle, au contraire, se rattachait l'espoir de voir inaugurer l'ère de la liberté de conscience, de la liberté de la presse et du gouvernement parlementaire.

Malheureusement, c'est ce que fit oublier la série, presque non interrompue, des désordres qui suivirent. Les convulsions qui, depuis, déchirèrent l'Espagne; — tant de révoltes militaires étouffées dans le sang par la violence militaire; — les complots des généraux O'Donnell, Concha et Diégo Léon, en 1841, sous la régence du duc de la Victoire; — le bombardement de Barcelone, à la fin de 1842; — les troubles qui, en 1843, renversèrent le pouvoir d'Espartero, le forcèrent à chercher re-

fuge en Angleterre, rappelèrent Marie-Christine à Madrid, et placèrent Isabelle, déclarée majeure à treize ans, sous la double influence des intrigues de sa mère et de la politique brutale de Narvaez; — l'entente passagère d'Espartero et d'O'Donnell, amenée par le combat de Vicalvaro, en 1854, et leur rupture suivie des formidables émeutes de Madrid, de Barcelone et de Saragosse; — enfin, toutes ces conspirations de caserne, toutes ces sanglantes rivalités de gens d'épée, aboutissant à livrer l'Espagne aux froides fureurs d'un Narvaez et d'un Gonzalès Bravo, — voilà ce que les Anglais avaient présent à la mémoire. Ils se figuraient le peuple espagnol condamné sans retour à l'humiliation de choisir entre l'anarchie fomentée par des soldats et le despotisme exercé par des soldats. Aujourd'hui encore, en dépit du spectacle admirable donné au monde par une révolution accomplie en si peu de temps, avec un ordre si parfait, avec un élan si réglé, avec une unanimité si imposante; aujourd'hui encore, il est des gens ici qui ont peine à croire que l'Espagne se relève.

« Il faut voir, disent ces pessimistes obstinés; ce n'est pas tout que de chanter l'*hymne* de Riégo et d'illuminer les rues. Tant qu'il ne s'agit que de jeter par terre un pouvoir qu'on hait d'une haine commune, il est aisé de marcher d'accord. C'est quand il s'agit de le remplacer que la difficulté commence. Qui nous répond de l'abnégation patriotique de tous ces généraux que l'histoire contemporaine nous montre accoutumés à se disputer, l'épée au poing, les dépouilles opimes du pouvoir? Qui nous assure que la concorde des sentiments ne disparaîtra pas dès que la nécessité de se prononcer pour un régime nouveau mettra en jeu la diversité des vues? N'y a-t-il pas en Espagne des partisans de l'union ibérique, et des partisans du duc de Montpensier, et des partisans de la maison de Savoie, et des partisans de la République?

Tel est le thème offert par le correspondant du *Times* aux méditations de l'Angleterre; et ce tableau donne lieu, de la part des publicistes de l'*Economist*, à de sombres pronostics dont le caractère est aggravé, suivant eux, par l'imminence d'une famine.

L'événement démentira, je l'espère bien, ces craintes, que tous les esprits sérieux sont loin de partager.

Le bruit a couru que les préférences de l'empereur des Français, relativement au nouveau régime à fonder, étaient en faveur du prince des Asturies, roitelet qu'on laisserait grandir sous la régence du comte de Girgenti. Mais le grand cri de l'Espagne est « *Plus de Bourbons!* » et ce cri a été entendu ici comme ailleurs.

En attendant, les conjectures vont leur train sur ce que l'Espagne décidera, ou plutôt ne décidera pas. Car, chose curieuse, elles ont toutes le tour négatif, ces conjectures, et supposent que l'Espagne tiendra moins compte, dans son choix, de ce qu'elle veut que de ce qui peut être voulu par les autres.

On ne croit pas à l'élection du duc de Montpensier, parce qu'on s'imagine que Napoléon III n'a pas encore perdu tout pouvoir d'empêcher ce qui lui fait ombrage.

On ne croit pas à l'élection du prince Amédée, parce que cette addition à l'importance de la maison de Savoie risquerait d'éveiller les susceptibilités de la cour des Tuileries, et de rendre plus précaire le patronage dont elle couvre le saint-siége. On ne croit pas à l'établissement de la république, parce que... parce que... Ah! pour le coup, les raisons manquent, et l'on y supplée en se bornant à repousser cette idée comme chimérique (*fanciful*). *Fanciful!* disent les habiles; *fanciful!* répètent les sots.

Toutefois, en ce qui touche cette dernière conjecture, il est en Angleterre d'excellents esprits qui ne se payent pas, cela va sans dire, d'une exclamation; et je m'em-

presse de vous signaler, à ce sujet, l'article très vigoureusement pensé et très vigoureusement écrit qui vient de paraître dans le *Spectator*.

Pour la sagacité des aperçus, l'ampleur des vues, l'élévation des sentiments et la rectitude des appréciations, pas de feuille en Angleterre qui l'emporte sur le *Spectator*. C'est, par excellence, l'organe des gens instruits et des intelligences politiques. Son opinion mérite donc qu'on en tienne compte. Eh bien, le *Spectator* est d'avis que, pour l'Espagne, la meilleure solution serait l'établissement d'une république fédérale. Il pense que c'est le seul régime qui s'adapte, par sa nature foncièrement élastique, à la constitution d'un pays où les coutumes provinciales n'ont rien perdu de leur empire, et où, par conséquent, la monarchie, avec sa tendance à une centralisation militaire, ne saurait avoir qu'une existence artificielle et une existence violente, comme tout ce qui, étant contraire à la nature des choses, a besoin de s'imposer pour se maintenir. Sans nier la force des considérations qui peuvent militer en faveur d'une royauté qui serait profondément enracinée dans les affections comme dans les habitudes d'un peuple, il fait ressortir ce qu'il y a de bizarre et de dangereux à se donner un roi qu'on n'a aucune raison d'aimer, un roi qu'on ne connaît point, un roi d'emprunt, un roi qu'on prend sans autre motif que d'avoir un roi. « Lorsque en 1688, dit-il, nous changeâmes notre dynastie, nous nous adressâmes à un homme que nous savions être un bon général, un homme d'Etat de premier ordre, un protestant voué au triomphe d'une politique étrangère protestante. Sous tous ces rapports, Guillaume était le chef dont alors nous avions besoin. Nous tînmes à l'avoir, non pas comme affaire de parade constitutionnelle, mais parce qu'il nous fallait un gouvernement réel. Si jamais le malheur voulait que nous fussions pris du désir de changer la dynastie, aujourd'hui

que le pouvoir royal, ici, est regardé comme devant s'exercer, sur la société anglaise plutôt que sur la politique de l'Angleterre, aujourd'hui qu'il a ses racines dans l'affection du peuple plutôt que dans ses besoins, nous ne supposons pas qu'il fût possible d'importer chez nous une nouvelle famille royale, uniquement dans le but de remplir une place vide. »

Ainsi parlent, en Angleterre, des publicistes élevés dans le culte de la monarchie constitutionnelle, et qui sont très éloignés, en ce qui les concerne, d'en désirer la chute! N'est-ce point là un fait bien remarquable? N'y a-t-il pas là un signe des temps?

Vous connaissez trop mes opinions pour que je sois obligé de vous dire en quoi elles s'accordent avec l'appréciation du *Spectator*.

Je m'abstiens d'examiner si cette souveraineté du peuple, qui est invoquée en Espagne par tous les partis, se peut concilier avec le principe héréditaire; si la volonté du peuple, qui a le droit de changer, se peut concilier avec un pouvoir qui, de sa nature, est immuable; s'il est permis à la volonté nationale d'aujourd'hui d'annuler d'avance la volonté nationale de demain; si, en un mot, il est admissible que le peuple renonce à sa souveraineté par un acte de sa souveraineté; je sais trop que la logique n'a pas eu souvent la haute main dans la direction des choses humaines; mais, quelque dédain qu'on affecte pour les considérations théoriques, quelque respect qu'on ait pour les exigences de la politique pratique ou prétendue telle, encore faut-il que la royauté, là où on prétend l'établir, ait une raison d'être. Le *Daily Telegraph* a l'extrême bonté d'offrir aux Espagnols un prince anglais. Le beau cadeau qu'on leur ferait là! Sont-ils donc si fort dans l'embarras, qu'ils soient réduits à demander l'aumône d'un maître aux maisons princières dont c'est l'état d'en fournir? Ils viennent de montrer

qu'ils sont, dans le vrai sens du mot, un peuple. Or je concevrais un troupeau en quête d'un berger; je ne saurais concevoir un peuple en quête d'un roi.

Il est certain, du reste, qu'une monarchie, quelle qu'elle fût, aurait, en Espagne, beaucoup de convictions contre elle: on n'a qu'à jeter les yeux sur le manifeste si énergique et, sous tant de rapports, admirable, des républicains de Barcelone.

A propos de ce manifeste, un journal a écrit : « Ce n'est pas aux étrangers à dire aux Espagnols : « Prenez la ré» publique ! » C'est aux Espagnols à se tâter et à se sonder les reins. » Qu'on me permette une observation. Un conseil ami doit toujours être bienvenu : celui dont il s'agit ne serait peut-être pas de trop, alors même qu'il n'aurait d'autre effet que de prouver aux Espagnols qu'il y a des étrangers qui ont étudié l'Espagne, qui ont lu son histoire, qui ont médité sur les causes de ses malheurs, qui sympathisent avec ses efforts, qui se préoccupent de son avenir. Tel est, d'ailleurs, le lien qui unit aujourd'hui les destinées des divers peuples, que ce qui est l'affaire de celui-ci est, quoique à un moindre degré, l'affaire de celui-là. Aujourd'hui plus que jamais, le drame qui se joue dans le monde est un drame auquel nul ne saurait assister en qualité de simple curieux. Nous sommes tous intéressés, même quand nous siégeons au parterre, à ce qui se passe sur la scène.

J'aurais encore beaucoup à dire, mais la longueur de cette lettre m'avertit de m'arrêter.

Quelques mots cependant sur certaines remarques auxquelles ont donné lieu ici les événements d'Espagne.

Et d'abord, on n'a pas été médiocrement frappé de la profonde ignorance dans laquelle la diplomatie impériale semble avoir été plongée en ce qui touchait un événement si considérable. On savait que la cour des Tuileries n'avait jamais été en meilleurs termes avec celle de Ma-

drid; qu'on avait fêté avec éclat le comte et la comtesse de Girgenti; qu'une réception affectueuse et brillante attendait Isabelle II à Biarriz, et l'on concluait naturellement de là qu'une reine soutenue par d'aussi puissantes amitiés avait une longue carrière devant elle. Jugez de la stupeur lorsqu'on entendit le coup de foudre. On fut conduit à se dire que la diplomatie impériale devait avoir la vue bien courte, et manquer de flair à un point bien extraordinaire. Les galas de Biarritz précipitamment décommandés! Petite pièce après la grande.

Une autre réflexion, tout autrement grave, est celle qu'on a été amené à faire sur la conduite des troupes espagnoles, qui, partout ailleurs qu'à Santander et au pont d'Alcolea, se sont rangés du côté de la nation. Il y a donc, ici-bas, quelque chose de plus décisif que les baïonnettes! Les soldats commencent donc à comprendre que leur rôle — tant qu'il y aura des armées — est de protéger le territoire, non de combattre le peuple? Il est donc vrai que la force est impuissante à maintenir jusqu'au bout l'œuvre de la force!

II

18 octobre.

L'intérêt que prend l'Angleterre à la révolution d'Espagne ne me paraît pas différer beaucoup d'un intérêt de curiosité, et ne l'empêche pas d'être tout entière aux préoccupations de la politique intérieure, préoccupations que rend naturellement très vives l'approche de la grande bataille électorale.

Pour le moment, c'est sur M. Gladstone que tous les yeux sont fixés, ou, si vous l'aimez mieux, c'est pour l'entendre que chacun prête l'oreille. Successeur, désiré par

les uns, de M. Disraéli, il faut qu'il justifie sa candidature au pouvoir, qu'il en prépare le triomphe; et, comme c'est l'opinion ici qui juge les ambitions et décerne les couronnes, il faut qu'il parle à l'opinion.

C'est donc ce qu'il a fait, au moyen d'une adresse aux électeurs du South-Lancashire, et par deux harangues prononcées, l'une à Warrington, lundi dernier; mercredi dernier, à Liverpool.

Son appel aux électeurs de South-Lancashire contient l'exposé général de sa politique.

Son discours de Warrington a eu pour but principal de dénoncer les habitudes dépensières du parti conservatiste, et d'associer à la cause du parti libéral celle de l'économie dans l'administration de la chose publique.

Son discours de Liverpool a été une noble, une généreuse revendication des droits de la justice en faveur du peuple irlandais.

Ce qui distingue l'adresse présentée par M. Gladstone de celle qu'a présentée M. Disraéli, c'est que la première est un véritable programme, tandis que la seconde est simplement une critique.

M. Gladstone expose ce qu'il fera : M. Disraéli s'efforce de montrer l'inconvénient et le danger de ce que son grand rival prétend faire.

M. Gladstone affirme : M. Disraéli se contente de nier.

M. Gladstone déclare qu'il est temps d'en finir avec le monopole protestant au sein de l'Irlande catholique, parce que cela est juste, parce que cela est nécessaire, parce que l'Angleterre doit s'attacher enfin à conquérir le cœur des Irlandais, parce qu'il y va pour elle d'un intérêt suprême, et parce que le protestantisme lui-même ne peut que gagner à l'abandon de privilèges qui lui font d'implacables ennemis, sans lui avoir jusqu'à ce jour gagné un seul partisan. M. Disraéli proteste contre toute intention de briser ou d'affaiblir le lien qui, selon lui,

doit unir l'Église et l'État; il évoque le fantôme du papisme vainqueur, et il jure que le remède qu'on veut appliquer aux maux de l'Irlande est détestable, sans dire quel remède, à son avis, serait le bon.

La lutte nous offre ainsi le singulier spectacle des rôles renversés. C'est le chef de l'opposition qui tient le langage du premier ministre, et c'est le premier ministre qui tient le langage du chef de l'opposition.

Autre singularité non moins frappante : M. Gladstone et M. Disraéli réclament, avec une égale vivacité, chacun pour le compte de son parti, l'honneur de la réforme parlementaire : le premier, parce qu'il l'a voulue, quoiqu'il ne l'ait pas faite; le second, parce qu'il l'a faite, quoiqu'il ne l'ait pas voulue.

Je vous ai raconté les péripéties surprenantes de cette comédie historique, où de graves personnages figurent comme jouets de je ne sais quelle force à la fois bienfaisante et railleuse, qui s'amuse à employer leurs passions ou leurs bévues à l'œuvre du progrès. Sur ce point, je n'ai plus rien de nouveau à vous dire; et M. Gladstone, qui s'est cru obligé de reprendre ce sujet épuisé, n'a certes point réussi à le rajeunir. Apprenez seulement que M. Gladstone est décidé à ressusciter Lazare, à ramener sur la scène parlementaire un sempiternel *compound householders* dont je vous annonçais un jour la mort avec tant de joie, et dont nous espérions tous ne plus entendre parler, tant nous étions fatigués du spectacle des combats que s'étaient livrés, autour de son corps, libéraux et conservatistes!

Peut-être vous souvient-il, et ce serait assurément beaucoup de bonté à vous, qu'on entend ici par *compound householders* ceux qui, occupant une maison dont le loyer n'atteint pas six livres sterling, sont autorisés, dans certaines paroisses, à payer la taxe des pauvres par les mains du propriétaire, lequel, bien entendu, hausse le loyer d'autant.

Cette façon de ne payer la taxe que sous forme d'augmentation de loyer, paraissant fort commode à beaucoup de gens qui craignent de voir venir le collecteur juste au moment où ils ont les poches vides, et ce mode indirect de perception étant préféré par un grand nombre de paroisses comme étant plus économique et rapportant d'avantage, M. Disraéli avait trouvé fort spirituel de faire, du payement direct personnel de la taxe des pauvres, la condition *sine qua non* de l'exercice du droit de suffrage.

C'était un marché qu'il offrait aux *compound householders*.

Il leur disait : « Je suis bon prince, et je veux bien condescendre à vous créer citoyens; mais il vous en cuira, morbleu! » Il espérait que ceux-ci jugeraient le cadeau trop cher, préféreraient aux honneurs civiques l'avantage d'être quittes des visites toujours très attristantes du collecteur, et que, de la sorte, la liste des électeurs démocrates serait soulagée d'un poids énorme, le nombre des *compound householders* ne s'élevant pas à moins de 486 000.

L'intention était claire comme eau de roche. Le parti libéral gronda. M. Disraéli, enflant la voix, déclara que l'essentiel n'était pas de payer sa part des charges publiques, mais de la payer soi-même, et, comme on dirait en style d'huissier, parlant à sa personne. L'opposition n'était pas en humeur de rire, elle s'indigna. M. Disraéli tint bon, menaçant, si on le poussait à bout, de dissoudre la Chambre. La mêlée devint furieuse, et le combat durerait encore, je crois, si M. Hodghinson n'avait proposé, pour tout concilier, d'abolir le système des *compounding-acts*. Il fallait en finir; on eut l'air de se tendre la main par-dessus le cadavre du *compound householders*. Mais le mort n'était pas tout à fait mort. Et M. Gladstone se propose de le remettre sur pied, en demandant à la Chambre future de déclarer que, désormais, le payement

de la taxe des pauvres par le propriétaire d'une maison pour le compte du principal locataire, et le payement direct de cette taxe par le principal locataire pour son propre compte, seront réputés, au point de vue du droit de suffrage à exercer, également valables. La bataille recommencera.

A qui restera la victoire? Je parie pour M. Gladstone. De fait, il a tous les atouts dans son jeu.

Vous savez que, sur les questions d'argent, John Bull ne plaisante pas. Jugez de l'impression qu'a dû faire sur lui le discours où M. Gladstone a prouvé, pièces en main, que la politique du parti conservatiste était une politique de panier percé; que M. Disraéli, à part les dépenses nécessaires pour l'expédition d'Abyssinie, avait augmenté les charges publiques de 3 millions de livres sterling (75 000 000 de francs); que cette tendance à puiser sans façon dans la bourse du pauvre monde, était chez les tories un péché d'habitude, et que l'économie, au contraire, était le trait distinctif de l'administration libérale! Dans un pays tel que celui-ci, ce discours de M. Gladstone à Warrington est terrible. Si M. Disraéli en réchappe, il aura du bonheur!

Mais M. Gladstone est plus qu'un homme de parti habile et puissant, plus qu'un financier de l'école du sage Sully, M. Gladstone est un moraliste; avec quelle éloquence, venue non pas de la tête, cette fois, mais du fond de l'âme, et je dirai volontiers du fond des entrailles, il a demandé justice pour les Irlandais! avec quelle noble logique il a réfuté ceux qui, pour se dispenser de secourir l'Irlande aux abois, la calomnient, la rendent responsable de l'excès de misère à laquelle eux-mêmes la condamnent par une indifférence de glace, faisant suite à une domination d'airain! L'Angleterre veut-elle avoir l'Irlande pour sœur? Être juste, voilà le secret. Pas d'absurdité comparable à celle de supposer gratuitement qu'il existe

sur la terre une race incapable de céder à la douce influence de la justice. Autant vaudrait croire *à priori*, selon l'ingénieuse comparaison du moraliste homme d'État, qu'il existe un pays dont tous les habitants sont nés avec un seul bras et une seule jambe. Le sens de la justice, s'il manquait aux Irlandais, les Irlandais seraient un peuple tel qu'on n'en aurait jamais vu de semblable : ils n'appartiendrait pas à l'humanité. Or on peut, sans cesser d'appartenir à l'humanité, être réduit par l'oppression à une condition presque aussi misérable, hélas! que celle des bêtes. En lisant le discours prononcé par M. Gladstone à Liverpool, je me suis rappelé un passage poignant de la Bruyère. Vous apercevez au loin une espèce d'animal étrange, plié en deux, ayant l'air de gratter le sol. Vous approchez. L'animal se lève... C'était un homme!

XL.

L'ÉCONOMIE PRÊCHÉE PAR M. GLADSTONE.

21 octobre.

Pendant que l'Espagne se prépare à décider, au moyen du suffrage universel, si elle recommencera l'expérience du régime monarchique ou essayera de la république, l'Angleterre se prépare, de son côté, au moyen du suffrage quasi universel, à fixer son choix en ce qui touche la session prochaine, entre le parti conservatiste et le parti libéral, entre M. Disraéli et M. Gladstone.

Après M. Disraéli proclamant, comme premier ministre, ce qu'il ne veut pas, M. Gladstone a proclamé, comme chef d'opposition, ce qu'il veut. Ardent, infatigable, d'une éloquence qui semble impossible à épuiser, il est allé

de ville en ville, de Warrington à Liverpool, de Liverpool à Newton, jetant partout dans les esprits la semence de sa parole, racontant l'histoire vraie de la réforme parlementaire, insistant sur la nécessité de la rendre complète, demandant justice pour la catholique Irlande dans l'intérêt du protestantisme lui-même, et donnant à résoudre à ses admirateurs la question de savoir lequel l'emporte chez lui du moraliste ou du financier.

Si je vivais dans un pays moins adonné au culte du veau d'or, moins enclin à se défier des généralistes même les plus nobles, moins touché des avantages matériels attachés à ce titre de peuple pratique dont l'Anglais se vante, je regarderais comme un coup terrible porté au parti conservatiste le discours que M. Gladstone a prononcé à Liverpool. Rien de plus vigoureux, en effet, au point de vue de ce qui est élevé et magnanime, que les considérations invoquées, dans ce discours, en faveur de l'Irlande. Il peut se résumer ainsi : « Voulez-vous que l'Irlande vous pardonne? voulez-vous qu'elle cesse de maudire l'*Union*? voulez-vous qu'elle se réconcilie avec l'Angleterre? voulez-vous qu'elle lui soit une force, au lieu d'être une épine dans sa chair? Soyez justes envers elle. Ceux qui vous disent qu'elle n'est pas faite pour vous en savoir gré vous trompent. La justice a des séductions irrésistibles. Un peuple sur qui les séductions de la justice n'auraient pas d'empire, serait un peuple... impossible. En calomniant sur ce point le peuple irlandais, vous calomnieriez la nature humaine. »

Pour comprendre la noblesse de semblables paroles, pour apprécier la générosité de la politique que M. Gladstone oppose à cette politique de défiance injurieuse, de cruelle indifférence et de dédains fondés sur l'orgueil de race, qui n'a que trop caractérisé la conduite de l'aristocratie anglaise à l'égard de l'Irlande, et n'est, malheureusement, que trop populaire de ce côté du canal Saint-

George, il faut se rappeler que M. Gladstone n'est uni à l'Irlande par aucun lien; qu'il n'a aucun intérêt en Irlande, et qu'il n'y a rien de moins irlandais que ses croyances religieuses, que sa nature, que le caractère de ses tendances, que le tour de son esprit.

Et ce langage, où le tenait-il? A Liverpool, la ville antiirlandaise par excellence; — à Liverpool, où tous les vices irlandais se sont donné rendez-vous; — à Liverpool, où la misère irlandaise, avec les habitudes dégradantes qu'elle engendre tient ses assises; — à Liverpool, où la passion des Irlandais pour les boissons alcooliques réduit le magistrat au désespoir; — à Liverpool, qui, grâce aux Irlandais, a sa cour des miracles.

C'est donc une bonne action et une action courageuse que ce discours de M. Gladstone. Mais, ou je me trompe, ou sa portée, comme attaque d'opposition, sera moins grande que celle du discours qu'il a prononcé à Warrington. Et cela, par cette raison bien simple que, dans cette dernière harangue, il dénonce les tories comme ayant toujours les mains dans les poches de John Bull, genre de crime que John Bull ne fut jamais d'humeur à pardonner.

Lorsque le parti libéral prit les affaires, les charges publiques s'élevaient à.....	69 207 000	liv. st.
Lorsqu'il les quitta, elles étaient tombées à.....	65 914 000	—
Réduction.....	3 293 000	—
Aujourd'hui que le parti conservatiste est au pouvoir, les prévisions pour l'année courante donnent le chiffre de.....	70 428 000	—
Celles de l'année passée, sous l'administration libérale, n'étaient que de.	63 914 000	—
Augmentation...	6 514 000	—

A la vérité, cette augmentation comprend les dépenses exigées par l'expédition d'Abyssinie. Mais, même déduction faite de ces dépenses, le budget conservatiste est plus lourd que le budget libéral de 2 700 000 livres sterling (67 500 000 francs). Voilà ce que M. Gladstone a mis en pleine lumière, et il a prouvé, en outre, que la tendance à jeter par les fenêtres l'argent du public était devenue de nos jours, une des habitudes favorites du parti conservatiste, lequel avait invariablement poussé à la dépense lorsqu'il était dans l'opposition, et invariablement ajouté à la dépense lorsqu'il était au pouvoir. Les organes du parti tory voudraient bien nier le fait; mais le moyen? Ils se rejettent donc sur ce que la véritable économie consiste à dépenser quand cela est utile, surtout quand cela est nécessaire. A quoi les organes du parti libéral répliquent que la difficulté est précisément de déterminer ce qui est nécessaire et ce qui est utile. « Le bien du service l'exige! » est malheureusement une assertion dont il est d'autant plus aisé à un ministre des finances d'abuser, qu'il n'est presque jamais possible à ses adversaires de vérifier jusqu'à quel point elle est exacte. Ainsi que M. Gladstone l'a fort bien expliqué, lorsqu'un gouvernement, n'importe dans quel but, a besoin d'argent, il ne manque pas d'affirmer que « le bien du service l'exige ». Là-dessus, on lui accorde ce qu'il demande, et tout est au mieux. Mais, au bout de quelque temps, il arrive que « le bien du service exige » un nouveau déboursé. Le peuple paye, car comment saurait-il ce que le bien du service exige ou n'exige pas? Et les gens du pouvoir continuent à user de ce commode procédé, jusque-là que la gent taillable à merci se fatigue de ne rien savoir de certain, au sujet des charges publiques, sinon qu'elles deviennent terriblement lourdes.

Vainement chercherait-on une garantie tout à fait rassurante dans le contrôle du Parlement. Le Parlement

n'administre pas, et, par conséquent, il ne saurait être guère plus avant que le public dans le secret des besoins réels de l'administration. Il est réduit à en juger par à peu près, comme c'est le cas dans un tribunal pour la fixation des dommages intérêts, c'est-à-dire qu'il est sujet à commettre, sur ce point, d'énormes erreurs. Un individu a, pour déterminer l'étendue des dépenses qui lui sont permises, la quotité du revenu dont il jouit. Il n'en est pas ainsi d'une nation : il faut qu'au lieu de mesurer sa dépense à son revenu, elle mesure son revenu à sa dépense. Selon une observation très juste de l'économiste, un individu dépense ce qu'il a, une nation dépense ce qu'elle a ou croit avoir à dépenser. Et il suffit, pour qu'elle soit dans cette voie exposée à dépasser toutes les bornes, que son crédit, comme celui de l'Angleterre, soit considérable. L'amour de l'économie dans ceux qui gouvernent est donc une vertu que les gouvernés ne sauraient trop priser. Eh bien, cette vertu, les tories ont montré qu'ils ne la possédaient point. Non que la prodigalité soit inhérente à leur nature. Sir Robert Peel était très ménager de la fortune publique. Le duc de Wellington l'était au point de passer pour avare. Mais, dans un pays constitutionnel, avoir besoin d'argent et de beaucoup d'argent est la maladie de tout pouvoir qui n'a pas derrière lui une majorité parlementaire. Ne faut-il pas, en effet, qu'il supplée à la force qui lui manque par une stratégie coûteuse ? ne faut-il pas que, sans trop regarder à la dépense, il se fasse des créatures? ne faut-il pas que, pour se rendre aussi agréable que possible, il distribue des pensions, multiplie les emplois, donne, bourse en main, la chasse aux suffrages? M. Gladstone, dans son discours de Warrington, a cité le fait d'une somme de 20 000 livres sterling qui était due à l'État, et dont le ministère tory avait fait remise aux débiteurs, pour assurer par ce moyen la victoire électorale d'un de ses partisans. Le trait est caractéristique.

La morale de tout ceci est qu'un ministère de minorité ne saurait être un ministère économe. Or, comme telle est la situation dans laquelle le ministère se trouve, et se trouvera certainement, alors même que les élections lui donneraient quelques voix de plus, l'argument est sûr de porter. Dites à John Bull qu'on menace ses poches, et il entendra de cette oreille-là, je vous en réponds.

XLI.

M. CHADWICK RECOMMANDÉ PAR M. JOHN STUART MILL.

23 octobre.

S'il est aujourd'hui un homme en Angleterre qui ait droit au respect, même de ses adversaires les plus déclarés, c'est certainement M. John Stuart Mill. Que de raisons l'Angleterre n'a-t-elle pas d'être fière de lui? Possède-t-elle un plus grand philosophe, un plus grand économiste, un plus grand moraliste, un homme en qui le courage du vrai citoyen s'unisse à un plus haut degré au calme du penseur?

A-t-elle à offrir en exemple au monde un plus grand honnête homme? Eh bien, telle est la rage aveugle de l'esprit de parti, que M. John Stuart Mill est en ce moment l'objet de toute sorte d'attaques venimeuses, de railleries cruelles et indécentes. C'est au point que moi, étranger en Angleterre, j'en rougis pour elle.

Et quel crime lui a valu ce déluge d'injures? M. John Stuart Mill, convaincu que personne, dans le Parlement, n'était plus propre que M. Chadwick à plaider avec force et élévation la cause du peuple, a écrit aux électeurs de

Kilmarnock pour leur recommander de l'élire. Ne voilà-t-il pas un crime bien noir?

Je ne veux rien taire : M. Bouverie, contre qui M. Chadwick se présente, appartient au parti libéral; c'est par les libéraux de Kilmarnock qu'il est envoyé à la Chambre des communes, depuis quelque vingt-cinq ans ; c'est, en général, dans le sens libéral qu'il a voté; et, s'il n'avait fait que témoigner, en certaines occasions, de l'indépendance de son jugement, ce tort lui serait aisément pardonné par ceux qui font passer avant les exigences de la discipline parlementaire, le devoir de penser ce qu'on dit et de dire ce qu'on pense.

Mais M. Bouverie méconnaît à ce point les avantages de l'action commune, des efforts combinés, que, dans la session dernière, il lui arriva de traiter de « cohue » le parti libéral, et de tourner M. Gladstone en ridicule, l'appelant « un guide qui ne guidait personne, et un commandant qui ne savait pas commander ».

C'était sortir des rangs d'une manière quelque peu brutale. N'importe! si la conscience de M. Bouverie lui ordonnait de tenir ce langage, il faisait bien d'obéir; mais comment nier qu'en parlant de la sorte, il ne perdît le droit de dénoncer plus tard toute démarche qui pourrait lui paraître de nature à désorganiser le parti? Donner le signal de l'indiscipline et prêcher l'observation de la discipline, c'est trop de moitié. S'il y avait un homme auquel il fût interdit de reprocher à M. John Stuart Mill de diviser les forces de l'opposition, en opposant M. Chadwick à M. Bouverie, cet homme était M. Bouverie lui-même.

Voilà ce qu'il n'a pas compris. Dans une lettre à M. John Stuart Mill, qu'il a eu soin de rendre publique, il s'est plaint avec amertume de la recommandation donnée à M. Chadwick, énumérant les services que lui Bouverie avait rendus à la cause libérale, se posant en

soldat fidèle au drapeau, s'abritant derrière la confiance que les électeurs de Kilmarnock avaient en lui depuis un quart de siècle, et accusant M. John Stuart Mill d'avoir jeté dans son propre camp les germes d'une division profitable à l'ennemi.

La réponse du philosophe le caractérise. Elle n'aurait pas été du goût de Philinthe ; mais Alceste en aurait été ravi. Elle peut se résumer en ces termes :

Le bien public exige, non pas seulement que le peuple ait de bons représentants, mais qu'il eût les meilleurs possibles; or M. Chadwick est un homme d'un mérite exceptionnel, un de ces hommes devant qui tout citoyen dévoué devrait tenir à honneur de se retirer, et devant qui, s'il y avait lieu, je me retirerais moi-même.

Le *Times* et les journaux à la suite se sont fort égayés de l'ampleur d'un tel éloge. A les entendre, l'Angleterre ne soupçonnait pas qu'elle eût produit une intelligence à ce point supérieure, un génie de cette trempe et de cette taille, M. Chadwick! peu s'en faut que le *Times* n'ait jamais entendu parler de lui.

En vérité, cet aveu d'ignorance est trop modeste. Moi qui ne me pique pas d'être plus au courant des affaires anglaises que les Anglais, ceux du *Times* surtout, je savais depuis longtemps :

Que M. Chadwick était un réformateur de premier ordre;

Qu'il avait pris place, dès 1832, parmi les serviteurs éminents de la chose publique;

Qu'il avait contribué d'une façon décisive à l'amélioration administrative de la loi des pauvres;

Qu'aux principes posés par lui se rapportaient l'établissement des Poor-Law-Unions en Angleterre et en Irlande, et celui des Bureaux sanitaires de localité (*Local Boards of health*);

Qu'il avait proposé des mesures dont l'adoption avait,

selon le témoignage de lord John Russell, sauvé l'Angleterre des plus grands maux, et peut-être d'une révolution sociale;

Que son essai sur « la police préventive » avait frappé d'admiration l'illustre Jérémie Bentham, qui voulut dès lors être son ami, resta son ami jusqu'à la fin, et lui légua en mourant sa bibliothèque de jurisprudence;

En un mot, que M. Chadwick était, de tous les hommes qui, en Angleterre, ont travaillé au bien-être physique du peuple et à son élévation morale, celui qui l'avait fait avec le plus de zèle, de persévérance, d'éclat et de succès.

A quoi bon insister, d'ailleurs? Supposons que M. John Stuart Mill — qui cependant doit s'y connaître — se fût exagéré les mérites de M. Chadwick, était-ce une raison pour lui imputer, par voix d'insinuation, le dessein d'introduire dans les mœurs électorales le système de « l'admiration mutuelle »? Vous figurez-vous M. John Stuart Mill ayant besoin de louer pour qu'on le loue? vous figurez-vous M. John Stuart Mill ravalé au niveau de ces piètres chercheurs de renommée que Scribe a peints dans *la Camaraderie?* Voilà jusqu'où peuvent descendre les passions politiques! Je le répète, c'est à en rougir.

Beaucoup moins odieux, mais tout aussi absurde est le reproche adressé à M. John Stuart Mill de prétendre substituer son choix à celui des électeurs. Depuis quand est-il défendu à un citoyen que l'avenir de son pays préoccupe, de proclamer bien haut ses préférences en appelant ses concitoyens à en juger? N'est-ce pas là plus que l'exercice d'un droit? n'est-ce pas l'accomplissement d'un devoir? Et ce devoir, M. Mill a-t-il donc été le seul à le remplir? M. Bright ne s'est-il pas prononcé publiquement en faveur de l'un des deux candidats libéraux qui se disputent la représentation d'Huddersfield? M. Goldwin Smith n'a-t-il pas recommandé le docteur Sandwith aux suffrages des électeurs de Marylebone? M. Gladstone

a-t-il fait mystère de son désir de voir arriver à la Chambre des communes M. Aspinall, protestant converti au catholicisme? Accusera-t-on l'archevêque Manning de vouloir imposer un chef au parti libéral, parce qu'à l'occasion d'un fait présenté faussement, il s'est empressé de rendre hommage à la droiture de M. Gladstone et à la noblesse de son caractère?

L'unique point sur lequel pût porter une critique sérieuse était celui de savoir si prendre parti pour un membre du parti libéral contre un autre membre du parti libéral, pour un candidat nouveau contre un candidat ancien, ce n'est pas diviser malencontreusement les forces de l'opposition libérale.

A cet égard, les lettres de M. Bouverie ont provoqué, de la part de M. John Stuart Mill, des explications qui montrent combien est pénétrante la sagacité de ce grand esprit, et de quel amour intrépide il aime le peuple.

Convient-il que les sièges au Parlement soient des sièges à vie?

Quelque respect qu'on doive aux services rendus, faut-il que ce respect l'emporte sur la considération des services à rendre?

N'est-on membre du parti libéral qu'à la condition d'avoir fait partie de la Chambre des communes, sous l'empire d'un régime qui en fermait les portes à tant de citoyens?

N'est-il pas naturel et nécessaire qu'un régime nouveau fasse leur part à des hommes nouveaux et à des idées nouvelles? Que gagnerait l'union du parti libéral à cette exclusion systématique des hommes nouveaux? qui leur fournirait un motif légitime de lutte contre les hommes anciens?

N'est-ce pas se former une étrange idée des conditions d'une entente cordiale, que de la faire consister dans la transformation de la représentation nationale en mono-

pole, au profit des seconds et au détriment des premiers?

N'est-il pas plaisant d'entendre dire, puisque la crainte de faire les affaires du parti tory ne suffit pas pour induire les uns à quitter la scène, c'est aux autres à s'abstenir d'y monter?

Telles sont les questions qui ont préoccupé M. John Stuart Mill; et son intervention en faveur de M. Chadwick est le résultat de la solution qu'il leur a donnée.

Ai-je besoin de vous signaler l'importance de ce point de vue? On ne saurait nier que, dans la dernière session, la Chambre des communes n'ait présenté un pitoyable spectacle; ceux-ci passant à l'ennemi sans vergogne, et ceux-là sacrifiant tout à la peur de perdre leurs sièges.

C'est qu'en effet dans les élections d'où cette chambre était sortie, le parti libéral n'avait pas eu d'autre cri de ralliement que celui-ci : « Lord Palmerston! » — cri de ralliement très conciliable avec un libéralisme bâtard, avec un faux libéralisme, avec toutes les nuances de libéralisme possible et impossible. A quoi aurait servi la réforme parlementaire, si les mêmes scandales devaient se produire; si le progrès accompli devait se réduire à crier : « Abolition de l'Eglise d'Etat en Irlande. » au lieu de : « Lord Palmerston »?

Non que l'abolition de l'Église d'État en Irlande soit une réforme de médiocre valeur. Mais, outre que ceux qui s'engageraient à voter pour le principe trouveraient dans la discussion des détails de la loi, s'ils n'étaient pas sincères, mille moyens d'en entraver l'application et d'éluder de la sorte leurs engagements, la domination injuste de l'Église protestante d'Irlande est-elle l'unique abus sur lequel il soit urgent de porter la main?

M. John Stuart Mill ne l'entend pas ainsi. Il appelle de ses vœux une Chambre des communes qui ne soit pas un pâle reflet et encore moins une répétition de celle dont l'incompétence a été avouée par elle-même. Il juge indis-

pensable que la représentation nationale soit rajeunie par l'effusion d'un sang nouveau. Quand il a recommandé M. Chadwick aux électeurs de Kilmarnock, il a obéi au même sentiment qui naguère le portait à contribuer aux dépenses électorales de deux hommes du peuple, en envoyant 50 livres sterling pour M. Bradlaugh, qui est un libre penseur, et 25 livres sterling pour M. Odger, qui est un ouvrier.

Il ne veut pas d'un parti libéral qui se croise les bras tant qu'il reste quelque chose à faire. Il demande au parti libéral de se fondre dans la démocratie, d'embrasser dans ses aspirations tout ce qui intéresse le peuple. Il craint qu'on ne s'attarde dans le passé. Il dit : « *En avant !* » le visage tourné vers l'avenir.

XLII.

LE BANQUET DE LA PAIX A LIVERPOOL.

26 octobre.

L'Angleterre est en liesse. Elle aussi, elle avait à se préoccuper de certains « points noirs ». Elle n'avait pour cela qu'à regarder du côté d'Amérique.

1° La possession de l'île Saint-Jean lui était disputée par les États-Unis.

2° Les États-Unis exigeaient d'elle la reconnaissance formelle du droit que, selon la doctrine républicaine, tout Anglais possède de se faire Américain, si bon lui semble;

3° Les États-Unis la sommaient de payer une fort lourde indemnité pour les déprédations commises au préjudice du commerce américain, par les navires — l'*Alabama*, notamment. — qui, construits dans les ports anglais, et

montés par des Anglais, avaient si violemment servi la cause du Sud contre le Nord, dans la guerre entre le Nord et le Sud.

Pas une de ces questions qui ne portât dans ses flancs la guerre, pour peu qu'on se fût obstiné de part et d'autre.

Il est dans les traditions de l'Angleterre, quand elle tient quelque chose, de le bien tenir. C'est ce qui donnait une sombre importance à la querelle dont l'île Saint-Jean était l'objet.

La question de la naturalisation, quoique très simple en apparence, empruntait un caractère de menaçante gravité d'une circonstance toute spéciale, savoir : la sympathie témoignée par les Américains au fénianisme et la disposition des fénians à se couvrir du bouclier de la naturalisation aux États-Unis, pour mieux combattre l'Angleterre, pour la frapper plus à l'aise et avec moins de péril. Quant aux dommages-intérêts à payer, en conséquence des hauts faits de l'*Alabama*, vous n'aurez pas de peine à comprendre combien l'accord était difficile, si vous songez que, dans les affaires d'argent, la ténacité de Jonathan et celle de John Bull se valent, et si vous vous rappelez à quelle amère, à quelle ardente, à quelle longue, à quelle infructueuse négociation ce point de droit international a donné lieu entre M. Adam et lord Russell. Quoi qu'il en soit, l'horizon s'est éclairci, et le soleil commence à percer les nuages. M. Adam, comme ministre américain, a été remplacé par M. Reverdy Johnson; lord Russell a été remplacé comme ministre des affaires étrangères par lord Stanley, et s'il en faut juger par le langage qu'ils ont tenu l'un et l'autre, jeudi dernier, au banquet de Liverpool, les deux pays en sont, à l'heure qu'il est, à se donner le baiser Lamourette.

Les paroles de M. Reverdy Johnson, au festin que lui a donné la Chambre de commerce de Liverpool, sont, en vérité, aussi douces que le miel du mont Hymette. M. Re-

verdy Johnson se déclara enchanté de l'hospitalité britannique; il ne doute pas que le cœur de la Grande-Bretagne et celui de la grande république américaine ne battent désormais à l'unisson; et secouant, avec un sourire, le joug de discrétion diplomatique, il se risque à révéler que, des trois questions pendantes, la seule qui ne soit pas encore tout à fait résolue « s'avance gaiement vers une solution » (*is merrily advancing to a settlement*). Non moins meilleur est le discours de lord Stanley, lequel n'est qu'un développement des mots fameux : Gloire à Dieu dans le ciel, et paix sur terre aux hommes de bonne volonté. Lord Stanley assure que tout sera bientôt terminé d'une façon également satisfaisante pour les deux parties. J'ai quelque soupçon que cela signifie : l'Angleterre cédera sur chacun des points en litige. Mais enfin, n'importe! Elle ne veut, en ce moment, de la guerre à aucun prix, et elle se tiendra pour satisfaite si l'on sauve les apparences, et si elle peut s'appliquer la célèbre phrase aussi généreusement que faussement attribuée à François Ier : « Tout est perdu, etc... »

Il a présenté, ce banquet de Liverpool, des singularités qu'il faut que je vous signale.

Et d'abord, il se trouve que l'homme chargé de réclamer une indemnité, pour l'appui que l'Angleterre a indûment prêté au Sud contre le Nord, est lui-même un Marylandais, très probablement choisi par le président Jonhson à cause de la teinte sudiste de ses opinions et de ses sympathies. Par contre, lord Stanley, qui a mission de discuter les termes du payement, qui se montre si disposé à en finir à l'amiable, est le représentant officiel du parti qui a tant protesté, tant crié, tant travaillé en faveur du Sud, aussi longtemps que la guerre a duré. Oui, c'est le fils de lord Derby, le grand ennemi du Nord, qui va au Nord, tenant dans une main une bourse ouverte, et, dans l'autre, la branche classique d'olivier. Remarquez, en

outre, que le ministre américain a été fêté par la Chambre de commerce de Liverpool, la ville sudiste par excellence, la patrie des constructeurs des *Alabamas*, le centre des opérations de M. Laird. Et ce qu'il y a de plus curieux, c est que ce M. Laird, dont les spéculations coûteront si cher à son pays, n'a pu se dispenser de figurer parmi les convives, et a été condamné au supplice d'écouter en silence le discours où le ministre anglais se fait honneur d'avoir à réparer le mal causé pas les immorales prouesses du navire sorti des chantiers de M. Laird.

Puisque je parle des convives, je ne dois pas oublier de vous dire qu'un d'eux était M. Gladstone. On s'attendait naturellement à ce qu'il prît la parole. C'est ce qu'il a fait, et il n'y aurait rien à reprendre dans ce qu'il a dit, si au témoignage de ses sympathies pour la république de Washington, il avait eu le courage d'ajouter un meâ-culpâ digne de la sincérité de son âme, de l'élévation de son caractère, et de la haute position qu'il occupe dans le camp libéral.

Dans l'époque où la victoire flottait encore incertaine entre le Sud et le Nord, M. Gladstone eut le malheur de se prononcer publiquement en faveur des possesseurs d'esclaves. Il ne craignit pas de jeter le poids de son nom et de son influence dans le mauvais plateau de la balance où se pesaient les destinées de tant d'hommes à peau noire. Il exprima sans détour l'admiration que lui inspirait ce Jefferson Davis qui, dit-il, avait créé non seulement une armée, mais une Nation. Il affirma que le Sud ne serait pas subjugué, qu'il ne pouvait l'être, et que, même dans le cas où il serait vaincu, on ne le dompterait point.

Quelle magnifique occasion le banquet de Liverpool ne lui offrait-il pas de reconnaître qu'il s'était trompé, que ses préférences avaient fait fausse route, et que les fauteurs de l'esclavage ne devaient pas le compter au nombre de leurs patrons.

Il lui était d'autant plus impérieusement commandé de s'expliquer sur ce point, que son libéralisme n'est pas de vieille date. Il pousse aujourd'hui aux réformes; mais il a commencé par être conservatiste.

Il marche aujourd'hui entre M. John Stuart Mill et M. John Bright; mais un temps fut où il marchait à la suite de sir Robert Peel. Il s'élève aujourd'hui avec beaucoup de force contre le monopole protestant en Irlande, bravant les clameurs de la haute Église d'Angleterre; mais on se souvient encore de l'époque où l'esprit de l'université d'Oxford n'avait pas de plus fidèle interprète que lui et la prétention de la « haute Église » de plus chaleureux avocat. De là, la tendance de plusieurs de ceux qui le suivent à se demander s'ils ont à leur tête un guide bien sûr; si rien ne reste en lui du vieil homme. Cette impression est fâcheuse. Il lui importe de l'effacer.

XLIII.

M. JOHN STUART MILL COMPARÉ A M. BRIGHT.

28 octobre.

Le croiriez-vous? le vrai tribun du peuple ici, en ce moment, ce n'est pas M. John Bright, c'est M. John Stuart Mill.

Chose singulière! il se trouve qu'un calme penseur, un philosophe, un homme de cabinet, est plus ardent, plus hardi, plus énergique, plus entier dans sa foi démocratique, que l'orateur fougueux, l'homme du forum.

Voici un contraste que je livre à vos méditations comme un phénomène très curieux à étudier.

J'ai dit pour quelles raisons M. John Stuart Mill avait

appuyé la candidature de M. Chadwick, en opposition à celle de M. Bouverie, auprès des électeurs de Kilmarnock. Eh bien, c'est pour des raisons diamétralement opposées que M. John Bright, il y a quelques jours, appuyait la candidature de lord Heneley, en opposition à celle de M. Bradbough, auprès des électeurs de Northampton. A Northampton, deux candidats se disputent les suffrages des électeurs : ici, lord Heneley; là, M. Bradbough.

L'un est membre de l'aristocratie; l'autre est un homme du peuple. L'un, au point de vue religieux, professe des opinions irréprochablement orthodoxes; l'autre s'est fait connaître comme libre penseur.

L'un est un whig assez pâle; l'autre est un démocrate décidé. L'un faisait partie de la Chambre des communes dont le dernier bill de réforme a proclamé l'incompétence; l'autre demande à faire partie de la Chambre des communes que le dernier bill de réforme appelle sur la scène.

L'un représente le régime ancien; l'autre aspire à représenter le régime nouveau.

Ceci posé, un électeur ayant désiré connaître quelle était, sur la manière dont il devait voter, l'opinion de M. Bright, ce dernier s'est prononcé :

Pour le patricien contre le plébéien;

Pour le croyant orthodoxe contre le libre penseur;

Pour le whig contre la démocratie;

Pour l'homme ancien contre l'homme nouveau.

Étonné, M. Bradbough, dans une lettre à M. Bright, se plaint d'une préférence dont il ne s'explique pas la cause. Il rappelle avec quelle décision, avec quelle vigueur il a toujours travaillé au triomphe de la réforme, en faveur de laquelle, dit-il, le vicomte Heneley ne s'est déclaré, lui, que de guerre lasse et comme forcé par l'opinion publique. Que lui répond M. Bright?

« Je ne pense pas qu'il soit toujours sage d'élire celui qui a les idées politiques les plus avancées. Agir de la sorte, ce serait mettre la représentation nationale à l'encan; et des divers candidats que le public a aujourd'hui devant lui, c'est à peine si j'en sais un sur lequel on pût enchérir. Je respecte les services passés, la fidélité qui a fait ses preuves, et ma sympathie n'est pas pour ceux qui cherchent à diviser le parti libéral, par ce motif qu'il y a dans le parti libéral des hommes qui sont en arrière du reste. Si les personnes comme lord Heneley avaient résisté aux mesures libérales et à l'extension du droit de suffrage, nous aurions pu avoir, pendant plusieurs années encore, un rude combat à soutenir. Il ne convient donc pas, selon moi, que le parti libéral retire brutalement sa confiance à ceux qui se sont conduits avec justice à l'égard des classes non affranchies. »

Vous le voyez, en ce qui touche la ligne que nous avons à suivre dans les élections et le résultat à obtenir, la politique de M. John Bright diffère du tout au tout de celle de M. John Stuart Mill.

M. Bright tend à décourager les chercheurs, en les distinguant d'une façon indirecte comme autant d'aventuriers politiques en quête de popularité : M. John Stuart Mill, au contraire, les stimule par la considération des vastes et nombreuses réformes qui restent à accomplir.

M. Bright paraît se préoccuper, avant tout, du mérite des services rendus : M. John Stuart Mill se préoccupe, avant tout, de la nécessité des services à rendre.

M. Bright dénonce la décision du parti libéral dans la concurrence que font aux hommes anciens les hommes nouveaux : M. John Stuart Mill la dénonce dans l'exclusion prononcée contre les hommes nouveaux par les hommes anciens.

M. Bright se tiendra pour satisfait, si la Chambre des communes renaît de ses cendres, avec une majorité libé-

rale composée des mêmes éléments et plus compacte : M. John Stuart Mill attend de la réforme parlementaire un parlement réformé.

M. Bright regarde derrière lui : M. John Stuart Mill, devant lui. J'ai sous les yeux le discours que M. Bright vient de prononcer à Birmingham rien de plus intéressant à méditer.

Ne vous semble-t-il pas que son langage, vu les circonstances et la nature de son rôle, aurait dû être à peu près celui-ci :

Enfin, le bill de réforme est voté, la Chambre des communes ne sera plus la forteresse du privilège. Le peuple est admis à participer à la direction des affaires. Qu'il s'étudie à porter ses suffrages sur ceux qu'il juge les plus dignes et les plus capables d'exprimer ses sentiments, de faire valoir ses idées, de représenter ses intérêts. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre : partons de là. La civilisation n'a certes pas attendu le bill de réforme de 1867 pour attester sa puissance. Mais les progrès accomplis pendant ces dernières quarante années ne l'ont été qu'avec lenteur, au prix de luttes violentes, et n'ont pas mis fin à des souffrances terribles. Qu'est-ce que la somme des abus détruits, comparée à celle qui était à détruire ? Nous sommes la nation la plus riche qui soit sous le ciel, et nous comptons parmi nous (sans parler des pauvres de l'Irlande et de l'Écosse) 958 824 indigents nourris aux frais de la paroisse ! 958 824 indigents, et, en outre, près de 40 000 misérables sans feu ni lieu (*houseless poor*), sur une population de 20 000 000 d'âmes ! 1 affamé sur 20 habitants ! Nous parlons d'éducation morale, et le nombre des criminels convaincus s'élève chaque année, dans notre pays, à 14 500 ou 15 000.

Nous sommes un peuple industrieux, et, sous le nom de *Trades unionists*, plus d'un million de travailleurs seront organisés à la manière d'une armée pour combattre les capitalistes !

Nous sommes un peuple qui se vante de son humanité, et il ne se passe presque pas de jours que le coroner n'ait à faire, en présence d'un cadavre, cette déclaration funèbre : « Mort de faim. » Il y a d'effroyables injustices à réparer, des crimes effroyables à prévenir, des abîmes de misère à combler. Demander cela au régime du privilège eût été folie. Félicitons-nous d'être entrés dans le régime du droit commun.

Est-ce là le langage que M. Bright a tenu devant les électeurs de Birmingham? Non.

Jetant un voile sur les questions de l'avenir, comme si elles lui faisaient peur, et se renfermant dans les souvenirs du passé, il a complaisamment raconté l'histoire des merveilleux progrès accomplis sous l'empire du régime auquel le bill de réforme de 1863 a mis fin, sous l'empire de cette même Chambre des communes, dont le monopole politique avait été si violemment attaqué par lui-même. « Voyez a-t-il dit, ce que nous avons gagné dans l'espace de quarante ans! affranchissement politique des dissidents, émancipation des catholiques, extinction des bourgs pourris, installation du gouvernement municipal, liberté rendue dans nos colonies à 800 000 nègres, abolition des lois sur les céréales, encouragements donnés par l'État aux établissements d'éducation, suppression des taxes sur le savoir, avènement de la presse à bon marché : que de précieuses conquêtes, et de quel pas nous avons marché! » Ah! si M. Lowe avait été présent quand M. Bright parlait de la sorte, je me figure qu'il lui aurait dit :

— Vous parlez d'or, mon cher monsieur. Quelle joie et quel honneur pour moi de vous entendre répéter, mot par mot, ce que je disais, dans les débats du dernier bill de réforme! Oui, oui, vous avez raison : nous avons fait de grands progrès depuis quarante ans. Mais pourquoi n'en concluez-vous pas, comme moi, que le régime qui les a rendus possibles était le bon, et qu'il n'était pas du

tout nécessaire de changer la composition de cette Chambre des communes, à laquelle nous devions tant de mesures justes et bienfaisantes? Allons, soyez logique, et avouez que, puisque l'ancien état de choses se prêtait si bien à la réalisation graduelle des idées de progrès, pas n'était besoin de courir au-devant d'une révolution et d'affronter l'inconnu. »

A cette sortie de M. Lowe, qu'aurait pu opposer M. Bright? que les progrès dont il venait de faire la pompeuse énumération étaient l'heureux résultat des efforts du parti libéral et de la pression exercée par l'opinion publique sur la Chambre des communes, sur la Chambre des lords, sur l'aristocratie, sur tous les conservatistes, grands ou petits.

C'est, en effet, sous cet aspect qu'il a eu soin de présenter la question, dans son discours de Birmingham. Il le fallait bien; car chacun sait qu'un ministre tory, le duc de Wellington, a attaché son nom à l'émancipation des catholiques; un ministre tory, sir Robert Peel, à l'abolition des lois sur les céréales; un ministre tory, M. Disraéli, au dernier bill de réforme. En cela, il n'ont fait que céder, après une longue lutte, à un mouvement d'opinion devenu irrésistible : c'est vrai. Mais, s'il était prouvé que le régime tant dénoncé, tant flétri par M. Bright, se prêtait à toutes les réformes voulues et dictées par l'opinion publique, en faudrait-il d'avantage pour établir son excellence? Quelle nécessité de jeter par terre, à tout risque, un système qui aurait eu cette vertu singulière, de transformer en libéraux les ennemis du progrès, et d'employer les privilégiés à la destruction des privilèges?

Telles sont les remarques que suggère naturellement le discours de M. Bright, et il y aurait lieu de s'étonner qu'il ne les eût pas prévues, si cela ne s'expliquait par le changement que le triomphe même de sa politique a déterminé en lui.

Au fond, M. Bright a toujours été démocrate dans le sens négatif plutôt que dans le sens affirmatif. On pourrait presque dire que son *Credo* politique n'a qu'un article : Haine des conventions arbitraires qui assignent une influence dominante à ceux qu'a favorisés le hasard de la naissance! Ami sincère et fougueux de la justice, nul ne serait en état de mieux la servir que lui, si l'étendue de son esprit égalait la force de son éloquence et l'honnêteté de son âme. Mais il lui a manqué, pour entrer complètement en communion avec le peuple, d'avoir une intelligence moins raide, et d'être né dans un autre milieu. Manufacturier, il partage les sentiments de la classe moyenne, non seulement à l'égard de l'aristocratie, mais aussi à l'égard du peuple. Il n'aime pas l'une, et ne peut s'empêcher de craindre l'autre. Il est telle réforme ayant trait à l'émancipation du travail qui n'a pas eu d'adversaire plus déclaré que lui : la réduction des heures de travail dans les manufactures, par exemple. Tant qu'il ne s'est agi que d'arracher aux grandes familles d'Angleterre l'armée du monopole politique, il a rempli le Forum du bruit de ses éloquentes invectives. Mais, maintenant que, les portes de la Chambre étant ouvertes, les véritables communes demandent à y entrer, il s'inquiète, j'en ai peur, de ce qui s'ensuivra; et je doute que son esprit soit suffisamment préparé aux réformes sociales qu'amènera tôt ou tard la grande réforme politique à laquelle sa parole a contribué d'une manière si décisive.

M. John Stuart Mill, qui voit de plus haut et plus avant, n'a pas deux appréhensions. Son courage est celui de la pensée — le plus énergique de tous les genres de courage.

XLIV.

LA VEILLE DES ÉLECTIONS.

9 novembre.

Le grand jour approche : le 11 novembre, voilà la date fatidique ! Nous allons savoir lequel l'emportera, du parti tory ou du parti libéral; lequel sera premier ministre, de M. Disraéli ou de M. Gladstone.

S'il suffisait de sonner du clairon pour vaincre, et de se mettre sur le front une couronne de lauriers pour avoir le droit de trancher du César, le triomphe du conservatisme serait assuré. Jamais il n'arriva aux hommes du passé de porter plus haut la tête, de déployer une confiance aussi provocante, d'enfler à ce point la voix. A les entendre, ils tiennent l'Angleterre dans le creux de leur main. Rira bien qui rira le dernier.

Moi qui suis au parterre, spectateur désintéressé quoique non indifférent, j'estime que les libéraux ont partie gagnée. Et voici comment je raisonne.

Le nombre des sièges qui ne sont pas contestés, et dont par conséquent le possesseur est connu d'avance, s'élève à 332. Sur ce nombre, 216 sièges sont assurés aux libéraux, 116 seulement aux conservatistes. Différence, 100. Je suppose, pour mériter les bonnes grâces de M. Disraéli, que, là où il y a lutte, les suffrages se partagent par moitié entre les deux parties contendantes : eh bien, même dans cette hypothèse, dont les conservatistes, s'ils sont équitables, doivent me savoir un gré infini, les libéraux, qui, dans la dernière Chambre, avaient tout au plus 60 voix de majorité, auraient 100 voix de majorité

dans la nouvelle. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les vainqueurs auront fait de leur mieux pour être battus. Ils seront restés maîtres du champ de bataille, en criant — procédé assez neuf dans l'histoire de la guerre : « Sauve qui peut! Vous n'imaginez pas jusqu'où ils ont poussé l'esprit d'indiscipline, le gaspillage des efforts, l'inflexibilité des prétentions personnelles, le luxe de la désorganisation; partout, j'aperçois des libéraux faisant concurrence à des libéraux, et ouvrant ainsi la porte à des candidatures conservatistes qui, sans cela, eussent été simplement impossibles.

A Brighton, par exemple, M. White et M. Fawcett se regardaient comme déjà élus. Pourquoi non? le libéralisme, à Brighton, tient le haut du pavé, et il n'a certes pas eu jusqu'ici à se plaindre de la conduite de ses deux représentants. M. White a toujours marché dans le droit chemin. Quant à M. Fawcett, qui est aveugle, mais que j'ai surnommé « l'aveugle clairvoyant », en souvenir du mot « aveugle clairvoyante », appliqué à madame du Deffand par Voltaire, il a vu beaucoup de choses qui échappent aux regards de la plupart des membres du parti libéral anglais; il a vu que les réformes politiques n'étaient pas les seules qu'il y eût aujourd'hui à accomplir. M. White et M. Fawcett espéraient donc revenir à la chambre bras dessus bras dessous. Hélas! ils avaient compté sans leur compagnon d'armes, M. Conningham, lequel, après avoir donné sa démission de représentant du peuple et cédé volontairement la place à M. Fawcett, veut reprendre son poste, coûte que coûte. Là-dessus, brouille politique, guerre intestine, grand émoi dans toute la ville, apparition inattendue de M. Moor, candidat libéral conservatiste, et de M. James Ashbury, candidat conservatiste pur; ce sera, peut-être, la fable que vous savez :

> Survint un troisième larron
> Qui saisit maître Aliboron.

Généralisez ce que je viens de dire, et vous aurez la physionomie du mouvement électoral, en ce qui concerne les libéraux. Ils agissent en vrais prodigues, ils jettent, non seulement leur argent, mais leurs candidats — ce qui est tout un — par les fenêtres. Heureusement, ils sont en fonds.

Beaucoup moins riches, les tories seront beaucoup plus économes. Je parle de la richesse du nombre et de l'économie en matière de candidature; ah! ce n'est pas le parti conservatiste qui donne le spectacle de la division des forces.

Il est à la fois très ménager de ses ressources et plein de décision dans l'usage qu'il fait des influences dont il dispose. Vous pouvez en juger par le langage de ce landlord du pays de Galles, à qui ses fermiers avaient humblement demandé la permission de voter selon leur conscience, et qui leur répondit : « Ignorez-vous donc que je suis tory? » Il trouvait la prière qu'on lui adressait fort impertinente!

Ne soyez pas surpris, après cela, si, dans la chambre nouvelle, la minorité conservatiste fait assez bonne figure.

Et ne soyez pas surpris, non plus, s'il vous revient qu'en dépit du bill de réforme, cette chambre diffère peu de celle qui l'a précédée. Dès à présent, il est à peu près certain qu'elle se composera des mêmes éléments, présentera les mêmes visages. La raison en est qu'on ne change pas les mœurs d'un pays par une voix. Bien que je n'aie nullement la prétention d'être prophète, le hasard, quand je me suis mêlé de prédire, m'a quelquefois bien servi. Vous rappelez-vous ce que je vous disais du bill de réforme, qu'il apporterait ses fruits, mais pas si tôt! je ne me trompais point : l'événement le prouve. Le faux prophète, c'était M. Lowe, quand il nous annonçait la fin du monde. Non qu'il eût tout à fait tort de compa-

rer le bill de 1867 au fameux cheval de bois que les Troyens eurent la témérité d'introduire dans les murs d'Ilion. Entre ce bill et ce cheval de bois, il y a certains points de ressemblance, il faut en convenir; et les Grecs pourraient bien, une belle nuit, sortir des flancs de la fatale machine. Mais ce moment est encore éloigné. Les candidatures ouvrières sont fort peu nombreuses, et elles ont été accueillies avec dédain par le libéralisme en gants jaunes, avec indifférence par les travailleurs eux-mêmes. C'est étrange, c'est à déplorer, mais c'est ainsi.

Les électeurs de Chelsea, pour ne citer qu'un exemple, ont nettement donné la préférence à un baronnet, sir Henry Heare, sur un ouvrier, M. Odger.

Pourquoi? Vous croyez peut-être que sir Henry Heare, à déployé un grand talent et de grandes vertus, rendu à la patrie de grands services? Non; ses titres se réduisent à son titre : il est autorisé à écrire *sir* devant son prénom; quant à ses précédents politiques, l'histoire n'en est ni bien édifiante, ni bien longue : élu à Windsor, il perdit un jour son siège, accusé qu'il était de corruption électorale; voilà pour sir Henry Heare; voici pour M. Odger :

M. Odger est fils d'un pauvre mineur. Il avait quatre ans quand son père mourut. De douleur, sa mère devint folle. Il ne reçut d'autre éducation que celle qu'il put acquérir çà et là en guerroyant contre la tyrannie des choses. Mais il y a des hommes qu'on fait et des hommes qui se font. M. Odger est de ceux-ci. Il a en quelque sorte pris d'assaut ce qu'il sait : en a-t-il pour cela moins de mérite? Homme instruit, homme de talent, honnête homme, il fut des premiers parmi ceux de sa classe à dénoncer les sympathies des classes gouvernantes pour les possesseurs d'esclaves, dans la guerre du Sud contre le Nord en Amérique. Membre de la *Reform league*, il a contribué autant que personne à

l'adoption de la réforme parlementaire, résultat de la pression exercée par l'opinion publique sur la Chambre des communes. Nul ne connaît mieux que lui — et il l'a bien montré devant le comité d'enquête — les questions relatives aux entreprises coopératives, ou « trade-unionisme », aux rapports du travail avec le capital. Cette justice lui est due, que son dévouement à la cause des ouvriers, qui est la sienne, ne l'a jamais rendu injuste envers les patrons, ne l'a pas empêché de combattre avec courage certains préjugés populaires, et de s'opposer aux grèves quand elles ne lui ont point paru équitables. Il est vrai que M. Odger n'est pas baronnet.

Aussi qu'est-il arrivé? pour ne pas diviser les forces de l'opposition, il avait consenti à soumettre au jugement de trois arbitres la question de savoir lequel, de lui ou de sir Henry Heare, avait le moins de chances, promettant de se retirer si la décision lui était contraire. Elle lui a été contraire — MM. Stansfeld, Hugues et P. Taylor, dont les sympathies pour la classe ouvrière ne sont pas douteuses, ont déclaré que, dans le très libéral district de Chelsea, il n'y avait point place pour la candidature de M. Odger, — Odger tout court. Encore ne vous ai-je rien dit des moqueries indécentes que sa présomption lui a values de la part de mainte feuille prétendue libérale. Mais l'indifférence des ouvriers eux-mêmes? Elle a plus d'une cause. Les Anglais ne savent pas ce que c'est que le sentiment de l'égalité. Tel ouvrier anglais sera fier d'être représenté au Parlement par un lord, uniquement parce qu'il est lord. Le respect des titres, le culte de la richesse, l'éclat de la position sociale, constituent ici une influence énorme, et cette influence a ses racines trop avant dans le peuple pour disparaître en un jour.

Ensuite, les ouvriers ne sont pas, en général, assez touchés des avantages de leur participation active à la vie politique. L'amélioration de leur condition sociale,

l'élévation des salaires, la diminution des heures de travail : voilà ce qui les préoccupe avant tout, et les plus intelligents d'entre eux savent seuls par quel étroit lien les réformes sociales sont unies à la jouissance des droits politiques. Dans les débats sur la réforme parlementaire, le présent ministre de l'intérieur, M. Gathorne-Hardy, se montra fort effrayé du « trade-unionisme » frappant aux portes de la Chambre, et demandant à y entrer.

C'était peu connaître la nature des préoccupations dont la masse des ouvriers anglais subit l'empire. Beaucoup de « trade-unionistes » en sont encore à se dire « Notre but, quand nous nous sommes associés, a été le maintien des salaires; et ce but, nous ne l'atteindrons qu'en évitant avec soin tout ce qui pourrait nous diviser; si nous laissons la politique se glisser parmi nous, adieu cet accord qui nous est absolument nécessaire! Où il ne devait y avoir que l'union des volontés, il y aura la divergence des opinions : nous nous partagerons en conservatistes, en libéraux, en radicaux, et les tiraillements qui résulteront de là tendront à dissoudre notre ligue, qui est et doit rester celle du travail. » C'est fort mal raisonner sans doute; mais, jusqu'à ce que le vice de ce raisonnement soit bien compris de la masse des travailleurs, il ne faut pas s'attendre à les voir représentés, dans la Chambre des communes, aussi directement qu'ils devraient l'être. Circonstance regrettable, parce que la Chambre des communes risque d'avoir bientôt à résoudre des questions, pour la solution desquelles elle manquera de données indispensables et d'un concours précieux.

M. Bright, à Édimbourg, a cru faire un pas immense dans l'avenir en annonçant, dans un meeting d'ouvriers, qu'il voulait l'abolition du droit de primogéniture, une économie de quelque douze millions de livres sterling

sur les dépenses affectées à l'armée et à la marine, la suppression des impôts qui pèsent sur le thé, sur le café, sur le sucre, et, pour l'ouvrier, un déjeuner qui ne coûtât pas cher (*a cheap breakfast table*). De la part d'un homme aujourd'hui considéré comme possible, de la part d'un futur ministre, ce programme est effectivement très hardi. Et pourtant, M. Bright n'a pas, en ce qui concerne les ouvriers, touché la corde sensible. Leur pensée est ailleurs.

XLV.

TOUJOURS LA PROCESSION DU LORD MAIRE.

11 novembre.

Aujourd'hui, l'Angleterre est en l'air. C'est le jour, le grand jour des élections. En prédire le résultat serait superflu. Nous allons le connaître. Pourquoi m'exposerais-je à être pris en flagrant délit d'erreur? non que je mette en doute, pour mon compte, la victoire du parti... mais chut! La parole est aux électeurs. En attendant, parlons un peu du 9 novembre.

L'année dernière, à pareille époque, je vous mandais, si j'ai bonne mémoire, que les traditionnelles splendeurs de la procession du lord-maire étaient au nombre des choses qui ne sont plus; que, semblable au char terrible de Jaggernaut, qui écrase tout sur son passage, l'esprit de révolution avait fini par passer sur lord Mayor's Show. Mais l'antique cérémonie n'était pas si bien morte, qu'on n'ait trouvé moyen avant-hier de lui rendre un souffle de vie. Des fameux va-nu-pieds qui, dans les beaux jours du lord Mayor's Show, figuraient les preux du moyen âge

dans leurs armures d'étain(*men in armour*), c'est à peine si l'on en comptait trois — lamentable lacune, assurément! — mais le coche, le très doré, très lourd, très titubant, très vénérable et très hideux coche, le coche si cher aux cockneys de la Cité, avait reparu. C'est là le *point* essentiel. Et puis la procession n'était pas coupée, comme l'année dernière, par toute sorte de voitures non officielles : fiacres, cabriolets, omnibus, charrettes, tapissières. Le cortège, cette fois, se déroulait avec une majestueuse unité et sur une ligne non interrompue, de Guildhall à Westminster. La police ouvrait la marche. Notez que, pour ajouter à la beauté du spectacle, on avait choisi des policemen n'ayant pas moins de six pieds de haut. Innombrables étaient les bannières et banderoles, les fifres, et les tambours, et les cornets à piston, et les cymbales, le tout faisant une musique d'enfer. A la compagnie des charpentiers, qui est celle du présent lord maire, on avait naturellement assigné la place d'honneur. Lui, se pavanant de son mieux, dans son coche, il saluait en vrai roi, à droite et à gauche, la foule immense qui, se pressant sur les trottoirs, s'enrhumait à l'acclamer. C'est que le peuple est juste. L'année dernière, il fit pleuvoir une grêle d'œufs pourris sur la voiture trop moderne, de l'alderman Allen ; cette année, il a montré par une tempête d'applaudissements et de hourras, combien il savait gré à l'alderman Lawrence de lui avoir rendu quelque chose des pompes périodiques d'autrefois.

Et voyez ce que c'est que les jeux de l'histoire! L'alderman Allen, qui, l'année dernière, sacrifia le lord Mayor's Show sur l'autel des idées modernes, se trouve être un conservatiste, un homme du passé, tandis que l'alderman Lawrence, qui revient au culte des traditions, est un libéral, un homme de l'avenir! Fiez-vous aux opinions, après cela!

Il est vrai que l'alderman Lawrence n'est pas sans avoir

besoin d'un peu de popularité, à l'heure qu'il est, attendu qu'il aspire à représenter le district électoral de Lambeth dans la nouvelle Chambre des communes. Or, en fait de processions civiques avec force bannières et bruyante musique, rien de moins populaire, je vous assure, que le progrès et l'avenir.

Du reste, le lien qui, avant-hier, unissait l'idée d'élection à celle de fête municipale, était partout visible. Parmi les nombreux drapeaux qui, sur le passage du cortège, flottaient du haut des fenêtres, je ne sais combien portaient des inscriptions ayant trait à la lutte électorale. Sur une large nappe! — une vraie nappe! — les tories de la Cité avaient fait tracer l'ardent appel que voici : « Citoyens, souvenez-vous de vos chartes, de vos droits, de vos privilèges. Votez pour les candidats constitutionnels, Bell, Gibbons et Twells. » Historien fidèle, je ne dois pas taire que la journée a été bonne pour les honnêtes gens qui ont coutume de moissonner dans le champ des réjouissances publiques. Il pleuvait; pas beaucoup, mais assez pour que les dames eussent jugé nécessaire de couvrir leurs bonnets de leurs mouchoirs. Elles n'y ont pas gagné de protéger leurs bonnets, et y ont perdu de se voir dépouillées de leurs mouchoirs en un tour de main et en un clin d'œil. Épisode traditionnel comme le reste!

La soirée, selon l'usage, a été consacrée à la goinfrerie officielle et aux toasts. Les banquets du lord maire ayant une réputation sans égale, inutile que je fasse le compte des soupes à la tortue qu'on y a dévorées et des bouteilles de champagne qu'on y a bues. Mais ce que je ne saurais omettre, c'est qu'au dessert, M. Disraéli a parlé. Quel charmant homme ! si charmant qu'on ne lui en demande pas davantage. Ce qui serait immoralité chez autrui, n'est qu'habileté de sa part. Ce qui, sur les lèvres d'un autre, serait impertinence, n'est sur les siennes

que badinage aimable. On a beaucoup ri, et beaucoup applaudi, lorsqu'il a négligemment fait allusion à ce qu'il aurait à dire au lord maire, comme premier ministre, dans douze mois d'ici. Cette façon dégagée de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué a ravi les convives. Ils n'ont pas été moins enchantés du trait qu'il a lancé contre le lord maire, son hôte, candidat libéral, lorsqu'il a exprimé l'espoir que le premier magistrat de la cité donnerait à ses devoirs, en cette qualité, toute son attention. Il n'est rien, absolument rien, qu'aux yeux de ce peuple anglais, qu'on dit un peuple grave, M. Disraéli ne puisse se permettre impunément. L'attaquez-vous? ils répondent, conservatistes et libéraux : « Soit; mais il a tant d'esprit, ce diable d'homme! »

Un passage de son discours après boire, mérite de vous être signalé. M. Disraéli, qui tient fort à ce qu'on croie la situation couleur de rose tant qu'il est ministre, a déclaré que ni lui ni ses collègues n'appréhendaient une guerre entre la France et la Prusse. Mais, par une contradiction assez plaisante, il a donné à entendre que les cartes étaient assez brouillées pour rendre nécessaire une intervention amiable des grands pouvoirs européens. C'est lord Stanley qui prendrait l'initiative, il ne faudrait pas douter du succès de ses efforts, puisqu'il est parvenu à résoudre pacifiquement les questions qui mettaient aux prises les États-Unis et l'Angleterre.

A merveille! Seulement, M. Disraéli n'a pas dit que ces questions, M. Stanley les a résolues, en accordant aux États-Unis tout ce qu'ils demandaient, ou à peu près; — moyen fort simple, mais un peu primitif, de résoudre les difficultés!

D'un autre côté, si nous n'avons d'autre protecteur de la paix européenne que lord Stanley, malheur à nous! car nous apprendrons probablement demain qu'il ne nous faut plus compter sur les services de lord Stanley comme

ministre des affaires étrangères. Mais M. Disraéli ne pense pas que cela puisse arriver. Il a tant d'esprit!

XLVI.

LE « *NOMINATION DAY* ».

17 novembre.

La journée d'hier était, pour la plupart des bourgs, celle que marque ce qu'on appelle la nomination : c'était le nomination *day*. La journée d'aujourd'hui est celle qui est consacrée au vote (*polling*).

Hier ont été dressées partout ces plates-formes couvertes sur lesquelles s'assemblent les candidats accompagnés de leurs amis, et devant lesquels se presse, pour entendre leurs professions de foi, une foule ardente composée d'électeurs et de non électeurs : c'était le jour des *hustings*; aujourd'hui, chaque électeur se rend individuellement à la baraque du poll (*booth*), pour y faire inscrire sur le registre des votes (*poll booth*) le nom de l'homme ou des hommes de son choix : c'est le « polling day ».

Hier, le peuple, réuni en plein air, sans distinction de ceux qui ont et de ceux qui n'ont pas droit de suffrage, a prononcé son verdict par la levée des mains. Aujourd'hui, ce verdict est confirmé ou infirmé par les suffrages écrits de ceux-là seuls qui, de par la loi, ont qualité pour élire un membre de la Chambre des communes.

C'est le 11, comme je vous ai mandé, qu'a commencé la grande bataille électorale. Depuis lors, que de meetings! que d'escarmouches! que de combats préparatoires! que de harangues! quel formidable échange de coups de langue, d'injures, d'accusations, et, s'il faut!

tout dire, de calomnies! On frémit quand on songe au caractère hideux des formes sous lesquelles, en ces heures orageuses, la passion politique se présente. Mais laissons cela, le progrès n'en poursuit pas moins, grâce à la liberté et en dépit de la licence, son invincible cours. C'est au résultat final qu'il faut regarder.

La grosse question du moment, celle dont la solution dira lequel, de M. Disraéli ou de M. Gladstone, doit être premier ministre ; laquelle, de la politique conservatiste ou de la politique libérale, marquera de son empreinte la conduite des affaires, c'est la question de l'Église protestante d'Irlande à supprimer comme Église d'État. Mais ce serait tomber dans une étrange erreur; ce serait, si vous me permettez d'employer cette expression vulgaire, voir les choses par un trou, que de tout réduire à cette question, autour de laquelle on fait tant de bruit, et autour de laquelle on soulève tant de poussière. Bien d'autres intérêts tremblent dans la balance!

Les tories aiment à croire que le dernier bill de réforme a été adopté comme but à atteindre. Décevante illusion! Il a été adopté, ou plutôt imposé comme moyen à employer. Il détermine le commencement d'une ère nouvelle.

Est-il juste, est-il raisonnable, est-il utile :

Que, dans un pays où le marquis de Westminster, pour ne citer qu'un exemple, possède des propriétés immobilières dont le revenu annuel calculé à 3 pour 100 seulement, donne 34 500 000 francs, que, dans un pareil pays, il y ait un meurt de faim sur 20 habitants?

Que des parcs qui s'étendent à perte de vue et dont les propriétaires eux-mêmes ne jouissent jamais soient enlevés à la culture?

Que la possession du sol soit régie par des lois dont le but est de la concentrer aux mains de quelque trente mille familles?

Que le droit de primogéniture réduise à la misère les cadets, en faisant démesurément riche l'aîné, parce qu'il s'est donné la peine de naître tel?

Que le soldat n'ait pas l'espoir de gagner les épaulettes, s'il n'a pas de quoi les acheter?

Que le ministre de l'Évangile soit condamné à mourir littéralement de faim, s'il lui arrive de changer de foi en toute conscience?

Qu'un pair du royaume continue à l'être, même après qu'il s'est déshonoré?

Qu'on marchande au pauvre l'éducation, et qu'on le pende pour avoir manqué des lumières qu'elle donne?

Que le domaine soit transféré en un champ de bataille où capitalistes et trade'unionistes se mesurent des yeux?

Et, enfin, que la loi des pauvres fasse des affamés, pour nourrir des affamés?

Voilà ce qu'il s'agit de décider, un peu plus tôt, un peu plus tard.

Voilà ce qui se trouve au fond de la grande querelle dont nous apprendrons le dénouement avant que cette semaine soit finie.

De toute façon, les changements indiqués sont inévitables. Mais ils seront le résultat de réformes successives, si les libéraux l'emportent, tandis qu'ils ne seront peut-être obtenus qu'au prix d'une révolution, si ce sont les tories.

Et c'est ce qui donne à la lutte dont j'ai à vous rendre compte un intérêt véritablement tragique.

Il est bien vrai que M. Disraéli, qui est un homme intelligent avant d'être un tory, est préparé à toutes les concessions rendues nécessaires par l'invincible développement des idées modernes. Mais il a derrière lui un parti myope et sourd. — Pas si myope, direz-vous, et pas si sourd, que M. Disraéli n'ait pu se vanter d'avoir fait son éducation, et ne l'ait amené à voter la réforme parlemen-

taire. — D'accord ; mais les miracles de ce genre ne se renouvellent pas tous les jours. M. Disraéli le sait bien. La preuve, c'est qu'il s'est énergiquement prononcé, par égard pour son parti, en faveur du maintien de l'Église d'Irlande, jadis attaquée par lui-même, et dont, au fond, il ne se soucie pas plus que vous et moi!

Du reste, cette question de l'Église d'Irlande, alors même qu'il n'y en aurait pas d'autre sur le tapis, suffirait pour assigner à la lutte électorale une importance exceptionnelle. Car, en réalité, de quoi s'agit-il? De mettre fin à une injustice? Oui sans doute. Mais il s'agit aussi, il s'agit surtout de travailler de la sorte à la réconciliation de l'Irlande avec l'Angleterre; de clore l'espèce de guerre civile qui, pendant six cents ans, a, sous une forme ou sous une autre, mis aux prises les deux pays. Pour l'Angleterre, une pareille réconciliation serait d'un prix inestimable : elle y gagnerait beaucoup plus, selon la remarque très juste du *Spectator*, que la France n'a gagné à l'annexion de Nice et de la Savoie, la Prusse aux conséquences de la victoire de Sadowa, et la république des États-Unis à la conquête du Sud.

Mais le moyen d'espérer cela, si les tories l'emportent! Dans ce cas, adieu, adieu pour longtemps à toute perspective d'une union réelle, d'une union des cœurs, d'une union fondée sur le sentiment de la justice!

Et, entre les deux pays l'abîme se creuserait d'autant plus profondément, que, dans les élections actuelles, le peuple presque tout entier a voix au chapitre; — ce qui autoriserait l'infortunée Irlande à accuser désormais de la durée de ses humiliations et de ses maux, non plus tel ou tel parti dominant, non plus les tories, non plus l'aristocratie anglaise, mais... l'Angleterre.

XLVII.

LORD BYRON CALOMNIÉ.

17 novembre.

On m'a écrit de divers côtés :

« Mais enfin, monsieur, d'où vient que vous n'ayez pas encore dit un mot, dans vos correspondances, du « Byron scandal »? Comment, voilà une question autour de laquelle il s'est fait, pendant deux mois, un bruit d'enfer; c'était à qui plaiderait le pour et le contre; la polémique a débordé, ardente, acharnée, inépuisable; tous les journaux anglais ont été aux prises sur ce champ de bataille, où des flots d'encre ont coulé; il y a eu d'innombrables lettres d'échangées; il y a eu des commentaires à n'en plus finir; pas d'esprit cultivé que cette controverse n'ait mis en mouvement, pas d'homme de lettres qu'elle n'ait passionné, pas d'âme curieuse qu'elle n'ait tenue en éveil; le débat est allé en Amérique; il a eu le temps d'en revenir. Un instant assoupi, le feu s'est rallumé; lisez le dernier numéro de la *Quarterly Review;* lisez, dans la seconde édition qu'elle a publiée, le post-scriptum cousu à l'article sur lord Byron .. Y a-t-il de votre part résolution arrêtée de vous taire? »

Non, messieurs! mais croyez-vous donc que nous n'ayons pas eu depuis quelque temps, mes lecteurs de France et moi, des sujets de préoccupation bien plus graves que celui dont se sont amusés vos loisirs? Et, aujourd'hui même, suis-je sûr d'être lu, si, pour vous être agréable, je profite du court intervalle qui va s'écouler entre les réunions électorales et l'ouverture du Corps législatif?

D'ailleurs, je m'attendais chaque matin à trouver dans un journal ou un autre, des explications de nature à éclaircir le mystère, — car il s'agit d'un mystère; — mais le temps fuit; le jour ne se fait pas; il résulte, même d'une révélation toute récente qu'il n'y a guère d'espoir que le jour se fasse jamais! Si j'avais l'air de rester indifférent à ce qui se trouve avoir intéressé autour de moi tout le monde, je n'aurais plus d'excuse.

Étrange puissance que celle du génie! Il y a près de cinquante ans que lord Byron est mort. Sa femme, qui lui survécut longtemps, est morte. Et voilà que, pendant deux mois, la grande préoccupation de l'Angleterre a été de savoir s'il était vrai, oui ou non, que lord Byron eût rompu avec sa femme, parce qu'il était l'amant de sa sœur, — de sa sœur à lui, Byron.

La question fut soulevée, au commencement de septembre, par un article de mistress Beecher Stowe, dans le *Macmillanus Magazine*, article où l'auteur célèbre de *la Case de l'oncle Tom* révélait le fatal secret, sur la foi de confidences qu'elle affirmait avoir reçues de lady Byron elle-même, et sur la foi d'un manuscrit, dont la veuve du poète lui avait, disait-elle, donné communication.

Il n'est pas facile de s'expliquer les motifs qui ont pu porter mistress Beecher Stowe à graver, pour ainsi dire, sur la tombe de lord Byron une épitaphe infamante. Cette accusation d'inceste, lancée contre un mort, était-elle donc aussi nécessaire qu'elle était scandaleuse?

Il fallait bien répondre au livre de la comtesse Guiccioli. — Mauvaise raison! La mémoire de lady Byron n'avait pas besoin d'être défendue contre le plaidoyer d'une maîtresse en faveur de son ancien amant, alors même que ce plaidoyer aurait adressé à lady Byron un reproche plus sérieux que celui de n'avoir pu comprendre le génie de son mari.

Aussi la conduite de mistress Beecher Stowe a-t-elle été

jugée sévèrement par beaucoup, et, par quelques-uns, cruellement; témoin le vœu exprimé par l'*Athenæum*, que cette dame ne reçût pas le salaire de ses révélations, attendu que « l'or mal gagné laisse une tache aussi indélébile que le sang criminellement versé ».

Quoi qu'il en soit des mobiles auxquels mistress Beecher a obéi, la question est de savoir ce que vaut la terrible accusation que son récit met au jour.

D'abord, nulle preuve. Lady Byron croyait le fait vrai; elle l'a dit à mistress Beecher Stowe : c'est tout.

Et non seulement le récit ne fournit pas de preuves, mais il contient des erreurs manifestes qui le discréditent. On y trouve, par exemple, que Byron vécut avec sa femme pendant deux ans, ce qui est faux; on y trouve que, pendant deux ans, lady Byron vêcut avec son mari, le sachant engagé dans une intrigue incestueuse, ce qui est impossible. En revanche, on n'y trouve pas, bien que cela soit certain, que lady Byron, même après avoir quitté son mari, lui écrivit dans les termes les plus affectueux, et que personne ne sut rien de cette prétendue intrigue, dans un temps où tous les yeux étaient fixés sur le prétendu coupable.

Lord Byron était-il capable d'un inceste? Oui, répondent les détracteurs de sa mémoire; et ils rappellent ses débauches, son cynisme; ils citent *Don Juan;* ils citent *Parisina*. Mais ce qu'il est juste de ne pas oublier, c'est ce que Byron trouvait je ne sais quelle jouissance folle à paraître beaucoup plus mauvais qu'il ne l'était réellement. Byron fut au plus haut degré un fanfaron de vices. Même lorsqu'il souhaitait la bienvenue à une dame dans son salon, il affectait des airs démoniaques. Son libertinage, sa vanité puérile, son goût pour les supercheries de théâtre, sa mesquinerie et quelque chose de pire dans ses relations d'argent avec sa fille; les attaques à peine voilées dont il poursuivit, après avoir rompu avec

elle, la mère de son enfant, tout cela plaide contre lui, sans doute; tout cela le condamne. Mais lady Byron ne disait-elle pas ce que dira la postérité, lorsqu'à ceux qui lui demandaient comment elle avait pu aimer un tel homme, elle répondit : *There was the angel in him* (il y avait de l'ange en lui?

Mistress Nathaniel Hawthorne, veuve d'un homme qui fut un des flambeaux du siècle, a publié, dans une revue américaine, le récit d'une visite qu'elle fit récemment à l'abbaye de Newstead; et elle parle de Byron en termes qui diffèrent singulièrement de la théorie du « monstre moral » aujourd'hui en vogue dans le monde des dévots et des dévotes. Elle raconte qu'il y a quelques années, le célèbre faiseur de puffs Barnum proposa au colonel Wildman, alors propriétaire de Newstead, de lui vendre 500 livres sterling un arbre conservé dans la principale avenue, et sur l'écorce duquel Byron avait taillé son nom et celui de sa sœur Augusta. La réponse du colonel fut qu'il ne vendrait pas cet arbre pour 5 000 livres sterling, et que l'auteur de la proposition méritait d'être fusillé.

Oui, dans l'auteur de *Child Harold*, de *Manfred*, de Lara, de *Don Juan*, s'il y avait le démon, il y avait aussi l'ange. Un « monstre moral » n'aurait pas eu des amis tels que Shelley, Moore et le révérend Francis Hodgson.

Un « monstre moral » ne se serait pas épris pour l'émancipation de la Grèce de cette passion généreuse dont on peut dire que la flamme consuma Byron, et ne s'éteignit qu'avec sa vie.

Un « monstre moral » n'aurait pas poussé la haine de l'oppression jusqu'à donner 400 000 piastres pour la délivrance de Missolonghi, et n'aurait pas levé à ses frais des troupes pour attaquer Lépante.

Un « monstre moral, » n'aurait pas écrit à un ami qui, à la nouvelle que Byron se mourait en Grèce, le pressait

de la quitter : « Non! tant qu'il me restera un souffle de vie, il sera pour cette cause. »

Un « monstre moral » n'aurait pas aimé avec ferveur Washington, l'Amérique républicaine et la liberté.

Un « monstre moral » ne se serait pas mis à pleurer amèrement, en entendant lire devant lui, dans le livre d'esquisses d'Irving, l'histoire d'un cœur brisé, et ne se serait pas écrié d'une voix entrecoupée de sanglots : « Oh! il n'y a que les sots et les philosophes qui ne croient pas aux cœurs brisés! »

Quel cri poignant, quel éclair luisant sur un abîme! Le lait aigri ne cesse pas pour cela d'être du lait : qui sait si les haines de lord Byron n'étaient pas seulement de l'amour aigri dans son cœur?

Rien de plus touchant que sa mort racontée par son domestique Fletcher. Le nom de sa femme et celui de sa fille ne furent-ils pas, avec celui de sa sœur, les derniers qui errèrent sur ses lèvres? Pitié pour lui!

Que lady Byron ait eu de justes sujets de plaintes, c'est malheureusement certain. Mais lord Lindsay a prouvé, par le témoignage de lady Anne Bernard et par celui de lady Byron elle-même, que mistress Stowe avait singulièrement exagéré ce qu'il y eut, suivant elle, de sauvage dans la conduite de Byron après son mariage. Macaulay avait déjà dit qu'il n'existait pas un seul fait démontré, dont on fût en droit de conclure que Byron était plus blâmable qu'aucun autre homme en querelle avec sa femme.

A quoi bon insister, du reste? La question est de savoir, non pas si Byron eut des torts, mais de quelle nature furent ceux qui amenèrent une séparation. Eh bien, pour admettre le récit de mistress Beecher-Stowe, il faut supposer :

1° Que la sœur de Byron, mistress Leigh, fut capable d'être sa complice, elle dont le souvenir est cher à tous

ceux qui, l'ayant connue, lui ont survécu, et dont la mémoire est restée sacrée dans le cœur de ses deux filles;

2° Que lady Byron consentit à vivre avec son mari longtemps après avoir découvert l'horrible secret de l'intrigue incestueuse dans laquelle il était engagé;

3° Que, pendant cette période de « lutte convulsive », elle poussa le désir de plaire à son mari jusqu'à copier de ses mains le poème de *Parisina*, dont le sujet est précisément une passion incestueuse;

4° Qu'elle laissa donner à son enfant le nom d'une femme qui, à sa connaissance, était à la fois la sœur et la maîtresse de son mari;

5° Que mistress Leigh, même après la séparation dont elle était cause, reçut de lady Byron les marques de l'amitié la plus vive, et fut la première à qui lady Byron, sur son lit de mort, demanda secours et consolation.

Quel entassement d'invraisemblances ou, plutôt, d'impossibilités!

Mistress Stowe raconte que les rapports criminels de lord Byron avec sa sœur, mistress Leigh, furent suivis de la naissance d'un enfant, qui fut élevé par lady Byron. Mais, suivant mistress Stowe elle-même, ces rapports auraient commencé après le refus de miss Milbanke (ensuite lady Byron) d'accepter la main du poète en 1813, et auraient pris fin en 1816, lorsque celui-ci quitta l'Angleterre, lady Byron ayant promis le secret, à condition que mistress Leigh n'accompagnerait pas Byron à l'étranger. Or, mistress Leigh — plus âgée de cinq ans que son frère — vivait alors avec son mari, dont elle avait plusieurs enfants; pourquoi aurait-elle, sans nécessité, dévoilé à lady Byron un aussi terrible mystère, au lieu de le lui cacher en élevant l'enfant de son frère comme l'enfant de son mari. Impossible d'avancer dans ce scandaleux récit, sans se heurter à une invraisemblance grossière.

Mais ce qui, jusqu'à plus ample informé, tranche la question, c'est la publication dans le *Quarterly Review* de certaines lettres écrites par lady Byron, au temps de la séparation et dans les mois qui suivirent, lettres toutes remplies des témoignages de son affection pour mistress Leigh! Qu'ajouter à une pareille démonstration si ces lettres, dont l'authenticité n'a pas été niée, sont authentiques?

En 1830, lady Byron déclara que la conduite dont elle avait eu à se plaindre en 1816 avait été de nature à pouvoir être excusée par la folie. Or, comme l'auteur de l'article inséré dans le *Quarterly Review* le fait observer avec raison, un crime à deux ne saurait avoir son excuse dans la folie d'un seul.

Et puis c'est bien ici le cas de dire :

« Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. » Un nouveau journal littéraire, *l'Académie*, a publié une lettre de lord Byron, dans laquelle il adjurait les « legal advisers » de sa femme, de formuler leurs accusations contre lui, sous peine d'être accusés, à leur tour, de vouloir autoriser par leur silence les plus infâmes calomnies. Le gant ne fut pas relevé.

Restait le mémoire justificatif confié à Moore par lord Byron. Que contenait ce mémoire? M. Murray, le libraire, a raconté comment Moore, qui avait charge de le publier, le vendit au père de M. Murray, et comment on finit par tomber d'accord qu'on le livrerait aux flammes! C'était supprimer la défense, en laissant subsister le vague de l'accusation.

Un mot encore. Lord Wentworth, petit-fils de lady Byron, a écrit que ni lui ni lady Anne Blunt n'avaient jamais eu l'intention de publier aucune correspondance relative aux dissentiments de lord et de lady Byron; qu'environ il y a trois ans, un manuscrit de l'écriture de lady Byron fut trouvé parmi les papiers de cette

dame, mais qu'il ne renfermait aucune accusation aussi grave que celle qui résulte de l'article de mistress Stowe, dont le récit est même incompatible avec ce que lord Wentworth a vu dans diverses lettres de sa grand'mère.

Après cela, que penser des confidences dont mistress Beecher-Stowe n'a pas craint de se faire le retentissant et très regrettable écho? Ce que, dans l'état actuel de ce procès historique, on peut dire de plus favorable à la mémoire de lady Byron, c'est qu'elle avait l'esprit frappé et en était venue à prendre, pour ce qu'elle avait cru autrefois, ce que lui avaient fait croire, depuis, des soupçons rétrospectifs. Telle est l'opinion qu'a publiquement exprimée un homme qui a personnellement connu lady Byron, et dont le jugement, en cette affaire, n'est pas sans autorité, M. John Robertson.

Mais l'accusation d'inceste écartée, où chercher la cause véritable d'une séparation qu'on s'est tant aventuré à rendre mystérieuse? Rien n'annonce la publication prochaine des documents placés entre les mains des trustees (fidéicommissaires) de lady Byron; et le docteur Lushington, dépositaire, dit-on, du secret, n'a pas jugé à propos de couper le nœud gordien. Le mystère risque donc de rester mystère, si tant est qu'il y en ait dans une rupture explicable, peut-être, par les torts et l'incompatibilité d'humeur, qui expliquent tant d'autres ruptures de ce genre.

En attendant, laissez-moi vous signaler un fait qui ne vous étonnera point, hélas! Au plus fort de la polémique engagée, un libraire de Glascow écrivait que, depuis la publication du récit de mistress Stowe, *Parisina* et *Don Juan*, lui étaient demandés avec fureur, surtout par de jeunes dames et des garçons de seize à dix-sept ans!

Vous avez appris la mort du philanthrope américain, Georges Peabody. Un service funèbre a été célébré dans

l'abbaye de Westminster en l'honneur de ce grand homme de bien, qui a donné aux pauvres de Londres jusqu'à douze millions cinq cent mille francs. C'est dans la maison de sir Curtis Lampson qu'il a rendu le dernier soupir. Mourir en Angleterre et être enterré aux États-Unis, tel était son double vœu : il sera exaucé.

Qu'il est douloureux de penser que, pour de pareils hommes, on n'invente pas des honneurs qui diffèrent de ceux qui sont réservés aux menteurs d'élite, les diplomates, et aux assassins fameux, les conquérants!

Encore n'est-ce pas la seule remarque que m'ait suggéré cette triste cérémonie. Dans le journal qui l'annonçait, oui, dans le même journal, il y avait l'histoire d'nn pauvre, mort littéralement de faim; car, après comme avant ce don de douze millions cinq cent mille francs, les meurt-de-faim pullulent. Qu'est-ce qu'une goutte d'eau retirée de cet océan de misère! Ce qu'il faut, ce n'est pas la charité d'un ou de quelques-uns : c'est la charité de tous; et cette charité-là s'appelle la justice.

XLVIII.

LA LUTTE ÉLECTORALE. — MORTS ET BLESSÉS.

19 novembre.

La fièvre électorale commence à se calmer. Déjà beaucoup de nominations sont connues, et l'on peut dès à présent se faire une idée à peu près exacte de ce que sera la nouvelle Chambre des communes.

Chose à noter, et qui dément du même coup bien des espérances et bien des alarmes : la classe ouvrière n'y sera pas directement représentée! Il y a eu peu de candi-

dats ouvriers; et ceux qui, tels que MM. Odger et Cremer, étaient descendus dans l'arène, y ont été vaincus, ou ont dû se reconnaître vaincus d'avance. Il y a plus : les hommes qui, sans appartenir à la classe ouvrière, s'étaient rendus coupables de sympathies trop ouvertement déclarées en sa faveur, sont tous restés sur le carreau. M. Edmond Beales, président de la « Reform League », a succombé dans le district métropolitain de Hamlet's Tower; le colonel Dikson, dans celui de Hackney; M. Hartwell, à Stoke; M. Howell, à Aylesbury; M. Bradlang, à Northampton. La proscription s'est même étendue — qui jamais l'aurait pu croire? — jusque sur l'illustre philosophe John Stuart Mill, auquel la bourgeoisie libérale ne pardonnera jamais d'avoir déboursé vingt-cinq livres sterling, pour aider à l'élection d'un cordonnier!

Voilà où en est, le lendemain de la réforme parlementaire, le règne de la démocratie dans les trois royaumes. Mais ce n'est plus désormais qu'une question de temps. L'Angleterre s'est placée sur une pente où l'on ne s'arrête pas...

En attendant, la nouvelle Chambre s'annonce comme devant avoir la même physionomie que celle qui l'a précédée.

Que le parti conservatiste soit en minorité, c'est ce que, sans trop s'aventurer, il est permis de prédire. Jusqu'ici, les élections donnent au parti libéral une majorité considérable, une majorité de plus de cent membres. Il est vrai que les victoires enregistrées au moment où je vous écris sont celles qui ont été remportées dans les bourgs. Le résultat des combats livrés dans les comtés reste à connaître, et il ne faut pas perdre de vue que c'est dans les comtés que le conservatiste est en force. Mais, même en tenant compte de cette circonstance, on peut dire de M. Disraéli que, comme premier ministre il a vécu. J'énonçais tout à l'heure cette opinion que la nou-

velle Chambre ne différerait pas beaucoup de l'ancienne, sous le rapport de la physionomie. Toutefois, il y avait dans l'une des visages qu'on cherchera vainement et qu'on regrettera de ne plus trouver dans l'autre.

M. John Stuart Mill d'abord... Mais pourquoi me hâterais-je de jeter le manche après la cognée? N'est-il pas probable que M. Gladstone, élu à la fois dans le south Lancanshire et à Greenvich, laissera le dernier siège à M. Mill? Espérons-le, et ne parlons que des vétérans que nous sommes sûrs de ne pas entendre répondre à l'appel.

En tête de la liste mortuaire figure M. Rœbuck, qui représentait Sheffield depuis quelque dix-huit ans. Entre les électeurs de Sheffield et lui, l'union paraissait si intime qu'on l'aurait pu croire indissoluble.

Mais M. Rœbuck à tant fait pour aliéner, pour irriter, pour exaspérer son propre parti, que sa mort politique est à ranger dans la catégorie des suicides. C'est assez dire que, dans la nouvelle chambre des communes, son absence n'aura rien dont le parti libéral ait à s'affliger. M. Rœbuck est un de ces hommes qu'il vaut infiniment mieux avoir pour adversaire que pour allié. Mais les débats y perdront un intérêt.

Quant à moi, j'aimais fort, je ne m'en cache pas, sa verte parole, son aigre éloquence. Ses coups de boutoir avaient la vertu singulière de me laisser incertain sur le point de savoir s'ils m'indignaient plus qu'ils ne m'amusaient, ou m'amusaient plus qu'ils ne m'indignaient.

Il faut, d'ailleurs, être juste : M. Rœbuck n'avait pas toujours tort; il n'employait pas toujours son talent à plaider la cause des possesseurs d'esclaves, à vilipender la république des États-Unis, à décrier les efforts faits par les travailleurs associés pour améliorer leur condition. Il lui arrivait quelquefois d'avoir la raison de son côté, et alors il était, ma foi, fort bon à entendre. Il est des choses que tout le monde pense, sans que personne ose

les dire. Ces choses-là, M. Rœbuck se plaisait à les jeter brusquement dans la discussion. Il avait du courage pour ceux qui en manquaient. Aussi, quand il se levait pour parler, amis et ennemis dressaient l'oreille. Et puis ses discours avaient le genre d'attrait que le talent donne à l'insolence, dans une réunion d'hommes polis jusqu'à la timidité. Quel autre homme que lui aurait été capable de dénoncer, en plein Parlement, comme une souillure imprimée sur la joue de la reine Victoria, le baiser qu'elle reçut un jour de l'empereur des Français? C'est M. Mundella que le peuple de Sheffield lui a donné pour successeur, et la cause du travail y gagnera d'être plaidée par un homme en qui une grande modération se marie à un culte éclairé des idées de justice sociale. Mais M. Mundella aura beau remplacer avantageusement M. Rœbuck, il ne le fera pas oublier.

Un autre mort à regretter, c'est M. Bernale Osborne; et celui-ci n'est pas regretté seulement, comme M. Rœbuck, au point de vue de l'animation des débats; car les saillies de M. Bernale Osborne n'étaient qu'une forme joviale donnée à un libéralisme sincère.

Et quelle forme! Quand la Chambre était tentée de s'endormir, elle tournait machinalement les yeux vers M. Osborne, pour savoir si elle avait le droit de se laisser vaincre par le sommeil. Il était si vif, si spirituel, si drôle, ce terrible homme! Ses épigrammes avaient tant d'imprévu et tant de sel! ses flèches légères allaient si droit au but! A quoi pensent les électeurs qui lui ont été infidèles? Veulent-ils donc que le Parlement meure d'ennui?

Et M. Griffith, M. Darby Griffith? Non, jamais nous ne nous serions crus condamnés au malheur d'avoir à porter le deuil de M. Griffith, point d'interrogation fait homme. S'il y a désormais une question inattendue, étrange, à la fois risible et importante, une question impossible à

adresser au ministère, qui s'en chargera, je vous le demande, M. Darby Griffith n'étant plus là?

Laissez-moi pleurer aussi la mort parlementaire d'un brave Écossais, M. Rearden. Je l'avais pris en grande amitié, depuis le jour où il avait osé insinuer que la fonction de roi ou de reine ne doit pas être une sinécure, et où il osa dire en bon anglais que, si la santé de la reine ne lui permettait pas de remplir ses fonctions de la royauté, elle ferait bien d'abdiquer en faveur du prince de Galles. Cette remarque, bien que marquée au coin du bon sens saxon, provoqua, dans la Chambre des communes, une effroyable tempête de protestations et de clameurs. C'était tout simple : les femmes et les filles de nos honorables vont à la cour. Mais quel motif, dieux bons! pouvaient avoir les électeurs de là-bas pour punir M. Rearden d'avoir dit, dans toute la simplicité de son âme, ce qui était l'opinion de tous ceux qui affectèrent alors de faire tant de bruit.

XLIX.

LA PHILOSOPHIE ET LE PEUPLE BATTUS DANS LES ÉLECTIONS.

20 novembre.

« Le peuple est un être changeant et rude. Il supporte les coups, et se courbe sous les fardeaux les plus lourds. Il se laisse guider par un faible enfant qu'il pourrait renverser d'une secousse. Mais il le craint, et le sert dans tous ses caprices. Il ne sait pas combien on le redoute, et que ses maîtres lui composent un philtre qui l'abrutit. Chose inouïe! il se frappe et s'enchaîne de ses propres mains. Il se bat et meurt pour une seule de toutes les

pièces de monnaie qu'il donne au roi. Tout ce qui est entre le ciel et la terre est à lui; mais il l'ignore, et, si quelqu'un l'en avertit, il le terrasse et le tue.

Voilà par quelles fortes et amères paroles Campanella exprima l'angoisse de son cœur, le jour où il fut vendu à ses ennemis par un pêcheur, un homme du peuple, lui qui aimait le peuple avec passion, lui qui avait passé sa vie à chercher les moyens de rendre le peuple heureux et libre.

En vérité, l'on serait presque tenté de croire que ce poète tribun du XVI^e^ siècle avait raison, quand on songe que le résultat le plus saillant des élections de 1868 aura été la défaite de M. John Stuart Mill dans la circonscription de Westminster.

Mais non : le peuple n'est pas aujourd'hui ce qu'il paraissait être, en 1599, à Campanella trahi et découragé. Le peuple ne méconnaît pas toujours ses amis. Si vous vous étiez trouvé, lundi dernier, à deux heures, sur la place de Trafalgar, à Londres, vous auriez bien senti que, là du moins, l'homme auquel appartenait l'âme du peuple était John Stuart Mill. Dans la foule, on ne pensait qu'à lui, on ne parlait que de lui; c'était lui qu'on voulait voir, lui qu'on brûlait d'entendre. « Où est Mill? — Lequel de ceux-là est Mill? — Mill, est-ce celui qui a des gants noirs? » Une affiche ayant été déployée, qui portait ces mots, indicatifs des titres des trois candidats : « Mill et l'intelligence! — Grosvenon et le libéralisme, — Smith n° 3 »! il y eut comme un tonnerre d'applaudissements. Et lorsque le grand philosophe, ami du peuple, marqua, en ôtant son chapeau, qu'il allait parler, avec quelle curiosité émue tous les regards se fixèrent sur lui, avec quelle anxiété respectueuse la foule s'efforça de saisir chaque son de cette voix, physiquement si faible, et intellectuellement si puissante! Avec quelle douloureuse admiration ceux qui étaient le plus près de lui l'entendirent

exprimer, pour tout regret, celui de n'avoir plus un vote à mettre au service des généreux desseins de M. Gladstone! Puis, quand il quitta les *hustings*, comme il partait bien du fond des entrailles, le cri que poussa le peuple!

M. Mill a eu contre lui le *poll;* il avait eu pour lui la *levée de mains;* preuve que, dans une ville comme Londres, le suffrage accordé à des maisons n'équivaut pas nécessairement au suffrage accordé à des hommes.

Du reste, il n'est pas encore dit que M. Mill sera laissé à ses livres. Si M. Gladstone l'emporte dans le South west Lancashire, les électeurs pourront offrir au grand philosophe le siège qu'ils avaient offert au grand ministre. Ce n'est pas tout; il est à ma connaissance personnelle qu'en deux jours, M. Mill a reçu trois invitations, dont deux lui étaient adressées par des électeurs de comté; chose remarquable, la force du conservatisme, ou ce qui lui reste de force, étant dans les comtés. Mais quelques-uns des amis de M. Mill pensent qu'en restant à écrire au coin de son feu, il ferait plus pour sa tranquillité, et ne ferait pas moins pour son pays. J'ai mes raisons pour croire que cette opinion n'est pas loin d'être la sienne.

Et, pourtant, jamais la Chambre des communes n'aura eu plus besoin dans son sein d'hommes capables d'élever le débat.

Les élections de 1868 ont eu, en effet, cela d'étrange et de déplorable, qu'elles ont presque partout assuré la défaite des candidats coupables du crime d'avoir des dées.

M. Disraéli avait dénoncé comme un immense danger « l'alliance des philosophes et du peuple ». Eh bien, que M. Disraéli se réjouisse : à cet égard du moins, l'Angleterre électorale partage ses alarmes et entre dans ses sentiments. L'intelligence, en tant qu'intelligence, n'a pas eu beau jeu. De même que M. John Stuart Mill a été re-

poussé par les électeurs du Westminster, M. Chadwich l'a été par ceux de Kilmarnock. M. Lushington, par ceux d'Abingdon; M. Roundell, par ceux de Clitheroe; sir George Young, par ceux de Chippenham; M. Brodrick, par ceux de Woodstock, et, enfin, M. Bagehot, quoique appartenant à l'université de Londres, a été rejeté par l'université de Londres, qui lui a préféré M. Lowe. M. Lowe il est vrai est, lui aussi, un homme d'idées. Mais je suppose qu'on lui aura fait grâce en faveur de son titre de *right honourable*.

La nouvelle Chambre des communes sera donc une Chambre, si vous me passez le mot, essentiellement terre à terre; le lieu commun y fleurira.

Et notez bien que, si la philosophie reste à la porte, le peuple y reste aussi.

Non que le parti libéral ait eu le dessous. C'est précisément le contraire qui est arrivé. Il a éprouvé des pertes assez sensibles, toutefois. Manqueront à l'appel en ce qui le concerne, M. Milher Gibson, un de ses membres éminents; M. Horsman, un de ses orateurs, sinon les plus consistants, du moins les plus vigoureux; M. Bernale Osborne, tirailleur incomparable, dans les combats de la parole; M. Rœbuck, soldat indiscipliné, qui tantôt désertait, tantôt faisait feu sur les siens, mais dont l'âpre éloquence avait la vertu d'intéresser ceux-mêmes qu'elle indignait. De sorte que, selon toute apparence, le parti libéral n'aura rien gagné en qualité. Mais qu'on puisse dès à présent affirmer qu'il aura gagné en quantité, j'en réponds. Jusqu'ici, sur 521 candidats élus, 330 sont du parti libéral et 191 seulement du parti conservatiste; ce qui veut dire que le parti libéral a déjà 139 voix de majorité. La majorité libérale, d'après une lettre que je reçois de Glasgow à l'instant, est écrasante en Écosse, et revêt presque le caractère d'un phénomène. A la date du 20 novembre, l'Écosse, sur 38 candidats, avait élu 34 li-

béraux! Ainsi, c'en est fait, M. Disraéli peut préparer ses malles. M. Gladstone sera premier ministre.

Malheureusement, dans le pays d'où cette lettre est datée, parti libéral et démocratie, ce n'est pas tout un. Je cherche par qui sera plaidée, dans le nouveau Parlement, la cause de la classe ouvrière, et je n'y trouve que deux avocats compétents, : M. Huges et M. Fawcett.

Quant à des représentants tirés de son sein, elle n'en aura pas un seul. Sont restés sur le carreau non seulement tous les candidats ouvriers, mais encore tous ceux qui avaient dit trop haut : « Nous sommes avec le peuple. » M. Odger, dans le district électoral de Chelsea, a dû quitter le champ de bataille avant le combat. M. Hartwell en a fait autant à Stocke. M. Cremer a succombé à Warwick, M. Howell a été repoussé à Aylesbury. M. Ernest Jones, qui s'était essayé avec succès au rôle de tribun, n'a pas été assez fort pour affronter, à Manchester, les chances du scrutin. M. Bradlaugh, à Northampton, a eu mille voix et plus; ce qui a beaucoup étonné, beaucoup scandalisé les âmes pieuses, mais ce qui n'a pas pesé d'un poids suffisant dans la balance démocratique. Enfin M. Beales, le président de la « Reform League », le Josué populaire devant qui étaient tombées les grilles de Hyde-Park, M. Beales a été battu dans le district électoral de Hamlet's Tower, tandis que son lieutenant, le colonel Dickson, l'était plus complètement encore, dans celui de Hackney.

Et voilà comment, une réforme démocratique ayant été votée en Angleterre, le résultat de cette réforme, pour la première fois mise en action, aura été le complet effacement de la démocratie!

Je vous avais prédit ce dénouement, et je vous l'ai d'avance expliqué. Pas plus que les hommes de la classe moyenne, les hommes du peuple, en Angleterre, n'ont le sentiment de l'égalité.

Au pouvoir de la richesse, dans une contrée où coule le Pactole, il est donné de lutter contre l'influence « des distinctions sociales » ; et l'on doit cette justice à la richesse, que, dans les élections de 1858, elle a vaillamment combattu, ces élections n'ayant pas coûté, assure-t-on, moins de 50 millions de francs, et M. Bernale Osborne ayant pu crier à la foule : « Vous savez bien que vous êtes achetés et vendus, » sans provoquer, de la part de la foule, d'autre cri que celui-ci : « C'est vrai, c'est vrai! » Mais pas d'argent, pas de Suisse.

L.

VICTOIRE DU PARTI LIBÉRAL.

28 novembre.

Les élections ne sont pas tout à fait terminées. Mais leur résultat n'a plus rien d'incertain. Le parti libéral l'emporte. En cavant au pire, il aura, dans la nouvelle Chambre des communes, cent dix voix de majorité au moins.

Cent dix voix, c'est beaucoup plus qu'il n'en faut pour rendre impossible l'existence du cabinet Disraéli. Aussi, la reine, dont M. Disraéli a su gagner l'amitié, lui prépare-t-elle déjà des consolations. Elle vient d'élever à la pairie madame Disraéli, sous le titre de vicomtesse Beaconsfield.

Du reste, le parti conservatiste a fait dans les élections, il faut en convenir, bien meilleure figure qu'on ne l'avait prévu. Écrasé dans les villes, il a déployé dans les comtés une force inattendue. On peut même dire qu'il aurait tenu le parti libéral en échec, s'il ne s'était agi que de l'Angleterre proprement dite.

Dans les grands comtés du centre, la victoire a été pour lui. Les plus rudes coups qu'il ait reçus lui ont été portés par l'Irlande, et surtout, chose curieuse, par l'Écosse. Qui se serait jamais attendu que l'Écosse, où le protestantisme est si peu maniable et l'Irlande si peu en faveur, se déclarerait énergiquement et presque unanimement pour l'abolition de l'Église protestante d'État en Irlande. Mais, quelque singulier que cela paraisse, cela est ainsi; et il est certain que, si l'on retranchait du chiffre qui constate le triomphe des libéraux les votes de l'Écosse unis à ceux de l'Irlande, le parti conservatiste pourrait se vanter d'avoir conservé en Angleterre, même telle que l'a faite le bill de réforme de 1867, une influence considérable.

Ajoutons que, de toute manière, la défaite du parti conservatiste a été compensée par des succès partiels d'un éclat peu commun.

En premier lieu, il se trouve avoir conquis, presque entièrement conquis le Lancashire, ce grand centre de la puissance manufacturière des Anglais, ce grand agent de leur richesse, ce grand nid d'ouvriers. A Liverpool, sur trois candidats, deux candidats conservatistes ont passé. A Manchester, c'est un candidat conservatiste qui est à la tête du *poll* (*at the head of the poll*). Le conservatisme a tenu le haut du pavé à Salfort, à Asthon, à Bolton, à Clitheroe, à Preston, à Blackburn. Et le fait est d'autant plus digne de remarque, que, dans le Lancashire, la réforme parlementaire de 1867 a naturellement ajouté au corps électoral un nombre énorme de votants tirés de la classe ouvrière, tirés du peuple.

En second lieu, le parti conservatiste a la consolation d'avoir mis hors de combat je ne sais combien d'officiers supérieurs qui étaient l'espoir de l'ennemi : M. Bruce, M. Osborne, M. Orsman, lord Hartington, et enfin M. John Stuart Mill; oui, M. John Stuart Mill lui-même!

Quand un homme vaut à lui seul une armée, c'est une victoire chèrement payée que celle où il meurt en la gagnant. Le parti libéral est, en cette circonstance, dans la position où se trouva l'Angleterre, réduite à porter le deuil de Nelson, après la bataille de Trafalgar.

Mais, pour les conservatistes, l'adoucissement du système, c'est la déconfiture de M. Gladstone dans le South-West Lancashire.

Et tout, dans cet événement, car c'est un véritable événement, est de nature à exalter leur joie.

M. Gladstone, en effet, n'avait pas caché qu'il attachait à son succès dans cette partie de la contrée une importance extrême et toute particulière.

Rien de plus simple : c'est là qu'il était né, c'est là qu'il avait planté son drapeau lorsqu'il s'était vu rejeté par l'université d'Oxford. Quel collège, d'ailleurs l'emportait, soit pour le nombre, soit pour la richesse, soit pour l'éclat, sur celui du South-West Lancashire? M. Gladstone avait réuni sur ce point toutes ses forces, prononçant discours sur discours, animant les siens du geste et de la voix; n'épargnant aucun effort, et, comme on dit ici, *straining every nerve*. Jugez ce qu'a dû lui faire éprouver la défaite!

Encore s'il avait été vaincu par des adversaires dignes de lui! Mais non : pour que rien ne manquât à son humiliation, il a fallu qu'on lui préférât qui? un M. Cross! un M. Turner! Ne me demandez pas ce que sont ces messieurs. Je l'ignore absolument, et tout le monde est dans ce cas.

En vérité, il est heureux que les électeurs de Greenwich aient eu la sagacité de prévenir que M. Gladstone serait battu dans le Lancashire, et l'aient élu dans cette prévision. C'était étendre sous lui un matelas pour qu'en tombant il ne se cassât pas la jambe. Sans ces bons électeurs de Greenvich, le monde aurait eu sous les yeux un bien

triste et étrange spectacle : celui d'un homme n'ayant pas un siège dans la Chambre qu'il était appelé à diriger ; celui d'un général mis à la porte de la place que son armée venait de prendre d'assaut !

Gloire à « Greenvich ! » crient les libéraux. Mais les conservatistes leur répondent : « Qu'est-ce que Greenwich ? » Et, en commentant la lettre, un peu tardive, de remerciement que M. Gladstone, après avoir été repoussé par le South-West Lancashire, adresse aux électeurs de l'honnête et modeste collège, ils se figurent Hélène revenant à Ménélas, après avoir été abandonnée par Pâris. Ce qui est certain, c'est que l'échec éprouvé par M. Gladstone ne saurait manquer de porter coup à son autorité morale.

Je dois, en outre, avouer que, l'opinion n'a pas fait un accueil bien enthousiaste à la brochure qu'il a cru devoir publier sous le titre de « Chapitre d'autobiographie » (*Chapter of autobiography*). Ayant, il y a plusieurs années, débuté dans la carrière par un livre sur les rapports de l'Église avec l'État, livre dans lequel il professait, relativement à l'Église protestante d'Irlande, des opinions de tout point opposées à celles dont il est aujourd'hui le plus illustre champion, il a senti la nécessité d'expliquer, de justifier le changement qui s'était opéré en lui, et il a donné au public une histoire des révolutions de sa pensée, montrant comme quoi il avait depuis longtemps reconnu qu'il s'était trompé, et invoquant l'incontestable droit qu'a tout honnête homme d'aller, par la route de l'étude, d'une erreur un instant admise à une vérité entrevue. Par malheur, ce n'était pas d'avoir abusé de ce droit que ses ennemis l'accusaient : ils l'accusaient d'avoir trop bien gardé le secret de sa conversion, d'avoir dû à ce secret des suffrages, ceux de l'université d'Oxford, par exemple, qui lui auraient été refusés si la nouvelle direction imprimée à ses idées avait été connue, et d'avoir attendu pour la faire connaître le moment où cette déclaration pouvait lui ser-

vir à renverser un rival et à monter sur le faîte. Or, à ce reproche, le « Chapter of autobiography » ne répond pas d'une manière tout à fait satisfaisante.

Mais cela ne l'empêchera pas d'être premier ministre, à moins qu'il ne faille ajouter foi à un bruit que le *Glow-worm* a été, si je ne me trompe, le premier à répandre. Suivant le *Glow-worm*, il serait question en haut lieu de charger de la formation du ministère, non pas M. Gladstone, mais lord Granville.

La nouvelle a été regardée comme invraisemblable par quelques journaux, notamment par le *Spectator* et le *Pall Mall Gazette*. Toutefois, je ne répondrais pas qu'elle ne fût fondée. Si la cour croit pouvoir, à cet égard, se passer du verdict de l'opinion, elle le fera. Nul doute que lord Granville ne soit plus selon son cœur que M. Gladstone, lord Granville ayant son titre de lord à jeter comme un manteau de pourpre sur ses opinions libérales.

En attendant, les conservatistes s'aveuglent de leur mieux sur les conséquences de leur défaite. Ils parlent de célébrer par un banquet monstre leurs victoires dans le Lancashire, et il n'a pas tenu à eux que, mercredi dernier, les orangistes de Liverpool ne célébrassent la nomination de MM. Cross et Turner, par une procession aux flambeaux. Il est de fait qu'on ne saurait allumer trop de flambeaux autour de MM. Cross et Turner, si l'on veut que le monde les aperçoive.

LI.

MANLIUS CONDAMNÉ EN VUE DU CAPITOLE. »

30 novembre.

Voilà ce qu'on pourrait dire de la condamnation, hélas! pressentie, de M. Gladstone par les électeurs de South-West Lancashire. Eh bien, voici la question tranchée. Manlius a été condamné en vue du Capitole. M. Gladstone ne représentera pas dans la Chambre des communes l'industrieux et opulent comté où sa politique a favorisé avec tant de succès l'esprit d'entreprise et le développement de la richesse.

Chamfort assure que « la célébrité est le châtiment du mérite ». Si cela est vrai, et je le crois, M. Gladstone n'a eu que ce qu'il méritait. Et, s'il est vrai, suivant une autre expression de Chamfort, que la célébrité soit « l'avantage d'être connu de ceux qu'on ne connaît pas », nul ne peut dire que MM. Cross et Turner, les heureux vainqueurs de M. Gladstone, possédassent cet avantage.

La nuit, dans le South-West Lancashire, a vaincu le jour. C'est un chapitre que vous pouvez ajouter à l'histoire de cette grande déroute de l'intelligence qui rendra fameuse, dans les siècles à venir, les élections anglaises de 1868.

Aussi les tories ne se possèdent-ils pas de joie. Ils ont raison si la colère est toute leur politique, et leur but la vengeance. Jamais leur pays ne fut plus humilié qu'il ne vient de l'être dans la personne du futur premier ministre de l'Angleterre. Déjà rejeté par l'université d'Oxford, théâtre de ses études, il l'est maintenant par le South-

West Lancashire, lieu de sa naissance : il aura bu le calice d'amertume jusqu'à la lie.

Et que serait-ce si, par précaution, le collège de Greenwich ne l'avait pas nommé? Le chef reconnu du parti libéral en Angleterre mis à la porte de la Chambre des communes, quel spectacle!

Je ne connais pas d'argument plus fort en faveur du système qui, comme celui de M. Hare, où celui que M. Émile de Girardin recommande sous le nom d'unité de collège, a pour but d'assurer une place parmi les représentants du peuple à tous les hommes d'une réputation nationale, à tous les esprits éminents, à tous les citoyens illustres, à tous ceux dont l'influence s'étend sur la surface entière du pays qui leur donna naissance.

Remarquez, en effet, ce qui arrive. Voici un homme dont l'Angleterre a sujet d'être fière ; sa politique est celle dont le résultat général des élections proclament le triomphe. Une majorité considérable s'est déclarée pour le parti dont il est le chef. Dans la Chambre des communes, que l'opinion publique l'appelle à guider, le nombre de ses partisans l'emporte, à la date de cette lettre, d'au moins 120 voix sur le nombre de ses adversaires. La nation, en un mot, s'exprimant par le scrutin, le veut, le salue premier ministre. Et, cependant, il ne s'en faut de rien qu'il ne se voie exclu de la scène politique. Qu'imaginer de plus péremptoire comme satire de la façon dont le pouvoir électoral est distribué en Angleterre?

M. Gladstone se trouve ainsi dans la position à laquelle M. Disraéli faisait allusion lorsqu'il disait : « Les grands hommes ne doivent pas être enfermés dans de petites chambres. »

Car, quoique Greenwich, dont la population est de plus de 100 000 âmes, ne soit pas précisément une petite chambre, qu'est-ce que son importance, comparée à

celle du South-West Lancashire? Et comment ne pas s'étonner que, dans l'échelle des sièges parlementaires, M. Gladstone n'ait pu en obtenir un plus en rapport avec la hauteur de son talent, la valeur de ses services, l'éclat de sa popularité, et l'élévation du poste qui l'attend? Ce fait qui, dans un système d'élection nationale, ne pourrait se produire, ne s'explique que trop aisément dans le système actuel. Supposez que, cavant au pire, et sans autre dessein que de parer à un malheur prévu, les électeurs de Greenwich n'eussent pas spontanément élu M. Gladstone, qu'aurait-il fallu, pour que le premier désigné fût mis, je le répète, à la porte du Parlement? Oh, mon Dieu, il aurait suffi que, par suite d'un certain concours de circonstances, le South-West Lancashire se trouvât avoir, sur telle ou telle question donnée, une opinion contraire à celle qui prévaût dans tout le reste du pays.

Et c'est justement ce qui a lieu. Le fameux cri de « No popery », qui a éveillé si peu d'échos en Angleterre, et qui, chose remarquable, n'en a éveillé presque aucun en Écosse, ce cri a fait tressaillir le Lancashire.

Pourquoi? Il y a là un phénomène d'autant plus curieux à étudier, que, dans le Yorkshire, cet autre grand centre de la puissance manufacturière, le mouvement de l'opinion s'est prononcé en sens inverse. Oui, pendant que les électeurs du Lancashire couraient se ranger sous l'étendard de M. Disraéli, c'était la politique de M. Gladstone qu'acclamaient ceux du Yorkshire. Pendant que le parti conservatiste triomphait à Liverpool, à Salfort, à Warington, à Ashton-Undeslyne, à Bolton, à Clitheroe, à Blackburn, à Preston, et plaçait un des siens, M. Bisley, à la tête du poll (*at the head of the poll*), même à Manchester, le parti libéral écrasait littéralement ses adversaires à Sheffield, à Huddersfield, à Wakefield, à Dewsbury, à Halifax, à Leeds, à Bradford.

Où chercher la cause de ce singulier contraste? Dans

la popularité dont lord Derby jouit auprès des habitants du Lancashire? dans le souvenir de ses largesses à l'époque de l'effroyable détresse où la guerre d'Amérique plongea le royaume du coton? L'explication serait insuffisante.

Le motif qui a gagné le Lancashire à la politique anti-irlandaise de M. Disraéli est tiré, je le crains, de l'aversion toute particulière que ceux du Lancashire éprouvent pour les Irlandais. Cette aversion a sa source dans la concurrence que là, plus que partout ailleurs, le travail irlandais vient faire au travail anglais. Les dissidences religieuses deviennent si aisément intraitables quand le venin d'un autre genre de rivalité se mêle à leur venin!

Quant à la pression que les patrons appartenant au parti conservatiste ont pu exercer sur leurs ouvriers, on ne voit pas pourquoi elle aurait été plus impérieuse ou plus effective dans le Lancashire que dans le Yorkshire, plus impérieuse ou plus effective à Salford qu'à Leede, à Ashton qu'à Dewsbury, à Preston qu'à Huddersfield, si le premier des deux importants comtés dont je parle n'avait pas été soumis, en dehors de toute pression des patrons sur les ouvriers, à des influences que le second n'a pas eu à subir. Le sujet vaut qu'on l'approfondisse : j'y reviendrai.

LII.

UN NOUVEAU « PREMIER ».

4 décembre.

M. Gladstone est premier ministre. M. Disraéli n'est plus que le chef de l'opposition.

Ce résultat était inévitable : l'opinion, juge souverain, avait prononcé son verdict; les élections avaient décidé que justice serait rendue à l'Irlande.

Déjà le nouveau cabinet est formé. Le télégraphe vous en aura certainement appris la composition quand vous recevrez cette lettre.

L'élévation de mistress Disraéli à la pairie, sous le titre de vicomtesse Beaconsfield, était une faveur royale, sur le sens de laquelle il n'y avait pas à se méprendre : elle annonçait l'imminente retraite d'un vaincu, qui avait besoin d'être consolé! M. Disraéli a pris son parti en homme habile. Il aurait pu rester en place un mois de plus, attendre la réunion du Parlement, affronter un premier débat, ne céder le terrain qu'après une bataille perdue dans la Chambre des communes. Mais à quoi bon? qu'aurait-il gagné à la prolongation de son agonie ministérielle? Il a mieux aimé se retirer devant la décision du pays que sous le coup d'un vote hostile, émané d'une majorité irésistible. Il a bien fait.

Il montre par là un détachement du pouvoir qui donne à l'aveu de sa défaite quelque chose de viril et de fier.

Il épargne à la dignité de la reine l'embarras d'avoir, dans le discours de la couronne, à parler la langue des tories en constatant la victoire des libéraux.

Il échappe au danger de se compromettre par l'exposé des réformes dont il avait déclarée susceptible l'institution d'une église d'État en Irlande, et qui devaient être, suivant lui, la condition du maintien de cette Église.

Il se ménage, pour l'heure de la première rencontre, le bénéfice du rôle, toujours facile, qui consiste à dire ce qu'on ne veut pas, et il laisse à son adversaire le rôle, beaucoup plus épineux, qui consiste à dire ce qu'il faut vouloir!

Bref, par son empressement à avouer sa défaite, il diminue la force de cohésion et l'ardeur que donnerait

à ses adversaires, dès qu'eux et lui seront face à face, l'impatience d'achever leur victoire.

Autre point à noter avec éloge dans la conduite de M. Disraëli. Le bruit avait couru qu'il conseillerait à la reine de confier à lord Granville le soin de former un nouveau cabinet. Cette nouvelle, lancée par le *Glow-worm*, avait de quoi réjouir le cœur des ennemis de M. Gladstone, qu'elle le montrait condamné à l'humiliation d'un rang secondaire. La supposition, d'ailleurs, n'était pas absolument inadmissible. La reine passe pour ne pas aimer M. Gladstone, et chacun sait que lord Grandville, au contraire, est très haut placé dans sa faveur. Mais c'était le nom de M. Gladstone qui était lié à la grande question du moment, à celle qui avait été posée devant le pays, et le pays avait parlé. C'est ce que M. Disraëli n'a eu garde de ne pas comprendre, et son rival a été par lui désigné au choix de la reine.

J'aurai à vous entretenir des obstacles qui s'opposeront à la marche du nouveau *Premier*. Mais laissez-moi d'abord jeter un coup d'œil rétrospectif sur les élections dont son avènement semble révéler l'esprit. Elles présentent des traits que la chronique doit recueillir pour le compte de l'histoire.

Vous n'ignorez pas de quoi se compose, en général, ce que je serais tenté d'appeler le carnaval des élections anglaises. L'heure venue tout est sens dessus dessous, d'un bout à l'autre du Royaume-Uni. Si, comme dans les saturnales antiques, les maîtres ne servent pas leurs esclaves à table, au moins est-il vrai que les vanités sociales sont interverties d'une manière bien étrange, — étrange surtout chez un peuple qui sue l'aristocratie par tous les pores. Aussi longtemps que la lutte dure, les patriciens courtisent la plèbe; le plus humble des boutiquiers se souvient que le plus hautain des lords a besoin de lui; les grands mettent chapeau bas devant la popularité qui passe;

les conservatistes coifferaient le bonnet rouge, si c'était la mode; les tories adorent le peuple; il n'y a plus de canaille; les va-nu-pieds sont des hommes, on flatte beaucoup, on paye davantage. On frappe aux portes, et l'on s'adresse au patriotisme des poches comme à l'enthousiasme des estomacs. On installe comités et sous-comités dans des tavernes, autour de tables chargées de pots d'ale. On fait des milliers d'ivrognes, pour le salut de la patrie. On noircit les murailles d'affiches. On empoisonne les maisons de circulaires. On assomme les gens à coup de pamphlets. On convoque des meetings, où de furieuses harangues sont accueillies par des applaudissements furieux. Et ces choses se font au moyen *d'attorneys retors*, d'hommes de lois versés dans l'art d'éluder la loi, corrupteurs de profession, fabricants de votes, où, comme on les appelle, *electioneering agents*. Quelquefois, la passion s'en mêle et le sang coule. Arrive le jour des nominations, *nomination day*, le jour où au-dessus de l'échafaudage désigné sous le nom de hustings, le jour où, dans la salle d'audience, les accusés comparaissent devant leurs juges. La salle d'audience, c'est la place publique; les accusés, ce sont les candidats. Les juges, c'est vous, c'est lui, c'est moi, c'est tout le monde. Quelquefois, les juges écoutent en silence. Le plus souvent, ils crient, ils chantent, ils grognent, ils injurient l'orateur qui leur déplaît, et qui doit s'estimer heureux quand on ne lui jette pas des œufs pourris à la tête. La cause entendue, ou censée entendue, le jugement est prononcé par le *show of hands*, levée de mains, et l'on s'en tient là, à moins qu'un candidat ou un de ses amis ne réclament le *poll*; c'est-à-dire, l'enregistrement des votes, lequel a lieu le lendemain, dans de petites baraques construites *ad hoc*, et joue à l'égard du *show of hands*, le rôle que joue une cour d'appel à l'égard d'un tribunal de première instance. Trente mille francs, quarante mille francs, cinquante mille

francs, ou plus, ou beaucoup plus, selon les lieux et les circonstances : voilà ce qu'il en coûte pour sortir victorieux de tant d'épreuves. Mais, en thèse générale, le candidat heureux n'aura pas perdu son argent. Il se pavanera dans le monde ; il aura l'ineffable bonheur de lire, à la suite de son nom, les deux lettres M. P. ; il sera sur les rangs pour une place lucrative dans l'administration : il pourra devenir le directeur, libéralement payé, d'une puissante compagnie ; il patronera utilement les siens ; sa femme sera reçue à la cour, et ses filles ne seront pas en peine pour avoir des maris. Quoi ! c'est là le tableau vrai ? eh ! que vous importe, philosophes moroses, si de la sorte le progrès s'accomplit ? Admirez plutôt ce qu'a de merveilleux le génie de la liberté, capable de faire sortir de si grandes choses du fond de pareilles misères.

La peinture que je viens de tracer s'applique-t-elle aux élections de 1868 ? Oui, malgré le « Reform Bill » de 1867 ; oui, malgré le *Corrupt practices act*. L'histoire d'hier est, en vérité, de l'histoire ancienne. J'ai vu manipuler les élections à Brighton, et je puis vous en parler savamment. Ç'a été, trait pour trait, la reproduction des choses de jadis. Il me semble voir encore passer devant mes fenêtres, collées sur des planches ambulantes, d'énormes affiches, celles du candidat conservatiste ; elles portaient : « Aylesbury, le véritable ami de la classe ouvrière. » Les cabarets étaient remplis de buveurs. Tous les bateliers avaient été transformés en messagers d'élection, et ne s'en plaignaient pas. Une paire de bottes, imprudemment commandée le 10 novembre, ne m'a été livrée que le 25, mon cordonnier étant occupé hors de chez lui dans l'intervalle, et ne rentrant que fort avant dans la nuit, quand il rentrait. J'ai deux amis, tous les deux *gentlemen*, dans la plus haute acception du mot. Eh bien ! l'un étant venu de Londres combattre, à Brighton, la candidature

de l'autre, celui-ci à écrit au premier, écrivain illustre, qu'il était un « livre en pantalons », trait de mœurs électorales! J'ai assisté à la scène des meetings. Un des candidats était M. Coningham membre du parti libéral. Vieux champion des droits populaires dans la Chambre des communes, dont il avait déjà fait partie, très aimé à Brighton, mais devenu tout à coup impopulaire, pour avoir voulu supplanter un des deux représentants libéraux de la ville, M. Fawcett, et avoir ainsi divisé les forces, on, comme on s'exprime ici, — remarquez la différence! — l'instinct du parti. Vous dirai-je ce dont j'ai été témoin? A peine M. Coningham s'est-il levé pour prendre la parole, que le forum entre en ébullition... Le tumulte était effroyable. Un homme, dans la foule, agitait une bannière avec cette inscription : « Dernières paroles de Coningham mourant (*Coningham's dying speech*)! Un autre, tenant un rat mort par la queue, le faisait tourner au-dessus de sa tête, par allusion à un mot anglais qui, dans la langue de l'argot, signifie « changer d'opinion ». Ici, l'on sifflait; là, on grognait; plus loin, on chantait « Rule Britannia ». Pendant ce temps, ferme sur ses pieds, la tête haute, le regard méprisant, M. Coningham attendait, en fumant un cigare, que le silence se rétablît. Je me hâte d'ajouter qu'il n'y a pas eu mort d'homme; ce n'est pas toujours le cas. A Blackburn, par exemple, un malheureux a été tué sur place, pour avoir crié : « Vive Hornby! » Avant de rendre le dernier soupir, il a pu dire : « Faut-il donc que je meure parce que je suis tory? »

Mais, en voilà bien assez sur l'aspect des élections. Leurs résultats immédiats, vous les connaissez.

La démocratie, soudainement investie du pouvoir, n'a su qu'en faire.

Le peuple a laissé succomber, faute d'organisation, les esprits d'élite qui s'étaient mis à son service.

Les influences de localité ont, presque partout, affirmé, avec éclat, leur prépondérance.

Enfin, le « Reform Bill » de 1867, appliqué pour la première fois, n'a guère eu d'autre effet que de donner naissance à une assemblée qui est l'ancienne Chambre des communes, avec quelques libéraux de plus et quelques hommes intelligents de moins. Si, comme il est probable, le dernier siège qui reste à remplir, celui des universités de Glasgow et d'Aberdeen, est conquis par le candidat libéral, M. Moncreef, la majorité assurée à M. Gladstone, dans la nouvelle Chambre des communes, sera de 108 voix, dont 38 fournies par l'Angleterre et le pays de Galles, 27 par l'Irlande, 43 par l'Écosse.

Donc, nul doute possible sur ce que la victoire du parti libéral a de décisif. Mais ce qui est digne de remarque, c'est la force que le conservatisme a déployée dans les comtés de l'Angleterre proprement dite. Là, les élections ont envoyé à la Chambre 131 tories et 56 libéraux seulement, donnant ainsi aux tories 75 voix de majorité, et prouvant que, s'ils ont contre eux les villes, ils ont pour eux les campagnes.

Il en résulte que M. Gladstone a devant lui un parti avec lequel il lui faudra compter. Le cabinet qu'il vient de former renferme sans nul doute des hommes d'un grand talent et d'une grand influence, sans même compter M. Bright, descendu du ministère. Mais les obstacles à surmonter ne sont pas médiocres ; et c'est ce que mes lecteurs comprendront mieux, quand je leur aurai expliqué pourquoi le parti conservatiste est resté maître du champ de bataille, non seulement dans les comtés de l'Angleterre, mais encore dans plusieurs villes, centres de la puissance manufacturière et nids d'ouvriers.

LIII.

LE CABINET GLADSTONE.

8 décembre.

Il faut en convenir, M. Disraéli est beau joueur; quand il a perdu, il paye sans sourciller. Jusqu'au dernier moment, il a complaisamment laissé la presse conservatiste chanter victoire. Je ne vous ai pas caché que, dans les comtés de l'Angleterre proprement dite, le triomphe des tories avait été complet : un chiffre l'atteste; c'est le chiffre 75, le parti libéral n'ayant réussi, dans les comtés dont je parle, qu'à faire élire 56 députés, tandis que les conservatistes en faisaient élire jusqu'à 131. Mais les comtés d'Angleterre ne sont pas toute l'Angleterre; si les campagnes comptent, les villes comptent aussi, et le Royaume-Uni n'est pas, que je sache, sans comprendre l'Irlande et l'Écosse. D'où il résulte que la politique de M. Gladstone sera soutenue, dans la Chambre des communes, par une majorité de 108 voix, dont 38 lui ont été données par l'Angleterre et le pays de Galles, 27 par l'Irlande et 43 par l'Écosse. Voilà ce que, malgré les calculs prodigieusement ingénieux du *Standard* et ses vanteries, M. Disraéli a dû finir par reconnaître. Mais il aurait pu le faire avec moins de bonne grâce, et le public lui a su gré d'un aveu ainsi formulé : « Quoique les élections aient provoqué, de la part des circonscriptions électorales vastes et nombreuses, l'expression d'un sentiment qui a justifié à un degré remarquable les prévisions du ministère, et dont aucun homme d'État, s'il est sage, ne saurait s'empêcher de tenir compte, dans l'examen de la

grande question du jour, il est clair que l'administration actuelle ne peut espérer de commander la confiance de la nouvelle Chambre des communes. »

La déclaration a été franche : la conduite de M. Disraëli ne l'a pas été moins.

Au lieu de garder le pouvoir jusqu'après l'ouverture du Parlement et d'attendre qu'un vote hostile le forçât de quitter la place, il s'est incliné sans plus tarder devant l'arrêt du pays. Rien, d'ailleurs, ne pouvait être plus habile ; car le voilà libre, aussitôt le Parlement assemblé, de prendre l'attitude qu'il voudra, relativement à la question d'Irlande, soit qu'il lui plaise d'arborer le vieux drapeau de l'orangisme, ou qu'il préfère, à l'exemple des whigs, adopter une politique de compromis.

Je crois vous avoir dit qu'il s'était agi, dans un certain monde, de lord Granville comme du personnage qui devait être chargé de la formation du nouveau cabinet. D'autres parlaient de lord Russell. C'eût été une bonne fortune pour beaucoup de tories que le succès d'une intrigue qui aurait rejeté M. Gladstone sur le second rang et ajouté une humiliation de plus à celle que lui a infligée sa défaite dans le Lancashire. M. Disraéli a fait preuve de tact en déjouant cette basse manœuvre et en se hâtant de désigner son grand rival au choix de la reine. Il bat donc en retraite convenablement, fièrement et couleurs déployées.

Son administration aura été courte, mais marquée par un fait historique d'une extrême importance : l'adoption d'un bill de réforme destiné à transformer tôt ou tard l'Angleterre en un pays démocratique. Et il n'aura pas non plus perdu son temps, dans l'exercice de ce droit de patronage qui rend ici la possession du pouvoir si enviable. Vous n'imaginez pas le nombre des emplois, titres et dignités que le hasard est venu mettre à sa disposition. Qu'il me suffise de citer le gouvernement des

Indes qu'il a pu donner à lord Mayo, et l'archevêché de Cantorbéry, qui, devenu vacant par la mort du docteur Longley, a été conféré au docteur Tait, évêque de Londres, par le juif qui a nom Benjamin Disraéli. A M. Gladstone maintenant de tenir la corne d'abondance.

Sur qui en versera-t-il les trésors? Il a déjà choisi la plupart de ses collègues, et déjà il a dû faire des mécontents. Sur la liste des nouveaux ministres, tout le monde cherche et s'étonne de ne pas trouver les noms de MM. Forster et Stansfeld. M. Gladstone en serait-il à craindre les talents jeunes et les opinions avancées que la popularité récompense?

Le ministère n'étant pas encore au complet, peut-être l'oubli dont on se plaint sera-t-il réparé. En attendant, ce qui est sûr, c'est que le cabinet Gladstone, chose assez piquante, sera plus fortement marqué au coin de l'aristocratie que le cabinet Disraéli. Les lords y abondent.

C'est un lord, le comte de Clarendon, qui est secrétaire d'État pour les affaires étrangères. C'est un lord, le comte Granville, qui est secrétaire d'État pour les colonies. C'est un lord, le duc d'Argyll, qui est secrétaire d'État pour les Indes. Il va sans dire, puisque c'est de règle, que le lord président du conseil sera un lord, que le lord du sceau privé sera un lord. Un ministère sans portefeuille a été présenté à lord Russell : s'il accepte, ce sera un personnage titré de plus; et, comme le lord chancelier, chef de la magistrature, siège toujours dans la Chambre haute, celle-ci, vous le voyez, aura une belle part dans la composition de l'administration nouvelle. Sur quatre secrétaires d'État, trois pairs! C'est beaucoup. Il est vrai que lord Clarendon, lord Granville et le duc d'Argyll sont des hommes de talent; mais ne faudrait-il pas d'aventure un peu plus que du talent pour occuper des postes tels que ceux des affaires étrangères, des colonies et des Indes? Un homme qui doit se trouver singu-

lièrement dépaysé en semblable compagnie, c'est M. John Bright! Quelle est donc cette fantaisie qui lui a pris de s'amoindrir jusqu'à se laisser faire ministre? Ah! M. Cobden lui avait légué un autre exemple, en refusant d'aller, sur l'invitation artificieuse de lord Palmerston, enterrer son influence dans *Downing street*. Ou je me trompe fort, ou M. Bright va faire une triste figure au milieu des petits tracas et des vulgaires nécessités de la vie officielle. Heureux si la place publique ne lui échappe pas du coup! Quant à moi, j'avoue que j'ai peine à me représenter Caïus Gracchus affublé du titre de président du bureau de commerce et disparaissant dans un groupe de sept lords dont un duc! Ce qu'il peut perdre à cette méconnaissance de son vrai rôle, je le sais bien. Ce qu'il y gagnera, je l'ignore.

Parmi ses collègues, il y en a un que je ne suis pas non plus éloigné de plaindre. C'est M. Lowe. Qu'il ait beaucoup d'esprit, c'est certain; qu'il soit un orateur de premier ordre, on n'en saurait douter; qu'il s'entende mieux que personne aux questions d'éducation et que le fanatisme clérical ait en lui un rude adversaire, impossible de le nier.

Mais tout cela ne fait pas un ministre des finances : et à moins que M. Lowe n'ait la science infuse, il risque de se voir appliquer le fameux mot de Beaumarchais : « Il fallait un calculateur, etc... »

Et puis il est plaisant d'avoir à contempler, siégeant autour de la même table, en bon collègues, le plus violent des adversaires de la réforme parlementaire, M. Lowe, et le plus vigoureux de ses apôtres, M. Bright!

Il n'y a que l'Angleterre au monde pour donner de tels spectacles.

LIV.

OUVERTURE DU PARLEMENT.

12 décembre.

L'ouverture du Parlement a eu lieu. Les formalités d'usage ont été remplies. Les serments de rigueur ont été prêtés. La Chambre des communes a élu, ou plutôt réélu son speaker, M. John Evelyn Denison. Puis, sommés par l'huissier de la verge noire de se rendre dans la Chambre haute, pour y recevoir la « très gracieuse » approbation de leur choix par la reine, c'est-à-dire par les lords commissaires ayant charge de la représenter, savoir : le nouveau lord chancelier Hatherley, le duc d'Argyll, le comte de Limberley, lord Sidney et le comte de Gray, les « commoners » ont suivi le speaker devant lesdits lords commissaires, qui avaient pris leur place derrière le sac de laine, et l'approbation requise a été donnée, suivant les us et coutumes. Les ministres auront à se présenter derechef devant les électeurs pour faire confirmer leur nomination aux sièges qu'ils doivent occuper dans la Chambre des communes. Après quoi, tout sera prêt à entrer en matière.

Une chose vraiment curieuse, c'est l'indifférence apparente, l'apathie, presque, avec laquelle le peuple voit s'installer un parlement dont la réunion semble de nature à marquer parmi les grandes dates historiques. Pas de clameurs joyeuses, pas de cris menaçants, pas d'agitation populaire. Nul signe d'enthousiasme, de la part des uns; nul signe d'anxiété de la part des autres. On dirait qu'il s'agit de l'événement le plus ordinaire.

Il est bien vrai que les élections ont été troublées çà et là par quelques violences. Je pourrais même citer telle ville où il y a eu mort d'homme. Mais un peu de désordre, et, en certaines localités, beaucoup de désordre, sont l'accompagnement obligé des élections anglaises, et, sous ce rapport, celles de 1868 n'ont eu rien qui les distingue des drames antérieurs. N'est-ce pas un fait étrange que cette quiétude de l'opinion? Car, enfin le « Reform Bill » de 1867 n'est pas un acte que les hommes du passé aient pu accueillir sans inquiétude, et les hommes de l'avenir sans exaltation. Ne tend-il pas à saper les fondements d'un édifice qui, jusqu'ici, avait reposé tout entier sur le principe du privilège? N'appelle-t-il pas tous les citoyens au partage du pouvoir politique? Et le pouvoir politique aux mains de la classe ouvrière, qu'est-ce donc, je le demande, sinon une solution nouvelle donnée tôt ou tard aux graves questions de l'éducation commune et gratuite, du travail, du salariat?

Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore, il est clair qu'un bill comme celui d'une réforme parlementaire poussée presque jusqu'au suffrage universel est destiné à introduire des changements considérables dans la vie du peuple anglais. Il y a là une révolution politique d'où, à un jour donné, sortira une révolution sociale.

Comment donc expliquer l'espèce d'apathie que je signale?

Elle étonne surtout quand on se reporte par la pensée aux circonstances qui caractérisèrent l'adoption du « Reform Bill » de 1822. Quelle impatience fébrile, quelle émotion, quel élan passionné, jusqu'au moment du triomphe! Qui ne se souvient de l'emportement des colères soulevées d'abord par la résistance et ensuite par les tergiversations de la Chambre des pairs? Ce n'étaient partout que des réunions aux flambeaux, assemblées noc

turnes. La presse tonnait. Les associations chartistes avaient des proportions formidables. L'agitation, montant de la place publique dans les clubs, et des clubs dans les salons, armait les amis contre leurs amis, divisaient les familles, troublait toutes les relations sociales. Les réformistes de la province donnant la main à ceux de Londres, il y eut un moment où l'on put craindre que deux cent mille hommes ne partissent des districts manufacturiers et ne marchassent sur la capitale. Le duc de Wellington avait eu beau avoir raison de Bonaparte et ajouter à l'histoire des batailles gagnées par les Anglais l'éclatant chapitre de Waterloo, il était devenu l'homme le plus impopulaire des trois royaumes. Et cela, pour avoir fait la fameuse déclaration qui fut le signal de sa chute; pour avoir dit que le système parlementaire d'alors était parfait; qu'il n'y avait pas à y toucher; que, quant à lui, il le défendrait de toutes ses forces. « S'il le faut, » s'écriait le président de l'union politique de Birmingham, « nous mettrons au service de la réforme une armée aussi nombreuse, aussi brave, que celle qui vainquit à Waterloo. » Lors du rejet du second « Reform Bill » par la Chambre des lords, le 7 octobre 1832, l'agitation revêtit un caractère terrible. Une foule en délire parcourut les rues de Londres, poursuivant de ses huées les plus illustres d'entre les pairs du royaume couvrant de boue leurs voitures et brisant à coups de pierres les carreaux de leurs fenêtres. A Derby, la population, soulevée, emporta la prison d'assaut et mit les détenus en liberté. A Nottingham, on incendia le château, en haine du duc de Newcastle. A Bristol, l'hôtel de ville, le palais de l'évêque, le bureau des douanes, furent livrés aux flammes par la multitude.

Nul ne peut dire ce qui serait arrivé, si la Chambre des lords, enfin saisie d'épouvante, n'avait fléchi!

Et pourtant de quoi s'agissait-il? Le « Reform Bill » de

1832 avait-il l'importance suprême de celui de 1867? Comme le second, le premier intéressait-il, la masse du peuple? Non. Le « Reform Bill » de 1832 balaya de la scène électorale cinquante-six bourgs pourris, il dota d'une représentation quarante-deux grandes villes; il accorda le droit de suffrage à quiconque occupait une maison d'un loyer de dix livres sterling. C'était quelque chose sans doute, et le pouvoir de la classe moyenne s'en accrut. Mais, au-dessous d'elle, les choses restèrent absolument au même point où elles étaient. En réalité, le « Réform Bill » de 1832 fut la victoire d'une fraction de l'aristocratie sur une autre fraction, la victoire des whigs sur les tories. Cela est si vrai, que ce furent les bourgs pourris qui appartenaient aux seconds qu'on fit disparaître; les bourgs pourris appartenant aux premiers furent en général conservés!

D'où il suit que le peuple n'avait rien à voir dans la querelle où il entra avec tant de passion.

Et ce même peuple se montre aujourd'hui presque indifférent au succès d'une cause qui, cette fois, est bien la sienne!

Rien ne montre mieux dans quel état de subordination intellectuelle et morale se trouvent encore les masses de ce pays. En 1832, elles s'agitèrent puissamment, parce qu'une partie de l'aristocratie et la classe moyenne étaient là pour les remuer. En 1868, elles restent froides, parce qu'il leur faudrait tirer du fond d'elles-mêmes la force d'impulsion et qu'elles n'en sont pas encore capables.

LV.

M. BRIGHT A CÔTÉ DE M. LOWE.

10 décembre.

M. Bright est ministre.

M. Lowe est ministre.

Le cabinet dont ils font l'un et l'autre partie est le produit de la réforme parlementaire.

Souvenons-nous, si vous voulez bien, pour ceux qui oublient.

Le 8 octobre 1866, un grand meeting fut tenu à Leeds; ce meeting avait pour objet de reconnaître solennellement les services rendus à la cause du peuple par le right honorable W. E. Gladstone, M. John Stuart Mill et M. John Bright.

Une adresse ayant été présentée au célèbre agitateur, il y répondit par un discours d'où j'extrais le passage suivant :

« Permettez-moi de vous dire quelques mots sur la nature des accusations injustes qu'a dirigées contre vous un gentleman de beaucoup de talent, qui est capable de faire de grandes choses, mais qui se trouve toujours, je ne sais comment, avoir des raisons pour ne le point faire. Il représente nominalement dans la Chambre des communes le bourg de Calne. Dans ce bourg, il y a 173 électeurs; mais le marquis de Lansdowne y exerce une influence souveraine, et aucun droit de représentation pratique et réelle n'y est laissé aux 173 électeurs, qui le sont de nom seulement. Mais ce gentleman n'en siége pas moins à la Chambre des communes, et vous savez quel

langage il a tenu; les calomnies — car je tiens que ce sont des calomnies — lancées par lui contre la grande masse des classes ouvrières, ont été imprimées sur de larges feuilles de papier, qui, d'après une lettre reçue de Warwick, aujourd'hui même, font le tour de tous les ateliers et de tous les « cottages » de cette ville. Eh bien, je voudrais qu'elles fissent le tour des ateliers du royaume. Car, si vous ne montrez pas les dents à un homme qui vous a traités de la sorte, qui vous a injuriés, qui vous a insultés, on ne peut vraiment savoir jusqu'où ne s'emporteront pas, dans la prochaine session du Parlement, ses paroles et sa conduite. De quelle manière, en effet, a-t-il parlé de ceux dont le bill présenté par lord Russell et M. Gladstone propose l'affranchissement politique, cet homme, qu'aucun corps électoral n'a nommé, et qui n'a pris place à la Chambre des communes qu'au mépris de la Constitution, au mépris des règlements de cette même Chambre, laquelle considère comme une infraction à ses privilèges toute atteinte portée par un pair du royaume à la liberté des élections? il nous a demandé s'il fallait monter ou descendre, chercher en haut ou en bas, pour trouver la vénalité, l'ignorance, l'ivrognerie, le procédé brutal de l'intimidation. »

L'homme que M. Bright dénonçait ainsi à l'indignation du peuple, l'homme qu'il traitait de calomniateur des ouvriers, devant des ouvriers, et qu'il souhaitait qu'on châtiât d'une façon exemplaire en répandant son discours dans tous les ateliers du royaume, c'était son cher collègue d'aujourd'hui, c'était le personnage en compagnie duquel il se charge de pourvoir au bonheur du peuple. C'était M. Lowe!

L'espace me manque pour prolonger et multiplier les citations. Je dois me borner à dire qu'à l'égard de M. Lowe, ailleurs comme à Leeds, et jusque dans la Chambre des communes, M. Bright fut terrible, im-

placable. Il tourna et retourna le fer dans la plaie.

Colère bien concevable, assurément, de la part d'un tribun! M. Lowe avait porté au « Reform Bill », proposé en 1866, de si rudes coups! Il avait si fort contribué à la chute de M. Gladstone! Dans la fureur où le jetait toute idée d'une extension de suffrage, il avait si brusquement déserté le parti libéral, et si scandaleusement prêté aux *tories* l'appui de son amère éloquence! N'était-ce pas lui et les complices de sa désertion que M. Bright avait flétris du nom d'adullamites?

Et rappelez-vous que, après avoir violemment combattu la réforme parlementaire contre le gouvernement libéral, M. Lowe ne l'avait pas moins violemment combattue, plus tard, contre le gouvernement tory; rappelez-vous qu'il avait été adversaire intraitable de M. Disraéli, dans la question du « household suffrage » à décréter. Tant une réforme parlementaire, de quelque nature qu'elle fût, lui faisait mal au cœur! tant il en détestait le principe! tant il en redoutait les suites!

Et voilà le coadjuteur que M. Gladstone se donne au plus vite! voilà le collègue que M. Bright accepte!

Pour vous expliquer ces singularités, vous supposerez, peut-être, que l'opinion de M. Lowe s'est modifiée, et qu'il a fait publiquement son *meâ culpâ*. Rien de tel : M. Lowe n'est pas de ceux qui changent de convictions comme de vêtements. En tout cas, sa conversion, s'il s'est converti, est un secret qu'il a bien gardé.

L'explication? elle est dans ce que les Anglais appellent leur génie pratique. Ne leur parlez pas de principes : ils professent le culte de l'expédient. M. Lowe n'est pas l'homme de la réforme parlementaire, c'est vrai; mais la réforme est votée maintenant; elle vient d'être appliquée; elle ne fait plus question : qu'importe, à cet égard, ce que M. Lowe a dit ou n'a pas dit, pense ou ne pense pas? le problème à résoudre après-demain, demain, à l'heure

qu'il est, c'est celui qui se lie à l'abolition de l'Église d'Irlande. M. Lowe veut-il cette abolition? oui. L'a-t-il demandée plus énergiquement que personne? Est-il capable d'aider sur ce point à la victoire du ministère? C'est certain. Qu'on n'en exige pas davantage. A chaque jour suffit sa peine.

M. Gladstone convie au partage de son pouvoir l'ancien auxiliaire de ceux qui, une fois déjà, le lui ont enlevé : pourquoi non? Lord Palmerston n'en avait pas agi autrement avec M. Milner Gibson, à la suite d'une lutte fameuse. La chose est tout à fait dans les règles; c'est anglais.

M. Bright entre dans la vie officielle à côté de M. Lowe, dont la haute capacité entravait la besogne d'hier, mais dont la haute capacité peut servir à la besogne d'aujourd'hui; pourquoi non? c'est anglais.

Il est bien entendu que ce n'est pas en observateur enthousiaste que je constate ces façons de voir et de faire : je suis trop de mon pays pour ne pas faire mes réserves.

Continuons.

Une chose vous aura sans doute frappé dans la composition du ministère Gladstone. L'élément aristocratique y domine. Auprès de ce cabinet libéral, le cabinet tory, Dieu me pardonne! était roturier. A la présidence du conseil, le comte de Cepey; *au sceau privé*, le comte de Kimberley; aux affaires étrangères, le comte de Clarendon; aux colonies, le comte Grandville; aux Indes, le duc d'Argyll; aux postes, le marquis Hartington...

Aimez-vous les milords, on en a mis partout!

Je me figure difficilement M. Bright en cette auguste compagnie. Serait-ce par humilité démocratique qu'il s'est contenté d'être président du bureau du commerce? S'il est vrai que le peuple soit au pouvoir dans la personne de M. Bright, M. Bright a souffert qu'on fît au peuple une part bien petite!

Et qu'est devenu M. Forster? qu'est devenu M. Stansfeld? Hier encore, on cherchait en vain leurs noms sur la liste ministérielle, et l'on se demandait : « Sont-ils morts »? Rassurez-vous, ils respirent. M. Forster, en qualité de vice-président du conseil, sera aux ordres du comte Grey, M. Stansfeld aura le titre, tout nouveau, de troisième lord de la Trésorerie. Il s'en faut, vous le voyez, que le radicalisme soit au premier plan. Et ceci est d'autant plus digne de remarque, que MM. Forster et Stansfeld ne le cèdent assurément pas en capacité aux trois grands seigneurs qui ont été nommés secrétaires d'État. Mais, dans un pays tel que celui-ci, l'oligarchie a la vie dure. M. Forster n'est pas un whig, et nous nageons, pour le moment, en plein whiggisme. Comme je ne mets pas en doute les bonnes intentions de M. Gladstone, je suppose qu'il a cédé, lui aussi, aux séductions toutes-puissantes de la politique pratique. Il aura pensé que le ministère devait être en force dans la Chambre des pairs, puisque c'était de ce côté qu'il fallait s'attendre, dans la question d'Irlande, à une vive résistance.

Au surplus, le résultat des élections a prouvé que le vent, à l'heure qu'il est, n'est ni au mérite plébéien ni aux opinions radicales. J'ai déjà signalé à votre attention l'éclatant succès obtenu par les tories dans les campagnes, et même dans d'importantes villes manufacturières. Ce succès, ils l'ont dû en partie, mais en partie seulement, à l'exaltation du sentiment religieux, favorisée en certaines localités par des circonstances particulières, aux efforts extraordinaires du clergé, et à l'art avec lequel on a su faire apparaître, sur les ruines de l'Église d'Irlande, le fantôme du papisme. D'autres causes, plus profondes et d'un caractère plus permanent, ont concouru à l'effet produit.

Premièrement, le « Reform Bill » a réveillé en sursaut l'esprit conservateur chez tous ceux en qui il sommeillait.

Tant que les manufacturiers enrichis, les lords du coton, les hommes de la classe moyenne n'ont eu affaire qu'à l'aristocratie, la marche en avant leur a convenu. Mais le « Reform Bill », en leur annonçant l'approche du peuple, leur a donné d'autres préoccupations, et a singulièrement glacé leur ardeur. Tel qui, ne regardant que devant lui, s'avançait d'un pas résolu, s'est arrêté court, dès qu'obligé de tourner la tête, il a vu derrière lui venir la foule... Elle était encore loin, cependant; mais la peur abrège les distances. La classe moyenne a donc craint d'aller trop vite, et a refusé de suivre ceux qui se montraient pressés.

D'un autre côté, la classe ouvrière n'était pas préparée au maniement de cette portion considérable de pouvoir qui venait de lui échoir; et dès, qu'il lui fallait choisir, en dehors de son propre sein, entre le parti libéral et le parti tory, il n'y avait pas de raison pour qu'elle se prononçât avec beaucoup d'ensemble ou d'énergie. Et pourquoi? Parce que, eu égard aux intérêts de l'ouvrier, il n'y a pas de différence appréciable entre les opinions du parti libéral et celles du parti tory, tous les deux professant des doctrines économiques fort peu goûtées dans les ateliers, et la condition du travailleur ayant quelquefois provoqué, de la part de hauts personnages appartenant à l'aristocratie conservatiste, des témoignages d'intérêt et de sympathie que le libéralisme bourgeois s'abstenait de lui donner.

Voilà, suivant moi, le secret de la force inattendue que le conservatisme tory a déployée, et de la nécessité où M. Gladstone s'est trouvé de revenir, pour le combattre, au conservatisme whig. Il va sans dire que les choses n'en resteront pas là. Mais convenez que M. Lowe doit être bien étonné et bien charmé de ce qui arrive. Du fameux cheval de bois dont, à l'entendre, la ruine d'Ilion devait sortir, il n'est sorti qu'un ministère de lords,

auquel M. Bright veut bien passer sa popularité; et le « Reform Bill », tant attaqué par M. Lowe, ne s'est jusqu'à présent vengé de lui qu'en le faisant ministre!

LVI.

M. REVERDY JOHNSON EN ANGLETERRE.

16 décembre.

C'est un mot quelquefois bien désagréable à écrire que celui-ci : affront. Et, pourtant, de quel autre mot me servir pour qualifier le traitement que vient de recevoir ici — en dehors du monde officiel, bien entendu, — M. Reverdy Johnson, ministre accrédité des États-Unis auprès du gouvernement de la grande Bretagne?

Un comité, parlant au nom d'un certain nombre d'ouvriers de Londres, l'invite à un banquet. Il reçoit gracieusement la députation qu'on lui envoie, il accepte. Et, le lendemain, une lettre signée Robert Coninsgby lui annonce, en termes expressifs d'un regret mêlé de honte, que l'invitation est retirée!

Pourquoi? parce que, les promoteurs du banquet ayant cessé d'être unanimes dans le désir de lui faire honneur, il est à craindre qu'un compliment ne devienne une insulte.

Voilà qui est étrange, assurément; mais, chose plus étrange encore, il est possible qu'en Amérique, lorsque ce fait y sera connu, on s'en réjouisse, au lieu de s'en offenser!

Laissez-moi vous expliquer ce mystère.

Jusqu'à présent, le séjour de M. Reverdy Johnson en Angleterre n'avait été marqué pour lui que par une série

d'ovations. On l'avait successivement fêté à Sheffield, à Leeds, à Worcester, à Liverpool, à Brighton, à Birmingham; on l'avait fêté à Londres. C'était à qui lui souhaiterait la bienvenue.

Rien de plus naturel. Tout ce qui était de nature à lui gagner le cœur des Anglais, il l'avait fait; tout ce qui avait chance de leur plaire, il l'avait dit, en allant de ville en ville jouir de l'hospitalité britannique et la vanter; se montrant ici, là et plus loin, le sourire sur les lèvres; semant sur son passage les bonnes paroles; se portant garant de l'amitié fraternelle de deux grands peuples; poussant l'esprit de conciliation jusqu'à prêter une oreillle indulgente aux réquisitoires de M. Rœbuck contre les États-Unis; donnant une cordiale poignée de main au constructeur de l'*Alabama*, M. Laird; initiant le public, avec un jovial dédain des usages diplomatiques, aux secrets de ses entrevues avec lord Stanley; annonçant enfin que, des trois questions qui avaient trop longtemps mis aux prises les États-Unis et l'Angleterre, la seule qu'il n'eût pas encore résolue « s'avançait gaiement vers une solution ». (*Merrily advancing to a settlement.*)

Or, elles contenaient bien des sujets d'inquiétude, ces questions.

La première concernait la possession de l'île San-Juan, qui était disputée par les États-Unis à l'Angleterre.

La seconde était relative à l'abandon du système de double allégeance que les États-Unis attendent de l'Angleterre, ou, en d'autres termes, à la reconnaissance formelle du droit qui consisterait, pour tout Anglais, naturalisé Américain, à n'avoir plus qu'une patrie : la patrie adoptive.

La troisième avait trait à l'indemnité que les États-Unis déclarent due par l'Angleterre pour les horribles dégâts dont le commerce américain fut victime, pendant la guerre du Nord contre le Sud, de la part de l'*Alabama*,

navire construit par des Anglais, et sorti d'un port anglais.

De ces trois sujets de querelle, pas un qui n'eût de l'importance.

Le premier intéressait l'amour-propre, sinon le pouvoir des deux pays.

Le second empruntait un caractère de menaçante gravité du concours moral prêté par les Américains au fénianisme, et de la disposition féniane à se servir de la naturalisation aux États-Unis comme d'un bouclier, dans leur révolte contre la domination anglaise.

Quant au troisième point de droit international enveloppé dans une question de carte à payer — la très longue et très amère correspondance diplomatique à laquel il avait donné lieu entre lord Russell et M. Sewart, attestait, du reste, la difficulté de l'accord.

Vous pouvez vous figurer, d'après cela, quelle fut la joie des Anglais, fort peu enclins de nos jours à recourir au canon, lorsque M. Reverdy Johnson, l'aimable successeur de M. Adams, leur vint dire, de sa voix la plus douce, que le ciel s'était rasséréné, que lord Stanley et lui, Reverdy Johnson, étaient parvenus à refermer les outres d'Eole, et que tout était pour le mieux!

Cela signifiait :

Que, relativement à l'île San-Juan, on s'en remettait à la décision du président de la confédération suisse;

Que les droits résultant de la naturalisation des étrangers seraient déterminés, des deux côtés de l'Atlantique, par des lois semblables;

Que le point de droit international, soulevé par les tristes exploits de l'*Alabama*, serait soumis à l'arbitrage du roi de Prusse.

Dès que l'Angleterre désirait éviter l'occasion d'un conflit, sans qu'il en coûtât rien à sa fierté nationale, ces arrangements devaient être de son goût, — surtout celui qui concernait l'affaire de l'*Alabama*. Car, de la sorte,

elle échappait au danger d'une rupture, n'avait à faire aucun sacrifice d'amour-propre, et conservait l'espoir de garder son argent.

Par malheur, les Américains n'avaient pas les mêmes raisons d'être satisfaits.

Il est bien vrai que M. Sewart avait été le premier à mettre en avant l'idée d'un arbitrage; mais lord Russell ne s'était pas rendu à cette proposition, et, lorsque, plus tard, lord Stanley l'avait reprise, M. Sewart l'avait à son tour repoussée, à moins que l'arbitre choisi ne fût appelé à se prononcer aussi sur le tort que le gouvernement fédéral prétendait lui avoir été causé par l'extrême empressement des Anglais à reconnaître comme puissance belligérante le Sud révolté. Une pareille condition ayant paru inacceptable à lord Stanley, les choses en étaient restées là.

Cependant les Américains n'avaient pas un seul instant cessé de croire que l'Angleterre leur devait une indemnité pour les ravages de l'*Alabama*. Qu'on en discutât le chiffre, c'était bien; mais qu'on en contestât le principe, c'est ce qu'ils n'avaient garde d'admettre.

Et, à cet égard, il est digne de remarque que leur opinion était celle de lord Stanley lui-même. Il en fit l'aveu, dans la séance du 6 mars de cette année, en termes quelque peu voilés, et toutefois assez clairs pour lui valoir, séance tenante, les félicitations de M. John Stuart Mill, qui s'exprima de la manière suivante : « On trouverait aujourd'hui en Angleterre peu de personnes disposées à nier que, d'une façon ou d'une autre, nous ne devions une réparation aux États-Unis. Il est manifeste que telle est l'opinion du noble lord. Ceci n'est donc pas une question d'arbitrage. Si nous devons, nous sommes tenus de payer. Il s'agit de savoir, non si nous payerons, mais combien nous payerons; ce qui est de nature à être décidé par une commission mixte beaucoup mieux que par des

arbitres. » Lord Stanley reprocha-t-il à M. John Stuart Mill de l'avoir mal compris? Nullement. Vous pouvez, dès lors, vous figurer sans peine quel fut l'effet de cette séance, en Amérique. On en conclut naturellement que, même dans l'esprit du ministre anglais, chargé des affaires étrangères, le principe de l'indemnité ne faisait pas question.

Mais voici qu'on parle d'en référer au roi de Prusse. C'est présenter, comme étant encore à résoudre, le problème que les Américains croyaient déjà résolu. Est-il surprenant que ce résultat de la mission de M. Reverdy Johnson leur fasse froncer le sourcil?

Ils ont, d'ailleurs, contre lui d'autres griefs.

Les journaux anglais publient, aujourd'hui même, une correspondance dont je vous parlerai plus loin, et qui me ramène naturellement au sujet abordé dans ma lettre d'hier.

A l'époque de la grande lutte qui déchira le nouveau monde, Sheffield avait pour représentant un homme qui plaida la cause des planteurs avec autant de passion qu'il aurait pu en mettre à plaider la cause de son pays.

En parlant de ceux du Nord, il laissa monter de son cœur à ses lèvres les mots : *Vils, lâches, corrompus, cruels.*

Il exprima le désir de voir la flotte anglaise purger l'Océan des navires américains qui l'infestaient.

Dans son ardeur à sympathiser avec la révolte des confédérés, il alla leur chercher des ennemis jusque dans ce palais des Tuileries qu'habitait un prince antérieurement insulté par lui, en pleine Chambre des communes.

Bref, de tous les Anglais qui, alors, prirent parti pour le Sud, contre le Nord, le plus violent fut M. Rœbuck.

Eh bien, le 3 septembre de cette année, dans un banquet donné au nouveau ministre américain, M. Reverdy Johnson, par les gros bonnets de Sheffield, M. Rœbuck figurait au nombre des convives.

C'était la première fois que M. Reverdy Johnson trouvait l'occasion de s'ouvrir en public des sentiments dont il était animé à l'égard de l'Angleterre : il le fit en termes plus que courtois. Il se proclama l'ami de la nation anglaise; il assura qu'elle pouvait compter sur les sympathies du président des États-Unis quel qu'il fût, et, après avoir gaiement vanté l'excellence des rasoirs de Sheffield, il mit les couteliers de l'endroit au défi d'en fabriquer un assez tranchant pour couper les liens d'amitié désormais noués entre l'Angleterre et l'Amérique.

Là-dessus, il semble que M. Rœbuck aurait dû se taire, puisque, étant un homme sincère, il n'est pas, de son propre aveu, « un homme prudent ». Mais non : l'occasion lui parut bonne, à lui aussi, pour dire ce qu'il avait sur le cœur. Il déclara donc, à la barbe de l'hôte dans la personne de qui l'on fêtait l'Amérique, que l'Amérique était « la nation qui servait de refuge au sauvage Irlandais, au fougueux Français, à l'Italien qui assassine (*the assassinating Italian*) à l'Espagnol abasourdi » (*the dumfounded Spaniard*). Puis il ajouta qu'aux États-Unis, les gens de mérite se tenaient à l'écart de la politique. Étrange compliment adressé à celui qui représentait, ou était censé représenter, dans ce moment-là même, la politique des États-Unis!

L'impression produite en Angleterre par cette incartade de M. Rœbuck, vous la devinez. Comment l'opinion publique aurait-elle pu endosser un pareil langage, tenu en pareille circonstance? Il fut condamné à l'envi par tous, whigs et tories, conservatistes et libéraux. Mais M. Reverdy Johnson? que fit M. Reverdy Johnson? Il repoussa l'attaque par écrit, avec une modération, j'allais dire avec une douceur plus propre, malheureusement, à être appréciée en deçà qu'au delà de l'Atlantique.

Ce n'est pas tout. Plus encore qu'à M. Rœbuck, les Américains gardaient rancune à M. Laird, — à M. Laird,

qui ne s'était pas contenté, lui, de leur faire du mal en paroles, — à M. Laird, le constructeur de l'*Alabama*, — à M. Laird, l'auteur de la querelle qui dévore les deux peuples.

Eh bien, le 21 octobre, en réponse à une lettre où M. Laird lui faisait part du plaisir qu'il aurait eu à le recevoir sous son toit hospitalier, à Birkenhead, M. Reverdy Johnson écrivait, de Liverpool, à M. Laird :

« Cher monsieur... Je ne sais s'il sera en mon pouvoir d'aller vous rendre visite à Birkenhead, pendant mon séjour à Liverpool, à cause des engagements qui me lient déjà. Mais, si je le puis, je le ferai bien volontiers... En dépit des sympathies que vous avez témoignées à nos frères du Sud pendant notre dernière guerre civile je serais heureux de faire votre connaissance personnelle, et d'apprendre de votre bouche comme quoi, maintenant que la guerre est finie, vous désirez voir une paix durable s'établir entre les deux pays. »

C'est cette correspondance que publient les journaux anglais d'aujourd'hui. Nous saurons bientôt ce qu'on en pensera de l'autre côté de l'Océan; mais, sur l'effet de ce qui suivit, nous n'avons plus rien à apprendre.

Le 22 octobre, un banquet fut donné à M. Reverdy Johnson par la Chambre des communes de Liverpool. M. Laird était un des invités. Il fut présenté au ministre des États-Unis, avec lequel il échangea paroles courtoises et poignées de main.

Qu'on puisse lui faire un crime de cette disposition à pratiquer l'oubli des injures, M. Reverdy Johnson ne le comprend pas. Ainsi qu'il l'explique lui-même dans sa réponse à M. Koningsby, il a été envoyé en Angleterre pour y apporter la paix, non la guerre.

Sa mission est toute d'apaisement et de concorde. Pourquoi ne lui serait-il pas permis de traiter M. Rœbuck et M. Laird comme les généraux Sherman et Grant ont

traité, après leur victoire, les officiers qu'ils avaient combattus? Ces derniers avaient cherché à détruire le gouvernement auquel ils devaient fidélité; ils avaient commis en cela le plus grand de tous les crimes politiques : cela avait-il empêché les premiers de leur tendre la main, une fois la guerre finie? et Grant n'avait-il pas eu pour hôte, dans sa maison, à Washington, un des chefs les plus distingués du parti adverse?

J'ignore jusqu'à quel point cet argument vous paraîtra solide; il y a quelque différence, ce me semble, entre la conduite d'un soldat qui, dans son ennemi de la veille abattu, relève son ami de l'avant-veille, son compatriote, et la conduite d'un employé diplomatique qui, ayant à exiger d'un pays étranger une réparation que celui-ci conteste, fraternise publiquement avec ceux dont les torts ont rendu cette réparation nécessaire, et accepte l'amitié de ceux qui ont fait profession de haïr son pays; ce qui est générosité chevaleresque dans un cas est défaut de tact dans l'autre.

Et rien ne le prouve mieux que les cris d'indignation qui se sont élevés en Amérique, à la nouvelle des témoignages de sympathie reçus de M. Reverdy Johnson par lord Wharneliffe, M. Rœbuck et M. Laird. Pendant que la presse anglaise — et c'était absolument bien naturel — retentissait des louanges du ministre des États-Unis, la presse américaine de toute nuance l'attaquait avec fureur, appelait son affabilité servile, lui reprochait d'avoir fait bon marché des ressentiments légitimes, voire de la dignité de son pays, et demandait qu'il fût, sans retard, non seulement désavoué, mais rappelé. Sous ce rapport, il n'y a eu qu'une voix parmi les écrivains de la *New York Tribune*, du *New York Herald*, de l'*Evening Post*, du *Boston Advertiser*, de la *Chicago Tribune*, du *New York World*, organes d'opinions en général fort diverses.

Il m'est impossible de ne pas regarder comme très exagérée et très regrettable la violence des accusations dont M. Reverdy Johnson, en cette circonstance, a été l'objet de la part d'un certain nombre de ses compatriotes; mais elle montre qu'en se laissant aller avec tant de complaisance au désir, d'ailleurs très louable, de tout *concilier*, il n'a pas tenu suffisamment compte de la vivacité des susceptibilités nationales.

Voilà ce qui explique la crainte, répandue parmi les ouvriers, qu'en rendant honneur à M. Reverdy Johnson, l'on n'offense le peuple qui l'envoie; et, à son tour, cette crainte explique l'histoire de l'invitation retirée; — procédé d'une inconvenance choquante, mais dont la responsabilité n'appartient, je me hâte de le dire, qu'à quelques meneurs.

Je crois, du reste, que M. Reverdy Johnson se trompe, quand il cite, comme preuve de la popularité dont il jouit « dans toutes les classes des sujets de Sa Majesté », l'accueil qu'il a reçu à Sheffield, à Worcester, à Liverpool, à Brighton, à Birmingham et à Londres. Je ne sache pas que la classe ouvrière ait été pour beaucoup dans les banquets que ces villes lui ont offerts. Je puis parler, en tout cas, de celui de Brighton, auquel j'ai assisté. Les honneurs de la ville y ont été faits au représentant officiel des États-Unis avec beaucoup de grâce; on y a dit d'excellentes choses; tout s'y est passé à merveille.

Mais un dîner à trente shellings par tête n'est pas un dîner d'ouvriers? Il faut d'autres manifestations que celles-là pour donner la vraie mesure de leurs sentiments.

Quoi qu'il en soit, les bonnes intentions de M. Reverdy Johnson n'ont pas eu, du moins en ce qui concerne son pays, les heureux résultats qu'il en attendait. Les efforts mêmes qu'il a faits pour adoucir les âmes en Angleterre, semblent n'avoir abouti qu'à les aigrir en Amérique.

Quant au succès, si souvent affirmé par lui, de ses

négociations avec lord Stanley, il dépend de la question, fort incertaine encore, de savoir si, là où M. Reverdy Johnson a dit oui, le gouvernement des États-Unis ne dira pas non.

LVII.

LES FAITS QUI PARLENT ET LES FAITS QUI SE TAISENT.

22 décembre.

L'Europe est-elle à la veille de prendre feu? La question d'Orient, cette moderne boîte de Pandore, va-t-elle, plus réelle, hélas! que celle de la mythologie, laisser échapper sur le monde les maux que, depuis si longtemps, on la soupçonne de contenir? L'affaire de l'*Enosis* doit-elle être considérée comme l'étincelle sur la traînée de poudre? Qui a pu souffler au Turc, si patient et si résigné d'ordinaire, la tentation de s'essayer à l'énergie? Qui a pu pousser les Grecs à affronter les périls d'une lutte effroyablement inégale?

La Porte a-t-elle été piquée au jeu par le discours que lord Stanley prononça le 13 novembre à Lyon, et a-t-elle voulu réfuter, en faisant acte de vie, cet imprudent discours tombé d'une bouche prudente, ou bien a-t-elle été encouragée tout bas par la France?

De son côté, la Grèce a-t-elle été secrètement assurée de l'appui ultérieur de la Russie, ou bien a-t-elle compté sur la protection que lui réservaient en cas de revers, les puissances chrétiennes de l'Occident?

Voilà ce que, naturellement, on se demande ici comme en Autriche, comme en France, comme en Belgique, comme partout.

Au moment où je vous écris, on a, pour se rassurer quelque peu, le langage du *Moniteur* français, annonçant la probabilité d'une solution pacifique et l'accord des grandes puissances. Mais, pas plus ici qu'en Autriche, en France, en Belgique et ailleurs, on n'a foi dans les déclarations officielles en matière de diplomatie. *Moniteur universel* et menteur universel sont des synonymes qu'a depuis longtemps consacrés, en Angleterre, la sagesse des esprits soupçonneux.

Interrogez-les : ils vous diront qu'il n'y a presque pas d'exemple d'une guerre que la diplomatie n'ait fait précéder d'assurances pacifiques et même ultra-pacifiques. En 1859, un régiment français avait déjà passé la frontière, que le comte Walewski en était encore à croire à la continuation du règne d'Astrée, et cette bénigne conviction était partagée par lord Cowley, alors ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Et puis il y a des faits qui parlent. Des lettres envoyées de Constantinople et les articles du *Levant Herald*, ne s'accordent-elles pas pour prêter à l'ambassadeur français, M. Bouvrée, certains conseils belliqueux? Des télégrammes reçus à Vienne et à Berlin n'affirment-ils pas que l'ordre d'expulser les Grecs de la Turquie proprement dite a été étendu par le gouvernement turc à la population grecque de Belgrade et de Bucharest, ce qui serait un défi trop audacieux adressé à la Russie et à la Prusse, pour que la Porte, agissant d'après ses seules inspirations, en ait conçu la pensée!

A côté des faits qui parlent, il y a les faits qui se taisent. On s'est étonné de la disette des nouvelles touchant les suites de la chasse donnée à l'*Enosis* par Hobart pacha; on a cru à des dépêches non publiées.

Bref, le nombre est grand ici de ceux qui s'obstinent à prendre alarme. Peut-être le nuage sera-t-il dissipé quand cette lettre vous parviendra. Mais il faut bien convenir

que l'aspect des choses est sombre. Le plus menaçant symptôme est la hardiesse extraordinaire des Grecs, rapprochée de l'insuffisance manifeste de leur force. Nous ne sommes plus au temps où il suffisait de 12 000 Athéniens pour mettre en déroute à Marathon 300 000 Perses. Tout ce qu'on a dit de « l'homme malade », dont on a singulièrement exagéré, selon moi, la faiblesse, n'empêche pas la Turquie de compter au nombre des grands États, et comment imaginer qu'une lutte soit possible entre un empire qui s'appuie sur de vastes possesions en Europe, en Asie, en Afrique, et un petit royaume d'hier, dont, suivant une remarque du *Times*, l'armée n'atteignait pas, en 1866, le chiffre de 12 000 hommes, dont la marine se compose d'une ou deux frégates, plus quelques vaisseaux moindres, et qui, en fait de finances, n'a que des dettes? Une pareille disproportion des forces rend inexplicable la confiance avec laquelle les Grecs ont jeté le gant à leurs anciens ennemis; — à moins qu'ils n'aient agi à l'instigation d'un secret conseiller assez puissant pour les mettre à l'abri des conséquences de ses conseils. Et c'est là justement ce qui effraye; cette supposition donne tout droit à l'idée d'une conflagration générale.

La nouvelle du remplacement de M. Bulgaris par M. Comoundouros, si elle se confirme, ajoutera aux motifs de craindre que l'heure de la crise suprême n'ait sonné!

En attendant, l'opinion ici se prononce en général, je dois le dire, contre l'attitude agressive qu'a prise la Grèce. Les Anglais ne se piquent pas d'être une race sentimentale. Les souvenirs classiques ne sont pas ce qui, habituellement, influe sur leur politique, et ils croient avoir rendu à ces souvenirs un hommage plus que suffisant en aidant les Russes à écraser la marine turque dans la fameuse bataille de Navarin. Aujourd'hui, la poésie de cet exploit est à beaucoup d'entre eux un secret repentir. Vous jugez,

d'après cela, s'ils savent gré au gouvernement d'Athènes de ce qu'ils appellent ses provocations. Ils lui reprochent d'avoir violé, en attisant l'incendie allumé en Crète, les prescriptions du droit international. Ils l'accusent de sacrifier la paix de l'Europe à des vues d'agrandissement, et de faire, de la doctrine des nationalités, une application dont la Russie, disent-ils, est seule appelée à profiter.

Cette tendance à blâmer la Grèce n'est pourtant pas unanime. Les Hellènes ont, en Angleterre, des défenseurs, et très ardents. Le *Morning Star*, par exemple, a rassemblé, en faveur du gouvernement grec, dans ces critiques circonstances, tous les arguments qu'on peut tirer du principe des nationalités, de la haine due à une domination étrangère, des sympathies que mérite un pays où fut le berceau de notre civilisation. Mais le *Morning Star* lui-même ne conclut pas de là au devoir de secourir la Grèce, si le conflit a lieu. Non, sa conclusion est que l'Angleterre doit laisser les combattants vider leur querelle, s'abstenir de toute intervention, et ne pas imiter, dans sa préoccupation perpétuelle des desseins attribués à la Russie, les enfants qui ont peur de croquemitaine. Voilà des sympathies bien peu actives et bien peu logiques. Car enfin, si les Grecs méritent qu'on les aide, quel sera le dénouement de la lutte une fois engagée? Ou le *Morning Star* oublie la fable du pot de terre contre le pot de fer, ou il assigne le rôle du pot de terre à la Grèce. Dans le premier cas, sa mémoire est en défaut; dans le second, ne serait-ce pas son jugement? Du reste, la théorie de la non-intervention devient de plus en plus ici la théorie dominante. C'est celle que lord Stanley a proclamée à Lynn, lui que le Turc n'intéresse guère. C'est celle que M. Layard vient de proclamer à Southwark, lui qui est Turc dans l'âme. C'est celle que professent les tories. C'est celle qu'ont professée, avant eux M. Cobden et M. Bright

Reste à savoir si, le jour où la Russie frapperait aux portes de Constantinople, l'Angleterre dirait : « Laissez faire, laissez passer. » J'en doute.

LVIII.

LA QUESTION D'ORIENT ET L'ANGLETERRE.

31 décembre.

Quel parti prendrait l'Angleterre, dans le cas où la question d'Orient ferait explosion? Sa répugnance à intervenir d'une manière active et surtout à main armée dans les querelles du continent résisterait-elle ou céderait-elle à la pression des circonstances?

A en juger par l'état actuel de l'opinion publique, c'est là une interrogation à laquelle il n'est pas facile de répondre.

Vous savez quelle a été la politique traditionnelle de l'Angleterre, relativement à la question d'Orient; — je dis traditionnelle et non pas constante, parce que cette politique n'a pas été, après tout, sans passer par des phases diverses : témoin l'inconséquence épique de Navarin! — Appuyer la Turquie, défendre l'intégrité de l'empire ottoman, maintenir les sultans à Constantinople, et cela presque à tout prix, voilà ce qui, depuis longues années, a été regardé ici comme un intérêt anglais de premier ordre.

C'est ce qui explique pourquoi lord Palmerston fut si grand ami des Turcs, bien que M. Urquhart et les hommes de son école l'aient accusé de s'être vendu à la Russie. C'est ce qui explique comment la libre Angleterre fut amenée, après ce coup d'État de décembre qui lui avait

fait horreur, à s'allier néanmoins avec Napoléon, à laisser flotter ses drapeaux à côté de ceux d'un despote, à souffrir qu'un Saint-Arnaud figurât dans l'histoire sur la même ligne qu'un lord Raglan. Il fallait que l'étendard du prophète restât planté entre l'Europe et l'Asie : il le fallait coûte que coûte. Comment mettre en doute la force de cette considération aux yeux des Anglais, quand on songe qu'elle leur masque le côté scandaleux de la guerre de Crimée?

A part cette guerre, dont les résultats, au surplus, ont été si loin de compenser les sacrifices, il y aurait beaucoup à dire sur l'absurdité des moyens employés par l'Angleterre pour soutenir l'édifice dont elle redoutait la ruine. Partagée entre le désir de sauver la Turquie et la crainte d'avoir l'air d'abandonner, elle chrétienne, la cause des populations asservies aux musulmans, elle s'est imposé l'impossible tâche d'un protectorat double et contradictoire, prescrivant à la Porte des concessions ruineuses, lui conseillant des sacrifices de pouvoir et de territoire qui tendaient à la livrer désarmée à ses ennemis; en un mot, la rendant malade, pour mieux la préserver de la mort. Mais ce n'est point cette partie du sujet que je me propose d'aborder aujourd'hui. Si les moyens employés n'étaient guère de nature à atteindre le but, du moins peut-on affirmer que, dans la poursuite de ce but, l'Angleterre était sincère. Et, de sa sincérité, nous avons pour garantie son intérêt.

Ce n'est pas, en effet, sans raison qu'elle s'est attachée, en dehors de tout motif purement sentimental, à empêcher qu'on ne chassât d'Europe la Turquie. Car, que le sultan cesse demain d'être à Constantinople, le czar y sera; et le czar à Constantinople, c'est le sceptre de la monarchie universelle tombé aux mains de la Russie; c'est l'Égypte fermée aux Anglais; c'est leur communication directe avec les Indes coupée; c'est leur domination asia-

tique perdue. Quand l'empereur Alexandre appelait Constantinople *la clef de sa maison*, il appelait les choses par leur nom ; et il aurait pu ajouter que sa maison, avec une pareille clef, était l'empire du monde. Pas n'est besoin d'arguments pour le prouver : il suffit de jeter les yeux sur la carte. Et ce qui était vrai, même avant la conquête de la Circassie, l'est bien plus encore, depuis que les vainqueurs de Sébastopol ont, avec une indifférence qui touche à la stupidité, laissé les Russes écraser les Circassiens et faire du Caucase une partie de leur immense empire. Le Turc à Constantinople ne menace en rien l'Angleterre, la Porte n'étant ni en goût ni en position de jouer le rôle de puissance agressive. Mais le Moscovite à Constantinople, c'est une autre affaire.

Mettrons-nous de côté le point de vue politique pou ne tenir compte que du point de vue purement commercial? Même sous ce rapport, — et il doit peser dans la balance, pour un peuple commerçant par essence, — l'Angleterre est on ne peut plus intéressée au sort de la Turquie, pays qui produit en abondance et ne manufacture pas les matières premières réclamées par l'industrie anglaise, à laquelle un riche marché est assuré, tant que ce pays restera sous la domination ottomane. Un fait peu connu et curieux, c'est l'énorme et rapide développement des relations commerciales entre l'Angleterre et la Turquie. Dès 1866, le chiffre des exportations, de la première contrée à la seconde, — l'Égypte comprise, — ne s'élevait pas à moins de 15 000 000 de livres sterling. En réalité, il n'y a pas de pays au monde, exception faite des États-Unis et des colonies anglaises, qui achète autant de marchandises à l'Angleterre que la Turquie, et qui soit en état de lui fournir à si bon marché, le cas échéant, une aussi grande quantité de grains. La Turquie une fois démembrée, l'Angleterre risquerait de tomber sous la dépendance de la Russie et de l'Amérique, dépendance dont

la rivalité de ces deux nations saurait bien se faire une arme contre elle.

Telles sont les considérations graves qui ont jusqu'à présent déterminé la direction générale suivie par la politique anglaise dans la question d'Orient. Or, comme il n'est rien survenu qui soit de nature à en diminuer l'importance, on est naturellement conduit à se demander pourquoi l'Angleterre serait plus portée aujourd'hui qu'au temps de lord Palmerston à se blottir dans la politique du laisser faire. La raison en est, si je ne me trompe, dans le caractère contradictoire de ses préoccupations.

D'une part, elle continue à vouloir ardemment l'intégrité de la Turquie, et ce sentiment éclate dans la réprobation, non pas universelle mais générale, dont on frappe ici ce qu'on nomme les provocations de la Grèce.

D'autre part, elle tient à n'inspirer aucun ombrage à la Prusse, qu'elle sait en excellents termes avec la Russie et dont les efforts pour créer l'unité de l'Allemagne lui paraissent dignes de toute sorte d'encouragements.

Ainsi, son désir de tenir en bride la Russie, est combattu par son désir de tenir en bride la France. Elle sent qu'elle ne pourrait s'allier à Napoléon en faveur de la Turquie qu'à la condition de déplaire à M. de Bismark ou de le gêner.

Dans cette situation, que faire?

Attendre, voir venir...

FIN DU TOME HUITIÈME.

TABLE

ANNÉE 1868.

		Pages.
I.	Une lettre des fénians d'Amérique au peuple anglais	1
II.	Les Anglais dans les Indes	6
III.	Le Mécontentement de l'Irlande	10
IV.	Le Monde a la fièvre, grâce au second empire	15
V.	Les Fénians	20
VI.	Que faire de l'Irlande?	25
VII.	Une prédication du révérend John Cumming	30
VIII.	M. Rœbuck à Sheffield	36
IX.	Un procès scandaleux	41
X.	Les *Valentines*	46
XI.	Lord Campbell et lord Lyndhurst	50
XII.	L'Irlande	55
XIII.	M. Disraéli	64
XIV.	L'Irlande devant la Chambre des communes	70
XV.	L'Église protestante d'Irlande en tant qu'Église d'État sera-t-elle maintenue?	76

Pages.

XVI. Une victoire du parti libéral... 80
XVII. Lord Cranborne devenu marquis de Salisbury..... 85
XVIII. Le Prince de Galles à Dublin..... 91
XIX. Le Spiritisme devant la cour de chancellerie..... 94
XX. La Campagne d'Abyssinie..... 100
XXI. Attentat sur la vie du duc d'Édimbourg..... 107
XXII. L'Abyssinie. — Le ministre Disraéli..... 110
XXIII. Le Triomphe de M. Gladstone..... 118
XXIV. Lord Brougham..... 124
XXV. Les Abyssiniens écrasés..... 131
XXVI. Un patron du turf..... 137
XXVII. La Presse politique à bon marché..... 145
XXVIII. Un scandale judiciaire..... 151
XXIX. L'Église d'Irlande et la Chambre des lords 157
XXX. Le Héros du jour en Angleterre..... 162
XXXI. La Corruption électorale en Angleterre..... 169
XXXII. Le Journal de la *responsability*..... 178
XXXIII. Une démonstration submergée..... 183
XXXIV. Madame Rachel..... 187
XXXV. La catastrophe d'Abergale..... 202
XXXVI. M. Rœbuck désavoué..... 207
XXXVII. Le Marquis de Rute vient d'atteindre sa majorité.. 213
XXXVIII. Reprise du procès de madame Rachel..... 217
XXXIX. La Révolution d'Espagne et l'Angleterre..... 224
XL. L'Économie prêchée par M. Gladstone..... 236
XLI. M. Chadwick recommandé par M. John Stuart Mill. 241
XLII. Le Banquet de la paix à Liverpool..... 247
XLIII. M. John Stuart Mill comparé à M. Bright..... 251
XLIV. La Veille des élections..... 258
XLV. Toujours la procession du Lord maire..... 264
XLVI. Le « Nomination day »..... 268
XLVII. Lord Byron calomnié..... 272
XLVIII. La lutte électorale. — Morts et blessés..... 280
XLIX. La Philosophie et le peuple battus dans les élections 284
L. Victoire du parti libéral..... 289
LI. Manlius condamné en vue du Capitole..... 294
LII. Un nouveau « Premier »..... 297
LIII. Le cabinet Gladstone..... 304

Pages.
LIV. Ouverture du Parlement..... 308
LV. M. Bright à côté de M. Lowe..... 312
LVI. M. Reverdy Johnson en Angleterre..... 318
LVII. Les Faits qui parlent et les faits qui se taisent..... 327
LVIII. La Question d'Orient et l'Angleterre..... 331

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE ÉMILE MARTINET, RUE MIGNON, 2.

00100004

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018